

Université Mohamed Khider – Biskra
Faculté des Sciences et de la technologie
Département d'Architecture
Réf :



جامعة محمد خيضر بسكرة
كلية العلوم والتكنولوجيا
قسم الهندسة المعمارية
المرجع:

Thèse présentée en vue de l'obtention
du diplôme de

Doctorat en Architecture

Spécialité : Patrimoine Urbain Et Architectural Au
Sahara

**La participation citoyenne pour la préservation des
établissements humains dans les milieux fragiles « cas du
village Ait El Kaid »**

Présentée par :

Sabiha TIMHADJELT

Soutenue publiquement le : 26 JUIN 2024

Devant le jury composé de :

Dr. BOUKHABLA Moufida	Maitre de Conférences A	Présidente	Université de Biskra
Pr. BOUZAHER Soumia	Professeur	Rapporteur	Université de Biskra
Dr. KACHEF Sarah	Maitre de Conférences A	Co-Rapporteur	Université de Setif
Dr. GUECHI Imen	Maitre de Conférences A	Examinatrice	Université de Oum El Bouaghi
Dr. MATALLAH Mohamed Elhadi	Maitre de Conférences A	Examineur	Université de Biskra

Remerciements

REMERCIEMENTS

Je remercie DIEU le tout-puissant de m'avoir donné la santé et le courage de terminer ce travail.

J'exprime ma gratitude particulière envers ma directrice de thèse, la Prof. Soumia BOUZAHER, pour son encadrement attentionné tout au long de cette thèse. Je la remercie également pour sa gentillesse, sa disponibilité constante et les nombreux encouragements qu'elle m'a apportés.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers ma co-encadrante Dr. KACHEF, pour ses critiques et ses suggestions constructives qui ont enrichi mon travail.

Mes remerciements vont pour les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail.

Je souhaite témoigner ma reconnaissance à Mr HACHOUR, à Mr AKRETCHE Lounes et à Mr BOUABIDA Samir pour avoir répondu présent à chaque fois que je l'es ai sollicité et pour m'avoir facilité l'accès au document et m'orienter vers d'autres directions.

Dans le cadre de mes stages de recherche au sein de l'ENS Paris Saclay, et de l'IRA Mednine, je remercie professeur Marie CORNU, Baptiste COULMONT, KHETALI Hatem, JAOUAD Mohamed de m'avoir introduit au sein de leurs laboratoires et de m'avoir permis de rencontrer et bénéficier des orientations des l'équipes de recherches des deux laboratoires.

Je souhaite exprimer ma gratitude envers le laboratoire LACOMOFA, le département d'architecture de l'université de Tizi Ouzou et tous mes collègues, qui ont contribué à mon développement en tant qu'enseignante.

En conclusion, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers ma mère et mon mari, dont le soutien indéfectible a rendu possible la réalisation de ce travail. Mes remerciements s'adressent également à la prunelle de mes yeux, mon fils AKSEL, ainsi qu'à toute ma famille.

RESUME

Cette thèse se focalise sur la participation communautaire au sein des opérations de conservation et de valorisation du patrimoine culturel, l'objectif principal est de comprendre et d'évaluer les démarches participatives dans le cadre de ce projet. La recherche ambitionne de retracer les processus de conservation et de mise en valeur du village Ait El Kaid à travers son classement et l'établissement de son plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés, en saisissant les divers positionnements des acteurs impliqués dans ces opérations. Elle vise également à évaluer la participation et l'engagement des acteurs, tout en examinant de près la dynamique souvent perçue comme descendante (top-down). Pour mener à bien cette recherche, notre raisonnement s'est porté sur une méthodologie qui implique une enquête sur le terrain auprès des acteurs du projet et des citoyens du village Ait El Kaid. Les données issues de ces enquêtes sont ensuite analysées à l'aide du logiciel « MACTOR », permettant de déterminer les rapports de forces, les convergences et divergences d'intérêts, ainsi que la logique d'intervention et les jeux d'acteurs impliqués. Ce travail offre une vision claire de l'état actuel de la participation communautaire et explore des pistes pour renforcer cette participation dans le cadre du projet de classement du village Ait El Kaid et de l'établissement de son plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés.

Mots clés : village Ait El Kaid, participation communautaire, conservation du patrimoine, secteur sauvegardé, PPSMVSS, Stratégie des acteurs, MACTOR.

Abstract

ABSTRACT

This thesis focuses on community participation in cultural heritage conservation and enhancement operations, with the main aim of understanding and evaluating participatory approaches in the context of this project. The research aims to retrace the conservation and enhancement processes of the village of Ait El Kaid through its classification and the establishment of its permanent safeguarding and enhancement plan for safeguarded areas, by understanding the various positions of the players involved in these operations. It also aims to assess the participation and commitment of the players, while taking a close look at the dynamics that are often perceived as top-down. To carry out this research, we adopted a methodology involving a field survey of project stakeholders and citizens of the Ait El Kaid village. The data from these surveys was then analysed using MACTOR software, enabling us to determine the balance of power, the convergence and divergence of interests, as well as the rationale for intervention and the interplay of the players involved. This work provides a clear picture of the current state of community participation and explores ways of strengthening it as part of the project to classify the village of Ait El Kaid and draw up its classification and the establishment of its permanent safeguarding and enhancement plan for safeguarded areas.

Key words: Ait El Kaid village, community participation, heritage conservation, protected sector, PPSMVSS, stakeholder strategy, MACTOR.

المخلص

المخلص

تركز هذه الرسالة على المشاركة المجتمعية في عمليات الحفاظ و تثمين التراث الثقافي حيث يكمن الهدف الرئيسي في فهم وتقييم الخطوات التشاركية في إطار هذا المشروع. يطمح البحث إلى تتبع عمليات الحفاظ على قرية آيت القائد من خلال تصنيفها وإقرار خططها الدائمة للحفاظ وتنمية المناطق المحمية، مع الانتباه إلى المواقف المتنوعة للجهات المعنية في هذه العمليات. كما تهدف الدراسة إلى تقييم المشاركة والتزام الجهات المعنية، بالإضافة إلى فحص الديناميكيات المتعلقة بهم والتي لتحقيق هذا البحث بشكل فعال، ركزنا على منهجية تشمل استطلاعاً ميدانياً مع الجهات (top-down) تكون غالباً ذات طابع المعنية في المشروع وسكان قرية آيت القائد. يتم تحليل البيانات المستمدة من هذه الاستطلاعات باستخدام برنامج ، مما يسمح بتحديد القوى والتباينات والتقاءات المصالح، وكذلك منطق التدخل وألعاب الجهات المعنية. يقدم "MACTOR" هذا العمل رؤية واضحة للحالة الحالية للمشاركة المجتمعية ويقترح طرق تعزيز هذه المشاركة في إطار مشروع تصنيف قرية آيت القائد ووضع خططها الدائمة للحفاظ والتنمية .

كلمات مفتاحية: قرية آيت القائد، المشاركة المجتمعية، الحفاظ على التراث، المنطقة المحمية، خطة الحفاظ وتنمية المناطق المحمية، استراتيجية الجهات المعنية، برنامج تحليل(MACTOR)

Sommaire

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	I
RESUME.....	II
ABSTRACT	III
الملخص	IV
SOMMAIRE	V
LISTE DES FIGURES.....	XVI
LISTE DES PHOTOS.....	XX
LISTE DES TABLEAUX.....	XXI
ABRÉVIATIONS	XXII

INTRODUCTION GENERALE

PREAMBULE.....	1
1. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE.....	4
2. HYPOTHESE DE RECHERCHE	6
3. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	6
4. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	7
4.1. La recherche documentaire d'exploration.....	8
4.2. Recherche approfondie.....	9
5. STRUCTURE DE LA THESE	10

Sommaire

CHAPITRE 1 LA RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE RURAL ET DE LA NOTION DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE DANS LE PROCESSUS DE CONSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

INTRODUCTION.....	14
1. LE PATRIMOINE CULTUREL	15
1.1. Patrimoine et patrimonialisation: concepts fondamentaux	15
1.2. Le patrimoine rural.....	16
1.2.1. Composantes du patrimoine rural, communauté et liens sociaux	18
1.2.2 La fragilité du patrimoine en zone rural.....	18
1.3. Le patrimoine rural, en Algérie.....	19
1.4. Conservation du patrimoine culturel en Algérie	20
1.4.1. Cadre législative de la préservation du patrimoine culturel en Algérie	21
1.4.2. Les secteurs sauvegardés un dispositif de protection et de mise en valeurs	22
1.4.2.1. Créations des secteurs sauvegardés.....	22
1.4.2.2. Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeurs des secteurs sauvegardés....	23
1.4.3. La participation pour la conservation du patrimoine culturel	24
2. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET CONSERVATION DU PATRIMOINE ...	24
2.1. Les concepts liés à la notion de la participation communautaire.....	25
2.1.1. La participation	25
2.1.2. La communauté	26
2.1.3. La gouvernance	27
2.2. Clarification du concept de la participation communautaire	28

Sommaire

2.2.1. Les approches conceptuelles de la participation : perspectives des acteurs impliqués et les secteurs de son application.....	28
2.2.2. Patrimoine et la participation communautaire : une conjugaison pour la conservation et la mise en valeurs	30
2.3. La participation communautaire dans les opérations de sauvegarde du patrimoine : vertu et apports	31
2.3.1. La promotion de l'engagement citoyen.....	31
2.3.2. Les avantages de la valorisation du patrimoine à travers l'approche participative	32
2.3.3. Conservation du patrimoine et durabilité : réconciliation par la participation communautaire	33
2.4. Enjeux hiérarchique de la notion de participation communautaire : modèles, évaluation et degré d'engagement	34
2.4.1. Exploration des modèles d'évaluation de la participation	34
2.4.1.1. La « non participation »	35
2.4.1.2. Le model de la consultation/information : la participation symbolique.....	35
2.4.1.3. Les modèles de la démocratie participative : les partenariats et la délégation du pouvoir	36
2.4.2. Les visées de l'évaluation de la participation communautaire dans le domaine patrimonial culturel	37
2.5. Mise en œuvre de la participation communautaire dans les projets de conservation du patrimoine : dispositifs et moyens d'action.....	38
2.5.1. Recensement et classification des dispositifs et participatifs.....	38
2.5.1.1. Les dispositifs relevant de la démocratie représentative	39
2.5.1.2. Les dispositifs relevant de la démocratie participative	40

Sommaire

2.5.2. Les nouvelles technologies au service de la participation communautaire.....	43
2.5.3. Mécanismes de renforcement de la participation communautaire	44
2.5.4. Difficulté et challenge de la mise en œuvre de la participation communautaire dans la gestion du patrimoine	46
2.6. Les acteurs de la participation communautaire dans la conservation du patrimoine	47
2.6.1. Les institutions gouvernementales, les acteurs du secteur public	48
2.6.2. Les experts du patrimoine	48
2.6.3. Les acteurs du secteur associatifs (les associations et les ONG)	49
2.6.4. Les acteurs de la communauté locale, citoyens et population.....	50
CONCLUSION	52

CHAPITRE 2 LES DIMENSIONS PARTICIPATIVES DANS LA REALISATION DES PROJETS DE PATRIMONIALISATION : CONTEXTE ET ACTEURS EN INTERACTION

INTRODUCTION.....	53
1. LES CONFIGURATIONS OPERATIONNELLES DE LA PARTICIPATION DANS LE PROCESSUS GLOBALE DE PATRIMONIALISATION	54
1.1. Contextualisation de la participation dans le processus de la patrimonialisation : vers un modèle de gestion participatif adapté.....	54
1.1.1. Application des approches participatives : défis contextuels	55
1.1.2. Etude de cas de démarche participative dans la gestion du patrimoine	56
1.1.3. Contextualisation du model de gestion participative du patrimoine	58
1.1.4. La collaboration entre les parties prenantes à la gestion du patrimoine	60
1.2. Analyse du jeu d'acteurs dans les opérations de conservation et de mise en valeurs	61

Sommaire

1.2.1. Rôle capitale des acteurs dans le processus de patrimonialisation.....	61
1.2.2. Méthode « MACTOR » pour l'analyse du jeu d'acteurs : implications et interactions .	62
1.2.3. Approche participative de gestion du patrimoine basée sur la gouvernance locale	63
2. METHODOLOGIE ET POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE.....	64
2.1. L'interrogation épistémologique comme base intégrale de la démarche de recherche	64
2.2. Présentation de la méthodologie de recherche	64
2.2.1. La recherche documentaire d'exploration.....	66
2.2.2. La méthode d'enquête	67
2.2.2.1. Enquête par interview ou entretien.....	68
2.2.2.2. Enquête par questionnaire	69
2.2.3. MACTOR : un instrument de prospective stratégique pour l'analyse et l'évaluation du jeu acteurs.....	69
2.3. Élaboration de l'enquête sur le terrain spécifique à notre recherche	72
2.3.1. La conception de l'étude quantitative par le biais d'un questionnaire	73
2.3.1.1. L'échantillon	73
2.3.1.2. La formulation des questions	74
2.3.1.3. Passations du questionnaire.....	77
2.3.2. L'étude qualitative par entretiens	77
2.3.2. 1. L'élaboration du guide des entretiens	78
CONCLUSION	79

Sommaire

CHAPITRE 3 INVESTIGATION CONTEXTUELLE DU VILLAGE AIT EL KAID

INTRODUCTION.....	80
1. IDENTIFICATION DU VILLAGE AIT EL KAID	81
1.1. Identification du cadre physique du village Ait El Kaid.....	81
1.1.1. La Kabylie du Djurdjura	81
1.1.2. Présentation du village Ait El Kaid.....	82
1.1.3. Processus de formation et de transformation du village Ait El Kaid	83
1.1.3.1. La première phase (implantation) avant la période coloniale	85
1.1.3.2. La deuxième phase (croissance en couronne) avant la période coloniale.....	85
1.1.3.3. La troisième phase (croissance linéaire) durant la période coloniale.....	85
1.1.3.4. La quatrième phase (croissance éclatée) après l'indépendance en 1962.....	86
1.1.4. Organisation spatiale du village traditionnel de Ait El Kaid.....	86
1.1.4.1. Le réseau de voirie	86
1.1.4.2. Les espaces communs	87
1.1.5. La composition de la maison « axxam » à Ait El Kaid.....	88
1.2. Identification du cadre social du village Ait El Kaid.....	90
1.2.1. Lecture historique du village Ait El Kaid	91
1.2.2. Organisation sociale du village Ait El Kaid.....	93
2. Exploration du plan de sauvegarde du village Ait El Kaid	95
2.1. Présentation du PPSMVSS du village Ait El Kaid	95
2.2. Phases d'élaboration du PPSMVSS du village Ait El Kaid.....	97

Sommaire

2.2.1. La première phase : le diagnostic et les mesures d'urgence.....	97
2.2.1.1. Le diagnostic du cadre bâti dans le PPSMVSS de Ait El Kaid.....	97
2.2.1.2. Le diagnostic de la voirie et les réseaux divers	102
2.2.2. La deuxième phase : analyse historique et typologique et avant projet du PPSMVSS .	102
2.2.3. Troisième phase : la rédaction finale du PPSMVSS	103
3. EXPLORATION DU CONTEXTE ACTUEL DU VILLAGE AIT EL KAID :	
OBSERVATION DE L'ETAT DES LIEUX	105
3.1. Lecture de l'état du patrimoine architectural bâti	105
3.2. Analyse de l'état du réseau de voiries.....	107
3.3. Analyse de l'état des lieux des réseaux divers	107
4. POTENTIALITES DU VILLAGE TRADITIONNEL DE AIT EL KAID :	
REVELATION DES RESSOURCES NATURELLES ET HUMAINES	108
4.1. Les perspectives panoramiques sculptées par le relief.....	108
4.2. L'hydrographie.....	109
4.3. Patrimoine culturel immatériel : artisanat et savoir-faire traditionnel	110
CONCLUSION	111
<u>CHAPITRE 4 ANALYSE STRUCTURELLE DU SYSTEME D'ACTEUR DANS LE</u>	
<u>PROJET DE CONSERVATION ET VALORISATION DU VILLAGE DE AIT EL</u>	
<u>KAID</u>	
INTRODUCTION.....	112
1. DEMARCHE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS	113
2. LES ACTEURS DU SECTEUR PUBLIC.....	114
2.1. Le ministère de la culture et des arts	115

Sommaire

2.2. La direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou, le maitre de l'ouvrage.....	118
2.3. Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, maitre de l'ouvrage délégué	120
2.4. Les acteurs du secteur public impliqués au niveau local.....	120
2.4.1. Le wali de Tizi Ouzou.....	121
2.4.2. La commission de wilaya des biens culturels	121
2.5. Les acteurs du secteur public impliqués au niveau national	122
2.5.1. La commission nationale des biens culturels	123
2.5.2. Le secrétariat général du gouvernement.....	123
3. Les acteurs du secteur privé, la maîtrise d'œuvre.....	124
4. LES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE	126
4.1. Le comité du village de Ait El Kaid.....	126
4.2. L'association « ITRANE».....	127
4.3. Les citoyens du village Ait El Kaid	128
4.3.1. Relations des citoyens avec le village Ait El Kaid : sentiment d'attachement et d'appartenance absolu.....	129
4.3.2. Le niveau d'information des citoyens sur le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	131
4.3.3. Consultation des citoyens dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid : participation symbolique ou partenariat?.....	131
4.3.4. Les enjeux et les objectifs des citoyens dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	132

Sommaire

4.3.5. Engagements des citoyens à la participation dans la conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	133
4.3.6. Les relations des citoyens avec les acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	133
CONCLUSION	135

CHAPITRE 5 LA STRATEGIE DES ACTEURS DANS LE PROJET DE LA CONSERVATION ET DE MISE EN VALEURS DU VILLAGE AIT EL KAID : ANNLYSE DES IMPLICATIONS ET INTERACTIONS A L'AIDE DU MACTOR

INTRODUCTION.....	136
1. ANALYSE DU JEU D'ACTEURS DANS LE PROJET DE LA CONSERVATION ET DE MISE EN VALEURS DU VILLAGE AIT EL KAID PAR LE LOGICIEL MACTOR ..	137
1.1. Identification des différents acteurs impliqués dans le projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid.....	137
1.2. Identification des objectifs des différents acteurs dans le projet de conservation et de valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid	140
1.3. Conception des matrices « Acteur/Acteur » et « Acteur /Objectifs ».....	140
1.3.1. La matrice acteurs x acteurs ; matrice des influences directes (MID): évaluation des niveaux d'influence entre acteurs.....	141
1.3.2. Matrice des positions évaluées acteurs/objectifs (MAO) : évaluation des positions des acteurs sur les objectifs	146
2. LES RAPPORTS ENTRE LES ACTEURS DU PROJET DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DU VILLAGE AIT EL KAID : UNE STRUCTURE COMPLEXE, UN JEU INSTABLE	149
2.1. Analyse des rapports d'influences et dépendances entre les acteurs du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid.....	150

Sommaire

2.2. Analyse des rapports de forces (RI) entre les acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	154
2.3. Balance nette des influences directes et indirectes (BN) entre les acteurs du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid.....	158
3. PARTICIPATION DES ACTEURS AU PROJET DE CONSERVATION ET VALORISATION DU VILLAGE AIT EL KAID : POSITIONS DES ACTEURS SUR LES OBJECTIFS, IMPLICATION ET MOBILISATION.....	159
3.1. Les acteurs face aux objectifs : analyse des relations d'ordre 1 des acteurs avec des objectifs du projet e conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	160
3.2. L'implication et la mobilisation des acteurs: analyse des relations d'ordre 2 et d'ordre 3 des acteurs avec des objectifs du projet e conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	161
4. LE CARACTERE CONFLICTUEL ET CONSENSUEL DES OBJECTIFS DU PROJET DE CONSERVATION ET VALORISATION DU VILLAGE AIT EL KAID.....	162
5. DYNAMIQUE D'ALLIANCES ET CONFLITS POTENTIELS : ANALYSE DES CONVERGENCES ET DIVERGENCES ENTRE ACTEURS DU PROJET DE CONSERVATION ET VALORISATION DU VILLAGE AIT EL KAID.....	166
5.1. Les convergences globales entre acteurs : les alliances potentielles.....	166
5.2. Les divergences globales entre acteurs : les conflits potentiels	170
CONCLUSION	173

CONCLUSION GENERALE

1. RESULTATS DE LA RECHERCHE.....	175
2. ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS.....	178
3. LIMITES, PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE	181

Sommaire

BIBLIOGRAPHIE183

ANNEXES

Liste des figures

LISTE DES FIGURES

Figure 0 - 1: Schéma de la structure de la thèse.....	13
Figure 1 - 1 : Deux d'échelles de participation selon Arnstein (1969) et Wilcox (1994).....	36
Figure 1 - 2 : Echelle de la participation selon Sherry Arnstein (1969).....	36
Figure 2 - 1 : Schéma de la méthode de l'expérience "imagine" en Chine.....	57
Figure 2 - 2 : Les questions ouvertes posées dans l'expérience « imagine » en Chine.....	58
Figure 2 - 3 : Les questions fermées posées dans l'expérience « imagine » en Chine.....	58
Figure 2 - 4 : Model de gestion participative du patrimoine culturel appliqué en Chine.....	59
Figure 2 - 5 : Plan des influences et dépendances entre les acteurs du projet de conservation et la valorisation du village berbère de Chenini.	62
Figure 2 - 6 : Approche méthodologique (MACTOR).	70
Figure 2 - 7 : Situation du secteur sauvegardé du village Ait El Kaid.....	73
Figure 2 - 8 : Guide des entretiens de l'étude qualitative.....	78
Figure 3 - 1 : Situation géographique du village Ait El Kaid.	83
Figure 3 - 2 : Plan actuel du village Ait El Kaid.	84
Figure 3 - 3 : Implantation du premier noyau du village Ait El Kaid.	85
Figure 3 - 4 : Croissance en couronne dans la deuxième phase de l'évolution du village Ait El Kaid.....	85
Figure 3 - 5 : Croissance linéaire dans la troisième phase de l'évolution du village Ait El Kaid.	86
Figure 3 - 6 : Centre municipal de Ait El Kaid en 1946.	92
Figure 3 - 7 : Composition hiérarchique des structures sociales de la communauté kabyle.....	93
Figure 3 - 8 : Carte de délimitation du secteur sauvegardé du village Ait el Kaid.	96
Figure 3 - 9 : Diagnostique du cadre bâti dans le PPSMVSS de Ait El Kaid.	98
Figure 3 - 10 : Exemple d'une bâtisse traditionnelle encore debout mais représentant des anomalies structurelles.....	99
Figure 3 - 11 : Exemple d'une bâtisse traditionnelle relativement stable.	99

Liste des figures

Figure 3 - 12 : Exemple d'une bâtisse totalement effondrée.....	100
Figure 3 - 13 : Exemple d'une bâtisse partiellement effondrée.	100
Figure 3 - 14 : Exemple du bâti contemporain dans le village Ait El Kaid.	100
Figure 3 - 15 : La nouvelle mosquée du village Ait El Kaid.	101
Figure 3 - 16 : Carte des sous secteurs du village Ait El Kaid (zones homogènes).....	104
Figure 3 - 17 : Profil est-ouest du village Ait El Kaid.	108
Figure 3 - 18 : Vue panoramique sur l'« Acif Tamda Oussarghi » et sur la grotte « Ifri n'Tariel » au village Ait El Kaid.	110
Figure 4 - 1 : Organisation de l'administration centrale du ministère de la culture et des arts .	116
Figure 4-2 : Graphe des tranches d'âge des répondants au questionnaire parmi les habitants du village Ait El Kaid	128
Figure 4 - 3 : Genre des répondants au questionnaire parmi les habitants du village Ait El Kaid.....	128
Figure 4 - 4 : Graphe des professions des répondants au questionnaire parmi les habitants du village Ait El Kaid	129
Figure 4 – 5 : Graphe du taux et de la nature de la possession de maisons du village Ait El Kaid.....	130
Figure 4 – 6 : Graphe de la position des habitants du village par rapport à sa conservation ...	130
Figure 4 – 7 : Graphe illustrant la vision des habitants de l'état de dégradation du village ...	130
Figure 4 – 8 : Graphe illustrant la prédisposition des habitants à céder leurs propriétés	130
Figure 4 – 9 : Graphe des enjeux et objectifs des citoyens dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	132
Figure 4 – 10 : Graphe illustrant l'adhésion des citoyens aux organisations formés par les acteurs	133
Figure 4 – 11 : Graphe illustrant les relations des citoyens avec le reste des acteurs	133
Figure 5 - 1 : Model de la matrice (MID) et de l'échelle d'évaluation des rapports de forces.	142

Liste des figures

Figure 5 - 2 : Matrice des Influences Directes Acteurs (MID).....	142
Figure 5 - 3 : Model de la matrice (2MAO) et de l'échelle d'évaluation des rapports de forces.	147
Figure 5 - 4 : Matrice des positions valuées des acteurs sur les objectifs (2MAO).....	147
Figure 5 - 5 : Matrice des Influences Directes et Indirectes (MIDI)	150
Figure 5 - 6 : Plan des influences et dépendances entre acteurs.....	152
Figure 5 - 7 : Matrice des rapports de force entre les acteurs du projet.....	155
Figure 5 - 8 : Histogramme des rapports de force entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.	157
Figure 5 - 9 : Matrice de la Balance Nette des Influences Directes et Indirectes (BN) du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.....	158
Figure 5 - 10 : Matrice des Position simple des acteurs sur les objectifs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.....	160
Figure 5 - 11 : Schéma comparatif des objectifs impliquant et mobilisateurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.....	164
Figure 5 - 12 : Matrice des convergences simples d'objectifs entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.....	166
Figure 5 - 13 : Plan des Convergences d'ordre 1 entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.	166
Figure 5 - 14: Matrice des convergences valuées des objectifs entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.....	168
Figure 5 - 15 : Plan des Convergences d'ordre 2 entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.	166
Figure 5 - 16 : Matrice des divergences valuées des objectifs entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.....	171
Figure 5 - 17 : Graphe des Divergences d'ordre 2 entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.	166

Liste des photos

LISTE DES PHOTOS

Photo 3 - 1 : Vue sur le village Ait El Kaid.	82
Photo 3 - 2 : Croissance éclatée dans la quatrième phase de l'évolution du village Ait El Kaid. ..	86
Photo 3 - 3 : Impasse dans le village Ait El Kaid.	87
Photo 3 - 4 : Ruelle dans le village Ait El Kaid.	87
Photo 3 - 5 : Ancienne mosquée du village Ait El Kaid.	88
Photo 3 - 6 : TAARICT de la maison traditionnelle dans le village Ait El Kaid.....	89
Photo 3 - 7 : TAKAAT de la maison traditionnelle dans le village Ait El Kaid.....	89
Photo 3 - 8 : LKANUN de la maison dans le village Ait El Kaid.	90
Photo 3 - 9 : ADDAYNIN de la maison traditionnelle dans le village Ait El Kaid.	90
Photo 3 - 10 : Maisons traditionnelles totalement effondrées dans le sous-secteur I de Ait El Kaid.	105
Photo 3 - 11 : Maisons traditionnelles partiellement effondrées dans le sous-secteur II de Ait El Kaid.	106
Photo 3 - 12 : Maisons contemporaines bâti sur des maisons traditionnelles dans le sous-secteur II de Ait El Kaid.	106
Photo 3 - 13 : Etat des ruelles dans le secteur sauvegardé de Ait El Kaid.....	107
Photo 3 - 14 : Etat des réseaux divers dans le secteur sauvegardé de Ait El Kaid.....	107
Photo 3 - 15 : Vue panoramique sur les hauteurs de Djurdjura depuis le village Ait El Kaid....	109

Liste des tableaux

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – 1 : Recensement des dispositifs participatifs.....	42
Tableau 2 – 1 : Démarche épistémologique pour la première partie de la question de recherche.	65
Tableau 2 – 2 : Démarche épistémologique pour la deuxième partie de la question de recherche.	66
Tableau 2 – 3 : Démarche de la recherche exploratoire.....	67
Tableau 2 – 4 : Démarche de la recherche approfondie.....	68
Tableau 2 – 5 : Formulation des questions se rapportant au concept du patrimoine villageois....	75
Tableau 2 – 6 : Formulation des questions se rapportant au concept de la participation citoyenne.	76
Tableau 2 – 7 : Formulation des questions se rapportant au concept de l’interaction entre les acteurs.	77
Tableau 3 – 1 : Inventaire des différentes typologies du bâti dans le périmètre du secteur sauvegardé de Ait El Kaid.	98
Tableau 4 – 1 : Textes juridiques utilisés pour la sélection des acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.	113
Tableau 5 – 1 : Acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	138
Tableau 5 – 2 : Objectifs des acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.....	140
Tableau 5 - 3 : Ordre des relations acteurs/objectifs établie par le logiciel MACTOR.	160
Tableau 5 – 4 : Récapitulatif des catégories d’objectifs impliquant et mobilisateurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.....	165

ABRÉVIATIONS

APC : Assemblée populaire communale de AGOUNI GUEGHRANE.

BET: Bureau d'étude en architecture « AKRECH LOUNES » et « YASSINE OUAGUENI »

C.VIL : Comité du village de AIT EL KAID.

CIT : Citoyens du village AIT EL KAID.

COM.N : Commission national des biens culturels.

COM.W : Commission de wilaya des biens culturels.

DCRPC : La direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel au niveau du ministère de la culture et des arts.

DCW : Direction de la culture et des arts de la wilaya de TIZI OUZOU.

DEPDI : La direction des études prospectives, de la documentation et de l'informatique au niveau du ministère de la culture et des arts.

DPLBC : La direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel au niveau du ministère de la culture et des arts.

ITRANE : Association« ITRANE ».

OGEBC : Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés.

ONG : Organisation non gouvernementale

PPSMVSS : Plan Permanent De Sauvegarde Et De Mise En Valeur Des Secteurs Sauvegardés.

SGG : Secrétariat générale du gouvernement.

WALI : Wali de TIZI OUZOU.

INTRODUCTION GENERALE

Préambule

Actuellement le patrimoine est considéré comme une composante fondamentale du paysage où l'Homme prospère. C'est une notion qui suscite autant d'intérêt que de questions environnementales, d'écologie ou de développement durable (Pereira Roders & Van Oers, 2015). Au-delà de son rôle de gardien de la mémoire commune d'une civilisation, la notion de patrimoine interpelle vivement la société contemporaine, en quête d'un sens profond à ce concept. Au-delà de la perpétuelle mutation de la société, la dimension identitaire, mémorielle de l'homme demeure toujours présente. L'intérêt porté pour le patrimoine ne cesse de s'accroître grâce au grand nombre d'enjeux et d'avantage auxquels sa conservation et sa mise en valeurs répond à savoirs les enjeux politique à travers la diffusion des valeurs et de l'identité nationale et les enjeux économiques grâce à la promotion du tourisme patrimonial et de ses enjeux culturels. On pourrait qualifier le patrimoine comme un élément vital pour une opération de développement exhaustive (Berthold, 2019)

Par le biais de la convention de 1972 portant sur la protection du patrimoine mondial naturel et culturel, l'UNESCO a modifié la perception du patrimoine, passant d'un simple monument isolé à celle d'un paysage culturel complet (UNESCO, 1972). La véritable valeur de ce patrimoine réside dans les relations intrinsèques et la fusion entre le cadre bâti et les activités humaines (fonction sociale, économique et culturelle) qui caractérisent le paysage. Cette Convention a instauré un cadre juridique, administratif, et financier qui confère aux responsables des sites à valeur patrimoniale à l'échelle mondial, la responsabilité de protéger et de valoriser ces sites. Elle exige également que la gestion englobe un large éventail de parties prenantes, et favorise la prise en considération les intérêts des habitants.

A travers la convention de 1972, L'UNESCO appuie l'importance de faire participer un vaste éventail de parties prenantes dans la gestion du patrimoine, tout en reconnaissant le rôle crucial de la communauté locale. Cependant, elle accorde une considération limitée par rapport à la gestion du patrimoine basée sur la communauté locale, entraînant fréquemment une délégation de cette responsabilité à des experts du patrimoine, souvent affiliés aux entités étatiques, et élaborant des stratégies souvent déconnectées des exigences et des espérances de la communauté locale (Li et al., 2020c). Contrairement à cette perspective, et au-delà du cadre réglementé par les acteurs institutionnels, englobant les aspects législatifs et de labellisation, afin de conserver et de

Introduction générale

valoriser les ressources patrimoniales des territoires, biens des démarches participatives initiées par les acteurs de la communauté locale, démontrant une sensibilité et un intérêt pour le patrimoine qui contribuent immédiatement aux opérations de la préservation et à la valorisation de celui-ci (Diest, 2017)

Depuis l'adoption de la Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial naturel et culturel en 1972, les discussions sur la conjugaison des programmes de conservation du patrimoine avec les démarches participatives se sont considérablement renforcées à travers diverses conventions et chartes. Parmi celles-ci, citons la Charte de l'ICOMOS de 1987 pour la conservation des villes historiques et des zones urbaines, les recommandations de l'UNESCO sur le paysage historique urbain en 2011, ainsi que l'expérience « Living Heritage » de l'ICOMOS en 2015 en Asie. L'ensemble de ces documents converge vers la nécessité de considérer la participation communautaire comme un instrument indispensable pour intégrer le patrimoine en alignement avec les attentes et les besoins de la communauté locale, dans une perspective de développement global (Benedjma & Mahimoud, 2020; Li et al., 2020a)

Les nuances sémantiques inhérentes à la complexité de la notion de participation, se situant à la convergence des interactions sociales, culturelles, et politiques, sont intrinsèquement liées à divers paramètres qui compliquent à la fois sa définition et son homogénéisation. En effet, les interprétations de la participation communautaire varient en fonction des domaines d'application (Zerarka, 2021). Nous privilégions ici l'approche de Habermas, qui considère les qualifications des acteurs de la communauté et leur pouvoir de prise de décision concernant les affaires auxquelles ils sont impliqués comme des éléments définitoires essentiels de la notion de participation. (Habermas, 1987)

Pendant la décennie des années 60, les mouvements sociaux ont entamé une démarche de remise en question des politiques publiques centralisées, concernant les projets urbains dans les villes anglo-saxonnes. Ils plaidaient en faveur d'une approche plaçant les citoyens et les acteurs de la communauté locale au centre de ces politiques. L'émergence du concept de la participation communautaire est principalement liée aux contestations urbaines visant la délégation du pouvoir politique et aux réformes législatives et réglementaires appliquées dans les processus de conception des projets urbains (Zerarka, 2021).

Introduction générale

Actuellement, la recherche s'attache à examiner le patrimoine culturel dans son contexte, ce qui implique la considération des divers acteurs engagés dans le processus de conservation et de mise en valeur. Que ce soit les citoyens, les ONG ou d'autres intervenants, chacun apporte ses idéologies, son vécu personnel et son savoir-faire, cette approche, souvent qualifiée d'approche « ascendante » ou « bottom-up », reconnaît que la conservation et la mise en valeur prennent racine à partir de la base, avec les acteurs de la communauté locale occupant ainsi une position centrale dans la conception de ce qu'on peut appeler l'« *écosystème urbain* » (Berthold, 2019).

La question de la gestion du patrimoine dans les pays en cours de développement se heurte à de nombreux défis, parmi lesquels l'un des plus prédominants dans les paradigmes patrimoniaux est la centralisation du pouvoir et le manque d'ouverture envers la communauté locale. En Algérie, une part significative du processus de gestion est dévolue aux acteurs du secteur public, au détriment des acteurs locaux. Cette observation permet de caractériser la gestion du patrimoine en Algérie comme étant centralisée, une situation expliquée par le retard enregistré après l'indépendance, excluant ainsi la question de la conservation du patrimoine culturel et ses enjeux contemporains au cœur des préoccupations (Timhadjelt, Bouzaher, et al., 2023).

Par la publication de la loi 98-04, les pouvoirs publics algériens ont entrepris la catégorisation de l'ensemble des monuments et des sites culturels du pays, incluant les bâtiments et les monuments historiques, les zones archéologiques, ainsi que les ensembles urbains ou ruraux pour ce qui concerne les biens culturels immobiliers. De plus, des catégories spécifiques ont été établies pour les objets culturels à caractère mobilier et le patrimoine immatériel. Les perspectives étatiques visant le renforcement et la valorisation du patrimoine sont manifestes à travers de nouveaux mécanismes de protection, notamment le classement des ensembles urbains et ruraux en secteurs sauvegardés, dotés d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur PPSMVSS. Les secteurs sauvegardés en Algérie regroupent des sites urbains et ruraux dont les caractéristiques définies par l'article 41 de la loi n° 98-04, telles que l'intérêt historique, architectural ou traditionnel, leur confèrent une valeur patrimoniale reconnue. Ces ensembles sont soumis à la gestion et à la protection par le biais des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS). Ce documents établi les règles générales de gestion, de conservation, ainsi que les mesures de protection nécessaires.

1. Problématique de la recherche

La fusion des approches de la participation communautaire au sein du contexte de la patrimonialisation suscite un débat d'envergure mondiale, orienté autour de plusieurs questions fondamentales. Celles-ci englobent la problématique de la durabilité, examinée par le biais d'une analyse approfondie des initiatives de participation communautaire en soulignant leur rapport avec la réussite des processus de patrimonialisation (Berthold, 2019; Diest, 2017; Gillot et al., 2012; Li et al., 2021). Une autre thématique soulevée concerne le développement du tourisme communautaire, mettant en lumière les avantages socio-économiques, culturels, et environnementaux résultant de l'engagement communautaire dans la gestion du patrimoine (Dorcé, 2019). Notre recherche se concentre particulièrement sur **la problématique générale des mécanismes de participation au sein des politiques publiques, à travers lesquels les communautés s'impliquent dans le processus de patrimonialisation, avec un accent particulier sur la dynamique intercommunautaire.**

En dépit de l'intérêt que suscite la notion de la participation communautaire, son opération au sein des processus de patrimonialisation et de gestion du patrimoine se heurte néanmoins à plusieurs défis majeurs, entravant la légitimité de l'implication des acteurs locaux. Ces défis incluent une inefficacité dans la gouvernance du patrimoine urbain, une déterritorialisation abstraite des objectifs de la politique officielle, souvent éloignée des préoccupations des habitants, et une fragmentation de la société civile (Bacqué & Gauthier, 2011).

En Algérie, où le recours aux approches participative basé sur l'implication des acteurs communautaires locaux et des citoyens demeure limité, des incohérences dans le paradigme relationnel entre les citoyens et les autorités se manifestent de manière patente. Les autorités et les institutions nationales algériennes semblent peu enclines à embrasser des politiques de préservation du patrimoine qui reposeraient sur des liens étroits avec les acteurs communautaire (Ghidouche et al., 2016). A travers l'analyse des textes législatifs détaillant la gestion du patrimoine culturel en Algérie, il ressort que la proposition et la création d'un secteur sauvegardé, avec son Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMVSS), sont des opérations où plusieurs acteurs de la communauté sont impliqués. Il est toutefois essentiel de signaler que les protagonistes cette opération restent les autorités gouvernementales, soit le ministère de la Culture en l'occurrence, et les organismes sous sa tutelle. Ces organismes jouent un rôle

Introduction générale

fondamental dans la conception et la mise en œuvre des politiques public en matière de patrimoine culturel, démontrant ainsi la prédominance de l'intervention de l'État dans ce processus (Timhadjelt et al. 2023).

Conformément aux données statistiques présentées par l'Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés (ANSS), le réseau des secteurs sauvegardés est de 23 sites en 2023, englobant des entités telles que des villes historiques, des Casbahs, des Ksours, et des villages traditionnels. Le village Ait El Kaid, situé dans la localité montagneuse du Djurdjura en grande Kabylie, dans la wilaya de Tizi Ouzou, constitue un patrimoine témoignant de l'identité berbère et du savoir-faire ancestral de la grande Kabylie. Ses nombreuses valeurs sont à la base de son inscription sur la liste des secteurs sauvegardés nationaux en 2009 par le Décret N°09-405 du 29 novembre 2009. Par la suite, son plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMVSS) a été établi en 2013.

La région kabyle, caractérisée par son relief montagneux, abrite une population où plus de la moitié réside dans des villages conservant en grande partie leur caractère traditionnel (Badene, 2014). Cette réalité a suscité une observation approfondie des attitudes ambivalentes des habitants locaux envers leurs villages, y compris le village Ait El Kaid. D'un côté, il est perceptible un attachement profond des villageois à leur lieu de résidence, tandis que de l'autre côté, une position passive se dégage dans leur implication dans les processus de préservation et de valorisation de ce village. Cette dualité soulève des interrogations sur les motivations et les facteurs qui influent sur l'implication des habitants en ce qui concerne la conservation de leur patrimoine local.

L'association des enjeux découlant de la problématique générale avec les observations de la situation au sein du secteur sauvegardé de Ait El Kaid soulève une exigence impérative : approfondir la compréhension du contexte existant afin d'identifier les dynamiques associées à la participation communautaire dans les opérations de conservation et de valorisation des secteurs sauvegardés en Algérie.

A cet effet, note étude consistera, à travers une enquête sur le terrain, à entreprendre une exploration réflexive des démarches participatives impliquées dans le processus de patrimonialisation des sites patrimoniaux en tant que secteur sauvegardé.

Il s'agira pour nous de comprendre **quelles sont les Politiques publiques de patrimonialisation et quelle est la structure organisationnelle des acteurs concernés ? Quels types de relations existent entre les parties prenantes au projet de patrimonialisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid ? Et comment la participation communautaire peut être optimisée pour renforcer la réussite du projet de patrimonialisation ?**

2. Hypothèse de recherche

À partir de ces interrogations spécifiques à notre sujet d'étude, l'hypothèse suivante est formulée et devra être vérifiée :

L'analyse du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid à travers l'analyse du jeu d'acteur et leur structure organisationnelle permettrait l'évaluation de la démarche participative ainsi que son renforcement dans le processus de patrimonialisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid.

3. Objectifs de la recherche

Notre recherche vise à enrichir les corpus d'études qui se concentrent sur l'analyse des démarches participatives dans les politiques publiques de patrimonialisation. Il s'agit d'articuler, au cours de cette investigation, les fondements théoriques acquis avec les observations issues de l'analyse du cas d'étude, en intégrant l'identification du paradigme de la patrimonialisation et l'évaluation des jeux d'acteurs. Plus précisément, notre démarche consistera à :

- Eclairer la participation des acteurs communautaires dans le processus de patrimonialisation.
- Identifier la dynamique relationnelle entre les acteurs de la patrimonialisation à travers l'analyse du jeu d'acteur.
- Proposer une stratégie de renforcement de l'implication des acteurs communautaires dans les opérations de patrimonialisation.

En dérivant de ces objectifs généraux et en fonction de l'hypothèse posée auparavant, nous avons jugé pertinent de définir une série d'objectifs complémentaires spécifiques au cas d'étude :

- Comprendre la politique publique de la patrimonialisation du village Ait El Kaid à travers son classement et l'établissement de son (PPSMVSS).
- Identifier la structure organisationnelle des acteurs impliqués dans cette opération en soulignant la nature et le niveau de l'implication et les rôles de chacun.
- Identifier les liens de pouvoir, d'influence et de dépendance entre eux dans la dynamique issue du jeu d'acteur.
- Comprendre les enjeux de la mobilisation et la participation des parties prenantes de la communauté dans le processus de patrimonialisation du village Ait El Kaid et son classement en secteur sauvegardé.
- Etablir un modèle participative pour les opérations de conservation et valorisation des secteurs sauvegardés.
- Formuler des recommandations pour améliorer la participation communautaire pour la réussite des projets de patrimonialisation en se concentrant sur les membres de la société civile.

4. Méthodologie de la recherche

Dans la présente partie, nous expliquerons la manière dont notre réflexion sur le sujet a été élaborée dans le but d'accompagner notre quête des réponses aux questions posées par la recherche. Nous adoptons une approche introspective, en détaillant les différentes étapes de notre raisonnement qui a marqué notre progression.

Le choix de notre méthode de recherche repose sur l'adoption d'une enquête de terrain intégrant à la fois des dimensions qualitative et quantitative. Cette décision découle de la conviction que cette approche hybride constitue la solution optimale pour notre contexte de recherche. Elle servira de socle essentiel à l'application de la méthode MACTOR, offrant ainsi une synthèse cohérente de nos résultats à la fin de notre étude.

Suite à l'analyse des objectifs spécifiques et de l'hypothèse de recherche, il apparaît clairement que notre méthodologie sera structurée en deux phases distinctes. La première phase est une

étude documentaire de nature exploratoire, qui revêt une importance cruciale pour délimiter le champ d'application de la deuxième phase. Cette dernière constitue une étape plus approfondie, impliquant une enquête sur le terrain visant à consolider nos investigations.

4.1. La recherche documentaire d'exploration

Cette phase préliminaire englobe une recherche documentaire qui nous a permis d'acquérir une compréhension approfondie des fondements théoriques des concepts clés liés à notre étude. Parallèlement, elle a consolidé notre compréhension du sujet d'étude, notamment en ce qui concerne sa pertinence sociale et ses implications juridiques majeures. Notre recherche exploratoire par une étude documentaire se déroule en deux étapes.

- Tout d'abord, nous effectuons la collecte de documents relatifs et de ressources pertinentes liés au sujet de recherche (Piolat, 2002), en mettant l'accent sur les textes juridiques régissant le patrimoine culturel et les secteurs sauvegardés en Algérie. Cette phase englobe également la consultation de source bibliographique de première main, de revues scientifiques spécialisées, de travaux de recherche, d'actes de séminaires, et de colloques.
- La deuxième étape implique l'exploitation des documents collectés auprès des services qui régissent le projet de conservation et de mise en valeur du village Ait El Kaid, notamment :
 - Les directions chargées du patrimoine culturel immobilier au niveau du ministère de la culture et des arts (DPLBC, DCRPC, DEPDI) pour les textes juridiques.
 - La direction de la culture et des arts pour le rapport écrit des trois phases du PPSMVSS.
 - Le bureau d'étude « AKRETCHE » pour les documents graphiques du (PPSMVSS) en format numérique.

Le traitement des données issues de ce travail exploratoire a permis d'identifier les méthodes à mettre en œuvre, les outils et les instruments nécessaires à la phase suivante, celle de la recherche approfondie.

4.2. Recherche approfondie

Cette démarche a pris la forme d'une enquête sur le terrain par questionnaire destiné à la population locale, complété par des entretiens avec les parties prenantes du projet de conservation et de valorisation du secteur sauvegardé Ait El Kaid. Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront par la suite traitées par le logiciel MACTOR. Cette étape vise à analyser les interactions entre les acteurs, une étape cruciale pour évaluer la participation communautaire dans notre contexte d'étude. En définitive, cette approche nous permettra d'atteindre nos objectifs et de confirmer nos hypothèses.

L'approche méthodique par enquête sur le terrain sera exploitée en utilisant deux méthodes distinctes, à savoir qualitative et quantitative, en suivant les objectifs spécifiques de la recherche. Il convient de préciser que ces deux approches ne sont pas mutuellement excluantes, mais se complètent entre elles dans le cadre de la recherche scientifique (Nedjai, 2014).

- **Enquête par interview ou entretien**

Dans ce contexte de recherche, nous optons pour des entretiens semi-directif scientifiques visant à obtenir des informations auprès de :

- Les sous directeurs à la tête de la (DPLBC, la DCRPC et la DEPDI) au sein du ministère de la culture et des arts
- Le représentant du secrétariat général du gouvernement
- La directrice de l'OGEBEC, agence d'Alger
- Les élus membre de la commission nationale et de wilaya des biens culturels
- Le chef de service du patrimoine culturel immobilier au niveau de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou
- Le représentant du wali de la wilaya de Tizi Ouzou
- Le président de l'APC de Agouni Guegherane
- Le chef de service de l'urbanisme au niveau de l'APC de Agouni Guegherane
- L'architecte Akretche Lounes
- Président du comité de village de Ait El Kaid
- Membres de l'association ITRANE

- **Enquête par questionnaire**

Cette méthode implique la présentation d'une série de 19 questions à un groupe de 105 répondants représentatifs de la population locale du secteur sauvegardé de Ait El Kaid et de ses abords. Ces questions portent sur l'identification de la situation personnelle de l'échantillon et de leurs positions en ce qui concerne les concepts et les dimensions liés à la recherche dégagés depuis les objectifs :

- Le concept du patrimoine rural avec ces deux dimensions liées aux valeurs et à son contexte actuel
- Le concept lié à la participation citoyenne avec la dimension relative à son évaluation et à l'engagement des citoyens avec l'identification de leurs objectifs et attentes dans le projet
- Le concept lié à l'interaction des acteurs concernés avec les dimensions relatives au jeu d'acteurs et au partenariat

- **Analyse des résultats de l'enquête par la méthode MACTOR**

Les données qualitative et quantitative collectées par le biais de l'enquête de terrain seront traitées avec l'assistance du logiciel MACTOR, utilisé comme un instrument de prospective stratégique pour examiner et évaluer le réseau et le jeu d'acteurs.

5. Structure de la thèse

Afin d'atteindre en toute logique les objectifs prévus, nous avons organisé cette recherche en deux parties séparées et distinctes tout en étant complémentaires : il s'agit d'une première partie dédiée à une exploration théorique et une seconde partie analytique, ces deux parties sont précédées d'une introduction générale et conclues par un résumé global.

La section théorique englobe une recherche approfondie dans la littérature et la documentation, visant à acquérir une compréhension approfondie des aspects relatives au sujet de recherche propre à cette thèse. Elle est organisée en deux chapitres consacrés aux aspects généraux relatifs aux deux concepts fondamentaux de notre étude, à savoir le patrimoine culturel et la participation communautaire dans les opérations de patrimonialisation et de gestion du patrimoine.

Introduction générale

Cette section inclut également le positionnement épistémologique de cette recherche et l'exposition de la méthodologie de recherche.

La deuxième partie, de nature analytique, se concentre sur l'identification du village Ait El Kaid dans le cadre de son classement en vue de sa conservation et de sa mise en valeur, ainsi que sur l'analyse du jeu acteurs résultant de ce projet. Cette section se décompose en trois chapitres clairement définis. Le premier explore le contexte du cas d'étude, comprenant son état actuel, son aspect historique, spatial et social, avec une analyse du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMVSS). Le deuxième chapitre porte sur l'identification du projet de classement et d'établissement du PPSMVSS du village Ait El Kaid, tandis que le dernier chapitre vise à analyser le jeu acteurs impliqués dans ces deux opérations grâce à la méthode MACTOR.

La structure de la thèse se présente de la manière suivante :

Introduction générale : Cette partie résume le thème de recherche, délimite l'étendue du champ d'étude, la problématique et les hypothèses de la recherche sont abordées dans cette section. Les objectifs et la méthodologie utilisée sont également énoncés, avec la structure et le déroulement général de la thèse

Partie I : Prospection des théories et contexte de la recherche

Premier chapitre : la reconnaissance du patrimoine rural et de la notion de la participation communautaire dans la patrimonialisation et la gestion du patrimoine en Algérie

Dans cette partie, nous entreprendrons l'exploration des notions clés liées au concept du patrimoine culturel, en mettant particulièrement l'accent sur la catégorie du patrimoine rural dans le contexte Algérien, ainsi que sur les différents mécanismes de sa conservation et de sa valorisation. Ensuite, nous clarifierons la notion de participation communautaire de manière générale, puis, l'accent est mis sur les enjeux liés à la combinaison de la participation communautaire avec la préservation et la mise en valeur du patrimoine.

Deuxième chapitre : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

En analysant des études de cas où la conservation du patrimoine est associée à la notion de participation communautaire, nous chercherons à approfondir notre compréhension de la question et à élaborer notre propre méthodologie d'approche. Nous établirons par la suite, un positionnement épistémologique, exposant ainsi la méthodologie de recherche que nous utiliserons pour concrétiser nos objectifs.

Partie II : approche analytique, pour une évaluation et renforcement de la participation communautaire dans la conservation et valorisation du patrimoine culturel

Troisième chapitre : Investigation contextuelle du village Ait El Kaid

Cette section est dédiée à une analyse diachronique et synchronique du village Ait El Kaid. Nous chercherons à dévoiler la logique de sa formation spatiale, sa structure sociale et son état actuel. Par la suite, nous procéderons à une lecture du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMVSS) ainsi que les valeurs qui ont conduit à son classement en secteur sauvegardé.

Quatrième chapitre : Analyse structurelle du système d'acteur dans le projet de conservation et valorisation du village de Ait El Kaid

Ce chapitre s'articule autour de l'analyse du projet de conservation et de préservation du village Ait El Kaid, visant le développement socioculturel et la promotion du tourisme régional. Nous chercherons à comprendre les dynamiques des acteurs impliqués dans les opérations de son classement en secteur sauvegardé et l'établissement de son (PPSMVSS).

Cinquième chapitre : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Suite à la prise de connaissance des enjeux et des objectifs de chaque acteur, cette section est consacrée à la manipulation des résultats obtenus des enquêtes de terrain effectuées auprès des parties prenantes à l'aide du logiciel MACTOR. Ensuite, nous exposerons les résultats générés par ce logiciel et procéderons à l'analyse des stratégies des acteurs dans le projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid.

Conclusion générale : La conclusion générale de la thèse offre une synthèse des résultats de la recherche et présente une série de recommandations visant à renforcer les démarches participatives dans les opérations de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel. Finalement, cette conclusion va nous servir de support pour apporter des perspectives quant aux opportunités de développement futur de cette recherche.

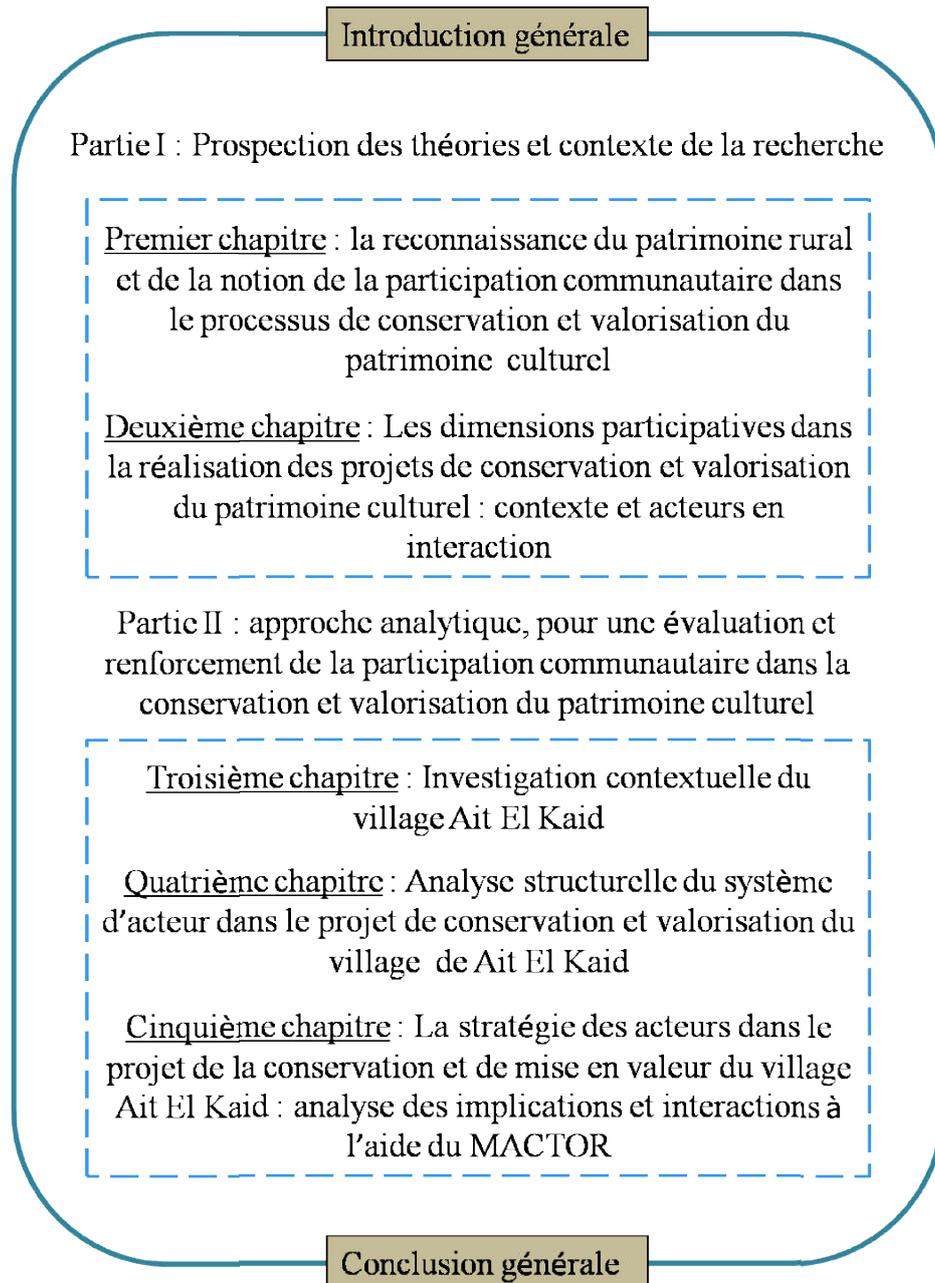


Figure 0 - 1:Schéma de la structure de la thèse
Source : Auteure, 2022

CHAPITRE 1

LA RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE
RURAL ET DE LA NOTION DE LA
PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE
DANS LE PROCESSUS DE
CONSERVATION ET VALORISATION DU
PATRIMOINE CULTUREL

Introduction

Durant les cinq dernières décennies, le corpus théorique et les recherches-actions liés au patrimoine culturel ont été enrichis par l'introduction de la notion émergente de participation, découlant de la démocratisation des systèmes. En effet, la durabilité des ressources du patrimoine culturel repose étroitement sur l'engagement actif des communautés locales dans la préservation et la gestion de ces précieuses ressources (Berthold, 2019; Oladeji et al., 2022)

L'objectif majeur de ce chapitre réside dans l'évaluation exhaustive des résultats issus des recherches scientifiques et des réflexions engagées autour du concept du patrimoine et de la participation communautaire.

Dans la première section consacrée au patrimoine culturel, nous chercherons à définir cette notion dans son ensemble, en mettant spécifiquement l'accent sur la notion de patrimoine rural, qui englobe différents éléments à savoir les villages traditionnels. Nous aborderons ensuite la notion de patrimoine dans le contexte algérien, en examinant ses différents aspects et enjeux.

Dans la deuxième partie nous allons commencer par une acception commune de la notion de la participation communautaire, par la suite, notre attention se portera sur les enjeux que présente la participation communautaire dans le contexte de la conservation du patrimoine. Étant donné que la notion de « participation » est riche et variée, ce chapitre vise à élucider les aspects qui lui sont liés, avec un accent particulier mis sur son impacte sur la réussite de la préservation du patrimoine et les avantages qu'elle offre dans ce domaine.

Nous aborderons également, dans une approche théorique, la dimension pratique de la participation en explorant les niveaux d'engagement et les modalités d'application de ce concept, ainsi qu'en identifiant les acteurs impliqués. Ces discussions forment un socle théorique essentiel pour appréhender les enjeux de la participation sur toute la longueur de notre travail de recherche. En somme, ce chapitre vise à établir une base solide de compréhension et de maîtrise des diverses dimensions de la participation, indispensables pour la conduite efficace de notre étude.

1. LE PATRIMOINE CULTUREL

La conceptualisation du patrimoine culturel a longtemps été l'objet de débats scientifiques. Au début des années quatre-vingt-dix, Choay la décrit comme une expression se référant à un ensemble destiné à être utilisé par une communauté mondiale élargie. Il est formé par l'accumulation continue d'une diversité d'objets, témoignant ainsi de leur appartenance commune dans le passé. Cet ensemble englobe des créations et des chefs-d'œuvre dans les domaines des beaux-arts et des arts appliqués, ainsi que des travaux et des produits représentant l'ensemble des connaissances et compétences humaines (Champy, 1995)

Durant le siècle écoulé, le concept de patrimoine a connu une évolution significative et rapide. À l'origine associé à la sphère culturelle, il s'est désormais étendu à divers domaines, catégories et perspectives de réflexion. En tant que concept lié à la mémoire, il reflète notre cadre collectif, définissant notre identité, notre position dans l'histoire, et incarnant notre mémoire commune (Saddou, 2020).

1.1. Patrimoine et Patrimonialisation : Concepts Fondamentaux

La conception du patrimoine est vaste, et ses définitions sont nombreuses, parfois divergentes, reflétant la complexité des objets qu'elles tentent de définir. La définition la plus pertinente semble être celle de l'anthropologue James Clifford, qui le décrit comme une « *tradition consciente d'elle-même* ». Ainsi, le patrimoine est une construction sociale, n'ayant pas d'existence intrinsèque, mais étant plutôt le résultat d'un processus de fabrication (Berriane et al., 2015).

Le rayon dans lequel s'inscrit la notion de patrimoine s'est largement étendu, englobant aujourd'hui une diversité de déclinaisons telles que le patrimoine bâti, le patrimoine mobilier et le patrimoine culturel immatériel. Face à cette pluralité de formes patrimoniales, les chercheurs ont favorisé une approche centrée sur les mécanismes et les dynamiques par lesquels les objets, les groupements d'objets et les patrimoines immatériels accèdent à une signification culturelle et à un titre patrimonial. Le qualificatif largement utilisé pour décrire l'ensemble de ces dynamiques et processus est celui de « patrimonialisation », considéré comme synonyme de construction patrimoniale ou de « mise en patrimoine » (Berthold, 2019). La patrimonialisation est donc un processus qui autorise les groupes sociaux à se réengager et à se réapproprier les ressources

considérées comme fondamentales pour la production et la reproduction de leur identité (Smith, 2006).

L'exploration du concept de « patrimonialisation » s'étend au-delà de la simple désignation et sélection du patrimoine. Elle offre une clé de compréhension plus large sur la façon dont les sociétés entretiennent leur lien avec le passé, leur histoire et leurs origines. Cette notion offre des éclairages significatifs permettant de saisir comment les populations et les communautés déterminent leur position sur le sol et orientent leurs actions en vue de leur présent et de leur avenir. Actuellement, le terme « patrimonialisation » va au-delà du processus de simple désignation et sélection du patrimoine. Il a évolué pour englober les méthodes de « *fabrication du patrimoine* » et de « *façonnage du patrimoine* », ainsi que les processus de « *mise en mémoire* » et les modalités de transmission qui font désormais consensus (Condevaux & Leblon, 2017).

1.2. Le patrimoine rural

Les débats autour du patrimoine rural supposent souvent une distinction entre deux entités distinctes : d'une part, le patrimoine rural, et d'autre part, le patrimoine urbain. Cependant, cette distinction n'est pas toujours pertinente, car la notion de patrimoine urbain englobe l'ensemble du patrimoine bâti. La dualité qui prends place entre le patrimoine urbain et le patrimoine rural reflète les enjeux véhiculés par le discours sur la ruralité et l'urbain, souvent associés à des notions telles que l'arriération et la modernité, ou la nature et l'artificialité. Cependant, cette opposition est remise en question par le contexte actuel de mobilité et de réseaux (Poulot, 2015).

Actuellement, le patrimoine rural suscite un vif intérêt du grand public. En effet, l'apparition de la notion de patrimoine rural découle d'un regard relativement récent, à partir des années 80, porté par le public urbanisé sur les vestiges laissés en milieu rural au cours des siècles derniers. Cela inclut les composantes matérielles et immatérielles notamment les anciennes maisons, les savoir-faire traditionnels, l'agriculture et les produits du terroir, entre autres. Cette nouvelle attention peut être expliquée la tendance de la société moderne, dans un contexte de mondialisation, à se tourner vers le « local » En quête d'une amélioration de la qualité de vie (Guicheney, 2001).

La définition du patrimoine rural, établie par le Conseil de l'Europe au tournant du XXI^e siècle, dépasse de loin le concept de liste énumérative. Elle comprend des éléments matériels et

Chapitre 1 : La reconnaissance du patrimoine rural et de la notion de la participation communautaire dans le processus de conservation et valorisation du patrimoine culturel

immatériels de divers domaines, tels que l'histoire, les arts et la culture. Le territoire rural est également considéré comme un patrimoine naturel, comprenant sa faune, sa flore et les paysages qui l'entourent. Enraciné dans les esprits et dans l'identité commune, le patrimoine à caractère rural présente une richesse infinie sur les plans architectural, culturel, linguistique et folklorique. Il revêt une importance cruciale de sauvegarder et promouvoir les produits du terroir, les techniques, les savoir-faire, les outils traditionnels, de même que les dialectes, les chants, les danses, les musiques et les contes. Cette définition a évolué pour inclure aujourd'hui les notions de paysage et de communauté, avec un intérêt particulier accordé à l'aspect immatériel (Poulot, 2015).

Ainsi, avec l'élargissement des champs d'actions de la notion de patrimoine vers d'autres domaines et d'autres lieux, distincts de ceux traditionnellement associés à la « haute culture » et désignés comme le « patrimoine majeur », émerge la notion de patrimoine rural, également appelé « patrimoine de proximité ». Dans une acception plus large, le patrimoine rural représente un ensemble complexe de biens, qu'ils soient matériels ou immatériels, façonnés au fil des siècles par les sociétés ayant vécu dans nos campagnes (Igheroussen, 2011).

Dans son ouvrage intitulé « science et conscience du patrimoine », Pierre Nora constate une évolution lente des composants du patrimoine culturel rural et ce sur une longue période, souvent, ces éléments sont transmis par des mécanismes sociaux essentiels qui échappent, selon lui, à toute considération économique, tels que les liens familiales et la transmission par héritage de génération en génération. Il signale aussi que la conceptualisation du patrimoine appliquée à la culture rurale s'appuie sur des concepts variés, proposés par d'autres spécialités des sciences sociales et des sciences de la vie. Dans ce contexte, cette notion se caractérise principalement par trois aspects (Nora, 1997) :

- le principe de diversité
- L'hétérogénéité de ses composantes, englobant à la fois les modes d'existence et d'organisations matérielles, les connaissances techniques et symboliques, l'imaginaire social et les modes de communication
- La fragilité et l'urgence imposée à l'intervention en raison de l'ampleur du processus constant de disparition et de création des biens culturels

1.2.1. Composantes du patrimoine rural, communauté et liens sociaux

En partant des différentes définitions, le patrimoine culturel en milieu rural possède bien des caractéristiques particulières qui le distinguent de celui des zones urbaines. Cette catégorie du patrimoine culturel est étroitement liée au mode de vie des groupes sociaux et à leurs identités. Les sociétés rurales sont engagées dans des activités liées à la terre, aux outils et aux usages traditionnels, que ce soit dans le domaine de l'architecture, de l'agriculture ou du mode de vie vestimentaire, contribuant ainsi à la richesse de leur patrimoine. La forte identification à cette expérience locale démontre que les habitants ne peuvent pas se détacher de leurs origines rurales. Ils ont tendance à ajuster leurs activités de production et d'exploitation en fonction des conditions locales (Trabelsi, 2016).

La notion de « communauté locale » englobe non seulement les individus qui y résident mais aussi le lieu physique où se déroulent les interactions entre les membres de la communauté et les émotions qui émergent de ces interactions et la vie commune qu'ils partagent, et les institutions qui régissent cette vie. Il est évident qu'une communauté est renforcée lorsqu'elle est ancrée dans un espace spécifique. Plus les liens avec cet espace sont forts, plus les communautés peuvent développer une identité commune et partagée (Tournay, 2018).

1.2.2. La fragilité du patrimoine rural

Le patrimoine culturel reflète l'histoire d'une société et transmet des valeurs historiques de génération en génération. Contrairement à la conception habituelle du patrimoine, ce capital culturel englobe tous les aspects sans faire de distinction entre le beau et le laid, l'ancien et le moderne, l'important et le banal. Les critères de valeur demeurent principalement subjectifs : ils dépendent du sens et de l'usage spécifique à chaque communauté (Trabelsi, 2016).

Le patrimoine matériel et immatériel est confronté à divers défis dus aux évolutions sociales et culturelles qui influencent à la fois sa valeur économique et historique. Ces transformations peuvent rendre le patrimoine vulnérable à long terme. On observe des difficultés dans la restauration des bâtiments et des éléments architecturaux, une tendance à négliger les traditions populaires, une sous-estimation du savoir-faire traditionnel, ainsi qu'une dépréciation des métiers

artisans. En conséquence, le patrimoine culturel est de plus en plus exposé aux risques (Jaouad et al., 2014).

Le patrimoine a évolué pour devenir le bien commun de la population. Cependant, cette liberté nouvellement acquise a aussi engendré une certaine fragilité du patrimoine culturel, car elle est parfois mal comprise par la population qui prend en charge le processus de patrimonialisation. Les préférences culturelles contemporaines sont influencées par les tendances actuelles, ce qui peut conduire à une minimisation de l'importance des modes traditionnels dans leurs choix et aspirations culturelles (Rasse, 2006).

La fragilité du patrimoine culturel peut résulter soit d'un choix délibéré de la part de la population de rompre avec son histoire et de redéfinir le paysage culturel, soit de son incapacité à résister aux forces de la modernité qui peuvent compromettre son identité collective. Dans les deux cas, la responsabilité de cette vulnérabilité culturelle incombe à la population, qui est le gardien principal de son patrimoine varié. Il devient donc crucial de sensibiliser la population locale à l'importance de protéger leur patrimoine culturel et de partager cette responsabilité collective (Trabelsi, 2016).

1.3. Le patrimoine rural en Algérie

L'État a manifesté sa volonté de faire du patrimoine l'une de ses principales préoccupations et d'accorder davantage d'attention à sa préservation et à sa mise en valeur par le biais de la promulgation de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel. Cette loi significative catégorise la tutelle patrimoniale en fonction de différentes typologies de biens culturels, à savoir les ensembles urbains ou ruraux, les sites archéologiques et les monuments historiques. En effet, l'article 2 de la loi 98-04 énonce que *« sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de*

manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours ».

Cette loi se veut ambitieuse en consolidant les lois déjà en place. Vue sous un angle conceptuel et juridique, cette dernière représente une évolution notable, renforçant particulièrement les dispositifs législatifs de protection et de sauvegarde des ensembles urbains et ruraux et des sites archéologiques. Cependant, sur le terrain, son application est malheureusement quasi inexistante en raison du manque d'indications pratiques sur les modalités d'application. De plus, en raison d'un manque de ressources financières adéquates, les fouilles archéologiques demeurent gelées jusqu'à nouvel ordre (Benabbas et al., 2017).

D'autre part, la réalité démontre exactement le contraire, une détérioration inévitable du patrimoine urbain et architectural qui se manifeste par un abandon total, avec une prise en charge superficielle en termes de conservation et de mise en valeur. En effet, les centres des petites villes et les tissus anciens subissent une dégradation, tandis que les nouvelles constructions empiètent sur les anciennes structures. De façon simultanée, l'utilisation des infrastructures récentes est caractérisée par un manque d'organisation, accompagnée d'un développement chaotique d'habitats périphériques de médiocre qualité se déploie (Guerroudj, 2000).

À travers la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, l'Algérie reconnaît la notion de patrimoine rural sous l'appellation d'« ensembles ruraux », les considérant dans l'article 41 de la présente loi comme des biens culturels immobiliers, à l'instar des « *villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel justifiant ainsi leur protection, restauration, réhabilitation et mise en valeur* ».

1.4. Conservation du patrimoine culturel en Algérie

Les stratégies de préservation et de mise en valeur du patrimoine culturel ont été conceptualisées et développées au fil du temps par plusieurs chercheurs, dont John Ruskin, William Morris et Camillo Boito, qui ont eu un rôle prépondérant et une influence sur l'approche de conservation fondée sur la valeur culturelle du patrimoine de type architectural et urbain. Ils prônent la préservation des noyaux urbains anciens et leur intégration dans le développement urbain,

cependant l'avènement du modernisme a radicalement modifié les principes de conservation du patrimoine architectural et urbain, en favorisant l'efficacité de l'espace urbain au détriment de ses valeurs culturelles. Le concept de « zonage » visait à moderniser les villes pour améliorer l'environnement urbain, avec une tendance à marginaliser les centres urbains plus anciens. Au milieu du XXe siècle, de nouvelles approches de conservation du patrimoine architectural et urbain ont émergé, notamment la démarche postmoderniste, mettant l'accent sur la nécessité d'intervenir dans les centres anciens pour les intégrer dans les perspectives de développement (Dao, 2017).

L'Algérie possède un patrimoine culturel considérable, témoignant de la grande richesse historique. La préservation de ce patrimoine culturel nécessite une gestion efficace pour garantir sa longévité. En effet, les opérations menées sur ce patrimoine ne sont efficaces que si les différents volets de sa conservation sont bien gérés et contrôlés (Foukroun, 2018). Le Dictionnaire multilingue de l'aménagement du territoire définit la protection des monuments historiques comme : " toutes les mesures juridiques, réglementaires et budgétaires qui tendent à préserver les monuments des altérations de toute nature, et notamment de la destruction, et à créer les conditions de leur conservation, de leur restauration et de leur mise en valeur" (Fiala, 2003).

1.4.1. Cadre législative de la préservation du patrimoine culturel en Algérie

A l'exception d'autres questions qui faisait l'objet de la préoccupation de l'état Algérien après l'indépendance en 1962 tel que les grands projets de développement et la crise du logement, la question du patrimoine culturel n'était pas à l'ordre du jour et le gouvernement s'est contenté de la reconduction de la législation française (du 31.12.1913) à travers la promulgation de la Loi 62-157 du 31/12/1962 appliqué aux monuments historiques dans les limites de la souveraineté algérienne (Benabbas et al., 2017; Mazouz, 2015).

L'ordonnance 67/281 du 20 Décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, est un texte qui établit les fondements de la politique de préservation et de valorisation du patrimoine monumental Algérien. Jusqu'en 1998, Il restera le seul texte juridique Algérien de référence en matière de gestion du patrimoine (Foukroun, 2018).

Cependant l'Algérie a vécu un saut considérable avec La promulgation de la loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Ce texte est venu associer à la notion du patrimoine un sens plus large et flexible en incluant la dimension immatériel, environnementale et urbanistique et affiche les perspectives de renforcement de la protection et de mise en valeurs du patrimoine à travers le classement des ensembles urbains et ruraux en secteurs sauvegardés. Cette loi fixe les dispositions de référence applicables au classement aux travaux de conservation et de mise en valeurs, elle est compléter par :

- **Le décret exécutif n° 03-322 du 5 octobre 2003** portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés qui fixe « *la spécialisation et la qualification des architectes des monuments et des sites protégés ainsi que les modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre portant sur les biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire, pour le compte des administrations de l'État, des collectivités locales et des établissements publics* »
- **Le décret exécutif n° 03-324 du 5 octobre 2003** portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS)

1.4.2. Les secteurs sauvegardés un dispositif de protection et de mise en valeurs

Les secteurs sauvegardés en Algérie regroupent les ensembles urbains et ruraux dont certaines caractéristiques prédéfinies par l'article 41 de la loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, à savoir l'intérêt historique, architectural ou traditionnel leurs confère une valeur patrimoniale reconnue. Ces ensembles sont gérés et protégés par les plans permanent de sauvegarde et de mise en valeurs des secteurs sauvegardé (PPSMVSS) qui sont, comme le stipule le Décret exécutif n° 03-324 du 5 octobre 2003, un document fixant les règles générales de gestion de conservation et des mesures de protection.

1.4.2.1. Créations des secteurs sauvegardés

« Les secteurs sauvegardés sont créés et délimités par décret pris par rapport conjoint des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture. Ils peuvent être proposés par les collectivités locales ou le mouvement associatif au ministre chargé de la culture. La création des secteurs sauvegardés

intervient après avis de la commission nationale des biens culturels ». Comme le mentionne la loi 98-04, la création d'un secteur sauvegardé est un processus complexe impliquant plusieurs organismes et institutions. En effet, l'initiative commence généralement au niveau local, au sein des directions de la culture, en collaboration avec les habitants et les associations locales. Elle fait ensuite l'objet d'études et d'approbations au niveau de la wilaya et de ses organismes, ainsi qu'au niveau du ministère de la Culture et des différentes institutions relevant de sa tutelle.

La proposition de création d'un secteur sauvegardé peut émaner des collectivités locales ou d'un mouvement associatif local. Toutefois, les acteurs clés dans la création des secteurs sauvegardés et des plans de sauvegarde sont les autorités gouvernementales. Elles initient le processus de classement en secteur sauvegardé en examinant les propositions, en désignant un architecte qualifié pour l'élaboration du PPSMVSS, et en approuvant ce dernier une fois l'étude terminée (Mazouz, 2015, p. 10).

1.4.2.2. Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeurs des secteurs sauvegardés

Selon le décret exécutif n° 03-324, le (PPSMVSS) fixe, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols des secteurs sauvegardés, plus concrètement il s'agit de : l'indication des immeubles ou du cadre bâti qui ne peut être ni démoli ni transformé, ou pour lequel une démolition ou une transformation serait nécessaire. Il définit aussi les conditions architecturales de la conservation des bâtiments et de l'environnement urbain protégé.

Les (PPSMVSS) sont élaborés conformément au décret exécutif N 03-322 du 5 octobre 2003 concernant la maîtrise d'œuvre relative au bien culturel immobilier protégés, par des bureaux d'étude en architecture désigné par les autorités compétentes (directions de culture et des arts) et ayant prouvé leurs qualification en ce qu'il s'agit des interventions sur le patrimoine bâti et urbain (Mazouz, 2015, p. 10).

Le (PPSMVSS) est établie conformément aux indications de l'article 15 du décret exécutif n° 03-324 du 5 octobre 2003. Ces différentes étapes sont décrites comme suit :

- Première phase : Établissement du diagnostic et des mesures d'urgence ;
- Deuxième phase : Etude historique et typologique et avant-projet du PPSMVSS ;

- Troisième phase : Mise au point de la rédaction du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés.

1.4.3. La participation pour la conservation du patrimoine culturel

Au début des années 1970, la conservation du patrimoine a rejoint la théorie de la participation qui émergeait fortement dans le secteur de l'urbanisme et a commencé à s'orienter vers des approches basées sur la participation communautaire. En effet, les membres de la communauté qui vivent autour du patrimoine en saisissent mieux la valeur et sont capables de prendre des décisions et des engagements. De plus, lorsque la communauté locale prend des mesures de conservation, les décisions prises sont souvent plus durables et respectées car elles relèvent d'un processus bottom-up qui tient en compte de leurs attentes et de leurs préoccupations (Dao, 2017)

Le défi actuel de la conservation du patrimoine est de l'inscrire dans une dynamique de développement territoriale. Pour ce faire, et afin que les programmes de développement soient mis au service de la population locale, le renforcement du statut des citoyens et le recours à de nouvelles méthodes d'évaluation des projets de développement constituent des éléments essentiels de la conservation du patrimoine. Ainsi La population locale doit être impliquée dans un dispositif de communication avec les institutions régionales (Trabelsi, 2016).

2. Participation communautaire et conservation du patrimoine

La conception globale de la participation trouve ses racines initiales dans le domaine politique, en particulier dans les discours contemporains relatifs à la démocratie. Selon Jürgen Habermas, la notion de participation repose sur la conviction fondamentale que la démocratie authentique ne peut être pleinement réalisée que si les citoyens participent activement à la vie politique de leur société. En somme, d'après ce célèbre penseur allemand, la participation politique revêt une importance capitale, car elle permet aux citoyens de contribuer de manière active à la prise de décisions politiques, à l'autodétermination de la société et à la concrétisation d'une démocratie véritable (Habermas, 2019)

La participation communautaire à la conservation et à la gestion du patrimoine a évolué en un phénomène global au cours des deux dernières décennies. Il s'agit d'une approche ascendante, également qualifiée de « bottom-up », qui a gagné en ampleur au sein des pratiques

patrimoniales. Cette évolution a conduit à un changement de perspective, passant d'une conservation initialement axée sur l'aspect matériel à une approche davantage centrée sur les personnes et les valeurs immatérielles (Chan, 2016; Oladeji et al., 2022).

2.1. Les concepts liés à la notion de la participation communautaire

La corrélation entre la notion de participation communautaire et la gouvernance apparaît étroitement imbriquée dans le contexte de la gestion du patrimoine culturel. Il semble impératif de mettre l'accent sur ces trois concepts avant d'initier notre exploration théorique.

2.1.1. La participation

Le mot participation du latin « participatio-onis » renvoie à l'origine au partage du pouvoir et du dialogue, cette expression serait apparue vers 1175 pour décrire « *l'action d'avoir part à* ». En 1694 la première édition du dictionnaire de l'Académie française définit la participation en étant que « *la part qu'on a à quelque chose* » et « *la communication qu'on donne d'un événement, d'un projet* » (André et al., 2012). Actuellement le mot « participer » est défini par le dictionnaire Larousse en tant que « *action de participer à quelque chose* » et « *association des citoyens au pouvoir* ».

Le concept de « participation » est par ailleurs associé à la notion d'autonomisation, de démocratie et de gouvernance qui consiste à engager ou à confier le pouvoir à de nouveaux acteurs particulièrement les acteurs locaux, en créant des opportunités pour leur participation. L'interprétation de la participation varie selon le contexte et les circonstances, de manière globale la participation est le processus qui permet de contribuer aux différentes activités, ce processus peut prendre plusieurs formes : participation directe ou indirecte par le biais d'un représentant, participation passive ou « manipulatrice », qui est une forme de participation statique, et pouvant être contrôlé et qui consiste à donner aux gens des instructions, La participation comme objectif (en d'autres termes : participation directe, participation active, participation interactive) où les parties prenantes sont directement impliqués dans le processus et ont le pouvoir et le contrôle sur les décisions qui ont un impact sur leur vie, au final La participation par auto mobilisation qui est un processus dynamique et essentiellement imprévisible où les participants le créent et modèlent leurs façons de participation selon leurs besoins locaux et l'évolution des événements (Dao, 2017).

La notion de participation est apparue comme un principe fondamental de la durabilité dans tous les secteurs, suscitant des discussions dans un certain nombre de domaines scientifiques, notamment la sociologie, les sciences politiques, l'économie et les secteurs institutionnels. Chaque discipline a sa propre définition de la participation, mais elles conviennent toutes qu'il s'agit d'un processus avec des outils et des mécanismes qui permettent aux communautés de contribuer ou d'être informées des décisions, des actions et des projets ayant un impact direct sur elles (Zerarka, 2021). La participation dans le champ du patrimoine culturel peut être ainsi définie comme le processus d'implication des citoyens, des experts, des organisations non gouvernementales et des autorités locales dans la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine culturel. La participation peut prendre différentes formes, telles que la fourniture de travaux de recherche, la programmation et la mise en œuvre de stratégies de conservation, la sensibilisation et la mobilisation des communautés locales, etc. (Li et al., 2020a).

2.1.2. La communauté

Le terme « communauté » subit fréquemment des variations sémantiques, au sein de la Convention du patrimoine mondial de 1972 il englobant des expressions telles que « *communauté internationale* », « *gestionnaires de sites* », « *gouvernements locaux et régionaux* », « *générations présentes et futures* », « *organisations non gouvernementales* », « *partenaires* », « *grand public* », « *société civile* » ou encore « *populations locales* » (UNESCO, 1972). La déclaration de Budapest en 2002 concernant le patrimoine mondial a introduit une cinquième dimension, symbolisée par le « C » de « Communautés », qui a été ajoutée aux objectifs stratégiques de développement existants. Cette déclaration définit les « Communautés » comme englobant toutes les parties intéressées œuvrant à la promotion et à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial (Dormaels, 2013).

La communauté dans les pratiques de gestion du patrimoine est désigné dans la convention de FARO 2005 par ceux qui attachent de la valeur au patrimoine culturel et qu'ils s'efforcent, dans le cadre d'une action publique, de préserver et de transmettre aux générations futures (conseil de l'europe, 2005), c'est donc l'ensemble des parties prenantes à la gestion du patrimoine ayant de fines ou de larges relations avec celui-ci. En fonction de ces relations les chercheurs sont arrivés à catégorisé la communauté en deux parties, la première c'est la communauté intrinsèque et locale

utilisatrice du patrimoine qui doit former l'essence de la gestion du patrimoine et la deuxième est une communauté extrinsèque plus large qui englobe le reste des parties prenantes ayant un intérêt ou un lien avec le patrimoine qui joue un rôle secondaire d'aide et d'assistance pour la communauté intrinsèque (Li et al., 2020a).

Selon l'ICCROM la communauté se divise en 3 catégories : la communauté de place qui constitue les personnes vivant dans ou proches des sites du patrimoine la communauté d'intérêt ceux qui portent un attachement ou un intérêt au patrimoine et la communauté de pratique ce sont ceux qui travaillent avec le patrimoine (ICCROM, 2015).

2.1.3. La gouvernance

Le terme « gouvernance » revêt une signification vaste et parfois ambiguë, mais il est de plus en plus abordé dans les discours liés à la promotion de la démocratie et à la gestion des affaires publiques. Le concept de « gouvernance » repose sur un système de gestion institutionnelle caractérisé par son étendue et son caractère inclusif, grâce à l'implication d'un éventail diversifié d'acteurs. À l'opposé de la notion traditionnelle de « gouvernement », qui fait référence à une seule entité décisionnelle, la gouvernance reconnaît et encourage la participation de multiples parties prenantes dans les processus de prise de décision et d'action (Zerarka, 2021).

Dans ce contexte une série de documents officiels de l'UNESCO fait apparaître le rôle de la gouvernance dans la préservation du patrimoine culturel. En effet, cette démarche nécessite un engagement conjoint d'une diversité d'acteurs locaux, dont les associations et les citoyens. En effet, pour identifier les objets patrimoniaux, il est nécessaire d'adopter une perspective socio-historique, politique et culturelle permettant d'établir une justification solide pour leur préservation et leur conservation dans le temps, cette reconnaissance nécessite que les institutions et les pouvoirs publics favorisent un débat sur les valeurs culturelles et historiques qui y sont associées (Sokka et al., 2021).

L'adoption de politiques de gestion fondées sur une gouvernance participative du patrimoine est d'une importance capitale dans ce contexte. En intégrant les interprétations et les opinions des acteurs locaux, ces politiques visent à créer un équilibre entre la protection du patrimoine culturel

et l'évolution des besoins de la communauté et surtout favorise une gestion plus éclairée et plus efficace du patrimoine (Sokka et al., 2021).

2.2. Clarification du concept de la participation communautaire

La participation communautaire est un concept qui regroupe une pluralité de dimensions inter-reliées. Les enjeux sémantiques de la notion nuancée de participation, au croisement des interactions sociales, culturelles et politiques, sont liés à un certain nombre de paramètres rendant sa définition à la fois difficile à préciser et à homogénéiser (Zerarka, 2021).

2.2.1. Les approches conceptuelles de la participation : perspectives des acteurs impliqués et les secteurs de son application

Le sens du concept de participation communautaire dépend des discours adoptés par les parties prenantes à sa mise en œuvre, que ce soit les acteurs de terrain, les acteurs institutionnels ou les chercheurs en sciences sociales et politiques. A cet effet les sociétés contemporaines actuelles considèrent la participation communautaire comme un élément clé dans les processus décisionnels dans toutes les disciplines. La participation communautaire se manifeste sous de nombreuses formes à savoir : les réunions publiques, les enquêtes, les journées portes ouvertes, la création de comités consultatifs de citoyens, etc. La pratique de ce concept dans les processus décisionnels est considérée auprès des acteurs de la société comme un droit, en particulier dans les projets qui ont une influence sur le bien-être social des communautés locales (Chan, 2016).

Au-delà des différentes interprétations proposées à cette notion, la définition véhiculée dans le secteur institutionnel tient à l'idée que les « gens d'en bas », les acteurs de la vie économique, sociale et culturelle, ou même de simples individus, puissent revendiquer un pouvoir de décision à l'échelle de la communauté à laquelle ils appartiennent (Bresson, 2014).

La participation communautaire fait l'objet d'une littérature foisonnante, traduisant la diversité des interprétations données à ce concept en fonction de ses champs d'application spécifiques, ces travaux reflètent la complexité du concept de participation communautaire, qui englobe une pluralité de réflexions théoriques. En raison de cette variabilité conceptuelle, les chercheurs ont

Chapitre 1 : La reconnaissance du patrimoine rural et de la notion de la participation communautaire dans le processus de conservation et valorisation du patrimoine culturel

tenté d'explorer et de mettre en évidence les aspects et les dynamiques spécifiques de ce concept dans des contextes variés (Zerarka, 2021).

Dans le secteur politique Cunningham considère que les qualifications des membres de la communauté et leurs pouvoirs de décisions en ce qui concerne les affaires auxquelles ils sont mêlés, comme des éléments définitoires essentiels de la notion de la participation (Cunningham, 1972). Le philosophe et sociologue Habermas aborde la notion de participation communautaire dans le cadre de sa théorie de l'agir communicationnel, et la définit comme un moyen permettant aux individus de parvenir à un consensus rationnel (Habermas, 1987).

Dans un autre courant, durant les années 60 les mouvements sociaux contestent les politiques publiques, surtout celles centralisées, qui se rapportent aux projets urbains dans les villes anglo-saxonnes, ils revendiquent que les citoyens doivent être au centre de celles-ci. Ce contexte d'émergence est principalement associé aux contestations urbaines sur la délégation du pouvoir politique et aux réformes législatives et réglementaires dans les processus de projets urbains (Zerarka, 2021). À ce sujet certains scientifiques ont fait du degré d'engagement des citoyens dans la prise des décisions l'élément tranchant de la définition de la participation si ambigu qu'elle en soit, l'exemple le plus éloquent est l'échelle de la participation d'Arnstein qui attribue une définition différente à la participation selon le degré d'implication des citoyens (Arnstein, 1969).

Au-delà de toutes ces interprétations nous admettons que la participation dans son sens générale est un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté (André 2012).

Au cours de cette thèse nous nous intéresserons en particulier au concept de la participation communautaire dans le domaine de la culture précisément dans la conservation et la valorisation du patrimoine culturel. Dans le domaine concernant les théories et les métiers de la ville le concept de la participation est adopté d'abord dans l'aménagement du territoire et de l'urbanisme avant de gagner celui du patrimoine, à cet effet les actions de conservation et valorisation du patrimoine profitent à partir des années 70 de l'entrée de nouveaux acteurs en scène, ils agissent en

tant que (habitants, non institutionnels et associations...) dans le cadre de la participation citoyenne dans le domaine de la culture (Jacquot, 2015).

2.2.2. Patrimoine et la Participation Communautaire : Une conjugaison pour la conservation et la mise en valeurs

Au fil des 50 dernières années le développement de la notion de patrimoine culturel s'est accélérer pour passer d'un simple objet d'héritage isolé à tout un environnement culturel incluant le cadre bâti sociale économique etc. cette propulsion de la notion du patrimoine été suivi plus récemment par une évolution de la gestion du patrimoine qui est passé d'un processus centralisé exclusif à certains acteurs de la communauté à un processus plus globale et holistique. Cette évolution intègre le patrimoine dans les grandes thématique d'actualité notamment le développement durable à travers des approche basé sur la participation communautaire pour palier entre la conservation du patrimoine et les perspective du développement socio-économique et urbaine (Li et al., 2020c). La participation communautaire à la gestion du patrimoine est une approche de gestion du patrimoine culturel qui implique tous les acteurs communautaires dans la prise de décisions concernant la préservation, la gestion et l'utilisation du patrimoine culturel. Sa définition reviens alors à la collaboration et les partenariats entre des groupes de personnes physiques ou morales qui sont liés par la situation géographiques des intérêts entrecroisés ou des situations similaire, notamment le gouvernement les experts du patrimoine les résidents locaux vivants ou travaillant dans ou pré des sites du patrimoine, qui désignent la communauté soucieuse du patrimoine de son existence et sa transmission aux générations future et qui partage la particularité d'avoir le droit d'une manière équitable d'être informer et de liberté d'expression. Cette collaboration à comme but la résolution des problèmes à caractères local en plus de l'échange des idéologies concernant le patrimoine (Li et al., 2020c).

Depuis l'intégration de la participation communautaire dans la gestion du patrimoine les gouvernements adoptent de plus en plus une démarche bottom-up concernant la gestion patrimoniale, tandis que d'autres optent pour une démarche plutôt top-down où ils jouent un rôle crucial dans la gestion et le financement du patrimoine, favorisant ainsi l'apparition de carences de participation des communauté locale (Li et al., 2021).

2.3. La participation communautaire dans les opérations de sauvegarde du patrimoine : vertu et apports

À une époque de changements sociopolitiques, économiques et culturels permanents, la participation communautaire apparaît comme une composante centrale de la vie sociale contemporaine, offrant une multitude d'avantages en ce qui concerne l'engagement de la société dans les affaires publiques et la conservation du patrimoine.

2.3.1. La promotion de l'engagement citoyen

La participation communautaire revêt une importance capitale dans la promotion et l'exercice de la citoyenneté active. En effet La citoyenneté ne se résume pas simplement à un statut légal, mais elle implique une relation dynamique entre l'individu et son environnement social, économique et politique. Afin de devenir un citoyen pleinement engagé, un individu doit développer des liens significatifs avec sa communauté et s'identifier à la population qui y réside. Cette identification transcende la simple notion de résidence pour englober un sentiment d'appartenance et de responsabilité envers le bien-être collectif. Les spécialistes définissent souvent un citoyen accompli comme étant celui qui possède une connaissance approfondie des décisions prises en son nom et dans son environnement. Cette conscience lui permet d'intervenir de manière éclairée et proactive dans les processus de prise de décision qui impactent sa vie et celle de sa communauté. L'élément clé de cette intervention réside dans le concept de participation citoyenne, qui offre à chaque individu la possibilité de communiquer sa volonté, ses préoccupations et ses idées au sein de la sphère publique (Trabelsi, 2016).

Parmi les défis qui entravent le développement socio-culturel des communautés, l'exclusion des minorités occupe une place prépondérante. La participation de l'ensemble des acteurs communautaires s'avère être un moyen de mettre en lumière le problème de la marginalisation des besoins et des intérêts sociaux de groupes minoritaires souvent dépourvus de pouvoir. Les politiques basées sur des approches de participation communautaire s'attaquent à ce problème en intégrant les divers acteurs de la communauté ainsi que les différents groupes sociaux dans les processus décisionnels et les actions entreprises. En effet, cette approche permet de contourner ces obstacles et de parvenir à construire une sorte d'équité socio-culturelle et d'assurer le droit à

la justice, en favorisant une prise de décision collective, où chaque voix, même celle des groupes minoritaires, a la possibilité de contribuer, assurant ainsi une représentation équitable des besoins et des aspirations de l'ensemble de la communauté (Li et al., 2020c).

2.3.2. Les avantages de la Valorisation du Patrimoine à travers l'Approche Participative

La participation communautaire dans les programmes de conservation du patrimoine a permis de réorienter les préoccupations vers les intérêts des groupes communautaires majoritaires plutôt que vers les intérêts nationaux et ceux des groupes les plus favorisés, et d'en faire un processus qui englobe les aspects socioculturels. Les avantages inhérents à la participation communautaire en faveur de la préservation du patrimoine sont extrêmement variés et significatifs. Parmi ces bénéfices, il convient de souligner que cette pratique contribue de manière significative à renforcer les liens entre les communautés locales et leur patrimoine culturel en les impliquant directement dans sa conservation et sa gestion. De plus, elle peut améliorer la qualité de la gestion du patrimoine en permettant une gestion plus participative, inclusive et durable, une autre dimension importante réside dans la contribution au développement socio-économique des communautés locales en stimulant le tourisme culturel et en créant des opportunités d'emplois locaux. Enfin La participation communautaire permettrait de mieux identifier le patrimoine et les enjeux auxquels il est confronté dans son contexte d'origine, en effet elle éclaire les spécialistes sur la gestion du patrimoine optimisant ainsi sa valorisation en identifiant toutes ses valeurs et permet d'adopter une vision plus large pour le développement locale (Li et al., 2021). A ce sujet l'ICCROM qualifie la conservation soutenu par ou en collaboration avec la communauté locale qui possèdent des capacité plus approfondie sur le site de plus « efficace », l'enjeu est de faire de la participation communautaire une composante essentiel de la conservation du patrimoine (ICCROM, 2015).

La participation communautaire vise à impliquer la population dans le processus décisionnel concernant leur vie quotidienne, l'objectif est d'identifier leurs attentes et leurs besoins, afin de prévenir les désaccords entre les institutions et la population et d'éviter toute résistance de la part de la population envers les décisions institutionnelles. Les acteurs locaux peuvent manifester une résistance ou une opposition face à une politique de patrimonialisation ou gestion patrimoniale

jugée non adéquate ou encore destructrice vis-à-vis du patrimoine (Li et al., 2021). A cet effet les projets patrimoniaux élaborés dans des contextes centralisés par des gouvernements qui n'engagent et qui ne consultent les locaux que symboliquement risquent de subir le sort du rejet public comme conséquence de l'exclusion des besoins et des attentes de la communauté locale ne sont pas pris en compte (Li et al., 2020a).

2.3.3. Conservation du patrimoine et durabilité : réconciliation par la participation communautaire

La durabilité des villes ou des milieux ruraux repose sur la conservation du patrimoine culturel et mémoriel etc., sa conservation permet la transmission de ses valeurs aux générations futures. Parmi les concepts de la durabilité 3 peuvent être attachés à la notion du patrimoine, il s'agit de : la conservation des valeurs, la gestion rationalisée, l'implication de la communauté locale qui doit être le premier acteur dans les opérations (Mahimoud & Benedjma, 2021).

La participation de tous les acteurs de la communauté institutionnelle et civile aux processus décisionnels est un élément essentiel au développement durable, elle correspond au fait de partager le pouvoir entre les citoyens et leurs représentants élus, et de coproduire les décisions. Il est notamment important de faire participer les citoyens aux travaux qui les concernent et de rechercher des solutions de compromis, que ce soit les femmes, qui ont souvent un rôle essentiel dans la gestion de l'environnement et du développement, les jeunes, afin que les besoins des générations futures puissent être satisfaits, les peuples indigènes et les communautés locales (Bouzaher Lalouani, 2015).

L'instauration de la participation communautaire dans la gestion du patrimoine est un gage de durabilité qui vise à équilibrer la sauvegarde du patrimoine et de son environnement et l'accomplissement des objectifs de développement tracés, c'est une gestion participative qui intègre toutes les parties de la communauté en lien avec le patrimoine auront l'égalité d'exprimer et d'exercer leurs intérêts leurs différences et convergences. D'une manière concrète la gestion durable du patrimoine consiste en un processus complémentaire qui inclut les retombées économiques et le développement socio-culturel du site patrimonial. En effet les revenus que puisse générer le site du patrimoine pourraient couvrir les frais de son entretien et faire l'objet d'une revenue financière stable pour la communauté locale.

La gestion participative est donc la meilleure solution pour remédier aux challenges que présente le patrimoine. En effet ce type de gestion patrimoniale pourrait améliorer le développement urbain et socioéconomique à travers des solutions locales spécifiques au contexte en question tiré du savoir et du savoir-faire locale et d'une connaissance optimisée de la situation de par la communauté locale qui jouera ici le rôle d'informateur. Ainsi les stratégies proposées pour remédier au challenges patrimoniaux seront à un cout amoindri et auront une meilleure acceptation public (Li et al., 2020a).

2.4. Enjeux hiérarchique de la notion de participation communautaire : modèles, évaluation et degré d'engagement

La littérature sur les processus participatifs aborde la question de la hiérarchie de participation et l'illustre souvent en utilisant la métaphore d'une « échelle ». l'un des premiers travaux scientifique qui traite cette question est celui de l'américaine Sherry R. Arnstein (Arnstein, 1969), dans le cadre des programmes fédéraux de rénovation urbaine, en effet en 1969 Arnstein établie une échelle à huit échelons allant de la non participation à un degré symbolique de la participation jusqu'à l'implication effectifs des citoyens et les parties prenantes (dans ce contexte des dirigeants et les citoyens) sont abordées comme deux instances concurrentes sur l'exclusivité du pouvoir (Aylett 2010), ces degrés de participation permettent d'évaluer les processus participatifs dans l'action urbaine mais peuvent aussi se présenter comme un référentiels de compréhension des model participatifs dans les différents secteurs à savoir celui de la sauvegarde du patrimoine, pour ceci il semble nécessaire de revenir sur une analyse approfondie des différents échelons et des régimes dans lesquelles ils sont appliqués.

2.4.1. Exploration des modèles d'évaluation de la participation

L'évaluation de la participation peut être approchée au moyen de divers modèles et cadres d'analyse, variant selon les critères et configurations d'évaluation. Parmi ces modèles, nous citons le cadre d'évaluation axé sur l'autonomisation issue de la participation, qui est un model qui se focalise sur l'évaluation des changements au niveau des capacités, des opportunités, des motivations et des actions des individus et des communautés. De même, le cadre d'évaluation de la durabilité vise à évaluer comment la participation contribue à la durabilité des projets en scrutant ses effets à long terme sur les communautés et les institutions (Jones, 2006). Dans le

cadre de cette étude, nous choisirons de détailler le modèle de l'échelle de participation élaboré par Arnstein, dans lequel elle essaye d'évaluer l'engagement communautaire à différents niveaux, allant de la simple information à la prise de décision.

2.4.1.1. La « non participation »

Les deux premiers niveaux renvoient en effet à des processus de non participation souvent associé à des contextes de régimes autoritaire où les acteurs détenteurs du pouvoir créent des mécanismes d'une participation fictive pour calmer les acteurs démunis du pouvoir. Dans ce sens la manipulation (niveau 1) renvoie à la création d'organismes avec aucun pouvoir et d'y faire intégrer les citoyens afin de leur donner l'illusion qu'ils participent, le (niveau 2) à savoir « la thérapie » consiste à faire participer le plus grand nombre d'acteurs en faisant passer les intérêts du régime pour les réponses les plus adéquates aux problèmes soulevés (Arnstein, 1969; Aylett, 2010; Zerarka, 2021).

2.4.1.2. Le modèle de la consultation/information : la participation symbolique

L'information et la consultation (les niveaux 3 et 4 de l'échelle d'Arnstein) forment une sorte de participation symbolique où les acteurs les plus démunis du pouvoir peuvent émettre leurs avis et transmettre leurs besoins et attentes auprès des dirigeants sans que leur participation ait un effet considérable sur le processus décisionnel. A cet effet, l'information consiste en la diffusion de données, propres à un projet ou une politique préalablement définie, au milieu des parties concernées locales telles que les citoyens. La consultation quant à elle tend à revenir sur les besoins et les attentes des citoyens dans la phase montante d'un projet dont une esquisse première est déjà établie ou en cours d'élaboration. Cette symbolique au niveau de la participation renvoie à un manque de suivi au cours de l'élaboration des projets et caractérise généralement les régimes de démocratie représentative (Arnstein, 1969; White & Langenheim, 2021).

2.4.1.3. Les modèles de la démocratie participative : les partenariats et la délégation du pouvoir

Ces modèles se basent sur la coopération entre les acteurs institutionnels et les acteurs les plus démunis de pouvoir par le biais de la création d'organismes tels que les conseils et les comités d'orientation. Ces degrés de participation, placés juste avant le contrôle citoyen sur l'échelle d'Arnstein, sont décrits comme un réel pouvoir donné aux citoyens dans la finalité des projets auxquels ils sont impliqués et qui permettent de créer une coproduction décisionnelle grâce aux négociations et aux discussions qui peuvent par ailleurs créer un modèle de participation extrême qui est la délégation où les citoyens ont le pouvoir décisionnel dominant. L'efficacité de ce modèle de participation repose sur la disponibilité des ressources humaines et financières des acteurs d'en bas pour la création, dans une approche bottom-up, d'un groupe qui va les présenter et auquel les dirigeants devront rendre des comptes (Arnstein, 1969; White & Langenheim, 2021).

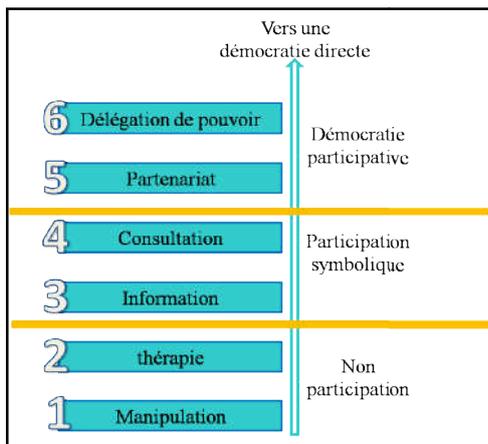


Figure 1 - 2 : Echelle de la participation selon Sherry Arnstein (1969).

Source: Auteur selon les écrits de Sherry Arnstein, A ladder of citizen participation, Journal of the American Planning Association, 35/4, (1969),216-224.

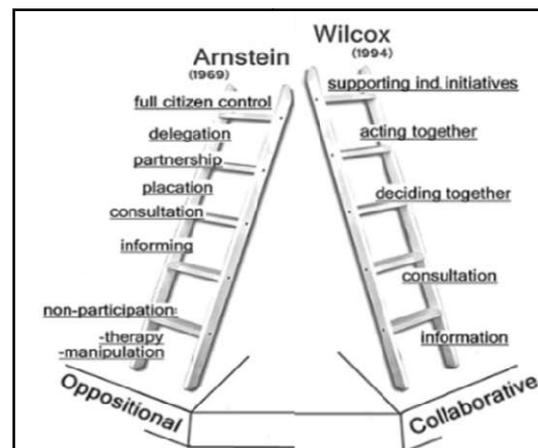


Figure 1 - 1 : Deux d'échelles de participation selon Arnstein (1969) et Wilcox (1994).

Source: Aylett, Alex. 2010. « Participatory Planning, Justice, and Climate Change in Durban, South Africa ». *Environment and Planning A: Economy and Space* 42(1):99-115

Prenant appui sur les travaux d'Arnstein et dans des contextes différents, Wilcox établit un guide pour une participation efficace (Wilcox, 2003), son travail complète l'échelle de Arnstein par deux aspects supplémentaires. En premier lieu, les différentes phases de la mise en œuvre de la procédure de participation ; en second lieu, la nécessité de définir les différents acteurs qui ont

des intérêts différents et cherchent à obtenir des degrés de participation différents. Wilcox bascule ainsi l'échelle de la participation et considère que la recherche d'un consensus de collaboration comme la base des relations entre les différentes parties prenantes (Aylett, 2010).

2.4.2. Les visées de l'évaluation de la participation communautaire dans le domaine patrimonial culturel

Le cadre théorique élaboré par la communauté scientifique pour définir les niveaux de participation vise à évaluer celle-ci au sein de divers processus et contextes, tels que le secteur du patrimoine (Li et al., 2020c). L'objectif de cette évaluation est la compréhension approfondie de la diversité et de l'efficacité de l'engagement de la communauté dans la gestion du patrimoine. Pour ce faire, elle entreprend de dresser un état des lieux exhaustif de la participation communautaire, avec pour objectif principal d'accroître la transparence dans la gestion du patrimoine. Par ailleurs, cette recherche permettra également de réaliser des comparaisons significatives entre différents modèles de gestion patrimoniale, mettant ainsi en lumière les pratiques les plus efficaces et adaptées à différents contextes.

Une dimension cruciale de cette étude est la convergence de la gestion du patrimoine avec les perspectives du développement durable. Cette approche holistique vise à garantir que la préservation du patrimoine s'inscrit dans une vision à long terme, tenant compte des impacts sociaux, économiques et environnementaux.

A ce propos pour évaluer la durabilité du processus de gestion patrimoniale, les chercheurs ont employé une gamme d'indicateurs. Parmi ceux-ci, l'accent est mis sur l'évaluation du degré et de l'étendue de la participation communautaire dans le processus de gestion patrimoniale. Cette évaluation s'appuie sur l'identification des valeurs attribuées au patrimoine par la communauté ainsi que sur la clarification des rôles assumés par chaque acteur au sein de cette communauté engagée et l'examen des aptitudes et les attitudes adoptées par la communauté vis-à-vis du patrimoine (Li et al., 2020c).

2.5. Mise en œuvre de la participation communautaire dans les projets de conservation du patrimoine : dispositifs et moyens d'action

Le concept de dispositif désigne, en se référant à son étymologie latine, une combinaison intentionnelle d'éléments très divers tels que des instruments, des méthodes et des actions publiques, en vue de l'atteinte d'un objectif préalablement définie. La définition énoncée ci-dessus n'est cependant pas toujours parfaitement claire. En effet, lors de la mise en œuvre, le concept de dispositif se trouve souvent confronté à des difficultés liées à des pratiques différentes et à des événements imprévus, ce qui donne lieu à des divergences d'interprétation (Zerarka, 2021). Les dispositifs sont des mécanismes qui permettent la co-construction du patrimoine à travers l'entrecroisement des actions public des pratique et savoir faire de tous les acteurs de la société (habitants institutions association et universitaires) au processus de patrimonialisation et de valorisation du patrimoine (Diest, 2017).

L'utilisation des dispositifs participatifs constitue un relais essentiel aux institutions en faveur d'une politique orienté vers le locale à travers l'enrichissement de la sensibilisation communautaire envers les enjeux patrimoniaux. De plus, ces dispositifs permettraient le renforcement des compétences participatives pour une gestion Avisée du patrimoine et la collecte des opinions, des Intérêts et des besoins de la population locale à l'égard du patrimoine (Jacquot, 2015)

2.5.1. Recensement et Classification des dispositifs et participatifs

Les dispositifs participatifs en action actuellement ne se comptent plus, ni en termes de nombre, ni en termes de types. Pourtant, quelques tentatives de recensement ont été menées, la plus exhaustive étant le site collaboratif Participedia (<https://participedia.net/>) qui regroupe plus de 352 « méthodes » participatives, à rapprocher du terme « dispositifs », soit une palette considérable de dispositifs classés au détriment de la logique de cohérence. En effet, bien que l'intérêt de cet inventaire ne soit pas négligeable, son apport scientifique reste plutôt limité. Au-delà de recenser les dispositifs participatifs existants, l'objectif réside dans leur identification et dans la compréhension des similitudes et des différences qui les caractérisent (Gourgues et al., 2013). Le classement le plus exhaustive et qui se rapproche de la réalité doit être basé sur une multitude de critères (Gourgues & Ségas, 2021) : Le degré d'engagement institutionnel qui peut

être appréhendé comme le niveau d'implication des acteurs dans le dispositif participatif, le degré d'adaptation qui se réfère au niveau de spécialisation du dispositif sur un enjeu précis, enfin, le degré d'engagement des parties prenantes concerne leur implication dans la délibération et la prise de décision.

En s'inspirant des travaux de Gourgues cités en amont et afin de parvenir à une meilleure compréhension des dispositifs participatifs relatifs à la gestion du patrimoine culturel, notre approche consistera à les classer en fonction de leur contexte d'application. Ainsi, nous distinguerons deux grandes catégories de dispositifs participatifs : ceux relevant de la démocratie représentative et ceux relevant de la démocratie participative. Au sein de ces deux catégories, nous procéderons à une analyse détaillée des dispositifs en fonction de leurs objectifs spécifiques, ainsi que du niveau de participation recherché (Gourgues & Ségas, 2021).

2.5.1.1. Les dispositifs relevant de la démocratie représentative

Au sein d'une démocratie représentative, les acteurs locaux peuvent intervenir au sein des municipalités en formant des comités qui se composent généralement d'élus locaux experts en patrimoine et provenant de la société civile, le rôle du comité est de veiller à la concrétisation du plan d'action de valorisation, la gestion et la promotion du patrimoine local et l'organisation de débats publics où les citoyens peuvent s'exprimer à propos des décisions sur le patrimoine local de sorte que cette dernière sera prise conformément à la volonté des citoyens locaux (Joly, 2014).

Les dispositifs liés à l'information et à la consultation sont également courants dans le cadre de la démocratie représentative. Comme nous l'avons traité précédemment, les dispositifs participatifs centrés sur l'information visent à mettre à la connaissance des différentes parties prenantes les données relatives à un projet, généralement préalablement conçu et décidé. Ces dispositifs sont souvent sollicités dans la phase ultérieure du projet de conservation du patrimoine. Les dispositifs d'information s'articulent autour de la transmission d'information entre les différentes parties prenantes, allant des acteurs institutionnels tels que les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, jusqu'aux maîtres d'usage, c'est-à-dire les habitants et les citoyens locaux concernés par le projet patrimonial (Li et al., 2020b; Zerarka, 2021).

La diffusion de l'information (dispositifs d'information) prend diverses formes, notamment les outils d'information qui englobent toutes sortes de conférences ou de réunions publiques où s'échangent les points de vue entre la communauté locale ou ses représentants et les autres parties prenantes. Ces échanges se font à travers des plateformes de discussion et de mises à jour du public concernant les nouvelles réglementations institutionnalisées (Li et al., 2020b). En outre, l'information peut être diffusée par le biais de canaux écrits, tels que les articles et les affichages, ou à travers des canaux visuels, comme les productions vidéo (Opita, 2014).

Les dispositifs relevant du niveau « consultation » de la participation s'engagent symboliquement à impliquer les acteurs de la communauté locale et à leur offrir la possibilité d'exprimer leurs besoins et attentes concernant les projets patrimoniaux. Ces dispositifs prennent généralement la forme d'assemblées de consultation publique, telles que des interviews, des questionnaires ou des réunions, organisées par les acteurs institutionnels et les experts auprès de la communauté locale. L'objectif est d'identifier les valeurs tangibles et intangibles du patrimoine, ainsi que les enjeux et les difficultés locales, afin de concevoir un plan d'action fondé sur des éléments locaux factuels (Li et al., 2020a).

En Algérie, dans le contexte de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel, le processus d'élaboration du PPSMVSS implique la mise en place de dispositifs de consultation. Conformément à l'article 9 du décret exécutif 03-324, des séances de concertation doivent être organisées par le directeur de la culture en collaboration avec les présidents des assemblées populaires de la wilaya concernée, en présence des différentes parties prenantes du projet. De plus, les articles 10 et 11 du même décret stipulent l'intégration d'une enquête publique en tant que dispositif de consultation. Par conséquent, le PPSMVSS est soumis à une enquête publique d'une durée de 60 jours, pendant laquelle les parties prenantes concernées peuvent émettre leurs avis et observations sur le PPSMVSS.

2.5.1.2. Les dispositifs relevant de la démocratie participative

La démocratie représentative peut limiter la participation en ne considérant que les acteurs traditionnels dans le processus décisionnel. La démocratie participative, en revanche, vise à redynamiser la participation en impliquant les citoyens dans le débat aux côtés des acteurs traditionnels. Les citoyens ne devraient pas se contenter d'élire et de faire pression sur les

dirigeants des institutions, ou d'approuver ou de désapprouver une politique, mais ils devraient aussi pouvoir participer directement à l'élaboration des décisions politiques par le biais de délibérations publiques (Pourtois & Pitseys, 2017). Dans ce cadre, des dispositifs participatifs tels que les jurys citoyens ou le budget participatif ou les workshops ont été créés, permettant à des « citoyens ordinaires », le plus souvent tirés au sort, de jouer un rôle actif dans la conception même des projets.

- **Les jurys citoyens**

Également désigné sous l'appellation de « conseil citoyen », ce dispositif a vu le jour dans les années 1970 en Allemagne sous l'impulsion de Peter Dienel, dans le contexte de la participation à la rénovation des quartiers urbains. Le mécanisme de ce dispositif repose sur un tirage au sort permettant de sélectionner un nombre restreint de citoyens, formant ainsi un « mini public », en vue d'être informé et de débattre d'une question d'intérêt public. À l'issue de ces débats, les participants sont amenés à émettre un « rapport citoyen », qui constitue une forme de compte rendu contenant les conclusions des débats citoyens et qui devrait être pris en considération par les institutions lors de la prise de décision finale (Blanco, 2001).

- **Les budgets participatifs**

L'approche du budget participatif a été introduite au Brésil dans les années 1980 et depuis lors, elle a été largement adoptée à l'échelle mondiale dans le cadre de la démocratie participative. Ce dispositif vise à habilitier les citoyens en leur donnant la possibilité d'affecter et de gérer une partie, voire la totalité, du budget municipal réservé aux investissements et à l'aménagement de l'espace public (Saoudi 2019).

- **Les workshops**

Les ateliers participatifs sont des réunions de travail menées dans le cadre des démarches participatives en matière de planification urbaine et conception de politiques publiques. Ils constituent un forum de collaboration et d'échange d'idées entre les parties impliquées dans un projet. Les workshops sont actuellement l'outil le plus répandu au monde afin d'accroître la participation des locaux dans la gestion du patrimoine. L'une des plus grosse opportunités qu'offre ce dispositif pour la communauté locale est la capacité de bénéficier des formations

Chapitre 1 : La reconnaissance du patrimoine rural et de la notion de la participation communautaire dans le processus de conservation et valorisation du patrimoine culturel

organisé par le gouvernement et les experts afin d'accroître les capacités de la communauté locale en terme de gestion des sites du patrimoine en particulier les compétences entrepreneuriales des habitants locaux en termes de gestion des entreprises et gestion administrative. Le but majeure de ce dispositif est d'encourager les activités entrepreneuriales en lien avec la culture locale et le patrimoine pour le développement locale (Li et al., 2020b). En outre ce dispositif permet aussi de sensibiliser la population locale à l'importance de la persévération et de la valorisation de leur culture et leurs traditions ancestrales, dans cette optique, les workshops visent à informer les habitants sur l'état de conservation des lieux emblématiques de leur patrimoine culturel ainsi que de leurs savoirs et savoir-faire traditionnels. En favorisant une meilleure prise de conscience de leur héritage culturel, les participants seront encouragés à s'impliquer activement dans la préservation de leur identité culturelle. Les opérations d'identifications patrimoniales basées sur les workshops et les entretiens au niveau local permettent une approche holistique incluant la perception de la communauté locales et les valeurs qu'elle attribue au patrimoine (Li et al., 2020a).

Tableau 1 – 1 : Recensement des dispositifs participatifs.

Les dispositifs relevant de la démocratie représentative	Les dispositifs liés à l'information	canaux écrits : articles et les affichages
		canaux visuels : productions vidéo
	Les dispositifs liés à la consultation	Réunions de consultation publique
		interviews
		questionnaires
Les dispositifs relevant de la démocratie participative	Les jurys citoyens	
	Les budgets participatifs	
	Les workshops	

Source: Auteure, 2022.

2.5.2. Les nouvelles technologies au service de la participation communautaire

Dans le contexte du « e-gouvernement » ou gouvernement électronique, les institutions s'orientent de plus en plus vers de nouveaux modèles d'interaction avec les citoyens. L'e-participation émerge ainsi comme l'un des services du e-gouvernement utilisant des technologies web, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC), dans le but de fournir des informations, de favoriser l'engagement citoyen et de permettre leur contribution aux politiques publiques (Macintosh & Whyte, 2008). La « e-participation » comprend deux formes distinctes, la première est initiée par les services institutionnels et gouvernementaux sur leurs sites et plateformes, tels que les sondages, les enquêtes en ligne et les forums de discussion sur des enjeux particuliers. En revanche, la deuxième forme de « e-participation » est initiée par les citoyens eux-mêmes et comprend des actions telles que les contacts par courrier électronique et les forums politiques en ligne (Joocho Lee & Soonhee Kim, 2014).

La mise en technologie de la participation a permis le développement de certaines formes d'engagement citoyen et communautaire, à l'image du bénévolat qui s'est progressivement transformé en « crowdsourcing ». Cette évolution implique une participation active en ligne d'une large « foule », permettant ainsi à tous les acteurs communautaires d'exprimer et d'échanger leurs idées et volontés (Proulx, 2020).

La réflexion menée autour des dispositifs participatifs met en évidence la nécessité de reconnaître qu'ils peuvent soit être initiés par des acteurs institutionnels ou des réglementations, ce qui correspond à des dispositifs descendants top-down, soit découler de la volonté des citoyens de s'impliquer dans les affaires publiques, ce qui donne lieu à des modes de participation ascendants bottom-up. Les dispositifs ascendants sont lancés et dirigés par le gouvernement ou les institutions, et visent à promouvoir l'engagement citoyen. En revanche, les systèmes ascendants émanent directement de la communauté, où les citoyens cherchent à apporter leurs idées, leurs opinions et leurs actions aux décisions publiques.

Les opérations de conservation du patrimoine, basées sur des approches ascendantes ou « bottom-up », impliquent et sollicitent activement les communautés locales à tous les niveaux du projet patrimonial. Elles sont continuellement consultées pour prendre en considération leurs volontés et besoins. Cependant, l'adoption de dispositifs « bottom-up » exige un contexte de gestion du

patrimoine décentralisé, permettant une réelle implication des acteurs de la communauté locale. Parmi les nombreux avantages de ces approches, on observe une adhésion et une approbation des décisions et actions gouvernementales par la communauté locale. Cette approche démocratique renforce le lien entre le développement urbain, le patrimoine et son environnement social, tout en préservant les intérêts et la voix des citoyens dans la préservation de leur patrimoine (Li et al., 2020a).

2.5.3. Mécanismes de renforcement de la participation communautaire

La dynamique de participation communautaire peut se manifester sous un angle bottom-up. En effet, les initiatives participatives en faveur de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine naissent souvent de l'attachement, du sentiment d'appartenance et d'identification, voire de la « *passion débordante* » (Jacquot, 2015), portée par les acteurs locaux envers le patrimoine culturel désigné de leurs ancêtres souvent par des « *liens du sang* » (Gravari-Barbas, 1995) et elles hébergent le sentiment d'appropriation que la communauté développe en intégrant le patrimoine dans son quotidien.

Ces caractéristiques pourraient servir de fondement à une gestion patrimoniale ancrée dans le local, favorisant la préservation des traditions, de la culture et de l'identité locales dans le contexte du développement urbain et socio-économique du site patrimonial (Li et al., 2020c). D'autre part, lorsque le patrimoine est en état de dégradation ou menacé d'extinction, un sentiment public de responsabilité envers le patrimoine se réveille. Les populations locales, les associations et les professionnels s'unissent et renforcent leur participation pour sauvegarder le patrimoine (Jacquot, 2015).

Pour parvenir à une réelle intégration de la communauté locale dans la gestion du patrimoine, une structure minimale d'institution est requise. Cela justifie l'utilisation d'approches ascendantes (top-down) par le biais de formations, visant à construire et à améliorer les compétences de la communauté sur des aspects essentiels. Parmi ces aspects, il est primordial de renforcer les compétences en matière de conservation, en améliorant les connaissances en réhabilitation, en restauration et en intégrant des concepts d'authenticité. En outre, il est essentiel de développer les compétences entrepreneuriales de la communauté, en l'aidant à exploiter économiquement son

Chapitre 1 : La reconnaissance du patrimoine rural et de la notion de la participation communautaire dans le processus de conservation et valorisation du patrimoine culturel

patrimoine, par exemple en gérant les revenus du tourisme culturel, et en la positionnant comme partenaire potentiel pour conférer la viabilité financière du projet patrimonial (Li et al., 2020c).

Par ailleurs, la participation de la communauté dans les projets patrimoniaux peut être renforcée par le biais de l'évaluation périodique, également appelée « monitoring ». Celle-ci constitue l'un des piliers de la gestion durable du patrimoine, en assurant une surveillance et une évaluation continue de la situation sur le site patrimonial. Cette approche s'inscrit dans une perspective de gestion adaptative, ajustant les décisions en fonction des évolutions du contexte auxquelles elles font face. En effet, les changements dans le contexte naturel et social seront régulièrement pris en compte. Ainsi, les nouveaux avis et besoins de la communauté locale seront intégrés, ainsi un équilibre entre les résultats de la politique de gestion du patrimoine et les attentes de la communauté locale. Cet équilibre renforce la confiance de la communauté locale et son engagement envers la participation à la gestion du patrimoine (Zuniga-Teran et al., 2022).

Pour une démarche visant à renforcer la participation communautaire, il est impératif de prendre en compte les processus participatifs déjà en place et de les réexaminer en les associant à des initiatives d'inclusion de la population locale. Cela peut se réaliser à travers divers moyens tels que des ateliers, des séminaires et des plateformes de participation. L'association des dispositifs participative dans ces cas devraient être initiés à un stade précoce, idéalement lors de la phase d'identification, et devraient englober des segments sociaux variés. A ce titre, dans les pays où la gestion est centralisé sur le gouvernement, le renforcement de la participation communautaire dans la conservation du patrimoine requiert l'utilisation de méthodologies et de paradigmes participatifs contextualisés et adaptés à chaque contexte national. Ainsi, la participation communautaire puisera dans le système de gestion patrimoniale existant, en fonction du degré d'engagement des citoyens et des formes de participation susceptibles d'être adoptés par la communauté (Li et al., 2021).

2.5.4. Difficulté et challenge de la mise en œuvre de la participation communautaire dans la gestion du patrimoine

Les défis majeurs liés à la notion de participation communautaire dans le domaine du patrimoine présentent des similitudes avec les défis rencontrés dans d'autres secteurs. Il s'agit essentiellement des complexités inhérentes à la multidisciplinarité du processus d'intégration des parties prenantes et des difficultés à concrétiser les théories sur le terrain.

Lorsqu'il s'agit d'impliquer l'ensemble des acteurs de la communauté, y compris les acteurs non institutionnels et la population locale, la gestion d'un site patrimonial se heurte à divers défis. Parmi ceux-ci, la gestion des pratiques de conservation non interdites initiées par les résidents locaux peut entrer en conflit avec le projet de conservation établi par les professionnels. De plus, la gestion des conflits entre acteurs surgit fréquemment, en particulier en raison du changement de statut du site, passant d'un statut privé à public en vue de sa désignation comme patrimoine. Par ailleurs, les divergences idéologiques entre les acteurs désirant régulariser la participation et ceux qui souhaitent la responsabiliser compliquent davantage la coordination et la création de partenariats entre les différentes parties concernées (Benedjma & Mahimoud, 2020).

Au cours de ces dernières décennies la démocratie représentative a fait preuve de déficience dans un monde méfiant d'avantage de ses dirigeants, ainsi une démocratie participative proche des citoyens est à l'ordre de jours. Toutefois certains contextes de la participation citoyenne peuvent s'éloigner des principes de la démocratie participative et créer une autre forme de représentation. Vu sous un angle quantitatif, les initiatives de la majorité citoyenne peuvent exclure celles des minorités (André et al., 2012). La participation se heurte donc à certaines limites et ambiguïtés, à savoir le renforcement de la centralisation du pouvoir. Lorsque la participation citoyenne s'accompagne de certaines mesures et conditions spécifiques elle permettrait l'affirmation de certains individus et leurs idéologie au détriment d'autre, ce qui provoquera l'injustice et rompra avec les principes de la démocratie participative (Ghidouche et al., 2016).

Malgré les avantages de la participation communautaire à la gestion du patrimoine, cette approche peut également présenter des défis. Tout d'abord, la participation communautaire peut être difficile à mettre en œuvre en raison de la complexité de la gestion du patrimoine culturel. De plus, la participation communautaire peut nécessiter des ressources financières importantes

pour assurer la formation des membres de la communauté et l'implication de tous les acteurs concernés. Enfin, la participation communautaire peut entraîner des conflits d'intérêts entre les différentes parties prenantes impliquées dans la gestion du patrimoine

2.6. Les acteurs de la participation communautaire dans la conservation du patrimoine

Le terme « acteur » est étroitement lié à une attitude caractérisée par une position stratégique aux multiples niveaux, plutôt qu'à un rôle spécifique. Ainsi, les acteurs désignent des individus, des entités ou des groupes sociaux qui sont animés de l'intention et de la capacité d'exercer leur influence sur leur environnement, en mobilisant des ressources et en interagissant avec d'autres acteurs, le statut attribuer à un acteurs ne prends son sens exhaustive qu'au sein d'un jeu d'interaction d'influence et de pouvoir avec les autre acteurs. Parmi les exemples de ces acteurs, on peut citer les élus locaux, les membres de la société civile et les membres d'associations, et bien d'autres (Guy, 2012).

Au sein du paradigme de la gouvernance participative, les projets patrimoniaux requièrent l'implication d'acteurs dotés de compétences variées à toutes les étapes allant de la planification à l'exécution. Les acteurs possédant des perspectives diverses, parfois leurs intérêts convergent tandis qu'à d'autres moments ils divergent, en effet certains s'attachent à l'aspect politique, tandis que d'autres se concentrent sur l'utilisation quotidienne du projet. Néanmoins, la prise en compte de chaque point de vue demeure primordiale pour le succès du projet. En établissant un équilibre entre les intérêts et en valorisant les compétences de chacun, la gouvernance participative favorise une approche globale, garantissant ainsi la durabilité et l'efficacité des initiatives patrimoniales (ZIOUR, 2020).

En s'appuyant sur le travail de Di Meo, qui a classé les acteurs en trois catégories distinctes, à savoir les acteurs endogènes évoluant au sein des territoires concernés, les acteurs exogènes agissant depuis l'extérieur et les acteurs intermédiaires partageant des caractéristiques communes avec chacune des catégories précédentes (Di Meo, 2006), la section suivante vise à élaborer une typologie des acteurs impliqués dans le projet de gestion du patrimoine. En explorant ces diverses

catégories, nous chercherons à mieux comprendre les dynamiques de participation et les interactions qui façonnent la mise en œuvre et le succès de ces initiatives patrimoniales.

2.6.1. Les institutions gouvernementales, les acteurs du secteur public

Les institutions sont les acteurs professionnels chargés du patrimoine, ils l'aperçoivent comme étant un levier de développement local à travers les valeurs économique, sociale et environnementale qu'on lui attribue. La valorisation institutionnel s'inscrit dans cet dynamique à travers la mise en tourisme en faisant du patrimoine un outil de marketing local, la réintégration dans la vie quotidienne de la société et l'attribution d'un nouvel usage compatible avec l'aspect patrimoniale (Gillot et al., 2012).

Les institutions étatique pourrait avoir le plein contrôle sur la gestion du patrimoine dans certains pays, ceci dit les opérations de prise de décisions ce font à travers un processus qui regroupe plusieurs institutions munie d'un pouvoir plus ou moins large les une que les autres citant le ministère de la culture comme le sommet de cette pyramide institutionnelle jusqu'au assemblé populaire communale au bas de la pyramide. Le rôle de cette partie est la décentralisation du pouvoir et la mise en place des mécanismes et des dispositifs participatifs afin de procurer plus de pouvoir aux acteurs locaux en gestion du patrimoine et d'assurer un encadrement administratif et une couverture financière (Li et al., 2020a).

Au sein de ces interactions, les institutions les plus influentes doivent garantir l'intégration des intérêts et des problèmes communautaires soulevés lors des réunions gouvernementales avec la population ou ses représentants, dans le cadre des opérations patrimoniales. Elles doivent exercer une pression sur les instances locales afin qu'elles prennent en compte la volonté communautaire pour la gestion du patrimoine. Les institutions ayant un pouvoir absolu doivent également établir des conditions et des règles pour prévenir l'exclusion de la participation populaire dans le processus patrimonial (Li et al., 2021).

2.6.2. Les experts du patrimoine

Ce sont les chercheurs et la communauté scientifique spécialisés dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Ce groupe joue un rôle essentiel dans la production et la diffusion des connaissances scientifiques relatives au patrimoine. Ils développent des méthodologies avancées

visant à aider les acteurs locaux impliqués dans la gestion, la restauration et la protection des éléments du patrimoine. Leurs connaissances approfondies contribuent à la documentation précise et à la connaissance des contextes historiques, culturels et environnementaux dans lesquels s'inscrivent les sites et les biens patrimoniaux. Au-delà du renforcement des pratiques de conservation, leurs interventions permettent de sensibiliser le public à l'importance de la préservation et de la transmission de ce patrimoine dans le futur. Par une collaboration rapprochée avec les acteurs locaux, ils favorisent la mise en place de stratégies durables et éclairées de gestion et de mise en valeur du patrimoine (Li et al., 2020a).

2.6.3. Les acteurs du secteur associatifs (les associations et les ONG)

L'enrichissement de la vie associative découle de l'aspiration des nations à façonner un modèle démocratique optimal, fusionnant activités institutionnelles et monde social. Cette dynamique a donné naissance à des groupes à but non lucratif tels que les associations et les ONG, dédiés à résoudre les problèmes divers des sociétés, y compris dans le domaine patrimonial (Trabelsi, 2016). Les associations jouent un rôle incontournable de médiateur entre les institutions et le public, malgré la constatation que l'opposition entre associations et institutions est simpliste (Jacquot 2015b). Toutefois, certaines actions participatives de ces associations pourraient s'avérer insuffisantes, car agissant dans l'intérêt patrimonial, elles opèrent en tant que médiateurs plutôt qu'en autonomie ou en totale intégration aux institutions (Diest, 2017). Les ONG contribuent à la préservation du patrimoine culturel vulnérable, en établissant des canaux de communication public-État plus efficaces. En tant que médiateurs, elles mobilisent la population locale pour des actions coordonnées, surtout en milieu rural. Les associations jouent un rôle crucial dans le financement de projets, l'organisation de bénévolat et, via les ONG internationales, l'attraction d'investissements étrangers. Elles ont également la capacité d'optimiser l'utilisation des ressources locales, notamment en valorisant les savoir-faire et les productions patrimoniales (Trabelsi, 2016).

Ces acteurs, incluant élus locaux, représentants de la société et associations culturelles, agissent comme intermédiaires entre la population locale et les acteurs institutionnels gouvernementaux chargés du patrimoine. Leur rôle majeur consiste à participer activement aux réunions et étapes de l'élaboration des plans de gestion patrimoniale, favorisant ainsi l'échange d'idées et

d'informations (Li et al., 2021). Ils ont pour mission de sensibiliser la communauté locale au patrimoine, d'assumer un rôle de médiateur entre diverses parties prenantes et d'assurer une couverture financière par le biais de fonds caritatifs. Dans un contexte de gouvernance dirigée par l'état, les associations locales œuvrent à équilibrer le pouvoir entre le gouvernement et la communauté, afin d'améliorer leur participation (Li et al., 2020b).

2.6.4. Les acteurs de la communauté locale, citoyens et population

C'est la communauté locale, résidant ou travaillant à proximité de sites patrimoniaux où le patrimoine est une composante essentielle de leur quotidien, ils entretiennent des liens étroits d'ordre culturel, identitaire et traditionnel avec ces héritages. Ce lien profond engendre un sentiment d'appartenance, une appropriation du patrimoine ainsi qu'une responsabilité envers sa préservation et sa sauvegarde, avec ses valeurs et significations locales, nourrir et maintenir cette volonté est une priorité cruciale pour le patrimoine, impliquant la prise en compte des intérêts locaux dans les projets patrimoniaux et la collaboration avec d'autres parties prenantes. L'implication de la communauté locale dans la gestion du patrimoine apporte des avantages significatifs à cette opération. En plus de leur connaissance et de leur savoir-faire sur les valeurs et les méthodes de conservation traditionnelles, ainsi que leur perception particulière du paysage, ils peuvent contribuer à inscrire la gestion patrimoniale dans une perspective de développement local. Leur collaboration avec différentes parties prenantes favorise l'approbation et la mise en œuvre du plan de sauvegarde (Li et al., 2021).

Il semble donc impératif que les citoyens acquièrent des compétences en conservation et en valorisation, ce qui met l'accent sur l'importance de l'encadrement institutionnel à travers l'inclusion des habitants dans la participation au patrimoine. L'implication de la population locale est essentielle pour préserver et transmettre l'héritage culturel traditionnel en maîtrisant des savoir-faire profanes et en préservant des activités traditionnelles pour les générations futures. Elle soutient les politiques relatives à la valorisation et de sauvegarde du patrimoine culturel, facilitant également la production locale et encourageant les investissements dans les produits artisanaux et les œuvres patrimoniales (Trabelsi, 2016).

Chapitre 1 : La reconnaissance du patrimoine rural et de la notion de la participation communautaire dans le processus de conservation et valorisation du patrimoine culturel

En conclusion, les résidents locaux sont les détenteurs du savoir-faire et ont la capacité d'assumer le rôle de :

- Fournisseur d'information, de savoir et de savoir-faire local dans la phase de l'identification du patrimoine et de ses valeurs.
- investisseur et collaborateur avec le gouvernement et la communauté extrinsèque lors de la phase d'exécution des travaux de reconstruction ou de réhabilitation du patrimoine et de son environnement.
- négociateur avec le reste des parties concernées par la gestion du patrimoine concernant la prise en charge de leurs intérêts et besoins et le soulèvement des problèmes locaux.

La relation profonde entre la communauté locale et le patrimoine assure une meilleure compréhension de ses particularités. Le savoir et le savoir-faire de la communauté forment l'essence de leur légitimité en matière de gestion patrimoniale. Cependant, l'engagement de la communauté peut différer selon les contextes, soulignant l'importance vitale des dispositifs de la participation communautaire pour sensibiliser et mobiliser la population en vue d'une gestion locale du patrimoine et de ses avantages. En effet la participation de la communauté dans la gestion du patrimoine favorise l'éveil de son engagement envers ce dernier, transformant ainsi les membres de spectateurs passifs en participants actifs et positifs. Cette dynamique contribue à atténuer les tensions publiques et à garantir que les projets patrimoniaux répondent aux attentes et aux besoins de la communauté (Li et al., 2020a).

Conclusion

Les discussions abordées dans ce chapitre concernent en premier lieu le concept du patrimoine culturel, en mettant particulièrement l'accent sur l'évolution rapide et significative du patrimoine rural. À l'origine, le patrimoine était souvent associé à la sphère culturelle, mais actuellement, ce concept s'est étendu à divers domaines, catégories et perspectives de réflexion. En tant que concept lié à la mémoire, il représente notre cadre collectif, définissant notre identité, notre position dans l'histoire et incarnant notre mémoire commune (Saddou, 2020). L'extension de la notion générale de patrimoine a donné naissance à celle de patrimoine rural, suscitant un vif intérêt du grand public, en particulier de la société urbanisée, à l'égard des vestiges laissés en milieu rural au cours des derniers siècles. Cela englobe des éléments matériels et immatériels tels que les anciennes maisons, les savoir-faire traditionnels, l'agriculture et les produits du terroir (Guicheney, 2001). En Algérie, la notion de patrimoine rural a été abordée à travers la loi 98-04 sur la protection du patrimoine culturel, qui reconnaît cette catégorie de patrimoine sous le terme de « ensembles ruraux ». La loi considère ces ensembles comme des biens culturels immobiliers, soulignant ainsi l'impératif de les protéger et de les préserver.

Dans la seconde section de ce chapitre les théories et les concepts discutés mettent en évidence l'importance cruciale de la participation communautaire dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Ce concept est essentiel pour une gestion durable du patrimoine en adéquation avec les spécificités culturelles et sociales. Les approches théoriques développées soulignent le rôle prépondérant des communautés, leur lien intrinsèque avec le patrimoine et leur potentialité de développement des connaissances, ainsi que l'impératif d'une interaction constante entre les différents acteurs, qu'ils soient institutionnels ou locaux.

Cette réflexion nous amène logiquement à examiner les dynamiques effectives de la participation dans la mise en œuvre des projets de conservation et de mise en valeur, et les jeux d'acteurs qu'elle génère. Cette analyse nous permettra de mieux comprendre comment la participation agit sur la réussite des projets de conservation et de mise en valeur du patrimoine, et comment les différentes parties prenantes collaborent pour atteindre des objectifs communs.

CHAPITRE 2

LES DIMENSIONS PARTICIPATIVES DANS LA REALISATION DES PROJETS DE PATRIMONIALISATION : CONTEXTE ET ACTEURS EN INTERACTION

Introduction

Le développement d'un modèle de conservation et de mise en valeur du patrimoine, axé sur la participation communautaire, est le produit d'une entreprise extrêmement complexe. Elle articule la convergence de cadres théoriques intrinsèquement liés à des aspects socio-économiques et politiques, la prise en compte des spécificités locales du contexte, ainsi que des approches pratiques mobilisées par des acteurs impliqués à des degrés divers dans ce processus (Khattali et al., 2016).

Ce chapitre est divisé en deux sections distinctes. Dans la première section, nous tenterons de comprendre en profondeur les enjeux concrets des démarches participatives dans le cadre des opérations de conservation et de mise en valeur du patrimoine. Cette exploration méthodique s'appuiera sur une analyse minutieuse de deux études réalisées antérieurement par des chercheurs. Il s'agit ici de mettre en évidence la synergie complexe qui se dégage entre deux concepts fondamentaux de notre approche, à savoir la participation et la patrimonialisation, cette section consacrera une attention soutenue à l'impératif d'acquérir une compréhension éclairée de la portée et du rôle inhérent à la participation dans notre contexte d'étude. Cet examen nous guidera vers l'établissement d'une évaluation complète de la position actuelle du concept de participation dans le paysage de notre contexte d'étude.

Par conséquent, ce chapitre incarne une revue systématique et approfondie de notre domaine de recherche. Tel qu'annoncé par son intitulé, il s'attache à examiner la dimension pratique sous-tendant la mise en œuvre des stratégies de conservation et de mise en valeur du patrimoine. Cette entreprise, en effet, requiert l'exploitation judicieuse des enseignements issus des études précédentes, tout en œuvrant à la construction d'un fondement scientifique robuste qui nourrira notre propre démarche de recherche.

1. Les configurations opérationnelles de la participation dans le processus globale de patrimonialisation

L'analyse de la mise en place des approches participatives dans les opérations de patrimonialisation implique de considérer le patrimoine comme un processus de construction sociale façonné par des pratiques discursives et divers déterminants. Les relations de participation communautaire dans le domaine patrimonial peuvent se manifester tant par l'adhésion que par la contestation (Berthold, 2019). Bien que la participation communautaire, en particulier celle des citoyens, soit intrinsèquement liée à une action militante, elle cherche actuellement à s'inscrire dans une logique de dialogue et de communication (Nez, 2011). Dans cette perspective, la participation dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la patrimonialisation ne peut être entièrement assimilée ni à une opposition systématique à l'action des pouvoirs publics ni à l'influence des groupes d'intérêt (Forget, 2010). Il s'agit plutôt d'une complémentarité entre les mécanismes d'opposition et les dispositifs instaurés par le pluralisme et la discussion, que nous tenterons d'explorer en ce qui suit.

1.1. Contextualisation de la participation dans le processus de la patrimonialisation : vers un modèle de gestion participatif adapté

Dans son article intitulé “ *Imagine the Old Town of Lijiang: Contextualising community participation for urban heritage management in China*”, Ji Li mène une expérience de contextualisation d'un dispositif participatif similaire à celui mis en place dans la ville de Ballarat en Australie, nommé « Ballarat Imagine ». Ce dispositif implique une consultation étendue des résidents concernant leur ville.

Cette expérience de contextualisation est menée dans le cadre de la vieille ville de Lijiang en Chine, un site classé au patrimoine mondial. L'objectif est d'explorer l'applicabilité d'un tel dispositif participatif dans un contexte de gestion patrimoniale où les autorités gouvernementales jouent un rôle prépondérant. Notre intérêt pour cette étude est justifié par la similitude entre le contexte chinois et notre propre contexte d'étude, ce qui pourrait fournir des résultats pertinents à adopter dans notre propre recherche.

La dynamique mise en place à Lijiang est d'une grande importance, car elle permet de tirer des enseignements concernant la manière dont la participation communautaire peut être mise en œuvre dans des environnements où le gouvernement occupe une position centrale dans la gestion du patrimoine. La possibilité de transférer ces apprentissages à notre propre contexte de recherche pourrait fournir des éclairages cruciaux sur les stratégies de participation efficaces dans des cadres similaires. Cette comparaison nous offre une opportunité précieuse d'enrichir notre propre réflexion en nous inspirant des expériences et des résultats obtenus dans un environnement similaire.

1.1.1. Application des approches participatives : défis contextuels

Tout comme dans la littérature scientifique occidentale qui explore la notion de participation, les expériences et les dispositifs participatifs sont largement étudiés et mis en place dans les contextes occidentaux, notamment en Amérique, en Europe et au Royaume-Uni, particulièrement dans le domaine de l'urbanisme. Cependant, dans certains pays et régions, l'application des approches participatives demeure limitée en raison de la prédominance d'un régime centré sur un acteur unique, à savoir le gouvernement. Dans ces contextes, le gouvernement joue un rôle central étant donné que le financement et la gestion des projets reposent sur ses épaules, privilégiant souvent les intérêts économiques et de développement (Li et al., 2021).

Dans de tels environnements, les groupes et les membres de la communauté locale se retrouvent souvent limités dans leurs moyens de participer aux mécanismes de prise de décision. C'est donc la responsabilité du gouvernement de mettre en place des processus pour élargir le niveau de participation dans les opérations de patrimonialisation. L'intégration des approches participatives de type bottom-up, telles qu'elles sont perçues dans leur contexte occidental d'origine, et la contextualisation de cette approche, qui s'aligne davantage sur la démocratie participative que sur la démocratie représentative, doit prendre en considération les caractéristiques socioculturelles et politiques spécifiques à chaque région (Li et al., 2021).

Dans ce contexte, la patrimonialisation doit reposer sur une consultation efficace qui permettra la gestion des différends entre les parties impliquées et apportera des solutions aux tensions qui pourraient émerger. Il est impératif de concevoir et d'appuyer la mise en place des mécanismes

qui favorisent une véritable collaboration et une prise de décision collective, tout en respectant les particularités et les dynamiques propres à chaque contexte (Li et al., 2021).

1.1.2. Etude de cas de démarche participative dans la gestion du patrimoine

Ji Li conduit une expérience participative au sein de la vieille ville de Lijiang, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Son objectif est triple :

1. Établir une identification locale du paysage culturel de la ville.
2. Examiner le processus participatif en cours dans la ville de Lijiang.
3. Présenter des lignes directrices résultant de son travail en vue de généraliser la méthode « Imagine » dans des contextes similaires.

Dans le cadre de cette démarche, Ji Li organise un workshop avec l'aide et la collaboration des habitants de la ville de Lijiang. Lors de ce workshop, il introduit un questionnaire composé de trois questions essentielles qui forment le cœur de l'approche « Imagine ». Ce questionnaire a pour but d'explorer les sentiments des habitants à l'égard du site et de recueillir leurs idées concernant leur participation future dans les initiatives de préservation du patrimoine.

La méthode « Imagine » constitue un dispositif participatif instauré dans la ville de Ballarat, en Australie, dans le but d'informer et de consulter la communauté locale en vue de mieux cerner ses intérêts. Cette initiative a été mise en place par les autorités municipales de Ballarat, qui faisait partie des cinq villes pilotes sélectionnées par l'Institut de Formation et de Recherche du Patrimoine Mondial pour les régions d'Asie et du Pacifique. Ce programme avait pour objectif d'explorer la mise en œuvre de l'approche HUL (Historic Urban Landscape) de l'UNESCO. Cette approche holistique du paysage urbain vise à identifier les caractéristiques paysagères urbaines et à renforcer à la fois les valeurs patrimoniales et la qualité de vie des communautés locales. « Ballarat Imagine » a été conçu pour recueillir les réflexions de la population locale et parvenir à un consensus concernant les stratégies de conservation patrimoniale. Ceci a été réalisé au moyen d'un sondage diffusé sur des plateformes de participation (Li et al., 2021).

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

Les questions posées étaient les suivantes (Li et al., 2021) :

1. Qu'est-ce que vous appréciez ?
2. Qu'aimeriez-vous conserver ?
3. Qu'aimeriez-vous voir changer ?

En plus des objectifs initialement fixés, ce questionnaire a permis aux autorités locales d'identifier un éventail beaucoup plus large de valeurs, qu'elles soient tangibles ou intangibles. Cette implication active a constitué une phase cruciale dans l'acquisition d'informations essentielles, et ce directement auprès de la communauté, renforçant ainsi la prise en compte de ses opinions dans les décisions liées à la conservation du patrimoine. L'adaptation du dispositif « Ballarat Imagine » à la vieille ville de Lijiang a été réalisée au moyen d'un workshop, auquel 30 personnes ont été conviées à participer de manière aléatoire (Li et al., 2021).

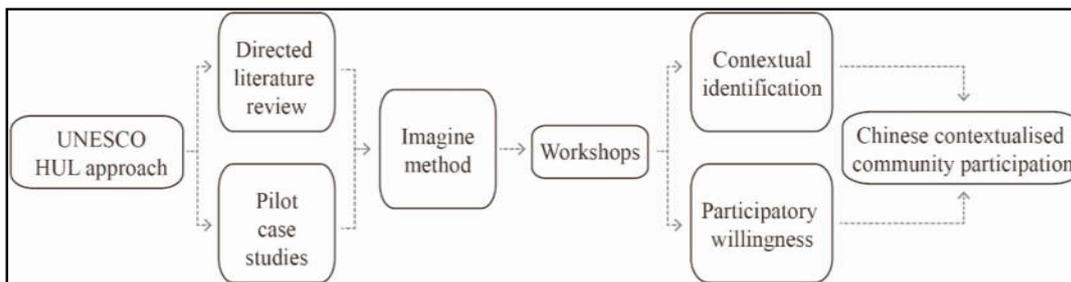


Figure 2 - 1 : Schéma de la méthode de l'expérience "imagine" en Chine.

Source: Li, J., Krishnamurthy, S., Roders, A. P., & van Wesemael, P. (2021). Imagine the Old Town of Lijiang: Contextualising community participation for urban heritage management in China. *Habitat International*, 108, 102321.

Le questionnaire était divisé pour former deux sections distinctes. La première section portait sur les trois questions clés issues du dispositif original « Imagine ». Ces questions semi-directives comprenaient huit propositions préétablies, ainsi qu'une proposition ouverte afin de permettre la liberté d'expression aux répondants. La deuxième section comportait cinq questions ouvertes visant à examiner l'engagement des résidents envers la participation dans la gestion patrimoniale de la ville de Lijiang. Les réponses à ces questions visaient à déduire des pratiques participatives futures.

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

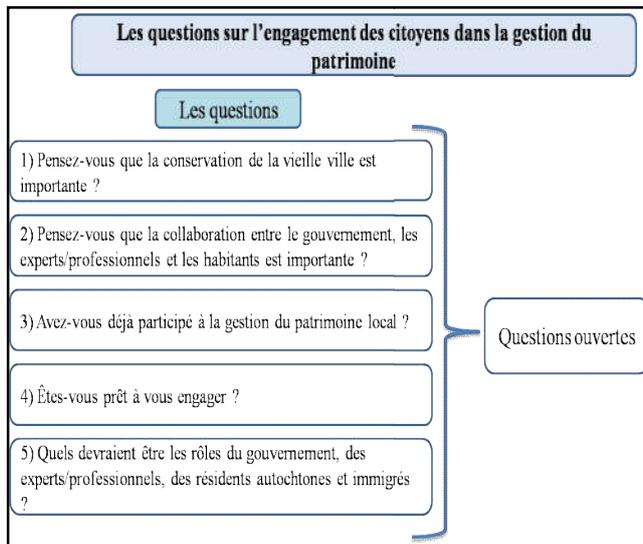


Figure 2 - 2 : Les questions ouvertes posées dans l'expérience « imagine » en Chine.

Source: Auteure selon Li, J., Krishnamurthy, S., Roders, A. P., & van Wesemael, P. (2021). *Imagine the Old Town of Lijiang: Contextualising community participation for urban heritage management in China. Habitat International, 108*, 102321.

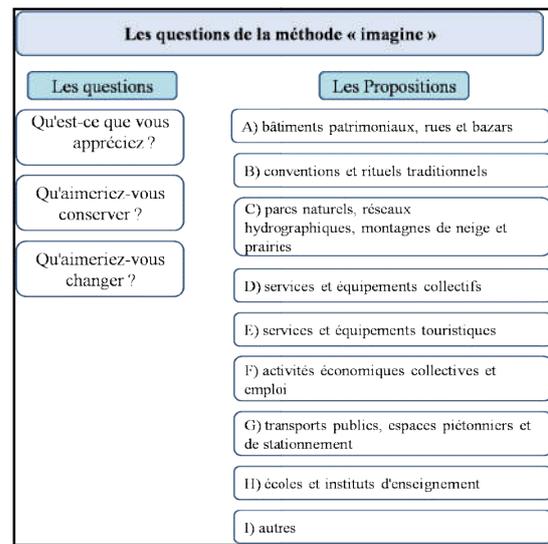


Figure 2 - 3 : Les questions fermées posées dans l'expérience « imagine » en Chine.

Source: Auteure selon Li, J., Krishnamurthy, S., Roders, A. P., & van Wesemael, P. (2021). *Imagine the Old Town of Lijiang: Contextualising community participation for urban heritage management in China. Habitat International, 108*, 102321.

Les données recueillies à partir du questionnaire ont été soumises à une analyse de contenu exploratoire. Les conclusions de l'étude révèlent que la population locale de Lijiang exprime un manque de confiance envers les autorités et déplore un manque de moyens pour faire entendre ses opinions. L'auteur souligne également que cette recherche a permis d'identifier non seulement des valeurs tangibles et intangibles, et également de souligner l'engagement des participants pour la préservation d'autres éléments du paysage, en lien avec les ressources socioculturelles, naturelles et économiques qui façonnent leur vie quotidienne (Li et al., 2021).

1.1.3. Contextualisation du model de gestion participative du patrimoine

Dans cette approche novatrice, l'auteur propose un modèle exhaustif pour élaborer un plan de gestion patrimoniale fondé sur la participation communautaire intégrée à tous les stades du processus, que ce soit l'identification, la programmation ou l'exécution.

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

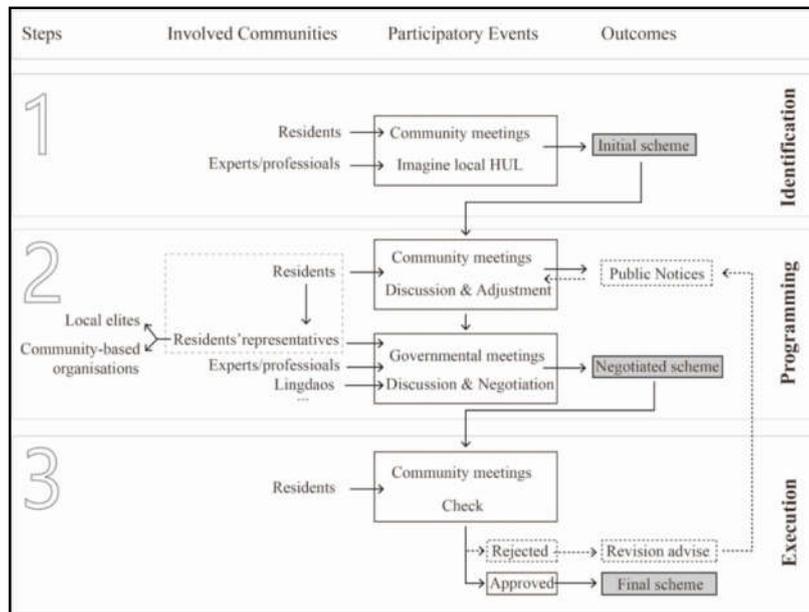


Figure 2 - 4 : Model de gestion participative du patrimoine culturel appliqué en Chine.

Source: Li, J., Krishnamurthy, S., Roders, A. P., & van Wesemael, P. (2021). Imagine the Old Town of Lijiang: Contextualising community participation for urban heritage management in China. *Habitat International*, 108, 102321.

Au cœur de cette démarche, l'auteur reconnaît d'abord les rôles spécifiques de chaque partie prenante, puis avance des suggestions pour mieux orienter la gestion vers une véritable implication communautaire. Dans la phase d'identification, l'auteur souligne l'importance pour les autorités gouvernementales d'autoriser et d'encourager la tenue de réunions communautaires consultatives, orchestrées par la communauté locale. L'objectif est de mettre en lumière les problèmes locaux et d'instaurer un dialogue ouvert. Cette approche permet de garantir une prise en compte plus efficace des préoccupations locales, dans le but de mieux préparer et orienter la gestion du patrimoine vers un modèle participatif et inclusif (Li et al., 2021).

Le modèle présenté se construit sur des dispositifs participatifs, principalement orientés vers la consultation, une forme de participation prévalente dans les pays où le gouvernement joue un rôle central. Dans la phase d'identification, l'accent est mis sur l'implication des communautés locales tout au long des étapes de programmation et d'exécution du plan de gestion. Cette approche vise à atténuer les risques de résistance civile et de négligence sociale envers le projet. Ainsi, l'élévation du degré de participation, allant de l'information à la consultation, se révèle essentielle. Cette évolution vise à favoriser l'engagement actif des parties prenantes locales, tout

en minimisant les obstacles susceptibles d'entraver le succès et l'acceptation du projet de gestion patrimoniale (Li et al., 2021).

1.1.4. La collaboration entre les parties prenantes à la gestion du patrimoine

La gestion durable du patrimoine doit mobiliser toutes les parties prenantes possédant des connaissances ou des compétences spécifiques dans le domaine patrimonial, notamment les administrations, les experts, et surtout la population locale, ces acteurs doivent coopérer et remplir leurs rôles respectifs. Les gouvernements doivent proposer des stratégies de développement local pour le patrimoine, les spécialistes et experts doivent mener des enquêtes auprès de la communauté afin d'identifier les besoins et attentes de cette dernière tandis que les élus locaux doivent jouer le rôle de transitaire et de négociateur entre la population locale et les organismes gouvernementaux. L'ampleur de l'inclusion des différentes parties prenantes dans la gestion du patrimoine a été soutenue par les recommandations de l'UNESCO concernant les paysages urbains historiques en 2011, ainsi il est crucial d'établir un « *paradigme participatif* » efficace qui intègre non seulement les acteurs non institutionnels actifs au sein de la vie associative, mais également les populations et les acteurs locaux (Bacqué & Sintomer, 2001).

La réussite de l'intégration de la participation communautaire dans la gestion du patrimoine repose sur la collaboration entre tous les acteurs de la communauté. Cette collaboration s'exprime à travers des relations verticales qui englobent les interactions entre les acteurs hiérarchisés et institutionnalisés, tels que les gouvernements et leurs institutions, avec les acteurs opérant à un niveau plus local, tels que la communauté locale et ses représentants. Un autre type de relation est horizontal, désignant les échanges entre acteurs de la même hiérarchie dans la gestion du patrimoine (Li et al., 2020c). Le modèle de la gestion du patrimoine proposé par Ji Li soutient une réflexion démocratique, celle de passer d'un gouvernement décideur à un gouvernement qui dirige le processus de patrimonialisation au nom de la communauté locale.

La création d'un modèle de gestion axé sur la participation communautaire adaptée requiert donc une analyse contextuelle locale approfondie et une compréhension précise des rôles et des interactions entre les acteurs impliqués.

1.2. Analyse du jeu d'acteurs dans les opérations de conservation et de mise en valeurs

Dans son article intitulé « *Rôle des Acteurs dans le Processus de Conservation et de Valorisation du Patrimoine Local du Village Berbère de Chenini (Sud-est Tunisien) : Analyse des Jeux d'Acteurs par la Méthode MACTOR* », Hatem Khattali traite de la manière dont les ressources patrimoniales d'un site sont activées et valorisées. Il met en évidence que ce processus ne se limite pas à l'instauration de procédures théoriques en lien avec les enjeux politiques et économiques, mais requiert avant tout une véritable mobilisation des acteurs engagés dans la conservation et la valorisation, dans une démarche collaborative. Dans cette optique, Il utilise la méthode MACTOR afin d'analyser l'implication des acteurs dans les processus de préservation et de mise en valeur. Son étude se focalise sur le village de Chenini en Tunisie, où il cherche à discerner les points de convergence et de divergence entre les acteurs, en ce qui concerne les objectifs liés au développement du village, ainsi que sa préservation et sa mise en valeur (Khattali et al., 2016).

1.2.1. Rôle capitale des acteurs dans le processus de patrimonialisation

La perception du patrimoine et de ses implications varie selon les discours des différents intervenants impliqués dans les initiatives liées à ce dernier. Certains le considèrent simplement comme un héritage, tandis que d'autres le voient comme un ensemble de potentiels nécessitant une gestion minutieuse, d'autres intervenants le définissent même comme une ressource à valoriser. La concrétisation réussie de ces potentialités patrimoniales dépend donc d'un compromis de travail entre les divers acteurs. Ainsi, que cela soit à l'échelle locale, nationale ou internationale, ces acteurs deviennent les acteurs principaux dans le processus de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Leur influence, qu'elle soit directe ou indirecte, joue un rôle décisif dans la réussite du projet (Khattali et al., 2016).

La réussite ou l'échec du projet de préservation du patrimoine repose largement sur la coordination des objectifs spécifiques à chaque acteur, souvent marqués par des divergences. L'auteur souligne également l'importance de l'investissement consenti par tous les acteurs,

mettant en évidence que la réalisation de cette coordination exige un effort considérable (Khattali et al., 2016).

1.2.2. Méthode « MACTOR » pour l'analyse du jeu d'acteurs : implications et interactions

Afin d'accomplir son objectif d'analyser les dynamiques d'acteurs et d'expliquer les convergences et divergences de leurs buts concernant la préservation et la mise en valeur du village de Chenini, l'auteur a opté pour une méthode d'enquête de terrain réalisée auprès des acteurs impliqués par le biais de questionnaires et d'entretiens. Ces enquêtes de terrain visaient à interroger la nature de leur implication sur le site, leurs modalités d'action, ainsi que leur intérêt dans la conservation du village. Les enquêtes ont permis de recueillir des données relatives aux acteurs eux-mêmes et de cerner leurs objectifs en se fondant sur les rôles et missions qui leur sont attribués. En utilisant les données collectées via l'enquête, l'auteur a ensuite recouru à la méthode MACTOR (Méthode ACTeurs, Objectifs, Rapport de forces) (Khattali et al., 2016).

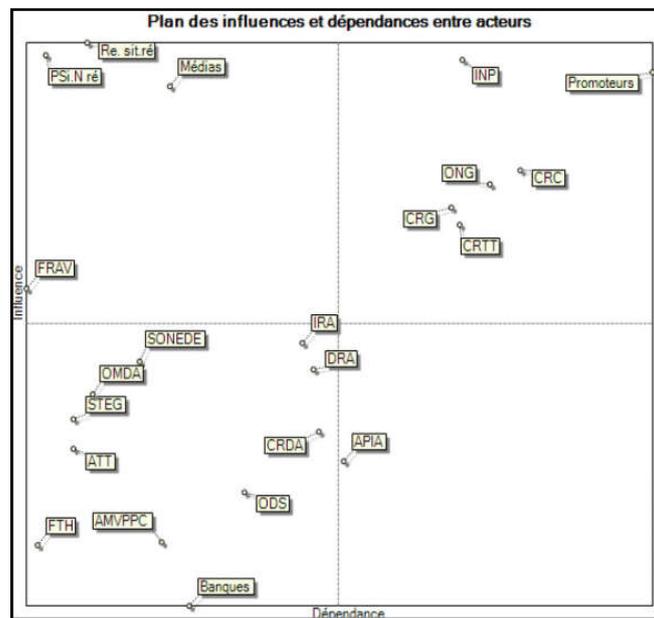


Figure 2 - 5 : Plan des influences et dépendances entre les acteurs du projet de conservation et la valorisation du village berbère de Chenini.

Source : Khattali, H., Sghaier, M., & Sandron, F. (2018). Analyse de jeux acteurs pour la conservation et la valorisation du patrimoine local: cas du village berbère de Chenini (Sud-est tunisien). *Revue des Régions Arides*, 44(1), p-165.

La méthode MACTOR est employée dans le but de comprendre le jeu des acteurs. Il a élaboré, selon le protocole de la méthode, une série de matrices, notamment la matrice acteurs/objectifs et la matrice acteurs/acteurs. Ces deux matrices d'entrées ont ensuite été traitées par le logiciel MACTOR, générant des graphiques pour mieux appréhender les interactions entre les acteurs et leurs positions vis-à-vis des objectifs du projet et leurs dynamiques de rapport de forces (Kachef Atout, 2022; Khattali et al., 2016).

1.2.3. Approche participative de gestion du patrimoine basée sur la gouvernance locale

À la fin de cette recherche, l'auteur a pu mettre en lumière les alliances potentielles et les conflits qui ont émergé parmi les diverses parties prenantes du projet de patrimonialisation du village de Chenini. Il souligne que le processus de gestion des ressources patrimoniales du village doit non seulement renforcer les alliances existantes, mais également favoriser un milieu adapté pour leur développement. La création et la croissance d'alliances doivent notamment viser à renforcer les relations entre les acteurs institutionnels et les autres acteurs, qu'ils opèrent au niveau local, régional ou national. Par ailleurs, la gestion participative du patrimoine permet d'intégrer les perspectives du développement durable, nécessitant l'inclusion d'un large éventail d'acteurs, y compris ceux aux intérêts ambivalents. La recherche a permis d'identifier des acteurs dont les objectifs et intérêts convergent avec certains, mais divergent avec d'autres, en ce qui concerne les enjeux patrimoniaux. Il est ainsi important de sensibiliser cette catégorie d'acteurs aux objectifs et aux intérêts liés à la conservation et à la valorisation du patrimoine (Khattali et al., 2016).

L'étude de Hatem Khattali renforce la réflexion sur la nécessité d'établir une gouvernance locale pour la gestion du patrimoine, assurant une gestion démocratique et inclusive des ressources. Cette gouvernance doit permettre l'arbitrage entre les divers acteurs et la conciliation de leurs intérêts divergents. La réussite de la mise en place d'une telle gestion participative du patrimoine, inscrite sous le nom de « gouvernance locale », dépend largement des institutions en place, de leur mode de gouvernance et des règlements qui les guident. Pour cela, il est crucial de comprendre le type de gestion spécifique à notre contexte d'étude, afin de permettre une participation communautaire contextualisée.

2. Méthodologie et positionnement épistémologique

En amont de notre recherche, après avoir analysé différents articles scientifiques tout au long de ce chapitre, nous avons identifié deux méthodes principales : l'étude documentaire et l'enquête de terrain. Ces méthodes seront essentielles pour explorer notre thème de recherche, qui se concentre sur la participation communautaire dans la gestion des sites patrimoniaux classés en secteurs sauvegardés en Algérie et pour établir notre positionnement épistémologique.

2.1. L'interrogation épistémologique comme base intégrale de la démarche de recherche

La méthodologie est définie comme l'exploration des méthodes visant à produire des connaissances, la plaçant ainsi parmi les aspects de l'épistémologie. En effet, l'épistémologie est un terme qui a fait son apparition au début du vingtième siècle dans le but de désigner l'étude relative à la construction de connaissances valides. Actuellement, dans la majorité des domaines scientifiques, la nécessité d'une réflexion épistémologique est indéniable et ne se limite pas à une simple réflexion méthodologique. Il convient donc de définir, en cohérence avec la conception de la connaissance sous-jacente à la recherche, les objectifs de la recherche, la stratégie de recherche, ainsi que les méthodes et les techniques utilisées. (Gavard-perret et al., 2012).

Pour notre travail, nous avons choisi une approche méthodologique basée sur l'enquête de terrain, qui s'avère mieux adaptée à notre contexte. Cette approche sera ensuite complétée par l'utilisation de l'outil MACTOR pour synthétiser nos résultats de manière efficace.

2.2. Présentation de la méthodologie de recherche

À la suite de l'analyse des différentes méthodes examinées, nous avons pu conclure quelle approche méthodologique est appropriée pour notre recherche, en se basant sur les objectifs et les hypothèses préalablement définis. Les tableaux suivants résument la démarche épistémologique adoptée pour la conception de notre méthodologie de recherche :

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

- La démarche adoptée pour la première partie de la problématique de recherche : la compréhension de la participation communautaire dans la gestion du patrimoine du secteur sauvegardé de Ait El Kaid :

Tableau 2 – 1 : Démarche épistémologique pour la première partie de la question de recherche.

Questionnement de la recherche	Compréhension des politiques publiques de patrimonialisation et les relations entre les acteurs de cette structure organisationnelle en Algérie
Hypothèse	L'analyse du jeu des acteurs du projet de conservation et de mise en valeur du patrimoine permettrait l'évaluation de la participation communautaire en Algérie.
Objectif	Evaluation de la participation communautaire dans le processus d'élaboration du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du village Ait El Kaid
Méthodes utilisées pour la recherche	Enquêtes bibliographique et documentaire combinée à une enquête de terrain
Techniques utilisées pour la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Une analyse qualitative de contenu. • enquête de terrain par entretien • enquête de terrain par questionnaire
Instruments et outils utilisés pour la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents produits dans le cadre du classement du village Ait El Kaid en secteur sauvegardé et l'établissement de son PPSMVSS • Les entretiens semis-directives avec les différentes parties prenantes au projet de classement • Le formulaire de questions à l'attention des habitants du secteur sauvegardé et du village de Ait El Kaid • Logiciel MACTOR.

Source : Auteure, 2023.

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

- La démarche adoptée pour la deuxième partie de la problématique de recherche : l'optimisation de la participation communautaire pour le renforcement de la réussite de la gestion du patrimoine en Algérie :

Tableau 2 – 2 : Démarche épistémologique pour la deuxième partie de la question de recherche.

Question de recherche	Comment la participation communautaire peut être optimisée pour renforcer la réussite des projets de patrimonialisation en Algérie ?
Hypothèse	La proposition d'un modèle de gestion du patrimoine basé sur la participation communautaire pourrait renforcer celle-ci.
Objectif	Renforcement de la participation communautaire dans la gestion du patrimoine en Algérie.
Méthodes utilisées pour la recherche	Enquêtes documentaire combinée à une enquête de terrain
Techniques utilisées pour la recherche	Technique d'analyse des données quantitatives collectées par questionnaire et des données qualitatives collectées par entretiens
Instruments et outils utilisés pour la recherche	<ul style="list-style-type: none">• entrevu

Source : Auteure, 2023.

Après avoir examiné les objectifs spécifiques de notre recherche et les expériences traitées, il est devenu évident qu'une phase préliminaire d'exploration est nécessaire pour délimiter le champ d'application de notre enquête sur le terrain.

2.2.1. La recherche documentaire d'exploration

Nous avons amorcé notre étude par une recherche documentaire que nous qualifierons de recherche exploratoire. Ce travail de recherche préliminaire nous a permis de comprendre les fondements théoriques des concepts clés liés à notre étude, d'une part, et de confirmer l'importance sociale et les enjeux juridiques de notre sujet d'étude, d'autre part. L'analyse des

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

données issues de cette recherche exploratoire nous a ensuite permis de déterminer les méthodes, les outils et les instruments nécessaires pour la phase suivante, qui est la recherche approfondie.

Après avoir acquis une maîtrise du sujet d'étude, à savoir la participation communautaire dans la gestion du patrimoine en Algérie, ainsi que la compréhension de ses enjeux, notamment les parties prenantes impliquées dans le projet de conservation et de valorisation du secteur sauvegardé d'Ait El Kaid, nous avons opté pour une deuxième phase de recherche approfondie. Cette phase a été développée sous la forme d'un questionnaire destiné à la population locale et d'entretiens avec les parties prenantes du projet de conservation et de valorisation du secteur sauvegardé. À l'issue de cette recherche, les résultats obtenus seront traités à l'aide du logiciel MACTOR. Cette étape nous permettra d'analyser les interactions entre les acteurs, ce qui est essentiel pour évaluer la participation communautaire dans notre contexte d'étude. En fin de compte, cela nous aidera à atteindre nos objectifs et à vérifier nos hypothèses.

Tableau 2 – 3 : Démarche de la recherche exploratoire.

Première phase de recherche : recherche documentaire d'exploration			
Méthode de recherches	Types de l'étude	Techniques de recherche	Instruments et outils de recherche
Recherches documentaire	Etude qualitative	Analyse qualitative du contenu	<ul style="list-style-type: none">• Littérature produite dans le cadre du sujet de recherche• Textes juridiques concernant les enjeux patrimoniaux en Algérie

Source : Auteure, 2023.

2.2.2. La méthode d'enquête

La méthode d'enquête, telle que définie par Festinger et Katz, est un processus polyvalent qui varie en fonction des objectifs de la recherche. Elle fait appel à divers moyens et techniques de collecte de données, cible des populations spécifiques, et se déroule généralement dans le présent temporel (Angers, 2009). Son principal objectif est d'examiner les relations entre les faits en recueillant des données pertinentes pour l'étude du problème de recherche.

Tableau 2 – 4 : Démarche de la recherche approfondie.

Deuxième phase de recherche : recherche approfondie			
Méthode de recherches	Types de l'étude	Techniques de recherche	Instruments et outils de recherche
Enquête de terrain	Etude quantitative	Questionnaire	Le formulaire de questions à l'attention des habitants du secteur sauvegardé et du village de Ait El Kaid
	Etude qualitative	Entretiens	Les entretiens semis-directives avec les différentes parties prenantes au projet de classement du village Ait El Kaid

Source : Auteure, 2023.

L'enquête peut être catégorisée en deux approches distinctes : qualitative et quantitative. Ces deux méthodologies de collecte de données poursuivent des objectifs différents. L'enquête quantitative vise à mesurer les phénomènes, tandis que l'enquête qualitative cherche à détailler leur nature. La première se concentre sur les processus, tandis que la seconde se penche sur les contenus. Il est important de noter que ces deux approches d'enquête ne sont pas mutuellement exclusives, mais plutôt complémentaires dans la recherche (Nedjai, 2014).

Durant l'enquête sur le terrain, de nombreuses données qualitatives et quantitatives sont collectées en vue d'une analyse ultérieure. Les techniques utilisées lors de notre enquête de terrain, on trouve (Zagre, 2013) :

2.2.2.1. Enquête par interview ou entretien

L'entretien, également appelé interview, désigne l'ensemble des procédés scientifiques visant à collecter des renseignements auprès des individus qui sont les participants de l'expérience. Ces informations sont recueillies à travers des questions spécifiquement formulées dans un but précis. Les entretiens peuvent concerner de petits groupes ou des individus.

Dans ce contexte de recherche, nous optons pour un entretien semi-directif, qui se situe entre un entretien entièrement ouvert et un entretien fortement structuré par un grand nombre de questions précises. Cependant, la préparation d'un guide d'entretien permet de maintenir une certaine cohérence tout en laissant de la flexibilité, sans être strictement lié à une chronologie ou à une formulation rigide.

2.2.2.2. Enquête par questionnaire

Cette méthode implique la présentation d'un ensemble de questions à un groupe de répondants, souvent représentatifs d'une population donnée. Ces questions portent sur divers aspects tels que leur situation personnelle, leurs opinions et attitudes à l'égard des problématiques liées à l'étude, ainsi que leurs attentes et leur niveau de connaissance concernant un événement ou un problème qui intéresse les chercheurs.

Le questionnaire est ainsi un outil standardisé et composé d'un ensemble de questions couvrant les différentes manifestations d'un phénomène social et où les individus sélectionnés dans les catégories sociales pertinentes sont sollicités pour y répondre.

2.2.3. MACTOR : Un instrument de prospective stratégique pour l'analyse et l'évaluation du jeu acteurs

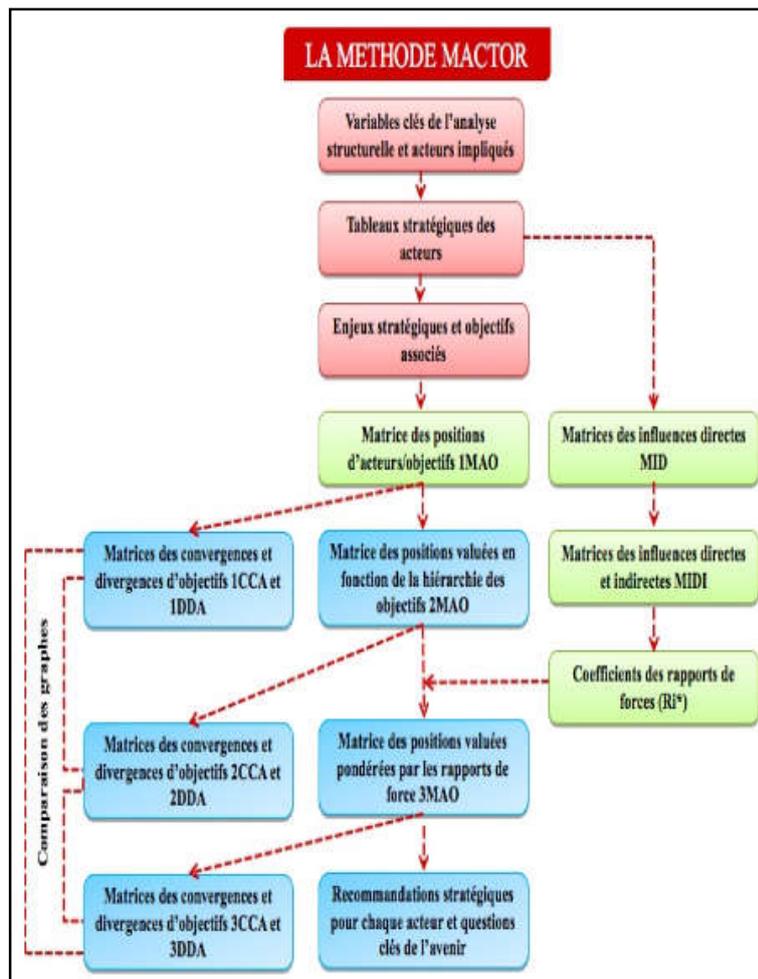
La méthode dite MACTOR qui signifie (Méthode ACTeurs, Objectifs, Rapport de forces) est une démarche utilisée dans la stratégie et la résolution de différends qui concerne différents intervenants au sein d'un projet ou d'une structure. Le nom MACTOR se décompose en Méthodologie des Alliances, Conflits, Tactiques et Objectifs, accompagnées des recommandations relatives aux situations observées. Les six caractères qui forment l'acronyme MACTOR illustre clairement l'objectif de la méthode, qui vise à faciliter la collaboration et à fournir des outils pour rassembler les acteurs impliqués dans un projet ou une organisation. La méthode, conçue initialement par Michel Godet au début des années 1990, demeure pertinente et trouve encore son utilité dans certains contextes contemporains (Belfellah & Gassemi, 2017).

MACTOR est une méthode qui constitue un outil opérationnel qui permet de visualiser clairement les stratégies et les interactions entre les acteurs, aussi nombreux soient-ils (Berezowska-Azzag, 2012). Ce processus permet d'atteindre deux objectifs majeurs : d'une part,

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

évaluer les rapports de force entre les acteurs et, d'autre part, déterminer leurs points de convergence et de divergence par rapport aux enjeux et objectifs associés (Godet, 1991), (Dufrasnes et al., 2008).

En se basant sur les travaux de MICHEL GODET (Godet, 1991), nous avons tenté de créer un récapitulatif des étapes méthodologiques par lesquelles la méthode MACTOR est appliquée :



Source : KACHEF-ATOUT, S. (2022). Gouvernance urbaine et mise en valeur des villes dans le cadre d'un projet urbain. -Cas du tramway de Sétif- (Thèse de doctorat en sciences). Université Mohamed Khider – Biskra

Figure 2 - 6 : Approche méthodologique (MACTOR).

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

Etape 1 : construction des tableaux des « stratégies des acteurs » :

Cette étape consiste à identifier les acteurs clés, souvent désignés comme les « moteurs », dont les relations et interactions, appelées le « jeu d'acteurs », expliquent l'évolution des variables sous contrôle. En général, le nombre d'acteurs pertinents se situe entre 10 et 20.

Pour chaque acteur, il est essentiel de créer une sorte de profil qui inclut ses objectifs, ses finalités, ses motivations et ses contraintes. De plus, une analyse de leurs moyens d'action est nécessaire pour comprendre comment ils peuvent faire progresser leurs projets.

Etape 2 : Détermination des enjeux stratégiques et des objectifs liés à chaque acteur :

En rassemblant les acteurs en fonction de leurs objectifs, de leurs projets et de leurs capacités d'action, il est possible d'identifier plusieurs enjeux stratégiques sur lesquels les acteurs peuvent avoir des objectifs communs ou divergents.

Etape 3 : Évaluation de la position des acteurs par rapport aux divers objectifs et identification des points de convergence et de divergence :

Cette étape consiste en la création de la matrice « Acteurs/Objectifs » (MAO), dans laquelle sont enregistrées les positions de chaque acteur par rapport aux différents objectifs, en utilisant +1 pour les positions d'accord, -1 pour les positions de désaccord, et 0 pour la neutralité. Par conséquent, les possibles alliances et conflits (convergences et divergences) pourront être identifiés.

La seconde partie de cette étape est la représentation graphique des groupes d'acteurs partageant des intérêts convergents, évaluation de leur degré de liberté apparent, identification des acteurs les plus vulnérables, et analyse de la stabilité du système.

Etape 4 : Établissement d'une hiérarchie des objectifs prioritaires pour chaque acteur :

Aligner le modèle sur la réalité en prenant en compte la hiérarchisation des objectifs pour chaque acteur. Cela implique l'évaluation de l'intensité du positionnement de chaque acteur à l'aide d'une échelle dédiée.

Etape 5 : Analyser la dynamique des pouvoirs entre les acteurs :

Élaboration d'un schéma de « l'influence/interdépendance » des acteurs afin d'analyser la dynamique des pouvoirs et de mettre en évidence les points forts et les faiblesses de chaque acteur. Suite à ce schéma, quatre catégories d'acteurs seront identifiées : les acteurs dominants, les acteurs dominés ou indépendants, les acteurs relais et les acteurs autonomes.

Etape 6 : Intégration des rapports de force dans l'analyse des convergences et des divergences entre les acteurs :

L'objectif de cette étape est d'incorporer les rapports de force de chaque acteur dans l'intensité de son positionnement par rapport aux objectifs, afin de générer de nouvelles représentations graphiques des convergences et divergences entre les acteurs. L'observation et la comparaison de ces différents graphiques permettent de visualiser les modifications des alliances et des conflits potentiels, en prenant en compte la hiérarchie des objectifs et les rapports de force entre les acteurs.

Etape 7 : Élaboration des questions clés pour l'avenir et des recommandations stratégiques :

Grâce à la révélation des jeux potentiels d'alliances et de conflits entre les acteurs, la méthode MACTOR contribue à la formulation de questions essentielles pour la prospective et à l'élaboration de recommandations stratégiques. Elle facilite la réflexion sur l'évolution possible des relations entre les acteurs, l'émergence et la disparition d'acteurs, les changements de rôles, etc.

2.3. Élaboration de l'enquête sur le terrain spécifique à notre recherche

Notre étude par enquête sera élaborer et classée selon deux approches distinctes : qualitative et quantitative. Ces deux méthodes de collecte de données poursuivent des objectifs différents. L'enquête quantitative vise à mesurer les phénomènes, tandis que l'enquête qualitative cherche à détailler leur nature. La première se focalise sur les processus, tandis que la seconde s'intéresse aux contenus. Il convient de souligner que ces deux approches ne sont pas mutuellement exclusives, mais plutôt complémentaires dans le cadre de la recherche (Nedjai, 2014).

2.3.1. La conception de l'étude quantitative par le biais d'un questionnaire

L'objectif de cette enquête par questionnaire est de collecter des données quantitatives auprès de la population locale, qui constitue les principaux utilisateurs du site et joue un rôle crucial dans le projet de valorisation et de préservation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid. En effet, les usagers jouent un rôle essentiel en tant que juges ultimes pour évaluer l'efficacité d'un service ou d'un processus donné (Lecourtois, 2009).

2.3.1.1. L'échantillon

L'enquête est principalement menée auprès des habitants résidant à l'intérieur du secteur sauvegardé de Ait El Kaid, qui sont au nombre de 5 personnes. Cependant, pour élargir la portée de notre échantillon, nous avons décidé d'inclure également les habitants vivant aux environs du secteur sauvegardé, notamment ceux du village Ait El Kaid dans lequel se trouve le secteur sauvegardé de manière plus générale. Le village Ait El Kaid compte un total de moins de 1000 habitants selon les données de l'APC de Aguouni Guegherane, et nous avons choisi un échantillon de 100 personnes. Cet échantillon a été sélectionné à l'aide de la technique probabiliste de l'échantillonnage aléatoire simple, où chaque tranche de la population de référence avait la possibilité d'être incluse dans l'échantillon (Modeste Muke, 2011).

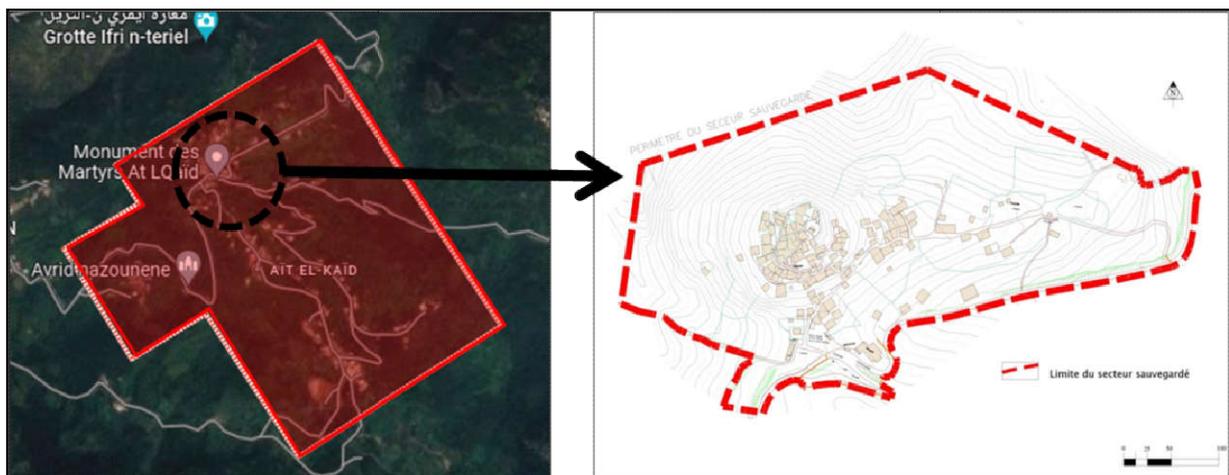


Figure 2 - 7 : Situation du secteur sauvegardé du village Ait El Kaid.

Source : PPSMVSS de Ait El Kaid, traité par auteure

2.3.1.2 La formulation des questions

Notre questionnaire est organisé en trois sections, conçues pour répondre aux objectifs de notre recherche. Nous avons structuré ces sections autour de l'évaluation de la participation actuelle, des engagements futurs, des objectifs visés, ainsi que des intérêts en lien avec le projet de préservation et de valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid. Cette approche nous permet de recueillir des données essentielles pour comprendre et analyser la perspective des parties prenantes locales.

Partie 1 : Ce cadre général inclut une section définissant le profil des personnes qui remplissent le questionnaire.

En effet, la collecte de données telles que le sexe, l'âge, le niveau d'éducation et la profession ne permettra pas seulement de mieux cerner le contexte de l'étude, mais aussi d'obtenir une interprétation plus précise des résultats de l'enquête.

Profil			
Genre : vous êtes :	homme	femme	
Age (ans) :	moins de 25	entre 25 et 45	plus de 45
Profession :		

Partie 2 : La deuxième partie de notre questionnaire est consacrée aux questions proprement dites. Elle comprend 16 questions principales réparties en thèmes, en fonction des concepts et des dimensions clés de notre étude. Ces questions étaient formulées sous forme de choix multiples ouvertes, permettant aux personnes interrogées de s'exprimer librement avec leurs propres mots.

En utilisant cette approche, parfois sous forme de questions ouvertes et parfois sous forme de questions fermées, nous avons pu recueillir une large gamme d'expressions et d'idées de la part des participants (Van Campenhoudt & Charlier, 2014). Par la suite, cela nous a permis de créer des indicateurs d'évaluation en analysant leurs réponses et les termes qu'ils ont utilisés. Ces indicateurs ont ensuite été regroupés en catégories pour atteindre l'objectif de notre enquête.

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

Les questions ont été formulées selon des thèmes bien précis, à savoir :

Les thèmes dégagés du concept du patrimoine villageois :

- Sentiment d'appartenance envers le secteur sauvegardé : Les questions (Q4 et Q5) visent à estimer le nombre de personnes parmi les répondants qui possèdent un bien à l'intérieur du périmètre du secteur sauvegardé et leurs prédisposition à le céder aux autorités gouvernementales en vue de sa conservation et valorisation.
- Mesures de conservation et de valorisation : Au moyen des questions (Q7), nous allons évaluer la nécessité de rénover le cadre architectural et urbain du village, ainsi que déterminer si le cachet traditionnel présente une potentialité à valoriser selon les répondants.
- État du cadre bâti : La question (Q6) vise à recueillir l'opinion générale des répondants concernant l'état de dégradation du cadre bâti après le classement de Ait El Kaid en secteur sauvegardé
- Problèmes recensés par les habitants locaux : La question (Q8) permettra aux répondants d'exprimer leurs opinions concernant les problèmes auxquels le secteur sauvegardé est confronté.

Tableau 2 – 5 : Formulation des questions se rapportant au concept du patrimoine villageois.

Concept	Dimensions	Thème des questions
Patrimoine villageois	Valeurs	appartenance au secteur sauvegardé.
		Mesures de conservation et de mise en valeur
	Contexte	Etat du cadre bâti
		Problèmes recensés par les locaux

Source : Auteure, 2022.

Les thèmes dégagés du concept de la participation citoyenne :

- Niveau d'information : En utilisant les questions (Q9, Q10), nous évaluerons le niveau d'information des répondants concernant le classement du village et les dispositifs mis en place à cet effet.

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

- Niveau de consultation : La question (Q11) vise à évaluer le degré de consultation de la population locale dans le processus d'élaboration du secteur sauvegardé Ait El Kaid.
- Partenariat : Les questions (Q12, Q13) nous permettront d'évaluer le niveau d'intégration de la population locale en tant que partenaire dans l'opération de classement du village et les moyens mis en place à cet effet.
- Identification des enjeux liés au classement en secteur sauvegardé : La question (Q14) nous aidera à recueillir l'ensemble des objectifs et des attentes des répondants concernant le projet de classement du village Ait El Kaid en secteur sauvegardé.
- Degré de considération des attentes et besoins : La question (Q15) vise à évaluer le degré de la prise en charge de la volonté de la population locale dans le processus d'élaboration du secteur sauvegardé de Ait El Kaid.
- Initiative citoyenne pour la préservation du village Ait El Kaid : La question (Q16) vise à comprendre et à évaluer les actions entreprises par la population locale en vue de valoriser le secteur sauvegardé de Ait El Kaid.
- Engagement future pour la participation dans la conservation et valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid : La question (Q17) vise à recueillir des informations sur l'engagement futur des répondants envers la participation à la préservation et à la valorisation du secteur sauvegardé d'Ait El Kaid. Elle permettra d'évaluer combien de répondants envisagent de participer aux travaux visant à valoriser ce secteur sauvegardé et de comprendre leur niveau d'engagement.

Tableau 2 – 6 : Formulation des questions se rapportant au concept de la participation citoyenne.

Concept	Dimension	Thème de question
Participation citoyenne	Evaluation de la participation	Degré d'information
		Degré de consultation
		Partenariat
	Objectifs, attentes et besoins vis-à-vis du projet de classement du village en secteur sauvegardé	Identification des enjeux relatifs au classement en secteur sauvegardé
		Degré de considération des attentes et besoins des citoyens

Chapitre 2 : Les dimensions participatives dans la réalisation des projets de patrimonialisation : contexte et acteurs en interaction

	Engagement pour la participation dans la conservation et la valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid	Initiative citoyenne pour la conservation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid
		Engagement future pour la participation dans la conservation et valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid

Source : Auteure, 2022.

Partie 3 :

Cette section sert d'introduction à l'étude qualitative, au cours de laquelle nous avons cherché à identifier les interactions de la population locale avec d'autres parties prenantes impliquées dans le projet de classement du village, ainsi que les partenariats qui ont pu se développer et ce à travers les questions (Q18et Q19).

Tableau 2 – 7 : Formulation des questions se rapportant au concept de l'interaction entre les acteurs.

Concept	Dimension	Thème de question
Interaction entre les acteurs	Jeu d'acteurs	Relations avec les parties prenantes au projet de classement du village Ait El Kaid
	Partenariat	Affiliation à des organisations dans le but de participer à la gestion du secteur sauvegardé de Ait El Kaid

Source : Auteure, 2022.

2.3.1.3. Passation du questionnaire

Comme mentionné dans la section dédiée à la description de l'échantillonnage, nous avons choisi d'interroger la population locale, à la fois les habitants à l'intérieur et aux alentours du secteur sauvegardé. Nous avons donc opté pour une auto-administration en face à face combinée à une administration via les réseaux sociaux (groupes Facebook). Cette approche avait pour objectif d'accélérer la collecte de données et d'impliquer un plus grand nombre de personnes.

2.3.2. L'étude qualitative par entretiens

Dans le cadre de nos objectifs de recherche, il était essentiel de ne pas se limiter à la collecte de données auprès des acteurs principaux impliqués dans le projet de conservation et de valorisation

du village traditionnel Ait El Kaid, sans entendre également les autres parties prenantes identifiées lors de la phase de recherche exploratoire. Par conséquent, nous avons choisi d'étendre notre étude quantitative par le biais d'entretiens. Nous avons rencontré des représentants de services qui font partie intégrante du projet de valorisation du village Ait El Kaid afin d'écouter leurs perspectives sur le classement du village. Cela nous a permis d'obtenir des données qualitatives essentielles pour notre recherche.

2.3.2.1. Elaboration du guide des entretiens

À ce stade de notre étude, nous avons élaboré un guide d'entretien qui se compose de thèmes à discuter avec les représentants des parties prenantes interrogées. Cependant, les questions ne sont pas formulées de manière précise au départ, afin de permettre une discussion ouverte et flexible sans enfermer la conversation dans un schéma préétabli. L'entretien vise à être une conversation ouverte avec les personnes interrogées. Notre rôle consiste à les orienter vers les thèmes que nous souhaitons explorer tout en restant discrètes et neutres pour éviter d'introduire des biais dans la collecte de données (Boncompain, 2014). Les thèmes de l'entretien sont présentés dans notre grille d'entretien, mais ils ne suivent pas nécessairement une séquence chronologique. Nous nous efforçons de les aborder tous, en permettant aux personnes interrogées de passer naturellement d'un thème à l'autre au cours de la discussion.

Les sujets abordés lors des entretiens sont les suivants :

<p><u>Thème 1:</u> Processus de conservation et de valorisation du village traditionnel Ait El Kaid</p>	<p><u>Thème 2:</u> Degré de participation et d'engagement et rôle dans le processus de classement du village traditionnel Ait El Kaid en secteur sauvegardé</p>	<p><u>Thème 3:</u> Objectifs, intérêts et motivations en lien avec le classement du village traditionnel Ait El Kaid en secteur sauvegardé</p>
--	--	---

Figure 2 - 8 : Guide des entretiens de l'étude qualitative.

Source : Auteure, 2022.

Conclusion

L'exploration des domaines d'application de la participation communautaire et de ses enjeux dans les projets patrimoniaux est effectuée tout au long de ce chapitre à travers l'analyse de deux études menées dans des contextes similaires à notre champ d'étude, à savoir la Tunisie, pays voisin de l'Algérie avec lequel nous partageons les mêmes valeurs et caractéristiques culturelles et sociales, ainsi que la Chine, un pays où la gestion des affaires intérieures, notamment celles relevant du secteur du patrimoine culturel, est centrée autour de l'État et de ses institutions.

L'expérience chinoise nous enseigne la pertinence du modèle d'élaboration du plan de gestion du patrimoine, tiré de la contextualisation de l'expérience « Ballarat Imagine » menée en Australie sur la ville historique de Lijiang en Chine. Ce modèle repose sur la participation communautaire à toutes les étapes du processus, que ce soit dans l'identification, la programmation ou l'exécution. Au cœur de cette approche, l'auteur reconnaît d'abord les rôles spécifiques de chaque partie prenante, puis avance des suggestions pour mieux orienter la gestion vers une véritable implication communautaire.

En analysant la participation communautaire dans les démarches de conservation et de valorisation du village berbère de Chenini dans le sud-est de la Tunisie, nous constatons que la compréhension approfondie de cette notion nécessite l'étude des relations entre chaque acteur et les autres parties impliquées dans le projet. Cette analyse nous a conduits à appliquer la méthode MACTOR comme outil d'analyse du jeu d'acteurs lié à notre sujet de recherche.

L'exploration des démarches méthodologiques utilisées par les deux études de cas similaires à la nôtre nous a permis de nous situer et de formuler une épistémologie adaptée à notre recherche. Nous avons choisi la méthode d'enquête, englobant l'ensemble des techniques associées, telles que la consultation de documents, les entretiens avec les principaux acteurs impliqués dans le projet, et l'utilisation de questionnaires auprès des citoyens locaux pour la collecte de données qualitatives et quantitatives.

Avant d'appliquer cette approche méthodologique à notre cas d'étude, il est essentiel de dresser un état des lieux du village Ait El Kaid, un aspect qui sera exploré en détail dans le troisième chapitre de cette thèse.

CHAPITRE 3

INVESTIGATION CONTEXTUELLE DU VILLAGE AIT EL KAID

Introduction

Les valeurs patrimoniales, sociales et culturelles des ensembles ruraux traditionnels, tels que les villages kabyles, représentent un témoignage fondamental de notre histoire collective incarnée par un héritage en pleine transition de la société traditionnelle vers la société industrielle moderne (Kaci, 2006).

Bien que la prise en charge adéquate des biens patrimoniaux en Algérie ait été initiée tardivement (Bouchenaki, 2020), La promulgation de la loi 98-04, visant à établir une politique publique patrimoniale, démontre l'engagement des autorités algériennes à intégrer les préoccupations liées au patrimoine culturel et naturel de la nation (Oulebsir, 2004). Ce texte est venu associer à la notion du patrimoine un sens plus large et flexible en incluant la dimension immatériel, environnementale et urbanistique (Mazouz, 2015) et reflète également la récente focalisation sur les "*nouveaux patrimoines*", qui vise à préserver non seulement les édifices majeurs des époques antérieures, mais également, comme dans notre contexte, à sauvegarder des éléments cruciaux pour notre histoire collective tels que l'architecture rurale, les savoirs faire artisanales et les traditions à dimension immatériel (Kaci, 2006). Dans cette perspective, le village traditionnel Ait El Kaid a été officiellement reconnu comme un patrimoine culturel national, par conséquent la création de son secteur sauvegardé en 2009 a marqué le début d'une initiative de conservation et de valorisation à travers l'élaboration d'un PPSMVSS.

L'objectif du présent chapitre, porte sur l'identification de notre cas d'étude qui est le village Ait El Kaid, classé en secteur sauvegardé de la nation. Dans un premier temps, nous tentons de faire une présentation générale du village à travers une lecture de son cadre physique et social. Ensuite, nous passerons à une étude exploratoire du projet de conservation et valorisation du village à travers son classement sur la liste des secteurs sauvegardés et l'établissement de son PPSMVSS en mettant l'accent sur les retombées de ce classement sur les différents aspects du village, ainsi que sur les mesures prises dans le souci de sa sauvegarde et de sa mise en valeur.

En second lieu, afin de mieux appréhender le contexte actuel marqué par un état avancé de détérioration du village, nous entreprendrons une analyse approfondie de sa situation présente, en mettant l'accent sur ses potentialités. Cette évaluation nous sera essentielle pour la phase pratique ultérieure de notre recherche.

1. Identification du village Ait El Kaid

Ait El Kaid s'insère harmonieusement dans le paysage caractéristique du territoire kabyle, qui se présente comme une collection de villages compacts, en retrait, perchés sur les crêtes avec une attitude résolument défensive. Au-delà de sa configuration territoriale particulière, Ait El Kaid se distingue par l'attachement profond de sa population à son sol, malgré les contraintes imposées par la topographie du village. En effet, là où la dévitalisation des zones montagneuses est généralement corrélée avec l'urbanisation croissante des sociétés à l'échelle mondiale, les villages de la Kabylie, à l'instar d'Ait El Kaid, semblent constituer une exception qui confirme cette tendance générale (Kaci, 2006). Cette conjonction souligne l'impératif de prendre en compte tant les aspects physiques que sociaux dans l'identification globale du village.

1.1. Identification du cadre physique du village Ait El Kaid

Le village Ait El Kaid s'inscrit comme un élément au sein d'une succession remarquable de villages qui constituent l'épine dorsale du massif kabyle. Depuis l'époque ottomane en Algérie, ce village est établi sur un site dépourvu de citadelle ou de points d'appui fortifiés. Il représente plutôt une citadelle naturelle imprenable perchée sur les hauteurs de la chaîne du Djurdjura (Kaci, 2006).

1.1.1. La Kabylie du Djurdjura

Dans son ouvrage intitulé « *Le Djurdjura à travers l'histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à 1830* », Boulifa Si Amar met en évidence la résistance historique de la région de Kabylie aux influences des Phéniciens, des Romains et même des Ottomans. Il décrit le peuple kabyle comme caractérisé par son attachement à l'indépendance et son refus de se soumettre. Environ trois décennies après la conquête d'Alger, la Kabylie a été confrontée à l'invasion des forces coloniales françaises, ce qui a marqué le début de la célèbre révolte menée par Lalla Fatma Nsoumer et le Cheikh El Mokrani. Ces deux figures sont devenues des symboles de la résistance farouche du peuple kabyle et de l'ensemble de l'Algérie face à la domination française, illustrant l'attachement profond des Kabyles à leur territoire. Cependant, malgré cette résistance, les autorités françaises ont finalement conquis la Kabylie en 1871, la divisant ultérieurement en Grande et Petite Kabylie (Boulifa, 1925).

Chapitre 3 : investigation contextuelle du village Ait El Kaid

La région de Grande Kabylie, également connue sous les noms de « Haute Kabylie » ou « Kabylie du Djurdjura », se délimite géographiquement au nord par la mer Méditerranée, à l'est et au sud par la vallée de la Soummam, et à l'ouest par l'Oued Isser. Son paysage est principalement constitué d'une chaîne montagneuse, la Kabylie du Djurdjura est donc un massif, dont le mont Lala Khedidja constitue le point culminant qui atteint une hauteur de 2308 mètres. Ce territoire est marqué par la présence de plusieurs villages qui semblent fusionner harmonieusement avec le relief montagneux qui les entoure (Badene, 2014).

1.1.2. Présentation du village Ait El Kaid

Ait El Kaid est niché au cœur du massif montagneux du Djurdjura, perché sur un promontoire rocheux à une altitude de 617 mètres. Cette position en hauteur offre une vue panoramique impressionnante sur la plaine des Ouadhias et les montagnes environnantes.



Photo 3 - 1 : Vue sur le village Ait El Kaid.
Source : Auteure, 2019.

Chapitre 3 : investigation contextuelle du village Ait El Kaid

Le village Ait El Kaid est une localité située dans la région montagneuse de la Kabylie du Djurdjura, à environ 43 kilomètres au sud de la wilaya de Tizi Ouzou, en Algérie. Il se trouve à une distance de 3 kilomètres à l'ouest de la commune d'Agouni Gueghrane et à 8 kilomètres au sud de la daïra des Ouadhias.

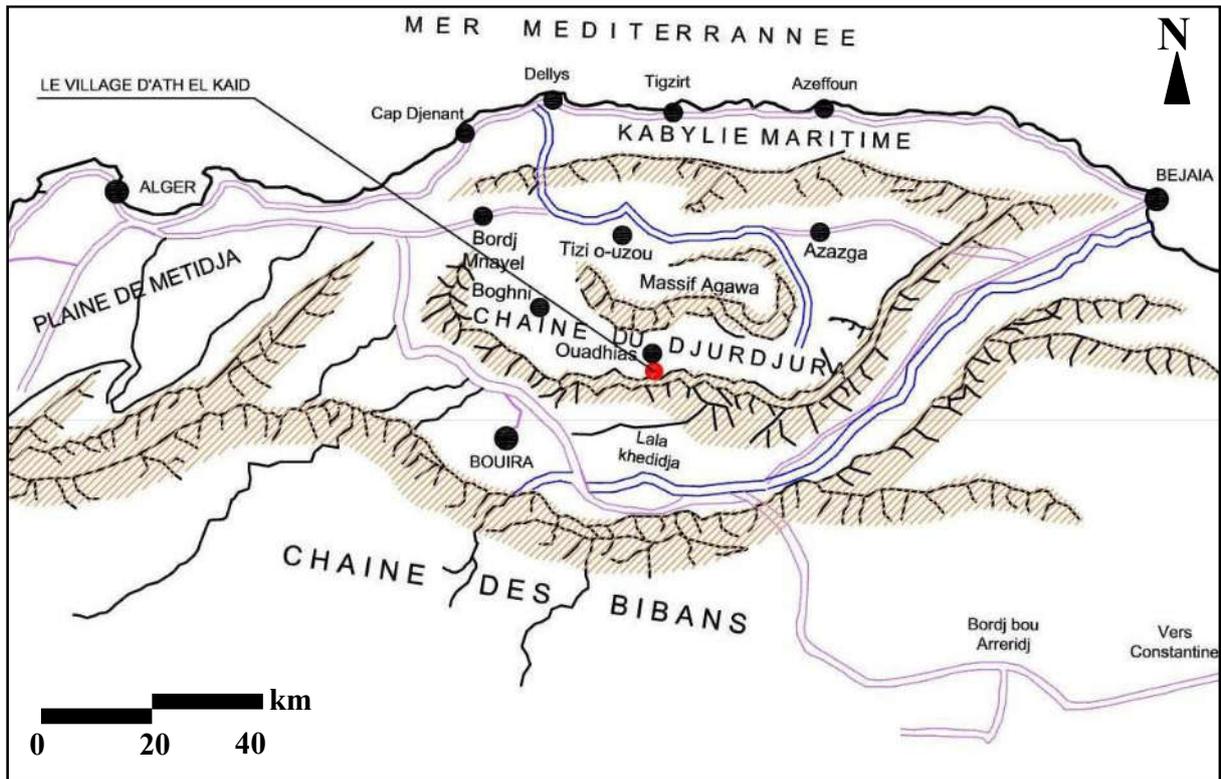


Figure 3 - 1 : Situation géographique du village Ait El Kaid.

Source : Service des archives de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Sur le plan administratif, le village est dépendant de la commune d'Agouni Gueghrane, créée le 4 février 1984 selon le découpage administratif de 1984, qui fait partie de la daïra des Ouadhias, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le village est très accessible par des axes routiers communaux le reliant au chef-lieu de la daïra des Ouadhias, ainsi qu'aux villages d'Agouni Gueghrane et d'Azounene.

1.1.3. Processus de formation et de transformation du village Ait El Kaid

Le cadre morphologique et le contexte topographique présentent une importance capitale dans la configuration de l'espace des villages en Kabylie, et plus spécifiquement celui d'Ait El Kaid. L'implantation initiale du village à cet emplacement trouve son origine dans des impératifs de protection, de défense, ainsi que de position dominante. C'est pourquoi le premier noyau du

Chapitre 3 : investigation contextuelle du village Ait El Kaid

village a été établi au sommet d'une colline rocheuse. Au fur et à mesure de l'expansion du village et de l'utilisation progressive des terrains disponibles, le noyau initial s'est rapidement saturé. Par conséquent, la croissance du village a toujours été en adéquation avec les caractéristiques de son site géographique. En effet, le village actuel de Ait El Kaid découle d'un processus de formation spatiale complexe, décrit en détail dans le dossier de classement du village en secteur sauvegardé (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).



Figure 3 - 2 : Plan actuel du village Ait El Kaid.

Source : PPSMVSS Ait El Kaid, 2013.

Ce processus peut être divisé en plusieurs étapes, à savoir :

1.1.3.1. La première phase (Implantation) avant la période de colonisation française

Cette étape de la formation du village constitue la création de son premier noyau. L'implantation du village suggère que son noyau initial est situé sur le piton rocheux de Ait El Kaid, avec une croissance progressive qui a suivi une configuration en forme de couronne.

1.1.3.2. La deuxième phase (Croissance en couronne) avant la période de colonisation française

La croissance du village s'est développée de manière circulaire, en forme de couronne, vers la base du village, en particulier sur le versant sud, en raison de sa topographie plus favorable et de son exposition au soleil.

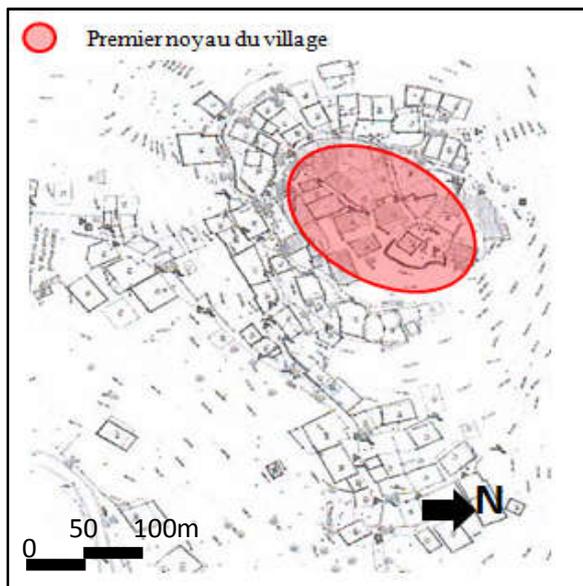


Figure 3 - 3 : Implantation du premier noyau du village Ait El Kaid.

Source : PPSMVSS Ait El Kaid, 2013.
Traité par Auteure.

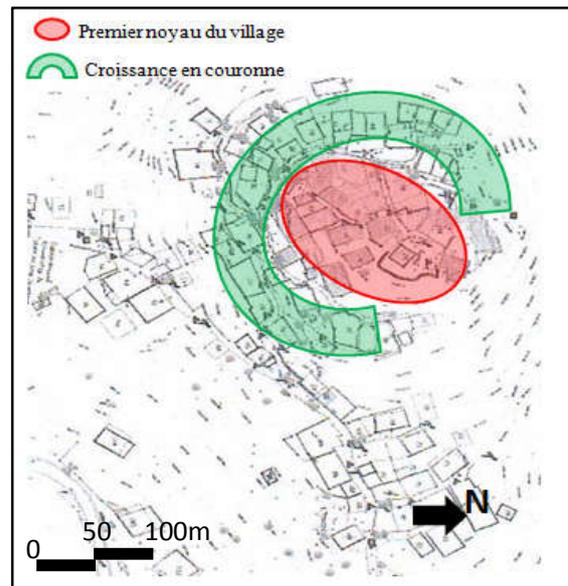


Figure 3 - 4 : Croissance en couronne dans la deuxième phase de l'évolution du village Ait El Kaid.

Source : PPSMVSS Ait El Kaid, 2013.
Traité par Auteure.

1.1.3.3. La troisième phase (Croissance linéaire) durant la période de colonisation française

Les transformations subies par le village au cours de cette phase correspondent à l'époque s'étendant de 1857 à 1962 et représente l'expansion linéaire au cours de laquelle de nouvelles constructions se sont alignées le long du chemin reliant les villages de Ait El Kaid et d'Agouni Gueghran.

1.1.3.4. La quatrième phase (Croissance éclatée) après l'indépendance en 1962

En effet, pendant cette période, le village a connu une expansion dispersée dite «croissance éclatée », caractérisée par la construction de bâtiments le long de la voie communale pour des raisons de facilité d'accès et de proximité avec les terres agricoles.

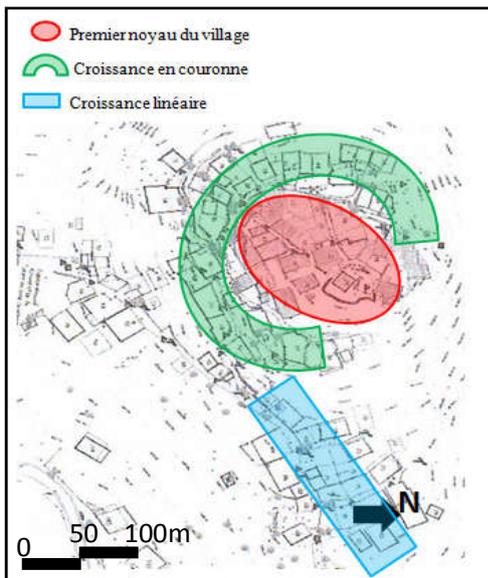


Figure 3 - 5 : Croissance linéaire dans la troisième phase de l'évolution du village Ait El Kaid.

Source : PPSMVSS Ait El Kaid, 2013. Traité par Auteure.



Photo 3 - 2 : Croissance éclatée dans la quatrième phase de l'évolution du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2022.

1.1.4. Organisation spatiale du village traditionnel de Ait El Kaid

L'organisation de Ait El Kaid est à la fois simple et fonctionnelle et étroitement liée à la topographie du site. Elle a été conçue de manière à répondre efficacement aux besoins des habitants tout en préservant leur intimité. Les principaux éléments de lecture spatiale du village sont les suivants (Aliane & Salhi, 2014; PPSMVSS Ait El Kaid, 2013) :

1.1.4.1. Le réseau de voirie

Le système de voirie du village Ait El Kaid se compose de :

- Les ruelles « aznik, avrid »

Les rues du village Ait El Kaid adoptent une configuration sinueuse qui s'adapte harmonieusement à la topographie naturelle du site. Leur tracé suit les courbes de niveau du

terrain, ce qui les rend en adéquation avec le relief environnant. Ces rues sont bordées par des habitations qui sont construites de manière contiguë, avec leurs pignons adjacents les uns aux autres. Cette disposition favorise une utilisation optimale de l'espace et crée une sensation de continuité au sein du tissu urbain (Alili, 2013).

- **Les impasses**

Les impasses, tout comme les ruelles, partagent des caractéristiques physiques similaires au sein du village Ait El Kaid. Cependant, ce qui les différencie réside dans leur fonction et leur disposition. Les impasses sont conçues de manière à desservir exclusivement un groupe restreint de maisons. Cette conception vise à établir une hiérarchisation dans la circulation au sein du village. Les impasses permettent ainsi de structurer le flux de déplacement à l'intérieur de la communauté en offrant des voies d'accès limitées à certaines zones résidentielles spécifiques (Aliane & Salhi, 2014).



Photo 3 - 4 : Ruelle dans le village Ait El Kaid.
Source : Auteur, 2023.



Photo 3 - 3 : Impasse dans le village Ait El Kaid.
Source : Auteur, 2023.

1.1.4.2. Les espaces communs

Tajmaat était et reste encore un élément fondamental dans la structure sociale du village kabyle, servant de lieu de rassemblement pour les hommes afin de discuter des affaires locales et de se détendre (Alili & Guenadez, 2023; Timhadjelt et al., 2024). Malheureusement, Tajmaat du village Ait El Kaid a subi un effondrement total (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

En ce qui concerne le deuxième espace commun du village qui est la mosquée, elle avait une double fonction en tant un espace de culte et de mémoire. Pendant la période de la colonisation, la mosquée a été transformée en une guérite de surveillance de l'armée française en raison de sa position stratégique en haut du village (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).



Photo 3 - 5 : Ancienne mosquée du village Ait El Kaid.
Source : Auteur, 2019.

1.1.5. La composition de la maison « Axxam » à Ait El Kaid

La maison kabyle, appelée Axxam, présente une structure tripartite, avec une division en longueur et une division en hauteur. Chacune de ces parties a ses caractéristiques distinctes, des formes spécifiques et des fonctions particulières. Elles s'intègrent dans un système symbolique qui les inspire et dont elles sont influencées (Basagana & Sayad, 1974).

La maison kabyle à Ait El Kaid se divise en trois espaces distincts : la grande salle, appelée « takaât », réservée aux habitants, l'étable désignée sous le nom « addaynin », et une soupente située juste au-dessus de celle-ci, connue sous le nom de « taâricit » (Aliane & Salhi, 2014).

La première division est nommée « Taquaât » qui est la grande salle située immédiatement une fois le seuil franchi et après le passage de l'évacuation ou du « tazuligt ». Autrefois, cette salle présentait une belle ornementation murale dans certaines maisons de Ait El Kaid, selon certains

témoignages. Cependant, actuellement, cette ornementation n'est présente que dans une seule maison parmi celles qui sont encore habitées. Des traces de cette ornementation peuvent également être observées dans quelques-unes des maisons abandonnées (Aliane & Salhi, 2014).

La deuxième division est « Taârikt », elle joue un rôle particulier par rapport aux autres maisons kabyles. Dans ce contexte, elle servait de lieu pour abriter le métier à tisser. Des traces de cet équipement ont été découvertes dans l'une des maisons traditionnelles encore habitées. Tous les éléments nécessaires à la confection du métier à tisser étaient rassemblés et entreposés contre le mur de « Taârikt ». Cette spécificité confère aux logements de Ait El Kaid un caractère unique, où l'agencement général ressemble à celui des autres maisons kabyles, mais se distingue par l'utilisation de « Taârikt » comme espace dédié au tissage (Rémond, 1933).



Photo 3 - 7 : TAKAAT de la maison traditionnelle dans le village Ait El Kaid.

Source : Aliane, O., & Salhi, M. B. (2014). Savoir-faire vernaculaires du village traditionnel kabyle : Aït el kaïd. Colloque francophone international cultures, territoires et développement durable, France.



Photo 3 - 6 : TAARICT de la maison traditionnelle dans le village Ait El Kaid.

Source : Aliane, O., & Salhi, M. B. (2014). Savoir-faire vernaculaires du village traditionnel kabyle : Aït el kaïd. Colloque francophone international cultures, territoires et développement durable, France.

La troisième division est « Addaynin » ou l'étable, qui est une composante traditionnelle des maisons kabyles, offrant un abri aux animaux domestiques. Cette section est située en contrebas de la grande salle, « Takaât », et on y accède par un étroit passage en pente. Des ouvertures dans le mur de séparation permettent le passage de la nourriture pour les animaux depuis la grande salle. Cette disposition crée une proximité entre les habitants et les animaux, le mur de séparation est percé d'ouvertures, si bien qu'hommes et bêtes vivent dans l'intimité les uns des autres. De

plus, « Addaynin » est équipé d'un trou pour l'évacuation des déchets animaux (Alili, 2013). Le dernier espace propre à la maison traditionnelle de Ait El Kaid est celui de « L'Kanun », un élément typique des maisons kabyles, est un foyer encastré situé dans l'un des coins opposés à « Addaynine » (l'étable). Il présente une forme circulaire avec une profondeur d'environ 15 cm et un diamètre d'environ 20 cm. C'est sur ce foyer que les activités de cuisson sont effectuées (Frendi, 2016).



Photo 3 - 9 : ADDAYNIN de la maison traditionnelle dans le village Ait El Kaid.

Source : Auteur, 2023.



Photo 3 - 8 : LKANUN de la maison dans le village Ait El Kaid.

Source : Auteur, 2023.

1.2. Identification du cadre social du village Ait El Kaid

L'identification du cadre social du village Ait El Kaid est fondamentale pour comprendre la logique de cette société au cœur de la Kabylie. A travers cette analyse, nous explorerons les aspects socioculturels qui caractérisent la vie quotidienne de ses habitants. Cette approche nous permettra de comprendre les dynamiques entre les différents individus et celles qui se développent à une échelle communautaire au sein des différents groupes sociaux, ainsi que les valeurs et les traditions qui modèlent la société villageoise.

1.2.1. Lecture historique du village Ait El Kaid

Ait El Kaid, un village ancré dans le paysage de la Kabylie du Djurdjura, revêt une importance historique considérable, traversant différentes époques marquantes de l'histoire de la région. Son origine remonte à l'époque turque, ceci dit au fil des siècles, le village a perduré, résistant aux bouleversements de la colonisation française et aux évolutions du monde moderne (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013)

Les données provenant des archives de la wilaya de Tizi Ouzou révèlent qu'en 1950, le village avait une superficie de 504 hectares et faisait partie du centre communal de Ait El Kaid au sein de la commune mixte de Fort National. En 1948, 901 habitants ont été recensés, ce qui donne une densité de 179 hab/km². Le village était affilié à la tribu des « Ath Sedka », intégrée au Douar « Kourieth ». Cette histoire riche et complexe du village sera explorée en détail pour une meilleure compréhension de son évolution socioculturelle.

Selon le dossier de classement du village, Entre 1745 et 1746 lors de la conquête turque, Mohamed ben Ali, le bey, a réussi à maîtriser de nouvelles tribus, y compris celle des « Ath Sedka », suite à une résistance acharnée organisée par la population. À cette époque, les « Ath Sedka » étaient sous la domination du caïd de Boghni, et une taxe annuelle devait être versée à cette autorité par toutes les tribus situées à l'est de Boghni. Cependant, en raison des abus fiscaux et de la répression exercée par le caïd, les citoyens se sont rebellés contre le régime fiscal en place. En 1756, la tribu des « Guechtoulas » et des « Ath Sedka » ont attaqué le « Bordj de Boghni », assassiné le caïd, chassé la garnison turque et détruit la forteresse. À la suite de ces événements, les habitants se sont réfugiés dans les hauteurs, et c'est à ce moment que le village actuel a été érigé. C'est ainsi que le nom « Ath el Kaid » a été adopté, signifiant littéralement « ceux qui ont tué le caïd » (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013). En 1871, Ait El Kaid a joué un rôle actif dans la révolte qui a secoué la région suite à l'attaque militaire menée contre l'armée française. Cette révolte a perduré pendant plus de 25 ans, sur les terres et les montagnes de la Kabylie. Durant la guerre de la libération, et en raison de la position stratégique qu'il occupe, L'armée française a choisi d'installer une garnison militaire à Ai El Kaid qui incluait une guérite (ancienne mosquée), un bureau de SAS avec une prison de détention et de torture. Ces événements historiques riches en implications ont profondément marqué l'histoire du village (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

Chapitre 3 : investigation contextuelle du village Ait El Kaid

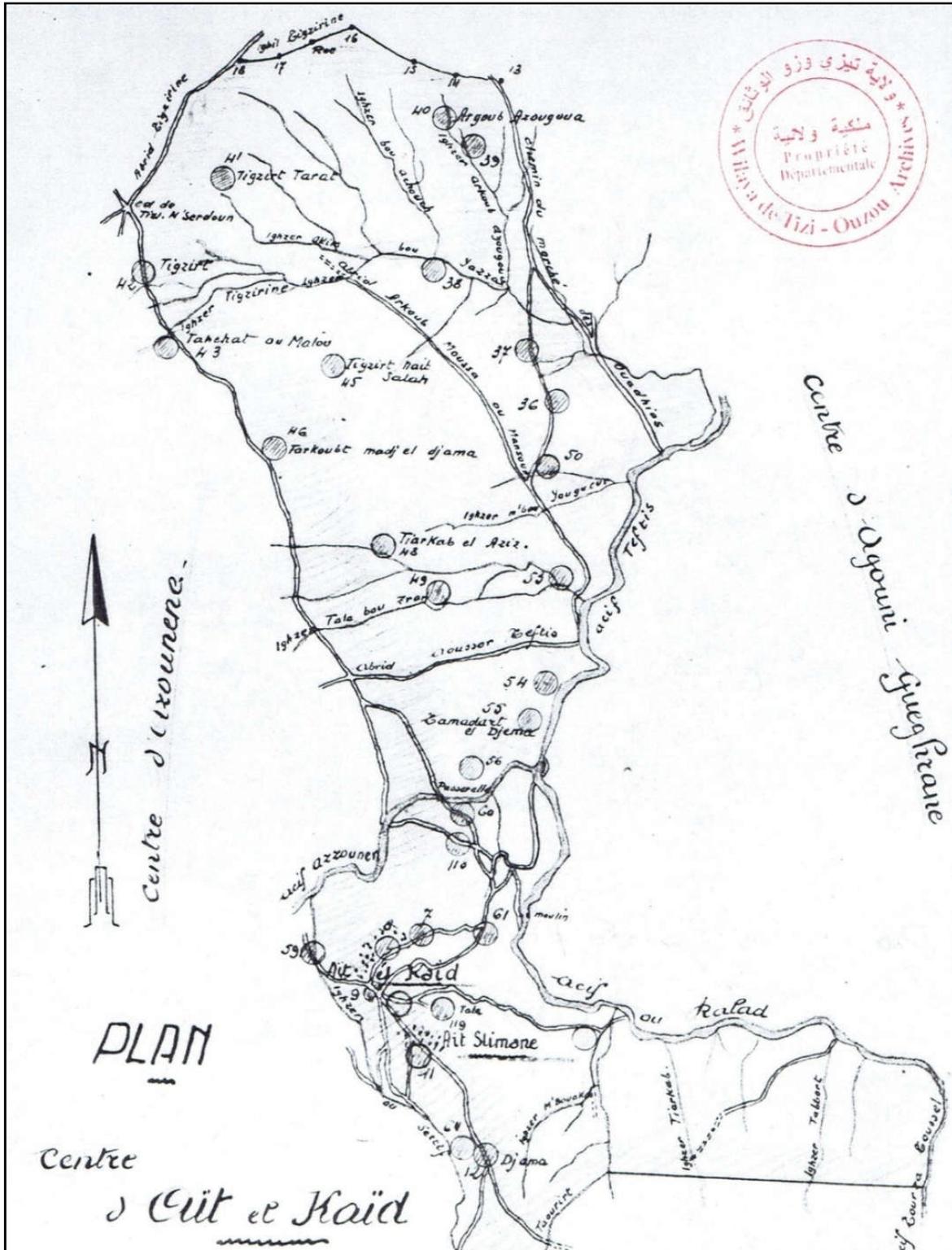


Figure 3 - 6 : Centre municipal de Ait El Kaid en 1946.
Source : Service des archives de la wilaya de Tizi-Ouzou.

1.2.2. Organisation sociale du village Ait El Kaid

Le village en Kabylie représente une incarnation palpable des richesses et des valeurs culturelles profondes véhiculées par ses résidents. C'est un territoire imprégné de sens très profonds qui possèdent une signification et une interprétation à diverses échelles au sein de cette communauté villageoise. L'organisation du village suit une hiérarchie de niveaux d'appartenance, basée en grande partie sur les principes de parenté et d'alliance, qui constitue le cœur de la structuration sociale de cette communauté. Le dessin suivant réalisé par Basagana Ramon et Sayad Ali, illustre la composition hiérarchique des structures sociales de la communauté kabyle (Basagana & Sayad, 1974).

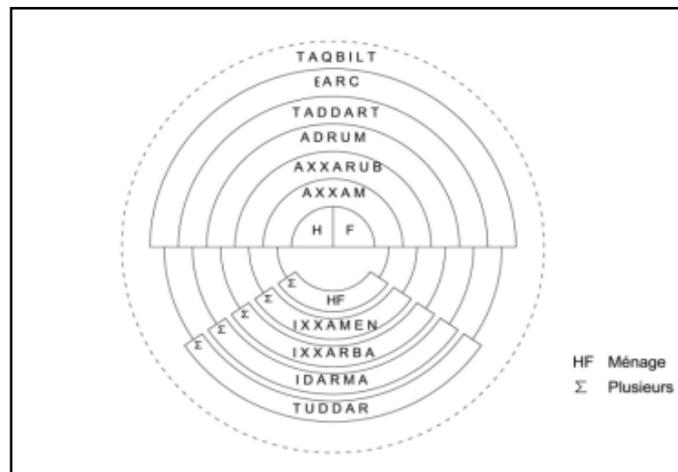


Figure 3 - 7 : Composition hiérarchique des structures sociales de la communauté kabyle.

Source: Basagana, R., & Sayad, A. (1974). Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie. Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques.

La compréhension de la vie villageoise à différentes échelles en Kabylie commence par la façon dont les individus s'installent dans leur environnement. Ce processus commence par le lancement d'un processus de sélection et de définition d'un lieu d'implantation qui engendre un sentiment d'appartenance, en effet La connexion entre l'homme et son environnement se révèle à travers les structures construites d'une manière harmonieuse avec le paysage naturel. Ramon Basagna et Ali Sayad, dans leur livre intitulé « Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie », ont défini la composition de la structure sociale et territoriale de la Kabylie de la manière suivante :

Au cœur de la structure sociale du village kabyle, tel que Ait El Kaid, se trouve la cellule fondamentale de la petite famille. Cette entité se forme par le biais d'un mariage, conformément

aux traditions et coutumes locales, qui impliquent l'union d'hommes et de femmes. Cette petite famille représente le socle de la société villageoise (Basagana & Sayad, 1974; Frendi, 2016).

En Kabylie, le terme « Axxam » désigne la maison et englobe également ses habitants. La construction de la maison est une tâche dévolue aux hommes et renferme une symbolique particulière. En effet la poutre principale, connue sous le nom de « Assalas Almas », représente le chef de famille, chargé de la protection du foyer, tandis que le pilier central, appelé « Tiguejdit », incarne la femme considérée au sein de la communauté Kabyle comme étant la gardienne de la maison et celle qui défend l'honneur et des traditions (Alili, 2013; Basagana & Sayad, 1974).

Le terme « Taxarubt » se réfère à une fraction, qui représente une extension de la famille élargie qui occupe un territoire spécifique, son nom est tiré généralement d'un ancêtre commun aux membres de la famille. Chaque « Hara » présente une série d'espaces hiérarchisés, comprenant « Askif », suivis de « Amrah », jusqu'à aboutir à « Axxam » (Basagana & Sayad, 1974; Frendi, 2016).

« L'hara » est une l'unité qui forme le noyau de la vie de la famille élargie, elle est dotée d'un seuil appelé « Askif » et dirigée par un chef de famille, souvent dotée de gardiennage assuré par un individu appelé « Assas L'Hara ». Le village Ait El Kaid se compose de cinq (05) « Hara », qui sont nommées comme suite : la première est L' «Hara Thazqaqt », la seconde est L' « Hara Oumalou », ensuite viens L' « Hara Thavhirth tighilt », accompagné de L' « Hara Imravdhene », et L' « Hara Ath Mechkane » (Basagana & Sayad, 1974; PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

« Taddart », ou le village, représente une structure morphologique avec des limites définies et un seuil symbolisé par « Tajmaat ». C'est l'endroit par excellence de la vie publique, organisé avec des ruelles et des impasses tracées en fonction de la configuration du site.

Selon Ramon Basagna et Ali Sayad « Thaqbilt » ou « Qebaïl » est une unité aux contours vagues et mal définis. Au fur et à mesure qu'ils se forment, Les "Aarch" ont la capacité de fusionner ensemble, de se métisser de manière accidentelle pour former des entités caractérisées par une organisation encore sommaire et des contours imprécis. L'appellation de « Qebîlat » ou « Qebaïl » (fédérations) fut attribué pour ces entités, en effet et par erreur, l'appellation « Qebaïl » (Kabyles) est souvent utilisé pour désigner l'ensemble des individus du Djurdjura. « L'aarch » constitue une unité sociale enracinée dans un environnement naturel, qui englobe plusieurs

villages « Tuddar ». Les limites d'un « Aarch » sont définies par des éléments naturels comme un arbre des cours d'eau et les villages sont connectés par des pistes structurantes, souvent en utilisant des symboles tels que la "Qobba", qui représente un lieu sacré pour les membres de la communauté « Aarch ». En Général, l'Aarch adopte le nom d'un ancêtre, généralement légendaire, Ait El Kaid, faisant partie de l'Aarch des « Ath Sedka », est répartis en deux groupes, les « Ath Ouadhi » et « Ath Bou Chennacha », cette dernière fraction c'est celle à laquelle le village Ait El Kaid est affilié (Basagana & Sayad, 1974; Frendi, 2016; PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

Actuellement, la grande majorité des maisons traditionnelles anciennes du village sont à l'abandon, à l'exception de quelques familles qui y résident encore. En effet, la plupart des résidents se sont installés dans la zone appelée « Azaghar n'Ath el Kaid », localisée le long de la route menant aux Ouadhias, en raison de considérations d'accès et de proximité. La population qui demeure encore le village est principalement composée de ceux qui n'ont eu d'autre choix, car ils ne possédaient pas de terrains ailleurs.

2. Exploration du plan de sauvegarde du village Ait El Kaid :

À la suite de la désignation du village Ait El Kaid en tant que patrimoine culturel de la nation, et la création de son secteur sauvegardé en 2009, la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a initié une démarche visant à élaborer un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMVSS). Conformément à l'Article 43 de la loi n° 98-04, il est précisé que « *Les secteurs sauvegardés sont dotés d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur tenant lieu du plan d'occupation des sols* ». Le « PPSMVSS » est élaboré sous la supervision du maître d'ouvrage délégué, à savoir l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC).

2.1. Présentation du PPSMVSS du village Ait El Kaid

Le PPSMVSS est un rapport composé de pièces écrites et graphique et qui est établi conformément au décret exécutifs n° 03-324 « *Dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, fixe, pour les ensembles immobiliers urbains ou ruraux érigés en secteurs sauvegardés, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols* ».

Chapitre 3 : investigation contextuelle du village Ait El Kaid

Le PPSMVSS recense les constructions qui doivent être détruites au sein du périmètre de la zone protégée, ainsi que les constructions à conserver, en précisant les modalités de leur conservation et de leur revalorisation.

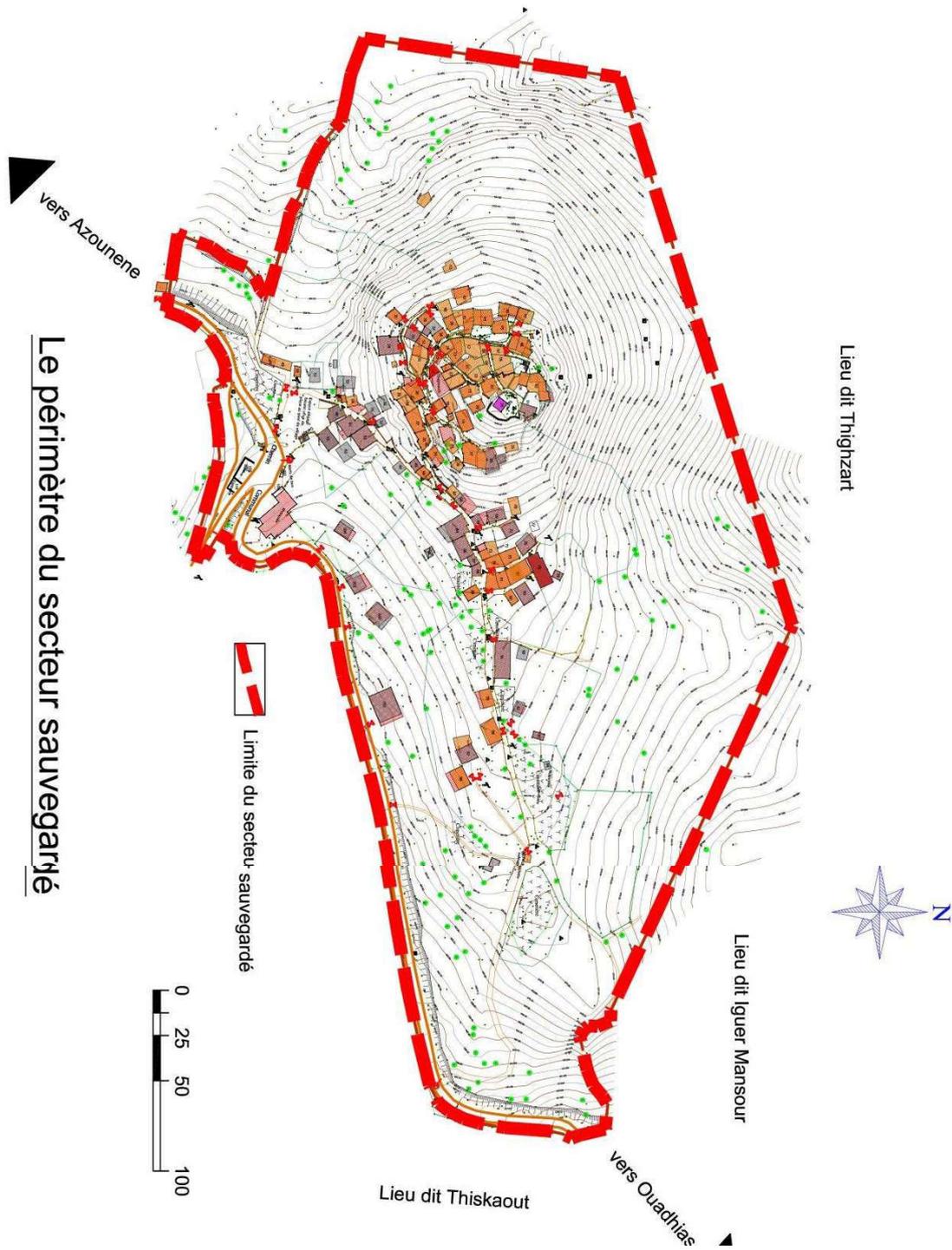


Figure 3 - 8 : Carte de délimitation du secteur sauvegardé du village Ait el Kaid.

Source: PPSMVSS Ait El Kaid, 2013. Phase III/ BET Akretche

2.2. Phases d'élaboration du PPSMVSS du village Ait El Kaid

L'élaboration du PPSMVSS du village Ait El Kaid suit un processus scindé en trois étapes

- Première phase : Établissement du diagnostic et des mesures d'urgence ;
- Deuxième phase : Etude historique et typologique, ainsi que la conception préliminaire du PPSMVSS ;
- Troisième phase : Finalisation de la rédaction du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés.

2.2.1. La Première phase : Le diagnostic et les mesures d'urgence

Le diagnostic consiste à identifier l'état actuel d'un bien patrimonial, évaluant ainsi son niveau de préservation et analysant les causes de ses détériorations, et ce pour déterminer la nature des mesures d'urgence à prendre. Dans la première phase du PPSMVSS lié au village Ait El Kaid, une décortication de l'état des lieux actuel du village a été réalisée, portant sur les structures et les réseaux divers.

2.2.1.1. Le diagnostic du cadre bâti dans le PPSMVSS de Ait El Kaid

En se référant au diagnostic réalisé par le bureau d'études chargé de l'élaboration du PPSMVSS de Ait El Kaid en 2012, le village compte 126 bâtiments qui se distinguent principalement en deux catégories bien définies. D'une part, les constructions traditionnelles, conçues en utilisant des matériaux locaux tels que la pierre et la terre, ces structures sont élaborées en intégrant les ressources disponibles localement. En d'autre part, les édifices contemporains, principalement construits avec une ossature en béton armé. Sur cette base, l'ensemble des bâtiments a été classé en trois catégories distinctes, à savoir les constructions traditionnelles, contemporaines, ainsi que les constructions spéciales et les équipements tels que l'arrêt pour les bus, le monument des martyres, les fontaines, et autres (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

Chapitre 3 : investigation contextuelle du village Ait El Kaid

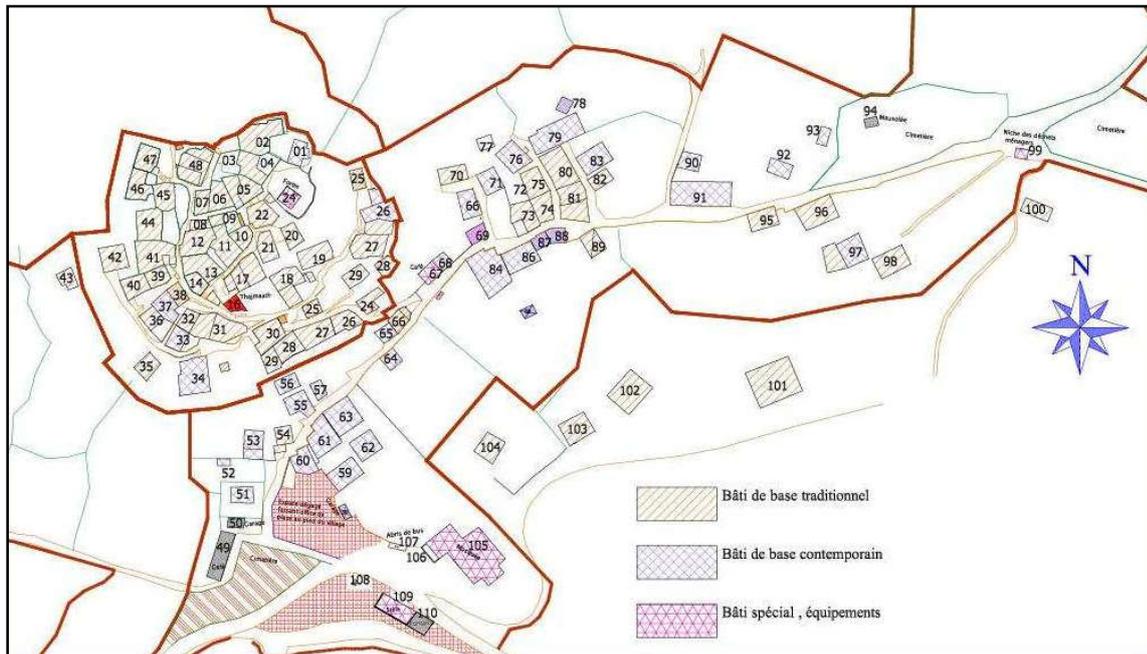


Figure 3 - 9 : Diagnostic du cadre bâti dans le PPSMVSS de Ait El Kaid.

Source: PPSMVSS Ait El Kaid, 2013. Phase III/ BET Akretche

Le tableau ci-dessous constitue une synthèse des informations issues de l'inventaire des constructions classées par catégories en écartons les bâtisses du type baraques abandonnées au nombre de 12.

Tableau 3 – 1 : Inventaire des différentes typologies du bâti dans le périmètre du secteur sauvegardé de Ait El Kaid.

Type traditionnel	Bâtisses relativement stables dont l'état de conservation est satisfaisant	11 bâtisses
	Bâtisses encore debout représentant des anomalies structurelles	15 bâtisses
	Bâtisses partiellement effondrées	30 bâtisses
	Bâtisses totalement effondrées	19 bâtisses
Type contemporain	Bâtisses relativement stables dont l'état de conservation est satisfaisant	30 bâtisses
	Bâtisses présentant des anomalies structurelles	05 bâtisses
équipements	Bâtisses relativement stables dont l'état de conservation est satisfaisant	04 bâtisses
total		114

Source : Auteure, 2022. Sur la base du PPSMVSS du village Ait El Kaid

- **Bâtisses de type traditionnel**

Le cadre bâti de type traditionnel se compose de maisons à l'aspect rural, caractérisées par leur modestie et une configuration spatiale spécifique. Pour la construction des habitations du village les matériaux utilisés sont des matériaux issus de la nature locale, notamment la pierre et la terre, avec une mise en œuvre selon des méthodes simples et traditionnelles. Les parois verticales sont construites en pierre avec un mortier de terre, et les toitures forment une terrasse plate, réalisées en terre. La structure de ces toitures est constitué de poutres, poutrelles et de branchages, sur lesquels repose une couche épaisse de terre crue qui est harmonieusement étalée sur toute la surface de la terrasse et bien damée (Alili, 2013; PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

Le diagnostic effectué dans le cadre du PPSMVSS souligne parfois la présence d'escaliers pour accéder aux terrasses, indiquant ainsi la fragilité de ces toitures en terre, nécessitant un entretien constant. Des dégradations importantes ont été constatées en raison de l'absence d'entretien régulier des couvertures. La diagnostique note également que les parties des bâtiments qui ne disposent pas de toiture présentent des effondrements au niveau des murs.

Les habitations de type traditionnel illustre une dégradation remarquable, à des degrés différents. En conséquence, une classification des bâtiments a été réalisée en fonction de leur état de conservation (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

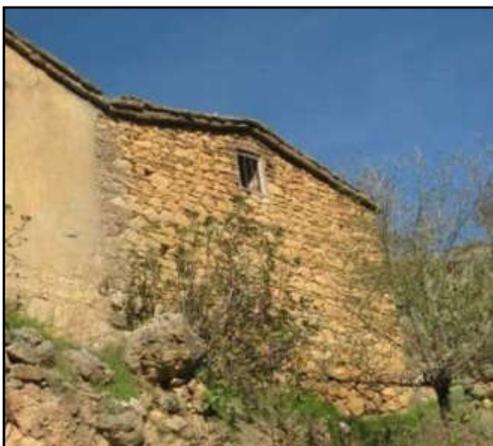


Figure 3 - 11 : Exemple d'une bâtisse traditionnelle relativement stable.

Source: PPSMVSS Ait El Kaid, 2013. Phase I/
BET Akretche



Figure 3 - 10 : Exemple d'une bâtisse traditionnelle encore debout mais représentant des anomalies structurelles

Source: PPSMVSS Ait El Kaid, 2013. Phase I/
BET Akretche



Figure 3 - 13 : Exemple d'une bâtisse partiellement effondrée.

Source: PPSMVSS Ait El Kaid, 2013. Phase I/
BET Akretche



Figure 3 - 12 : Exemple d'une bâtisse totalement effondrée.

Source: PPSMVSS Ait El Kaid, 2013. Phase I/
BET Akretche

- **Le bâti contemporain**

Cette catégorie regroupe des habitations et des équipements comme la mosquée du village, édifié après l'indépendance selon un modèle moderne. Les bâtisses contemporaines se distinguent nettement de l'architecture traditionnelle en raison des matériaux utilisés. Ces constructions, répandues au pied du monticule et sur les promontoires environnants, ont profondément altéré le panorama du village. La disparition de la méthode de construction traditionnelle a conduit à une détérioration de la valeur esthétique du village (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

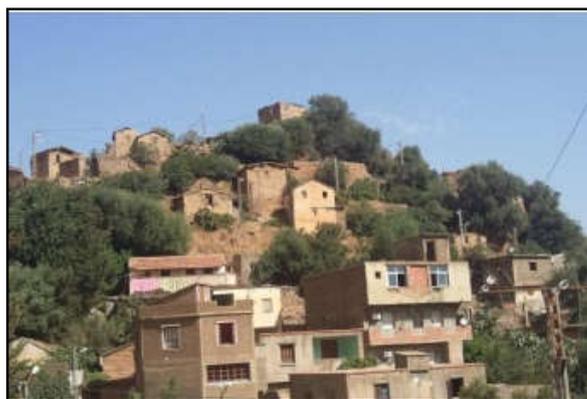


Figure 3 - 14 : Exemple du bâti contemporain dans le village Ait El Kaid.

Source: Frendi, K. (2016). Le village kabyle traditionnel de la sauvegarde vers la reconnaissance d'un paysage culturel [mémoire master II]. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.



Figure 3 - 15 : La nouvelle mosquée du village Ait El Kaid.

Source: Frendi, K. (2016). Le village kabyle traditionnel de la sauvegarde vers la reconnaissance d'un paysage culturel [mémoire master II]. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

- **Les travaux prévus pour le cadre bâti dans le cadre des mesures d'urgence**

Le PPSMVSS du village Ait El Kaid présente dans sa phase initiale les travaux prévus afin de maintenir les bâtiments en état actuel. Les mesures d'urgences prévues dans ce cadre sont (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013) :

- Élimination de la végétation dans les zones d'intervention et arrachage des arbres qui peuvent remettre en cause la stabilité des bâtiments, ou entraînant des dommages à leur structure, ou encore pouvant entraver d'autres travaux, comme la récupération des matériaux.
- Libération des parcelles, impliquant le retrait des débris provenant des maisons effondrées qui créent des obstructions sur les terrains. Il est essentiel de mener cette étape avec précaution afin de permettre la récupération des matériaux présents sur place (pierres, terre, bois, tuiles) et de les stocker en vue de les utiliser dans la reconstruction et la rénovation des bâtiments.
- Renforcement des structures déstabilisées, À la suite des étapes antérieures, il est nécessaire d'entreprendre le renforcement des structures demeurées instables sur place.

Cette intervention prévoit l'utilisation d'étais métalliques ou en bois pour assurer le confortement nécessaire.

2.2.1.2. Le diagnostic de la voirie et les réseaux divers

Ce diagnostic évalue la situation des ruelles, le raccordement au réseau de l'eau potable, l'état du réseau d'assainissement, l'évacuation des eaux pluviales, ainsi que le raccordement aux réseaux électrique, de fibre optique et téléphonique. La première phase du PPSMVSS d'Ait El Kaid souligne que le revêtement en chape de ciment des ruelles altère le caractère traditionnel du village, présentant des malfaçons responsables de dégradations significatives des bâtiments. En outre, des interruptions dans la fourniture d'eau potable ont été constatées, le réseau d'assainissement ne couvrant pas l'intégralité du village. Bien que le village soit connecté à l'électricité, il ne bénéficie pas du raccordement aux réseaux de fibre optique et de téléphonie. Le rapport souligne l'importance de remédier à ces problèmes en utilisant des matériaux discrets et adaptés pour ne pas altérer l'aspect traditionnel du secteur sauvegardé (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

2.2.2. La deuxième phase : étude historique et typologique et avant projet du PPSMVSS

Dans la deuxième phase de ce processus, Le PPSMVSS examine l'origine et les fondements du village Ait El Kaid pour en comprendre les racines et les bases, et ce du point de vue social et physique, ainsi que sur son évolution à travers l'histoire. En raison de la rareté des documents disponibles concernant le village, plusieurs hypothèses ont été avancées quant à sa genèse et à ses changements jusqu'à aujourd'hui, comme détaillé dans la section précédente de ce chapitre.

L'avant-projet du règlement sert de trame pour les divers aspects à inclure au sein du document définitif, qui sera élaboré en collaboration avec divers organismes au stade de la troisième phase. À ce niveau, il se présente comme un guide synthétisant les enjeux et les directives relatives au secteur sauvegardé, ainsi que les divers intervenants appelés à contribuer.

Les points les plus significatifs abordés dans cet avant-projet de règlement sont :

- Les différentes servitudes telles que le réseau électrique, réseau de gaz, réseau d'assainissement, les zones à risques et la nature du patrimoine culturel, et la fixation des conditions d'exploitation, conservation, réhabilitation etc.
- la réglementation applicable à différentes échelles, du secteur protégé à chaque sous-secteur, jusqu'à l'immeuble.

2.2.3. Troisième phase : La rédaction finale du PPSMVSS

Dans cette troisième phase, l'objectif est d'aboutir à la rédaction définitive du PPSMVSS, qui présente l'ensemble des résultats issus des études préalables, mettant en lumière à savoir La situation actuelle des valeurs architecturales, urbaines et sociales.

Les actions prioritaires prévues dans le cadre du PPSMVSS de Ait El Kaid pour la conservation et la mise en valeur comprennent :

- L'application des travaux envisagés dans le cadre des mesures d'urgence.
- L'intégration de plusieurs initiatives de réhabilitation, telles que la réhabilitation du Fortin, la restauration de « Tajmaat Oufella », la remise en forme des VRD, la réhabilitation de la mosquée du village, et la mise aux normes des cimetières.
- La recommandation de réaliser un chantier sous la forme d'une école pour la réhabilitation d'une bâtisse, qui fera office de modèle pour les opérations futures.

A l'issue de cette dernière phase du processus d'élaboration du PPSMVSS de Ait El Kaid Quatre sous-secteurs, définis sur la base de composantes naturelles et culturelles, ont été identifiés pour assurer une gestion homogène de la zone.

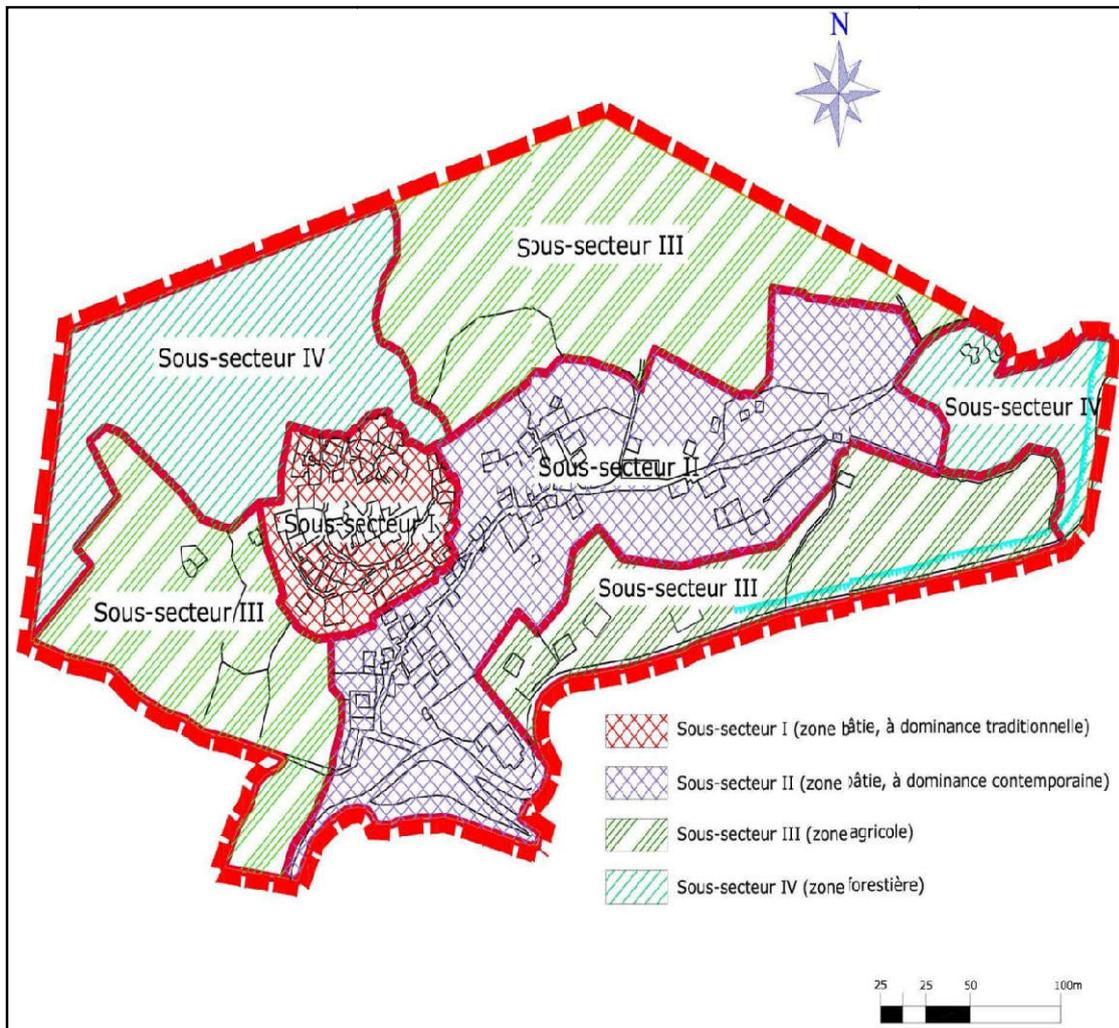


Figure 3 - 16 : Carte des sous secteurs du village Ait El Kaid (zones homogènes).

Source: PPSMVSS Ait El Kaid, 2013. Phase III/ BET Akretche

- Sous-secteur 1 : constitué par la zone bâtie traditionnelle, (situé sur la couronne du piton rocheux).
- Sous-secteur 2 : la zone du bâti contemporain qui se situe sur les deux cotés la ligne de crête au pied du piton rocheux.
- Sous-secteur 3 : la zone agricole située sur les versants nord et sud.
- Sous-secteur 4 : la zone forestière.

3. Exploration du contexte actuel du village Ait El Kaid : observation de l'état des lieux

Actuellement, le village est plongé dans un état de détérioration avancée, évoquant l'image d'un lieu fantôme abandonné par ses habitants. Seules quelques familles persistent, occupant toujours leurs anciennes maisons avec un certain attachement particulier. Malgré sa classification et l'approbation d'un plan de sauvegarde il y a quelques années, comprenant une première phase, aucune action immédiate n'a été entreprise pour stopper le processus de dégradation et préserver les structures, en dépit des dispositions du PPSMVSS (Timhadjelt, Bouzaher Lalouani, et al., 2023).

3.1. Lecture de l'état du patrimoine architectural bâti

À l'intérieur du premier sous-secteur, qui se distingue par ses habitations traditionnelles en pierre, malheureusement, les maisons présentent un état de dégradation avancé, et certaines d'entre elles ont complètement succombé à la ruine. En revanche, dans le second sous-secteur, les résidences traditionnelles bénéficient d'un meilleur entretien, principalement grâce aux modifications apportées, notamment l'ajout de maisons à caractère contemporain sur les structures anciennes (Timhadjelt, Bouzaher Lalouani, et al., 2023).



Photo 3 - 10 : Maisons traditionnelles totalement effondrées dans le sous-secteur I de Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023.



Photo 3 - 11 : Maisons traditionnelles partiellement effondrées dans le sous-secteur II de Ait El Kaid.
Source : Auteure, 2023.



Photo 3 - 12 : Maisons contemporaines bâti sur des maisons traditionnelles dans le sous-secteur II de Ait El Kaid.
Source : Auteure, 2023.

3.2. Analyse de l'état du réseau de voiries

Le village a été abandonné par ses résidents, ce qui a conduit à la dégradation des voies, en effet, la croissance de la végétation dans les rues et les phénomènes naturels ont provoqué des dommages supplémentaires ce qui a fait que certaines artères sont obstruées, limitant l'accès à plusieurs zones du village pour les piétons (Timhadjelt, Bouzaher Lalouani, et al., 2023). Par ailleurs, le recours à une chape de ciment portland pour le revêtement des voies perturbe le caractère historique et esthétique de l'environnement villageois (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).



Photo 3 - 13 : Etat des ruelles dans le secteur sauvegardé de Ait El Kaid.
Source : Auteure, 2023.

3.3. Analyse de l'état des lieux des réseaux divers

Le village est connecté aux réseaux d'eau potable et d'électricité, cependant la présence des poteaux électriques et des tuyaux en PHD compromet l'esthétique et le caractère traditionnel du village. Par ailleurs, le village n'est pas relié au réseau de téléphonie.



Photo 3 - 14 : Etat des réseaux divers dans le secteur sauvegardé de Ait El Kaid.
Source : Auteure, 2023.

La collecte des eaux pluviales s'effectue dans le second sous-secteur, où les ruelles sont revêtues de ciment et équipées de fosses. Dans les autres secteurs, les eaux de pluie suivent la pente naturelle du site, et la plupart des habitations ne sont pas connectées au système d'assainissement. Cette configuration impacte la qualité de vie des résidents et l'environnement du village, car les eaux pluviales peuvent entraîner des problèmes de drainage et des risques d'inondation lors de précipitations importantes (PPSMVSS Ait El Kaid, 2013).

4. Potentialités du village traditionnel de Ait El Kaid : révélation des ressources naturelles et humaines

Outre le patrimoine culturel, architectural et urbain qui constitue le premier atout majeur du village, celui-ci regorge d'une multitude de ressources et de potentiels pouvant être exploités pour son développement socio-économique et touristique. Ces éléments, qui composent le paysage de Ait El Kaid, ajoutent une richesse supplémentaire et se déclinent comme suit ;

4.1. Les Perspectives panoramiques Sculptées par le Relief

La topographie qui définit le paysage du village est diversifiée, elle s'étendant de la crête des contreforts du Djurdjura jusqu'à Azaghar. Elle inclut un monticule rocheux sur lequel le village est construit, présentant une élévation qui varie de plus de 800 mètres à environ 300 mètres au niveau de la plaine qu'il domine. Cette diversité de relief est une caractéristique distinctive du panorama local. La configuration naturellement fortifiée de cet espace a influencé l'installation de la population et l'implantation du village à son emplacement actuel. Les habitants ont choisi ces hauteurs comme refuge, fuyant les invasions et les troubles des plaines environnantes.

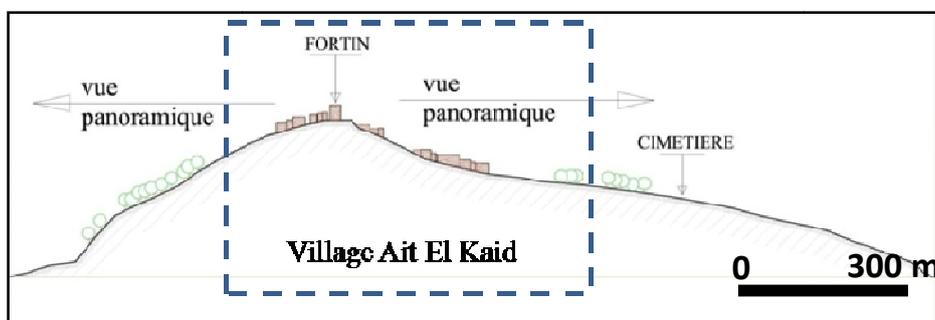


Figure 3 - 17 : Profil est-ouest du village Ait El Kaid.

Source : levé topographique du village réalisé par le BET AKRETCHE traité par Auteurs

Chapitre 3 : investigation contextuelle du village Ait El Kaid

En raison de sa hauteur et de son emplacement sur un monticule, Ait El Kaid offre des vues panoramiques sur son environnement, notamment la plaine des Ouadhias, le chef-lieu de la commune d'Agouni Gueghrane. Ces panoramas sont visibles depuis plusieurs points des alentours, offrant ainsi une perspective étendue sur les environs.



Photo 3 - 15 : Vue panoramique sur les hauteurs de Djurdjura depuis le village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023.

4.2. L'hydrographie :

En raison de la topographie accidentée, le village est traversé par un réseau hydrographique très important qui prend source dans les hauteurs du Djurdjura comme l'« Acif Tamda Oussarghi » et l'« Acif Ughaladh ». La « Tamda Oussarghi » offre un paysage paradisiaque qui pourrait constituer un atout touristique pour la région. En remontant la rivière, les deux blocs rocheux se réduisent progressivement. Tout au bout se trouve « Ifri n'Tariel » une grotte qui offre un paysage pittoresque et qui reste à ce jour inexplorée.



Figure 3 - 18 : Vue panoramique sur l'« Acif Tamda Oussarghi » et sur la grotte « Ifri n'Tariel » au village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023.

4.3. Patrimoine culturel immatériel : Artisanat et savoir-faire traditionnel

A l'instar de La Grande Kabylie, le village Ait El Kaid, se démarque par un artisanat comme la poterie, la bijouterie, le tissage et la vannerie exercés par les habitants et qui préservent leur savoir-faire ancestral. Ce savoir-faire, héritées de génération en génération, représentent un patrimoine culturel immatériel principalement artisanal dont la promotion s'impose comme impérative de développement locale. En parallèle à l'artisanat, la région se distingue par des expressions artistiques populaires, des coutumes vestimentaires.

Conclusion

Ait El Kaid est un village kabyle perché dans les hauteurs du Djurdjura, il constitue un patrimoine rural traditionnel précieux pour la société et ses habitants. Ses nombreuses valeurs ont conduit à son inscription sur la liste des secteurs sauvegardés de la nation en 2009 par le décret ministériel Décret N°09-40, Ainsi qu'à l'établissement d'un plan permanent de préservation et de mise en valeur dirigé par la direction de la culture et des arts de Tizi Ouzou et le bureau d'étude Akretche.

L'analyse contextuelle approfondie réalisée tout au long de ce chapitre, en explorant d'abord le cadre physique et social dans un souci d'identification, met en lumière de manière évidente que le village Ait El Kaid représente un patrimoine culturel unique, imprégné de valeurs naturelles, culturelles et sociales. Cette reconnaissance souligne l'impératif de préserver et de valoriser ce patrimoine. Dans ce contexte, l'examen du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur issu de l'opération de conservation du village met en évidence la nécessité de mettre en œuvre rigoureusement les opérations d'urgence établies par ce plan notamment la récupération des matériaux de construction locale et la restauration des maisons traditionnelles potentiellement dégradées. Une telle initiative promet d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement socio-culturel et touristique pour la région, tout en remédiant à l'état actuel de dégradation avancée du village, avec une attention particulière portée à l'amélioration du cadre de vie de la population locale.

La préservation des potentialités patrimoniales et des richesses culturelles du village offre ainsi une opportunité unique non seulement de préserver l'identité historique du village, mais aussi de stimuler des initiatives porteuses d'un essor durable sur le plan social, culturel et économique. Cette démarche reflète l'engagement envers la transmission des héritages culturels aux générations futures tout en favorisant le bien-être de la communauté locale.

CHAPITRE 4

ANALYSE STRUCTURELLE DU SYSTEME D'ACTEUR DANS LE PROJET DE CONSERVATION ET VALORISATION DU VILLAGE DE AIT EL KAID

Introduction

Le village Ait El Kaid, situé au cœur de la région de la Kabylie, incarne un précieux témoignage de l'identité culturelle et architecturale locale. Cette section se consacre à une étude approfondie du projet de préservation et de mise en valeur de ce village.

Notre analyse se focalise sur le projet de préservation de ce patrimoine, intégré au développement socioculturel et à la promotion du tourisme dans la région. Ce village représente un défi stimulant mais indispensable pour les parties prenantes dédiées à la sauvegarde de l'identité patrimoniale collective. L'objectif principal est d'identifier les différents acteurs impliqués dans ce projet, en examinant leurs enjeux et objectifs spécifiques.

À travers cette exploration, notre ambition est de contribuer de manière significative à la compréhension des dynamiques entourant la conservation et la mise en valeur par le classement des sites du patrimoine culturel en secteur sauvegardé, tout en mettant en avant les particularités liées au cas d'étude, à savoir le secteur sauvegardé de Ait El Kaid.

Le projet en question représente non seulement une initiative de préservation des valeurs patrimoniales et paysagères via le classement en secteur sauvegardé, mais également une entreprise orientée vers l'avenir avec la mise en place du PPSMVSS, visant à assurer le développement du village dans le respect de son authenticité et de ses valeurs patrimoniales

Ce chapitre se développera à travers une analyse détaillée des acteurs impliqués dans le projet, en examinant leur structure, leur fonctionnement, leurs objectifs, leur rôle et les moyens d'action adoptés.

1. Démarche d'identification des acteurs

Comme c'est le cas pour tout projet, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, architectural ou urbain requièrent généralement une collaboration entre trois entités fondamentales : le Maître d'ouvrage, le Maître d'œuvre et l'entreprise (Foukroun, 2018). Ces trois entités interagissent de manière participative et démocratique avec les acteurs du secteur associatif et les résidents, qui sont les utilisateurs habituels d'un espace donné (immeuble, rue, quartier, ville, agglomération...). Ils sont impliqués dans la conception et l'aménagement en exprimant leurs attentes, leurs souhaits et leurs connaissances issus de leur expérience quotidienne de cet espace (Fixot, 2014).

Les parties prenantes du projet de conservation du village Ait El Kaid, à travers son classement sur la liste des secteurs sauvegardés et l'établissement de son PPSMVSS, comprennent plusieurs acteurs que nous avons tenté d'identifier au commencement de notre recherche. Cette identification a été basée sur une recherche documentaire visant à recueillir les données nécessaires à la compréhension de notre sujet. Nous avons examiné les documents officiels, en mettant particulièrement l'accent sur les textes juridiques réglementant le patrimoine culturel et les secteurs sauvegardés en Algérie (Timhadjelt, Bouzaher, et al., 2023). La phase initiale de la recherche documentaire consiste à identifier et à sélectionner les documents ainsi que les ressources pertinents en lien avec le sujet de recherche (Piolat, 2002), les textes législatifs utilisés dans cette recherche sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 4 – 1 : Textes juridiques utilisés pour la sélection des acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.

Type de documents	documents	Sources
Loi	Loi n°62-157 du 31 décembre 1962 tendant à la reconduction jusqu'à nouvel ordre de la législation en vigueur au 31 décembre 1962	https://www.m-culture.gov.dz/index.php/ar/
Loi	Loi-90-29 du 1 ^{er} Décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme	https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/
Loi	Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel	https://www.m-culture.gov.dz/index.php/ar/

Chapitre 4 : analyse structurelle du système d'acteur dans le projet de conservation et valorisation du village de Ait El Kaid

Ordonnance	Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et des monuments historiques et naturels	https://www.m-culture.gov.dz/index.php/ar/
Décret exécutif	Décret exécutif n° 03-324 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS)	https://www.m-culture.gov.dz/index.php/ar/
Décret exécutif	Décret exécutif n° 03-322 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.	https://www.m-culture.gov.dz/index.php/ar/
Décret exécutif	Décret exécutif n° 11-01 du 30 Moharram 1432 correspondant au 5 janvier 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 03-324 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS).	https://www.m-culture.gov.dz/index.php/ar/

Source: Timhadjelt, S., Bouzaher, S., & Kachef, S. (2023). Assessment of Community Participation in Heritage Management in Algeria : Case of Safeguarded Sectors (Analysis Through Legislation Documents). *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 14(3), 11. <https://doi.org/10.36941/mjss-2023-0015>

L'identification initiale des acteurs a été réalisée à partir de l'étude de la réglementation des secteurs sauvegardés en Algérie. Trois catégories d'acteurs ont ainsi été distinguées : acteurs publics, privés et de la société civile. Cette identification a ensuite été complétée par les résultats obtenus lors des entretiens avec les acteurs préalablement identifiés, révélant l'implication d'autres parties prenantes dans ce processus. L'ensemble des acteurs identifiés travaille chacun dans son secteur pour concrétiser la stratégie de préservation de la culture et de l'identité algérienne initiée par les autorités nationales au niveau local. Cela englobe un large éventail d'activités et d'interventions, caractérisé par des visions différentes et des intérêts divergents.

2. Les acteurs du secteur public

Les rouages du secteur culturel en Algérie sont profondément marqués par une intervention soutenue de l'État. La gouvernance de ce domaine se distingue par une centralisation significative des initiatives culturelles au sein du ministère de la Culture et des Arts (D. A.

Kessab, 2016). Ainsi, la gestion globale du patrimoine en Algérie s'inscrit dans un processus de type « Top/Down », caractérisé par une orientation centralisée et localisée. Les intervenants principaux dans ce processus sont largement issus du secteur public, comme décrit ci-dessous.

2.1. Le ministère de la culture et des arts

La gestion des affaires culturelles est principalement confiée au ministère de la Culture, qui représente une autorité publique majeure en ce terme et qui définit ainsi les lignes directrices dans le secteur de la culture au niveau national. Cet organisme est constitué de plusieurs directions et sous-directions sectorielles, utilisées pour coordonner les activités culturelles à l'échelle nationale. En parallèle, diverses institutions, centres et structures culturels, relevant directement du ministère de la Culture, mettent en œuvre la stratégie dictée par ce dernier, tant au niveau national que régional, conformément à leurs compétences territoriale (A. Kessab, 2019).

Selon l'article 1 du Décret exécutif n° 05-79, « *Dans le cadre de la politique générale du gouvernement [...], le ministre de la culture élabore et propose les éléments de la politique nationale dans le domaine de la culture et en assure la mise en œuvre dans le cadre des lois et règlements en vigueur* ».

Par conséquent, tout projet intégré dans la promotion du secteur culturel, tel que le classement de sites et d'ensembles urbains et ruraux, notamment le village Ait El Kaid, sur la liste des secteurs sauvegardés, se déploie comme une opération où le ministère de la Culture et des Arts agit comme tutelle. Sa mission principale selon l'article 4 du Décret exécutif n° 05-79 réside dans la protection et la valorisation du patrimoine culturel, « *de protéger, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel* ».

Le ministère adopte une structure organisée, comprenant des directions et des bureaux, chacun étant responsable d'une ou de plusieurs dimensions du secteur culturel, conformément aux Décret exécutif n° 05-80, qui régleme l'organisation de l'administration centrale du ministère de la Culture en bureaux. Parmi ses dix-neuf directions, trois entretiennent une relation directe avec notre projet d'étude axé sur la conservation et la valorisation des secteurs sauvegardés comme le précise l'organigramme suivant :

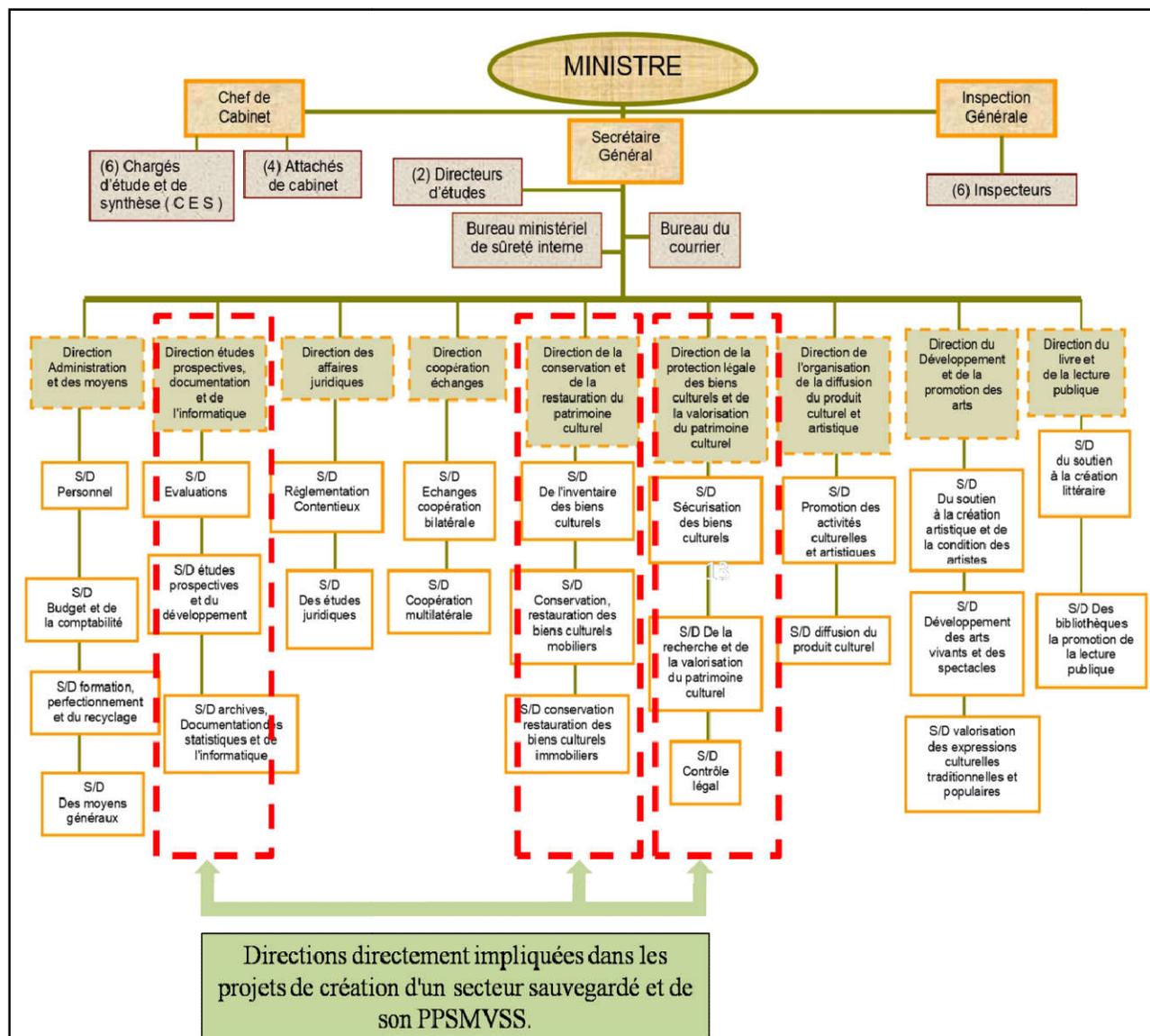


Figure 4 - 1 : Organisation de l'administration central du ministère de la culture et des arts.

Source : site officiel du ministère de la culture <https://www.mculture.gov.dz/images/pdf/organigramme.pdf>, consulté le 19-08-2023, traitée par auteure

- **La direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel :**

Cette entité prend en charge la préparation des textes législatifs et leurs propositions au Secrétariat Général du Gouvernement, ainsi que l'application de cette législation. Elle joue un rôle crucial dans le processus de protection du patrimoine culturel, elle assure également la vérification de la conformité des procédures en relation avec la législation en vigueur. Cette responsabilité implique une coordination précise pour garantir que toutes les étapes du processus respectent les normes légales en place, assurant ainsi une préservation appropriée du patrimoine culturel conformément aux lois en vigueur.

- **La direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel :**

C'est la direction technique au niveau du ministère de la culture et des arts, elle se concentre sur le suivi technique du dossier de classement, en contrôlant rigoureusement la mise en œuvre des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur dans les secteurs sauvegardés. Elle veille à l'application précise des mesures définies pour assurer une protection efficace du patrimoine.

- **La direction des études prospectives, de la documentation et de l'informatique :**

La direction financière qui assure la mission principale la gestion des aspects financiers liés aux projets de conservation des biens culturels. Son rôle s'étend à l'évaluation des différentes phases d'exécution de ces projets, assurant ainsi une surveillance attentive de leur avancement et veillant à une utilisation efficace des ressources financières allouées. Cette direction joue un rôle essentiel dans la planification budgétaire, le suivi des dépenses, et l'évaluation globale des projets, garantissant une gestion financière cohérente et optimale dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel.

Le ministère de la Culture en Algérie exerce son influence sur la gestion des affaires culturelles par le biais de ses institutions, directions, centres et autres organes affiliés, consolidant ainsi son rôle prédominant dans ce domaine.

2.2. La direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou, Le maitre de l'ouvrage

Comme le stipule l'article 7 du Décret législatif 94-07, le maitre d'ouvrage est désigné comme « *Toute personne physique ou morale qui prend la responsabilité pour elle-même de faire réaliser ou transformer une construction sur un terrain dont elle est propriétaire ou dont elle a acquis les droits à construire, conformément à la réglementation et à la législation en vigueur* ».

Sur le plan régional, la présence du ministère se manifeste à travers les directions de la culture, présentes dans les 48 wilayas du pays. Sur le plan organisationnel, ces Directions rassemblent les services culturels au niveau des wilayas, structurés en bureaux et bénéficiant d'un financement direct du ministère de la Culture. Leur impact dans les régions est significatif, démontrant leur rôle majeur dans la gestion et la promotion des affaires culturelles à l'échelle locale (D. A. Kessab, 2016).

Selon Arrêté interministériel du 8 octobre 1974, l'État initie une démarche de déconcentration du ministère de la culture avec la création des directions de l'information et de la culture au niveau de trois wilayas principale qui sont (Alger, Oran, Constantine). En 1992, cette expérience est généralisée à l'ensemble du pays avec les directions de la culture et de la communication par le Décret exécutif n° 92-281 du 6 juillet 1992, qui sont aussi rapidement remplacées en 1994 par les actuelles directions de la culture par la mise en œuvre des directives du Décret exécutif n° 94-414 du 23 novembre 1994. Leur mandat est étendu en 2003 par l'Arrêté du 12 août 2003, dans lequel les attributions du directeur de la Culture ont été élargies (A. Kessab, 2019).

La déconcentration du secteur culturel, c'est principalement initié à travers la création des 48 Directions de la culture créées en 1994, la structure de ces organismes publics, regroupent les services culturels au niveau des wilayas t sont organisés en bureaux. Chacun de ces organismes comprend quatre services, notamment ceux des Arts et lettres et du Patrimoine (A. Kessab, 2019).

La direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou est créer par le Décret exécutif n° 94-414, dans l'objectif de centraliser les services dédiés aux activités culturelles au sein d'une seule direction, le décret mentionné établit également la structure générale et les rôles des

Chapitre 4 : analyse structurelle du système d'acteur dans le projet de conservation et valorisation du village de Ait El Kaid

directions. En effet, selon l'article 3 du décret exécutif n° 94-414, il est stipulé que la direction de la culture de wilaya est chargée de :

- Assurer la sauvegarde, et la préservation des sites historiques ou naturels.
- Garantir la mise en œuvre de la législation concernant les sites et monuments historiques et naturels ;
- Superviser les travaux de récupération et de restauration du patrimoine culturel et historique.

La direction de la culture représente la première entité dédiée à la gestion du patrimoine culturel au niveau local. Le service responsable du patrimoine culturel au sein de la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, où est situé le village Ait El Kaid, initie le processus de conservation en préparant et présentant un dossier argumentatif, élaboré en collaboration avec les acteurs locaux du village (associations, comité de village, citoyens). Ce dossier est ensuite transmis à la wilaya de Tizi Ouzou pour examen par le wali.

Une fois le processus de classement entamé, les intervenants se multiplient au fil des différentes étapes, mais la direction de la culture demeure un acteur omniprésent tout au long de ce processus. Cela perdure même après le classement et la mise en place du PPSMVSS, notamment lors de la phase de réalisation des travaux planifiés dans le cadre de la conservation et de la gestion du patrimoine culturel du village. Son implication continue atteste de son rôle central dans la préservation et le suivi du patrimoine culturel, assurant une gestion cohérente et durable du site classé. La direction de la culture de Tizi Ouzou initie un appel d'offres pour confier l'élaboration du PPSMVSS à un bureau d'études ou à un architecte qualifié. Elle organise également des séances de concertation impliquant les représentants de l'assemblée populaire de la wilaya, les représentants des associations et des organismes ayant exprimé leur intérêt à participer à l'élaboration du PPSMVSS. Agissant en tant que maître d'ouvrage, la direction de la culture approuve les adaptations et les modifications du projet, assurant ainsi une approche collaborative dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel du village.

2.3. Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, maître de l'ouvrage délégué

Le décret législatif 94-07, décrit le maître de l'ouvrage délégué est comme « *Toute personne physique ou morale dûment mandatée par le maître de l'ouvrage pour faire réaliser ou transformer une construction* »

L'intention étatique de créer L'OGEBBC remonte à 2005 avec l'adoption du Décret exécutif n° 05-488, sur le site de L'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, également connu sous le sigle « OGEBBC », il est indiqué qu'elle constitue un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) relevant du Ministère de la Culture. Il a été créé le 1^{er} janvier 2007 sur la base de l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques, en fonction depuis 1987 (<http://ogebc.dz/index.php/fr/>). L'OGEBBC est créé par Le décret exécutif n° 05-488 du 22 décembre 2005 et complété par le décret exécutif n° 12-89 du 28 février 2012 qui détaille les missions et attributs de l'office.

A travers des conventions établies entre l'OGEBBC et la Direction de la Culture de la Wilaya de Tizi Ouzou, l'OGEBBC assure la maîtrise d'ouvrage déléguée et apporte une assistance technique pour la création du PPSMVSS. À cette fin, elle supervise plusieurs opérations, notamment :

- l'approbation des différentes phases des projets liés à la création du PPSMVSS,
- Joue un rôle essentiel dans la sélection des maîtres d'œuvre et entrepreneurs,
- contribuant ainsi à la réalisation efficace du projet de conservation et de valorisation du patrimoine culturel.

2.4. Les acteurs du secteur public impliqués au niveau local

Les acteurs de cette catégorie appartenant au secteur public sont engagés au niveau de la région de la wilaya de Tizi Ouzou par la Direction de la Culture et des Arts. Ils sont établis au siège de la wilaya de Tizi Ouzou.

2.4.1. Le wali de Tizi Ouzou

La direction de la culture prend l'initiative du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid, élaborant un dossier argumentatif en vue de son classement. Ce dossier est soumis en premier lieu au niveau de la wilaya, une autorité publique territoriale, disposant de la pleine capacité juridique et de l'autonomie financière, est représentée par deux instances : une assemblée élue et un Wali (Préfet) qui est désigné par le Chef de l'Etat en qualité de représentant de la République (A. Kessab, 2019). Il incombe au Wali d'examiner le dossier de classement et de décider de son approbation ou non.

Le Wali de la wilaya de Tizi Ouzou convoque les membres de la commission de wilaya des biens culturels et organise une réunion à la demande de la direction de la culture, qui assume le secrétariat de ladite commission. Cette réunion vise à discuter des différentes questions liées au patrimoine culturel et à examiner particulièrement les dossiers présentés, notamment celui relatif au projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid. La direction de la culture joue un rôle central en facilitant la coordination et la communication au sein de cette commission.

2.4.2. La commission de wilaya des biens culturels

La structure et l'organisation de la commission de wilaya des biens culturels sont portés par le Décret exécutif n° 01-104, elle est constituée des membres permanents ci-après: le wali ou son représentant, le directeur de la culture de la wilaya, le directeur des domaines, le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya, le directeur chargé de la planification, le directeur chargé de l'environnement, le directeur chargé du tourisme, le directeur chargé des affaires religieuses et des wakfs, le directeur chargé des moudjahidines, le directeur chargé de l'agriculture, le représentant de l'agence nationale de l'archéologie et des monuments et des sites historiques, actuelle OGEBC, et les directeurs des établissements sous tutelle chargés de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel.

Les réunions se déroulent en présence des membres de l'assemblée populaire de la wilaya, ainsi que de trois représentants du mouvement associatif spécialisé dans le patrimoine culturel. Ces derniers sont reconnus pour leur engagement soutenu en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel.

Le rôle de la commission de wilaya des biens culturels est décrit dans le Décret exécutif n° 01-104 et il consiste à étudier la proposition de classement du village de Ait El Kaid et transmettre son avis sur l'approbation du classement à la commission nationale des biens culturels.

Suite à la publication du décret de classement dans le Journal Officiel et dans le cadre de l'établissement du PPSMVSS, la commission de wilaya des biens culturels organise des délibérations à ce sujet. Initialement, la délibération en question sera exposée au sein du siège de l'Assemblée populaire communale « APC » qui est un organe exécutif administrant une collectivité territoriale de base appelée « Commune ». En effet le président de l'APC d'Agouni Gueghrane procède à l'affichage de la délibération qui sera soumise à enquête publique conformément à l'article 10 du Décret exécutif n° 03-324 *« le projet de PPSMVSS est soumis à l'enquête publique pendant soixante (60) jours et doit faire l'objet pendant toute cette période d'un affichage aux sièges de la wilaya et de ou des communes concernées »* article 13 *« le projet de PPSMVSS, accompagné du registre d'enquête, du procès-verbal de clôture de l'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur, ainsi que de l'avis du wali, est soumis à l'APW concernée pour approbation. L'ensemble du dossier est transmis par le wali au ministre chargé de la culture »*.

Le wali transmet donc le dossier au ministère de la Culture et des Arts, en fixant la liste des personnes morales ayant pris part au projet d'élaboration du PPSMVSS. En effet le directeur de la culture diffuse préalablement la délibération aux personnes morales ayant exprimé leur intérêt pour participer à l'élaboration du PPSMVSS qui est ensuite adopté par arrêté du wali.

2.5. Les acteurs du secteur public impliqués au niveau national

Les intervenants au niveau national incluent les acteurs mobilisés par la Direction de la Protection Légale des Biens Culturels, ainsi que ceux mandatés par la Direction de la Conservation et de la Restauration du Patrimoine Culturel. Ces acteurs opèrent dans la phase amont du processus de classement, où leur rôle général consiste à approuver les décisions et à formuler des textes législatifs dans le cadre de la conservation et de la valorisation.

2.5.1. La commission nationale des biens culturels

La commission nationale des biens culturels est créée par le Décret exécutif n° 01-104, la responsabilité du secrétariat incombe à la sous-direction de la conservation et de la restauration des biens culturels immobiliers du ministère de la Culture et des Arts. Les membres permanents qui la composent sont les suivants :

Le ministre chargé de la culture ou ses représentants, le représentant des ministres chargés des secteurs suivants : finances, agriculture, collectivités locales, habitat, urbanisme, aménagement du territoire et de l'environnement, tourisme, des affaires religieuses et des wakfs, moudjahidines, le directeur de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC, anciennement l'Agence nationale d'archéologie et de la protection des monuments et sites archéologiques), le directeur du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, ainsi que deux représentants des musées nationaux.

Ces membres se réunissent sous la demande de la Direction de la conservation et de la restauration des biens culturels, en collaboration avec les représentants de l'Assemblée populaire de la wilaya et trois représentants du mouvement associatif chargé du patrimoine culturel, reconnus pour leur contribution à la cause patrimoniale et à sa mise en valeur. Le but de cette réunion consiste à prendre connaissance du projet de classement du village Ait El Kaid et à communiquer leur accord au Secrétariat Général du Gouvernement.

2.5.2. Le secrétariat général du gouvernement

Le secrétariat général du gouvernement, est un organisme dépendant de la présidence de la république, est principalement chargé de coordonner l'activité juridique gouvernementale. Il a un rôle primordial dans la préparation du décret ministériel visant la création et la délimitation du secteur sauvegardé, qui sera ultérieurement publié dans le Journal Officiel d'Algérie. Pour la création d'un secteur sauvegardé, tel que celui de Ait El Kaid, le Secrétariat général du gouvernement consulte les représentants de plusieurs ministères, dont le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, anciennement désigné par les trois ministères : le Ministère de l'État, le Ministère de

l'Intérieur et des Collectivités Locales, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, et le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, apparu dans le décret de classement du village sous le nom de Ministère de l'Environnement et du Tourisme.

3. Les Acteurs Du Secteur Privé, La Maîtrise D'œuvre

La sphère des acteurs privés joue un rôle essentiel dans le projet de valorisation du village Ait El Kaid, son classement et la création de son PPSMVSS. Cette catégorie englobe notamment les architectes et les bureaux d'études techniques, qui sont activement impliqués dans le projet. Ces professionnels forment la maîtrise d'œuvre, désignée par le Décret législatif 94-07 comme « *L'architecte agréé qui assure la conception et le suivi de la réalisation d'une construction* ».

En tant que maîtrise d'œuvre, les architectes et bureaux d'études techniques contribuent avec leur expertise concernant la planification minutieuse des aspects architecturaux, techniques et fonctionnels du projet, en assurant la cohérence avec les normes législatives et les exigences de l'offre technique et financière du projet.

En application de cet article du décret suscité, le décret exécutif n° 03-322 du 5 octobre 2003 considère que « *La maîtrise d'œuvre est une fonction globale couvrant les missions de conception, d'études, d'assistance, de suivi et de contrôle de la réalisation des travaux* ». De même qu'il considère comme relevant de la maîtrise d'œuvre « *...l'étude pour tous travaux de restauration qui peut comporter les opérations de réparation, de modification, d'aménagement, de réaménagement et de consolidation* ». De plus, dans son cinquième article, ce décret énonce que le maître d'œuvre est une entité, qu'elle soit un individu ou entité morale, remplissant les critères de qualification professionnelle, dotée de facultés techniques et possédant les ressources nécessaires pour assurer la réalisation des démarches de maîtrise d'œuvre au nom du maître de l'ouvrage.

Dans le cadre de la création du PPSMVSS du secteur sauvegardé Ait El Kaid, la Direction de la Culture de la Wilaya de Tizi Ouzou a lancé un appel d'offres. Après les opérations de sélection, la décision a été prise en faveur du bureau d'études techniques Akretche Lounes, en collaboration avec Yassine Ouagueni, architecte qualifié et expert auprès du Ministère de la Culture et des Arts.

Chapitre 4 : analyse structurelle du système d'acteur dans le projet de conservation et valorisation du village de Ait El Kaid

Cette décision repose sur les compétences reconnues de ce bureau d'études et de l'architecte, ainsi que sur leur expertise avérée en ce qui concerne le domaine de la préservation du patrimoine culturel.

La collaboration entre le bureau d'étude Akretche Lounes et Yassine Ouagueni vise à assurer une approche professionnelle et spécialisée dans l'élaboration du PPSMVSS. Leur implication dans ce projet garantit l'intention particulière portée à l'égard de tous les aspects techniques, architecturaux et réglementaires nécessaires à la réussite du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Ait El Kaid.

Selon le Décret exécutif n° 03-322, article 7, La maîtrise d'œuvre du projet comporte trois missions :

- La mission d'étude se concentre sur l'établissement du constat de conservation général et la réalisation du relevé de l'état des lieux du bien culturel. Cette démarche vise à obtenir une connaissance approfondie de l'élément culturel en question, permettant ainsi une expertise technique et structurelle. L'objectif est d'identifier les dommages et les pathologies affectant le bien, ainsi que de comprendre les causes des dégradations. Cette étape préliminaire est cruciale pour préparer les travaux de restauration à venir, en mettant en œuvre une série de mesures visant à interrompre la détérioration et à assurer une meilleure préservation du patrimoine.
- La mission « projet de restauration » implique la suggestion de résolutions pour la préservation du bien patrimoniale et sa valorisation. Le maître d'œuvre est chargé de proposer des propositions précises de travaux de protection, de renforcement, de restauration et de mise en valeur du monument. Ce stade comprend une analyse détaillée, descriptive, explicative et argumentaire de toutes les solutions techniques et architecturales préconisées, avec l'élaboration d'un dossier technique approfondi, compartimenté en fonction des lots et/ou des phases, afin de guider l'exécution des travaux.
- La mission de « suivi et contrôle des travaux » débute par l'assistance dans le choix des entreprises, sollicitée par le maître de l'ouvrage, et englobe le suivi permanent de l'exécution des travaux, leur coordination, ainsi que l'application rigoureuse des clauses

du marché par l'entrepreneur. Elle comprend également la « suggestions des propositions de réglementation », en supervisant la dimension financière du projet. Le maître d'œuvre a la charge de soutenir le maître d'ouvrage dans la mise en œuvre des dispositions financières du contrat, contribuant ainsi à la gestion efficace et transparente de l'aspect financier du projet.

- La mission « Publication » englobe la réalisation d'un compte rendu récapitulatif constitué de plans, des textes écrits et d'illustration qui mettent en lumière plusieurs aspects essentiels du projet. Cela inclut une étude diachronique et historique du bien patrimoniale, l'état des lieux et de conservation actuel, ainsi que les dispositifs actuels et/ou prévus pour assurer sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur. Cette démarche vise à présenter de manière claire et complète les différentes dimensions du patrimoine, contribuant ainsi à sensibiliser et informer le public sur son importance historique et les efforts entrepris pour le préserver.

4. Les acteurs de la société civile

Une troisième catégorie d'acteurs dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid est la société civile, composée des citoyens et des associations à caractère social et culturel qu'ils forment et représentent. Cette entité joue un rôle crucial en tant que partie prenante engagée, contribuant activement à la préservation du patrimoine culturel. Les citoyens, au sein de leurs associations, s'impliquent dans le processus en exprimant leurs attentes, en partageant leurs connaissances locales et en participant de manière démocratique à la conception et à la mise en œuvre du projet. Cette participation de la société civile contribue à une approche plus inclusive et participative de la conservation du patrimoine, reflétant ainsi une démarche collective et engagée.

4.1. Le comité du village de Ait El Kaid

Le comité du village de Ait El Kaid constitue une association formée de 15 membres élus parmi les habitants locaux. Ces membres, issus de la communauté, ont démontré leur engagement et leur intérêt manifeste pour le développement global du village et le bien-être de ses résidents. Dans le contexte de la structure sociale des villages kabyles, le comité du village représente une

adaptation moderne de la traditionnelle « tajmaat ». Cette entité joue un rôle essentiel en tant que représentant de la communauté, travaillant activement à promouvoir le progrès et à répondre aux besoins variés de la population locale.

La similitude entre la « tajmaat » et le comité de village s'explique par leurs fonctions similaires. L'examen des activités des comités, basé sur les témoignages et les archives, confirme que les trois secteurs d'intervention de la « tajmaat », mentionnés précédemment, demeurent pertinents aujourd'hui. Cependant, certaines pratiques ont pu évoluer ou disparaître, s'adaptant ainsi à divers contextes et situations (Assam, 2022).

Dans le contexte de la préservation et de la mise en valeur du village d'Ait El Kaid, le comité de village joue un rôle consultatif dès le début du processus, sollicité par la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou pour la préparation du dossier de classement. De même, le bureau d'études Akretche Lounes consulte le comité dans le cadre de l'élaboration du PPSMVSS. Cependant, selon le président du comité de village, cette consultation n'est pas officielle. En l'absence de dispositions légales et de textes réglementaires.

4.2. L'association « ITRANE »

Le mouvement associatif à travers le monde remonte au début du vingtième siècle, Toutefois, ce n'est qu'à la fin du XXe siècle, et plus précisément au début des années 1990, que des associations ont été créées en Algérie (Belakehal et al., 2009).

« ITRANE » est une association culturelle créée en 2012 et siégée à Ait El Kaid, elle est sensée jouer un rôle significatif, leurs membres ayant la capacité de déclencher l'opération de classement d'un site en secteur sauvegardé, conformément à la loi 98-04. Dans le cadre du projet de conservation et de valorisation d'Ait El Kaid, l'association « ITRANE » est un acteur consulté dès le début du processus par la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou pour la préparation du dossier de classement. Cette implication met l'accent sur l'importance des contributions des associations dans la préservation du patrimoine culturel et leur rôle actif dans les processus décisionnels liés à la valorisation des sites historiques.

4.3. Les citoyens du village Ait El Kaid

Afin de repérer les habitants du secteur sauvegardé et de ses abords dans le cadre du projet de conservation du village Ait El Kaid, notamment pendant sa phase de classement et d'établissement du PPSMVSS, Nous avons initié une campagne de collecte d'informations à travers une enquête de terrain basée sur un questionnaire, comme décrit dans le chapitre 2, section méthodologie.

Au cours de cette démarche sur le terrain, nous avons cherché à identifier le positionnement des citoyens du village sur les points suivants :

- L'identification de la valeur que ces acteurs accordent à leur village du point de vue identitaire et patrimonial, ainsi que leur vision de l'état actuel du village.
- Le niveau de participation citoyenne concernant le projet de conservation de leur village,
- L'identification des enjeux et des objectifs des habitants dans le projet.
- L'identification des relations qu'entretiennent ces acteurs avec le reste des parties prenantes du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.

À cette fin, dix-neuf questions ont été posées à 105 personnes, sélectionnées de manière aléatoire, couvrant les deux genres, de différentes tranches d'âges et catégories sociales des habitants du secteur sauvegardé de Ait El Kaid et de ses abords. Les résultats des questions liées à l'identification de l'échantillonnage sont les suivants :

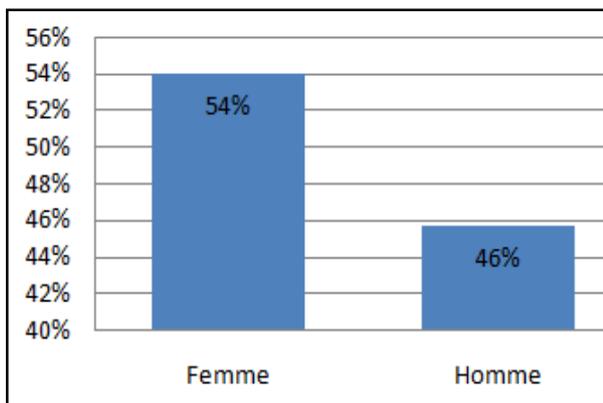


Figure 4 - 3 : Genre des répondants au questionnaire parmi les habitants du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023

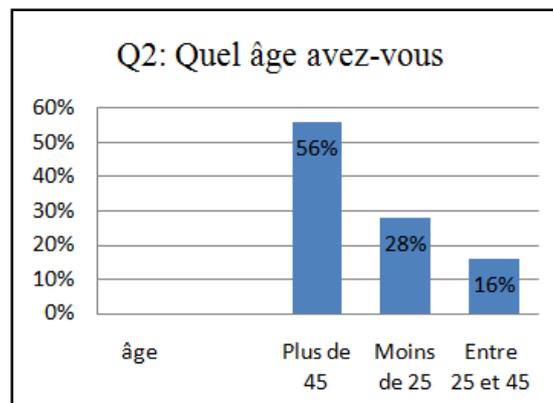


Figure 4 - 2 : Graphe des tranches d'âge des répondants au questionnaire parmi les habitants du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023

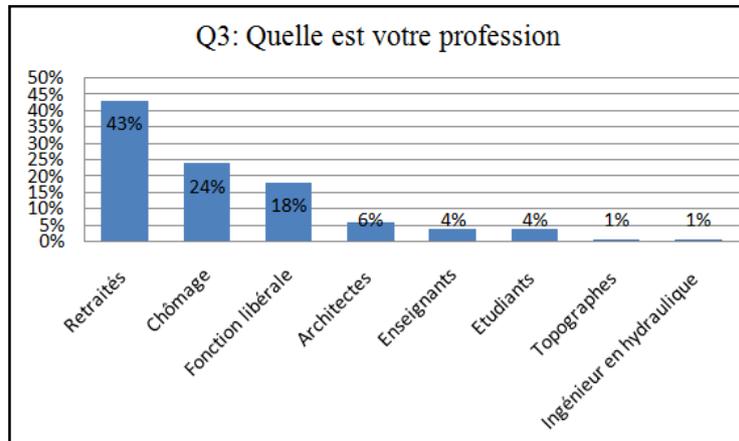


Figure 4 - 4 : Graphe des professions des répondants au questionnaire.

Source : Auteure, 2023

4.3.1. Relations des citoyens avec le village Ait El Kaid : sentiment d'attachement et d'appartenance absolu

La déduction des relations qu'entretiennent les habitants avec le village s'est faite au moyen des questions suivantes :

- Q4 : Possédez vous une maison dans le secteur sauvegardé de Ait El Kaid ?
- Q5 : Êtes-vous prédisposés à donner votre maison pour les autorités afin de la conserver et valoriser ?
- Q6 : Selon vous, est-ce que la dégradation du cadre bâti du village est freinée depuis son classement en secteur sauvegardé ?
- Q7 : Pensez-vous que le village traditionnel d'Ait El Kaid nécessite des travaux de réhabilitation et de renouvellement dans lesquels l'aspect traditionnel du village devrait être préservé ?
- Q8 : Selon vous, quels sont les problèmes auxquels le village traditionnel d'Ait El Kaid est confronté ?

A l'inverse du reste des acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid, les citoyens locaux entretiennent des relations très fortes avec le village, en effet malgré que la majorité des habitants ne possèdent pas une maison à l'intérieur du secteur sauvegardé, 93%

Chapitre 4 : analyse structurelle du système d'acteur dans le projet de conservation et valorisation du village de Ait El Kaid

d'entre deux accordent de l'importance aux valeurs identitaires et culturelles du village et estiment que c'est nécessaire d'intervenir sur le village et insistent sur la conservation de son aspect traditionnel.

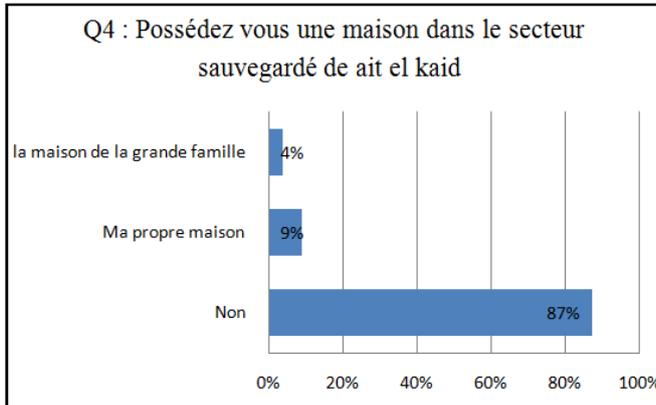


Figure 4 - 5 : Graphe du taux et de la nature de possession de maisons du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023

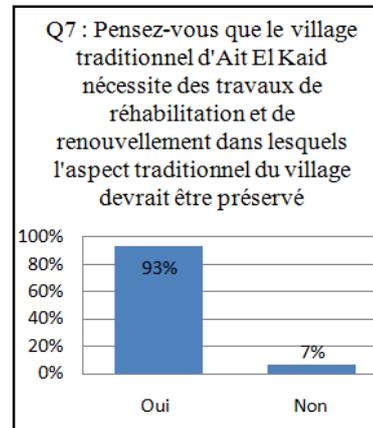


Figure 4 - 6 : Graphe de la position des habitants du village par rapport à sa conservation.

Source : Auteure, 2023

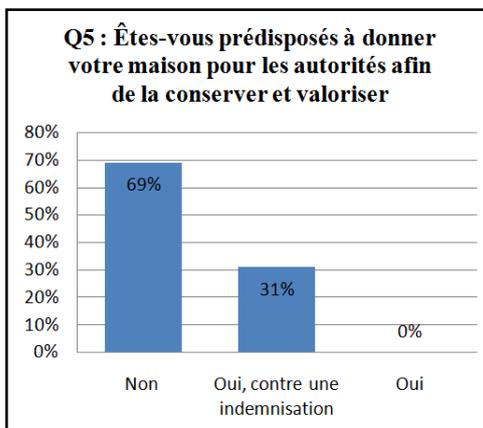


Figure 4 - 8 : Graphe illustrant la prédisposition des habitants à céder leurs propriétés.

Source : Auteure, 2023

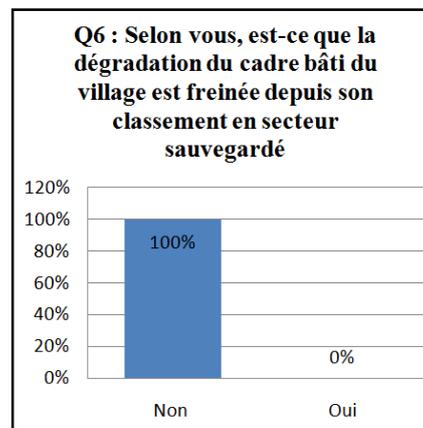


Figure 4 - 7 : Graphe illustrant la vision des habitants de l'état de dégradation du village.

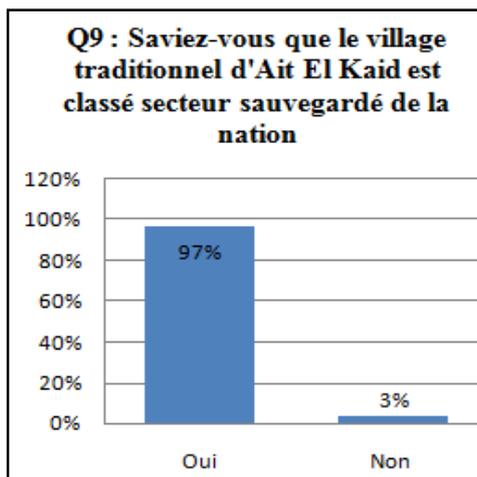
Source : Auteure, 2023

Les propriétaires des maisons dans le périmètre du secteur sauvegardé refusent de céder leurs droits de propriété aux autorités publiques pour d'éventuelles réhabilitations, cela reflète la force de l'attachement de la population au village traditionnel, malgré que la totalité des répondants admettent être confrontée, dans leur vie au sein du village, à plusieurs problèmes liés au cadre

bâti dégradé et au sous-développement du village (transports, manque d'espace d'accompagnements, coupures d'eau).

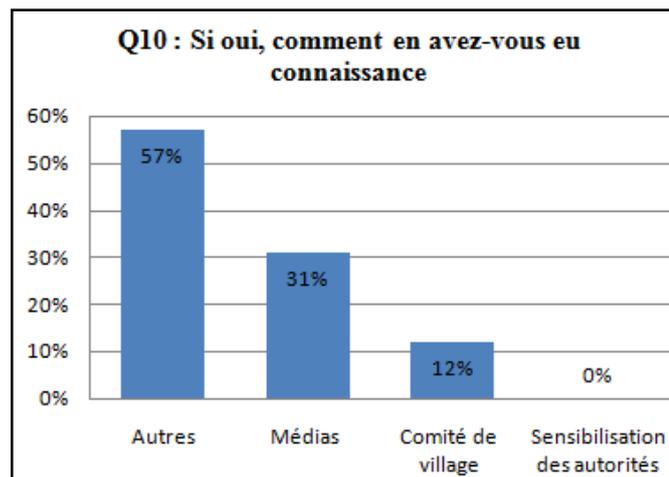
4.3.2. Le niveau d'information des citoyens sur le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid

Parmi les 105 habitants du village interrogés, 97% affirment être conscients que le village est classé secteur sauvegardé de la nation. Cependant, les résultats concernant la source de leur information sur le classement montrent que plus de la moitié ont été informés par le biais de moyens informels tels que le « bouche à oreille » ou les médias, tandis que les campagnes de sensibilisation lancées par les autorités locales et le comité de village semblent ne pas avoir eu l'ampleur nécessaire et ne remplissent pas leur rôle de dispositif de participation citoyenne par l'information.



Graph 4 - 2 : Niveau d'information des citoyens sur le classement du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023



Graph 4 - 1 : Source d'information des citoyens sur le classement du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023

4.3.3. Consultation des citoyens dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid : participation symbolique ou partenariat

Les mécanismes de participation citoyenne instaurés dans le cadre du projet d'étude par les acteurs institutionnels ne se restreignent pas à ceux liés à l'information. En effet, une minorité représentant 10% des citoyens interrogés affirme avoir été consultée par la Direction de la

Chapitre 4 : analyse structurelle du système d'acteur dans le projet de conservation et valorisation du village de Ait El Kaid

Culture et des Arts dans la phase de classement du village, ainsi que par le BET dans la phase de l'établissement du PPSMVSS. La consultation des citoyens s'est déroulée à travers des entretiens où la DCW et le BET ont cherché à recueillir leurs avis, besoins et attentes, bien que leur participation n'ait eu qu'un effet limité sur le processus décisionnel.

Les résultats révélés par les questions portant sur la participation effective des citoyens montrent que seulement 7% des interrogés estiment avoir réellement participé au projet. En interrogeant ces participants sur la nature de leur participation, on constate que seulement 14% d'entre eux ont eu le privilège d'avoir une participation effective à travers leur présence aux réunions de la Commission de Wilaya des Biens Culturels en tant que représentants du mouvement associatif.

Cela concerne un membre de l'association ITRANE qui est également habitant du village Ait El Kaid. Le reste des participants affirme avoir une participation que nous qualifierions de symbolique, consistant à jouer le rôle d'informateur sur l'histoire du village dans la phase de classement et celui de guide pour les autorités dans les deux phases du projet, soit le classement et l'établissement du PPSMVSS.

4.3.4. Les enjeux et les objectifs des citoyens dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid

L'identification des objectifs des citoyens dans le projet de conservation du village Ait El Kaid est l'un des principaux objectifs que nous avons cherché à atteindre grâce à ce questionnaire. Les résultats révèlent que les citoyens ont tendance à se tourner vers la conservation de leurs valeurs identitaires et culturelles, mais surtout vers les bénéfices que le projet pourrait apporter en termes de développement du village et d'amélioration de leur situation financière.

En posant la question 15 : « Quels sont vos besoins et attentes qui ont été inclus dans les stratégies du classement du village en secteur sauvegardé, et quels sont ceux qui n'ont pas été inclus ? », nous avons constaté que selon les citoyens, leurs objectifs et besoins n'ont pas été pris en charge par les autorités locale.

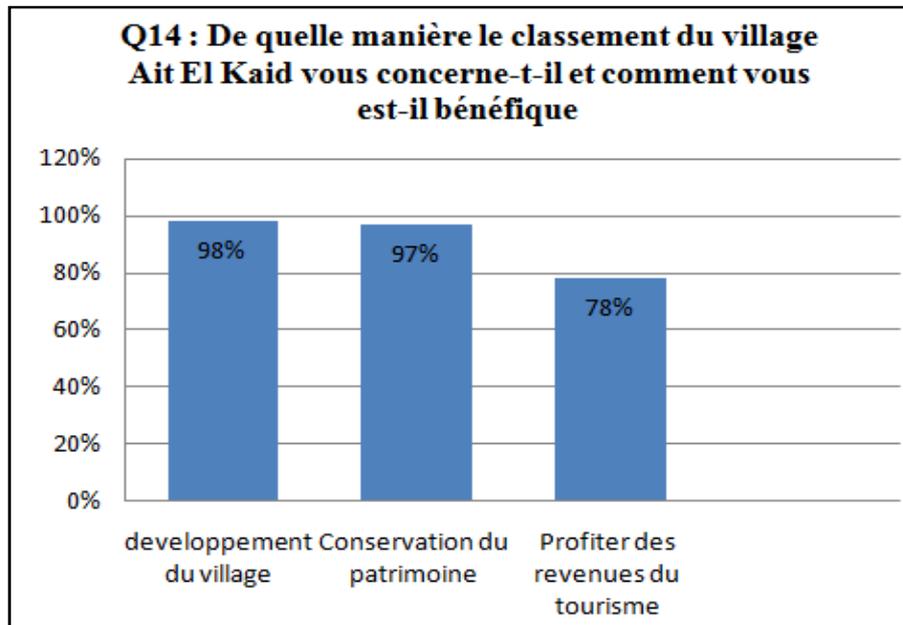


Figure 4 - 9 : Graphe des enjeux et objectifs des citoyens dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023

4.3.5. Engagements des citoyens à la participation dans la conservation et valorisation du village Ait El Kaid

Malgré le grand intérêt que portent les citoyens envers le village Ait El Kaid et ses valeurs culturelles et patrimoniales, les initiatives citoyennes de conservation du village se sont révélées très faibles (8%). En revanche, la question concernant l'engagement des citoyens à participer au projet de conservation du village lorsque les dispositifs sont initiés par les autorités gouvernementales, les acteurs privés ou associatifs, s'est révélée plutôt élevée. Ce résultat illustre le manque de capacité des citoyens à s'engager dans des processus de participation citoyenne « non institutionnalisés ».

4.3.6. Les relations des citoyens avec les acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid

La compréhension des interactions des citoyens avec le reste des parties prenantes est un élément nécessaire pour la compréhension du projet. Pour ce faire, les deux dernières questions abordent

Chapitre 4 : analyse structurelle du système d'acteur dans le projet de conservation et valorisation du village de Ait El Kaid

directement le jugement des citoyens à propos de leurs relations avec les autres acteurs du projet. En effet, 94% des répondants estiment n'avoir aucune relation avec les autres acteurs, tandis que le reste qualifie leur relation de faible.

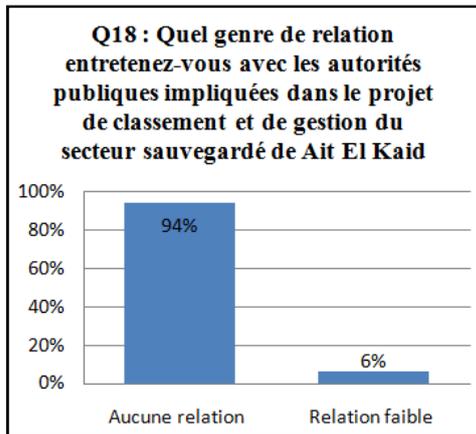


Figure 4 - 11 : Graphe illustrant les relations des citoyens avec le reste des acteurs.

Source : Auteure, 2023

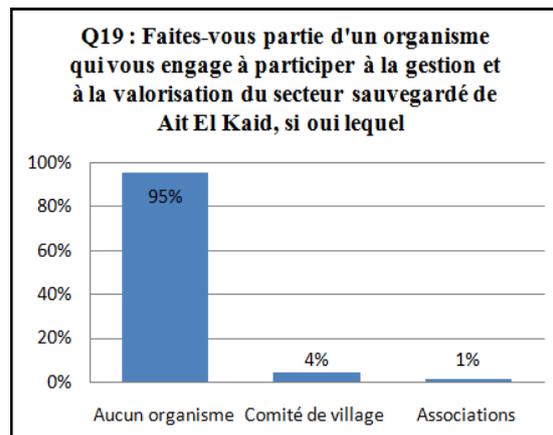


Figure 4 – 10 : Graphe illustrant l'adhésion des citoyens aux organisations formées par les acteurs.

Source : Auteure, 2023

Nous avons également cherché à savoir si les citoyens entretiennent des relations avec le reste des acteurs dans le cadre de l'adhésion à une institution particulière. Cependant, seulement 5% affirment faire partie du comité de village ou d'une association agissant dans le domaine de la conservation du patrimoine.

Conclusion

L'analyse structurelle du mécanisme systémique des acteurs dans le projet de conservation et valorisation du village d'Ait El Kaid, nous a permis d'éclairer nos interrogations à propos du projet. En effet le succès de ce projet dépend d'une collaboration plus ou moins étroite entre différentes entités, l'interaction entre les acteurs du secteur public, privé et de la société civile crée un réseau complexe d'engagements, où chacun des acteurs contribue de manière significative à l'échelle de sa propre sphère d'influence.

La centralisation du Ministère de la Culture en tant qu'autorité nationale façonne la stratégie culturelle, tandis que les Directions de la Culture au niveau régional, en particulier celle de la Wilaya de Tizi Ouzou, assurent une mise en œuvre locale adaptée. L'intervention de bureaux d'études techniques comme AKRETCHE dans le processus de planification et de réalisation du projet témoigne de la collaboration entre le secteur public et privé pour garantir des solutions techniques appropriées.

La société civile, incarnée par le comité du village d'Ait El Kaid et l'association « ITRANE », représente une force dynamique. Leur participation, bien qu'actuellement limitée à des consultations informelles, soulève la nécessité de renforcer les mécanismes de participation citoyenne pour un engagement plus significatif.

En outre, le rôle crucial du Secrétariat Général du Gouvernement et de l'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés (OGEBC) dans la coordination interministérielle et la maîtrise d'ouvrage déléguée souligne l'importance de la gouvernance globale dans ce projet.

L'analyse structurelle dévoile ainsi une interdépendance complexe entre ces acteurs, chacun apportant une expertise spécifique et des ressources nécessaires à la réussite du projet. La conclusion de cette phase d'analyse souligne l'importance d'une collaboration continue et renforcée entre ces acteurs diversifiés pour assurer une conservation et une valorisation durables du patrimoine culturel du village d'Ait El Kaid.

CHAPITRE 5

**LA STRATEGIE DES ACTEURS DANS LE
PROJET DE LA CONSERVATION ET DE
MISE EN VALEURS DU VILLAGE AIT EL
KAID : ANNLYSE DES IMPLICATIONS
ET INTERACTIONS A L'AIDE DU
MACTOR**

Introduction

Dans son ouvrage « La Théorie des jeux : Essai d'interprétation » paru en 2001, Christian Schmidt soutient que toute analyse exige invariablement un travail de recherche et de reconnaissance des acteurs impliqués et des données et paramètres essentiels. Concernant les acteurs, l'auteur souligne l'importance d'évaluer leurs possibilités et plans d'action, leurs programmes, ainsi que les situations de conflits et/ou partenariats qui peuvent être noué.

Lors des entretiens organisés avec les différents acteurs dans le cadre de notre étude, et conformément aux objectifs qu'ils avancent, nous avons pu mettre en lumière une série d'enjeux stratégiques, révélant des objectifs convergents ou divergents entre les acteurs. C'est alors qu'à travers ce chapitre, nous nous efforceront de mettre en évidence le jeu des acteurs dans le projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid. Cela implique d'identifier les divers acteurs engagés dans les différentes phases du projet allant de l'étude, à l'élaboration et ensuite l'exploitation, en évaluant les influences exercées entre eux et dépendances qui se sont créées, tout en examinant leurs rapports de forces et faiblesses. En deuxième lieu nous allons explorer les relations de convergences et de divergences d'intérêts entre les acteurs à travers l'examen de leur implication et leur mobilisation autour du projet et de ses objectifs.

Ce travail, assisté par le logiciel de prospective « MACTOR », est dédié à l'analyse des stratégies d'acteurs, à traduire des données qualitatives et quantitatives issues d'enquêtes de terrain effectuées en collaboration avec les acteurs concernés en données statiques. En outre, cette analyse repose sur un paramètre primordial qui est l'identification approfondie des objectifs des différents acteurs et des moyens qu'ils peuvent mobiliser pour atteindre leurs enjeux stratégiques.

En définitive, l'analyse approfondie des résultats nous fournira des enseignements stratégiques essentiels et des orientations claires en vue de formuler un modèle de gestion du secteur sauvegardé. Ce modèle reposera fondamentalement sur la participation effective des membres de la communauté locale. En examinant de près les interactions et les dynamiques entre les différents acteurs, nous serons en mesure d'identifier les leviers stratégiques pour mobiliser efficacement la participation communautaire. En comprenant les convergences et divergences d'intérêts.

1. Analyse du jeu d'acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid par le logiciel MACTOR

L'analyse du jeu d'acteurs du projet de conservation et de valorisation du secteur sauvegardé d'Ait El Kaid, ainsi que la création de son PPSMVSS, s'est appuyée sur la méthode « MACTOR ». Cette approche vise initialement à identifier les acteurs clés concernés par le projet ainsi qu'à explorer les enjeux spécifiques à chacun d'eux. Par la suite, l'objectif est de déterminer les influences directes et indirectes entre les acteurs, évaluant la position de chacun par rapport à chaque objectif. La manipulation des données avec le logiciel MACTOR permet la compréhension de la hiérarchie et de la situation des acteurs dans le contexte général du jeu, mettant en lumière les acteurs dominants ou dominés. Cette manipulation nous offre également la possibilité non seulement d'identifier les objectifs qui ont le plus d'impact dans le projet, mais aussi les objectifs les plus motivant pour les acteurs, de distinguer les objectifs controversés ou pas, et surtout de mettre la lumière sur les oppositions d'intérêt « conflits », ou à l'inverse, les situations de convergences dans les positions des différents acteurs. Cette méthodologie apporte ainsi une vision approfondie des dynamiques inter-acteurs dans le contexte du projet envisagé (Bernoux et al., 2001).

1.1. Identification des différents acteurs impliqués dans le projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid

En procédant à une analyse documentaire approfondie basée sur les textes juridiques régissant la conservation du patrimoine national et le classement en secteur sauvegardé, ainsi qu'en réalisant une enquête sur le terrain combinant une approche quantitative par questionnaire et une approche qualitative par entretiens, une liste exhaustive de quatorze (14) acteurs clés a émergé. Ces acteurs jouent un rôle central et crucial dans le processus d'élaboration de l'opération de conservation du village d'Ait El Kaid, notamment à travers son classement en secteur sauvegardé et la création de son plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMVSS).

Cette liste d'acteurs englobe une diversité d'acteurs ou de parties prenantes, comme les autorités gouvernementales au niveau national et locale, les associations locales, en passant par les bureaux

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

d'études techniques et la société civile. Chacun de ces acteurs a une influence spécifique dans le processus, qui lui permet d'apporter sa contribution concernant les processus décisionnels, à l'expertise et la mise en œuvre technique, et à la représentation des intérêts de la communauté locale. Le tableau ci-dessous illustre l'ensemble des acteurs recensés.

Tableau 5 – 1 : Acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.

N°	INTITULE LONG	INTITULE COURT	DESCRIPTION
1	La direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel au niveau du ministère de la culture et des arts	DPLBC	Direction du ministère de la culture et des arts chargé de la législation concernant la protection patrimoine culturel.
2	La direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel au niveau du ministère de la culture et des arts	DCRPC	Direction du ministère de la culture et des arts qui s'occupe du suivi du dossier de classement et du control de la mise en œuvre des plans permanent de sauvegarde et de mise en valeur.
3	La direction des études prospectives, de la documentation et de l'informatique au niveau du ministère de la culture et des arts	DEPDI	Direction du ministère de la culture et des arts chargé de la gestion du coté financier et de l'évaluation des étapes d'exécution des projets de conservation des bien culturel.
4	secrétariat générale du gouvernement et les différents ministères qu'elle consulte	SGG	Organe permanent de la Présidence de la République chargé de la publication du décret ministériel de classement dans le journal officiel d'ALGERIE.
5	Commission national des biens culturels	COM.N	Organisme composé par les représentants des ministres chargés de plusieurs secteurs.
6	Wali de TIZI OUZOU	WALI	Premier responsable au niveau de la wilaya, chargé du suivi et de la prise de décisions concernant les projets de développement socioculturel et

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

			économique de la wilaya de TIZI OUZOU.
7	Commission de wilaya des biens culturels	COM.W	Organisme composé par les représentants des directeurs chargés de plusieurs secteurs au niveau de la wilaya de TIZI OUZOU.
8	Direction de la culture et des arts de la wilaya de TIZI OUZOU	DCW	Représentant du ministère de la culture et des arts au niveau de la wilaya de TIZI OUZOU.
9	Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés	OGEBEC	Maitre de l'ouvrage délégué par la direction de la culture et des arts de la wilaya de TIZI OUZOU, Etablissement Public sous la tutelle du ministère de la culture et des arts.
10	Assemblée populaire communale de AGOUNI GUEGHRANE	APC	Organe exécutif du gouvernement qui administre une collectivité territoriale.
11	Bureau d'étude en architecture « AKRECH LOUNES » et « YASSINE OUAGUENI »	BET	Bureau d'étude et architecte qualifié chargé de l'élaboration du « PPSMVSS »
12	Association« ITRANE »	ITRANE	Association à caractère culturel agissant dans le cadre de la conservation de l'identité kabyle.
13	Comité du village de AIT EL KAID	C.VIL	Association à caractère social composé des habitants du village AIT EL KAID, elle agit pour le développement socioculturel et économique du village.
14	Citoyens du village AIT EL KAID	CIT	Habitants du secteur sauvegardé et de ses alentours dans le village de AIT EL KAID.

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

1.2. Identification des objectifs des différents acteurs dans le projet de conservation et de valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid

Tableau 5 – 2 : Objectifs des acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.

N°	INTITULE LONG	INTITULE COURT
1	Conservation du patrimoine culturel	CONS. PAT
2	Exploitation du patrimoine culturel	EX.PAT
3	Mise en œuvre de la politique national dans le cadre de la réglementation en vigueur et Approbation des différentes phases du processus de conservation	POLITIQ
5	Gestion et évaluation du financement du projet	FINANC
6	Développement socio culturel du village ait el kaid	DEV.S.C
7	Développement des infrastructures dans le village ait el kaid	DEV.INFRA
8	Promotion du tourisme culturel	TOURISM
9	Sensibiliser la communauté à l'importance du patrimoine	SENSIBILIS
10	Lutte contre les constructions qui altère l'authenticité du village ait el kaid	ANARCHI

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

1.3. Conception des matrices « Acteur/Acteur » et « Acteur /objectifs »

Suite à la détermination des acteurs impliqués dans le déroulement du projet de conservation et de développement du village Ait El Kaid, et des objectifs qui lui sont associés, deux matrices d'entrée tirées de la méthode MACTOR ont été conçues. La première matrice (Acteur/Acteur) est destinée à évaluer les liens de pouvoir entre les acteurs, tandis que la seconde matrice (Acteur/Objectif) a pour but de placer chacun des acteurs en fonction aux objectifs définis.

Le jeu d'acteurs généré par le projet de conservation et de mise en valeur du village Ait El Kaid dépend, dans sa dimension pratique, de deux paramètres majeurs. Il s'agit tout d'abord de la position adoptée par chaque acteur, que ce soit en faveur, en défaveur ou en opposition aux différents objectifs. En outre, il faut tenir compte du pouvoir des acteurs, qui peuvent être influencés les uns par les autres, ainsi que de leur capacité de négociation et d'influence et à

exercer une influence sur le système pour défendre leurs intérêts, est un élément crucial. Il est donc essentiel d'établir ces deux types de connexions : les relations d'influence entre les acteurs et les positions des acteurs par rapport aux objectifs. À cet égard, deux matrices de données d'entrée du modèle « MACTOR » ont été complétées (Bassaler, 2004) :

- Une matrice des relations de pouvoir « acteurs/acteurs », dépeignant les capacités d'influence directe de chaque acteur sur les autres.
- Une matrice « acteurs/objectifs », mettant en lumière les positions de chaque acteur vis-à-vis de chaque objectif, que ce soit en faveur, en opposition ou de manière neutre.

La création de ces deux matrices de données d'entrée et l'intégration des informations doivent être effectuées de manière rigoureuse pour garantir des résultats d'une grande précision, répondant ainsi à l'objectif recherché (Kachef Atout, 2022), celui de réussir l'analyse des jeux d'acteur dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid.

Les matrices de données « acteurs/acteurs » et « acteurs/objectifs » ont été construites conformément aux informations et données recueillies lors de notre enquête de terrain, menée à travers des questionnaires auprès des citoyens du village Ait El Kaid, ainsi que des entretiens directs avec les élus, les responsables à la tête des différentes directions, les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, ainsi que tous les autres acteurs impliqués dans le projet. L'objectif était de comprendre leurs positions par rapport aux objectifs, avec leurs intensités d'implication, ainsi que les plans et les moyens d'action dont ils disposent (Garcia & Fabrice, 1993).

1.3.1. La matrice acteurs x acteurs ; matrice des influences directes (MID) : évaluation des niveaux d'influence entre acteurs

L'étape initiale de l'analyse du jeu consiste à l'élaboration d'une description sur le plan qualitatif et quantitatif de la structure et du système des influences exercé entre les acteurs. Ce travail initial est crucial pour la seconde phase de la réflexion, son importance est due à la possibilité de permettre la classification des acteurs en fonction de leurs plans d'action directs et indirects, ce qui permet par la suite la distinction des groupes d'acteurs dominants des groupes d'acteurs réceptifs. Cette évaluation des rapports de force entre les acteurs se fait à travers une Matrice des

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Influences Directes entre acteurs [MID]. La matrice MID est simplement un tableau (Acteurs x Acteurs) où la mesure actuelle de l'impact d'un acteur sur un autre est évaluée sur une échelle de 0 à 4, reflétant à la fois l'intensité et la nature de cette influence (Bassaler, 2004). Le remplissage de cette matrice est alimenté par des données recueillies lors d'enquêtes de terrain, ce travail représente une étape fondamentale de la démarche, impliquant un questionnement approfondi sur les relations entre les acteurs (Larid, 2010). La matrice acteurs/acteurs est ensuite complétée en utilisant l'échelle suivante :

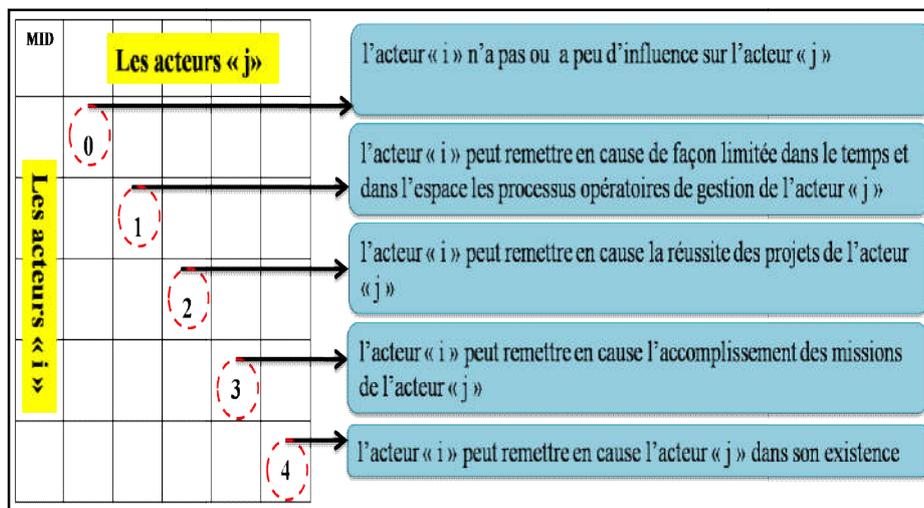


Figure 5 - 1 : Model de la matrice (MID) et de l'échelle d'évaluation des rapports de forces.

Source : Auteure, 2023. Selon les écrits de Godet, M. (1991). Actors' moves and strategies : The mactor method. *Futures*, 23(6), 605-622. [https://doi.org/10.1016/0016-3287\(91\)90082-D](https://doi.org/10.1016/0016-3287(91)90082-D) et Bassaler, N. (2004). Le jeu des acteurs de l'information géographique : Un cas appliqué de la méthode Mactor. *Cahiers du LIPSOR*, 17.

MDI	DPLBC	DCRPC	DEPDI	SGG	COM.N	WALI	COM.W	DCW	OGEBE	APC	BET	ITRANE	C.VIL	CIT
DPLBC	0	1	0	3	1	2	3	1	4	3	4	0	0	0
DCRPC	1	0	0	0	3	2	4	3	4	3	4	0	0	0
DEPDI	1	3	0	1	0	3	0	1	2	0	2	0	0	0
SGG	3	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
COM.N	3	3	1	0	0	2	3	2	0	0	3	1	0	0
WALI	0	1	1	0	0	0	3	2	0	1	3	2	2	2
COM.W	0	1	1	0	0	2	0	0	3	3	3	1	0	2
DCW	0	1	1	0	3	2	1	0	4	4	4	2	2	0
OGEBE	0	3	1	0	0	1	0	2	0	0	4	0	2	2
APC	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	2	1	2
BET	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	2
ITRANE	0	0	0	0	2	1	2	1	3	1	0	0	0	0
C.VIL	0	0	0	0	0	1	2	1	3	2	3	0	0	0
CIT	0	0	0	0	0	1	2	1	3	1	2	2	1	0

Figure 5 - 2 : Matrice des Influences Directes Acteurs (MID).

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

- **Les directions chargées du patrimoine culturel au niveau du ministère de la culture et des arts**

La « DPLBC », la « DCRPC » et la « DEPDI » occupent le sommet de la hiérarchie organisationnelle du projet de conservation et de mise en valeur des secteurs sauvegardés en vertu de leur pouvoir légal et de leur position politique. Par conséquent, ces directions exercent une influence prédominante sur la plupart des acteurs impliqués dans le projet. En effet, l'existence d'acteurs tels que le maître de l'ouvrage délégué « OGEB » et le maître de l'œuvre « BET » peut être remise en question par ces directions. De plus, l'accomplissement des missions de plusieurs acteurs, tels que les commissions des biens culturels au niveau national et de wilaya, dépend fortement de ces trois acteurs précédemment mentionnés.

- **Le secrétariat général du gouvernement**

Cet acteur relevant du gouvernement entretient une relation directe avec le ministère de la Culture par le biais de la « DPLBC ». En effet, les textes législatifs produits par la « DPLBC » sont directement transmis à la « SGG » pour vérification et publication dans le journal officiel national. Ce processus permet à la « SGG » d'influencer l'accomplissement des missions de la « DPLBC » et, par conséquent, le processus opérationnel de gestion des projets de la « DEPDI ».

- **La commission nationale des biens culturels**

Cet acteur est composé des représentants du ministère de la Culture et des représentants des différents ministères tels que les ministères des Finances, de l'Agriculture, de la Collectivité locale, de l'Habitat et de l'Urbanisme, de l'Aménagement du Territoire. Cette composition lui confère une position hiérarchique élevée, à travers laquelle la commission est appelée à décider du classement du village et de l'élaboration de son PPSMVSS, lui permettant ainsi d'influencer l'accomplissement des missions de plusieurs acteurs tels que la « DPLBC », la « DCRPC » et le « BET ».

- **Le wali de TIZI OUZOU**

En tant que premier responsable de la wilaya de Tizi Ouzou, le wali est doté d'une grande force d'influence au niveau local. Grâce à sa position, il peut remettre en cause l'accomplissement des missions de la commission de wilaya des biens culturels dont il est président, ainsi que l'accomplissement des missions du « BET », en remettant en question les opérations prévues dans le cadre du « PPSMVSS ».

- **La commission de wilaya des biens culturels**

La commission est présidée par le wali et est composée de représentants des différentes directions chargées au niveau de la wilaya de plusieurs secteurs tels que l'architecture et l'urbanisme, l'environnement, l'artisanat, le tourisme, etc. Cette composition lui confère le pouvoir d'influencer la réussite des projets du wali et l'accomplissement des missions de l'« APC », du maître de l'ouvrage délégué « OGEBBC », et du « BET », dans la mesure où l'approbation des opérations prévues dans le cadre du PPSMVSS dépend grandement de cette commission.

- **La direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou**

La position occupée par la direction de la culture en tant que principal représentant du ministère de la Culture et des Arts au niveau de la wilaya lui a permis d'acquérir des prérogatives relatives à la détermination de l'existence du maître de l'ouvrage délégué et du maître de l'œuvre. De plus, cela lui confère une influence considérable sur la réalisation des missions des acteurs impliqués dans le projet au niveau local, tels que la commission de wilaya des biens culturels.

- **Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés**

En qualité de maître d'ouvrage délégué par la direction de la culture et des arts, l'OGEBBC a le pouvoir de remettre en cause l'existence du maître d'œuvre (BET). Cet organisme est chargé de la réalisation des opérations prévues dans le PPSMVSS, lui conférant ainsi le pouvoir d'influencer le succès des projets de la direction de la culture et des arts, du comité de village et des habitants du village de Ait El Kaid.

- **L'APC d'AGOUNI GUEGHRAANE**

En tant qu'organe exécutif du gouvernement au niveau local, l'APC n'exerce aucune influence sur les acteurs du niveau national ou de la wilaya. Cependant, en tant que première responsable de la commune où se trouve le village Ait El Kaid, elle peut remettre en cause l'accomplissement des missions du maître d'œuvre (BET) et la réussite des projets du comité de village et des habitants du village de Ait El Kaid.

- **Le « BET », maître de l'œuvre**

L'intervention du bureau d'études techniques (BET) se limite à l'élaboration du Plan de Préservation et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé (PPSMVSS), ce qui restreint son pouvoir d'influence par rapport aux autres acteurs. En effet, le BET peut seulement influencer le processus opérationnel de gestion du wali, de l'OGEBC, de l'APC et du comité de village, tout en ayant la capacité de remettre en cause la réussite des projets des habitants du village classé en secteur sauvegardé.

- **L'association ITRANE**

Cet acteur, en tant que membre de la commission de wilaya des biens culturels, a le pouvoir d'influencer la réussite de ses propres projets, ainsi que ceux du comité national des biens culturels, tout en impactant le processus opérationnel de gestion des projets du wali et de la direction de la culture et des arts. De plus, les membres de l'association ITRANE sont soit des habitants du village Ait El Kaid, soit des habitants de la commune de Oudhias, ce qui leur confère le pouvoir d'influencer l'accomplissement des missions du maître de l'ouvrage délégué, notamment en ce qui concerne la réalisation des travaux prévus dans le PPSMVSS.

- **Le comité de village de Ait El Kaid**

Le pouvoir d'influence de cet acteur est similaire à celui de l'association « ITRANE », sauf en ce qui concerne la Commission nationale des biens culturels, car il n'en est pas membre, ce qui signifie qu'il n'exerce aucune influence sur cet acteur. En ce qui concerne le BET, l'importance

conférée au comité de village par les citoyens lui permet de remettre en cause l'accomplissement des missions du BET.

- **Citoyens du village Ait El Kaid**

En tant que maîtres d'usage et premiers bénéficiaires du projet, les citoyens locaux exercent une influence limitée sur les acteurs impliqués dans le projet. Ils peuvent remettre en cause la gestion des projets du WALI, de la DCW et de l'APC, car ils tiennent à être informés et à participer, mais leur influence se limite principalement à la phase d'information. Les citoyens locaux peuvent également organiser des contestations et remettre en cause la réussite des projets de la Commission de wilaya des biens culturels, du BET, de l'association ITRANE, et l'accomplissement des missions de l'OGEBEC.

1.3.2. Matrice des positions valuées Acteurs/objectifs (MAO) : évaluation des positions des acteurs sur les objectifs

Évaluer la posture des acteurs au regard des objectifs sélectionnés s'effectue au moyen d'un tableau croisé acteurs x objectifs, en établissant une distinction entre deux aspects : le comportement de l'acteur face à l'objectif (en précisant le signe et la valence) et la force de son engagement (Bassaler, 2004). Cette matrice est remplie en spécifiant deux paramètres comme suite :

- L'attitude de l'acteur envers l'objectif qui est exprimée à l'aide des signes suivants : (+) si l'acteur « i » est en faveur de l'objectif « j », (0) si l'acteur « i » est neutre ou indifférent à l'objectif « j » et (-) si l'acteur « i » est opposé à l'objectif « j ».
- L'intensité de l'accord ou du désaccord, représentant la priorité de l'objectif pour l'acteur est évaluée sur une échelle de 1 à 4 avec quatre niveaux distincts.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Le remplissage de la matrice 2MAO se fait selon la notation suivante :

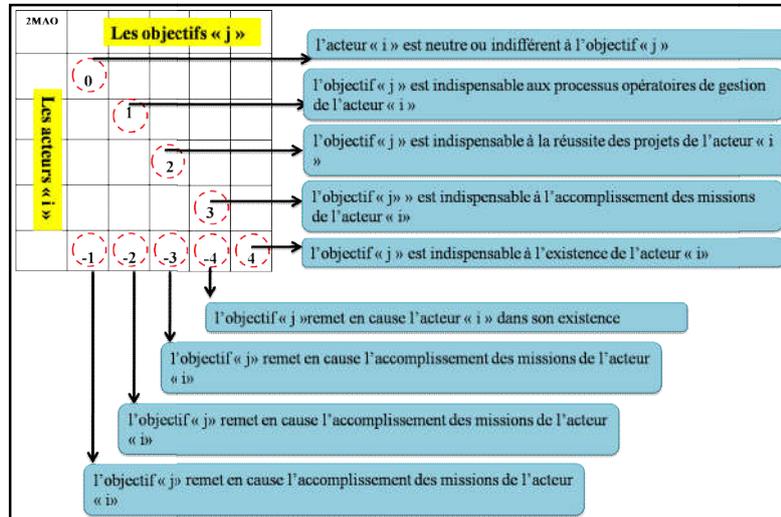


Figure 5 - 3 : Model de la matrice (2MAO) et de l'échelle d'évaluation des rapports de forces.

Source : Auteure, 2023. Selon les écrits de Godet, M. (1991). Actors' moves and strategies : The mactor method. *Futures*, 23(6), 605-622. [https://doi.org/10.1016/0016-3287\(91\)90082-D](https://doi.org/10.1016/0016-3287(91)90082-D) et Bassaler, N. (2004). Le jeu des acteurs de l'information géographique : Un cas appliqué de la méthode Mactor. *Cahiers du LIPSOR*, 17.

ZMAO	CONS. PAT	EX.PAT	POLITIQ	FINANC	DEV./S.C	DEV./INFRA	TOURISM	SENSIBILIS	ANARCHI
DPLBC	4	4	4	0	2	0	0	0	4
DCRPC	4	4	4	-1	4	3	4	4	-1
DEPDI	4	4	4	4	2	4	0	0	0
SGG	0	0	4	-1	2	0	0	0	0
COM.N	3	3	4	0	3	3	3	1	0
WALI	-2	2	4	3	4	4	2	2	-2
COM.W	3	3	4	0	3	3	3	1	0
DCW	4	4	4	4	4	2	4	4	-3
OGEBC	3	3	3	4	1	1	4	4	-3
APC	-2	2	0	0	2	4	2	2	-2
BET	4	3	0	-2	3	-1	1	2	-3
ITRANE	2	2	0	0	2	2	2	2	-2
C.VIL	2	2	0	0	2	2	2	2	-2
CIT	4	2	0	0	4	4	4	2	4

© LIPSOR-ERTIA-MACTOR

Figure 5 - 4 : Matrice des positions valuées des acteurs sur les objectifs (2MAO).

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Les deux objectifs principaux du projet, relatifs au classement du village Ait El Kaid en secteur sauvegardé, sont la conservation et l'exploitation du patrimoine culturel. L'ensemble des acteurs impliqués dans le projet est favorable à ces deux objectifs, en particulier les acteurs relevant du secteur public tels que la « DPLBC », la « DCRPC », la « DEPDI », et la « DCW », compte tenu du grand pouvoir que leur confère la nature centralisée du projet. Cependant, l'objectif de conservation du patrimoine peut, dans certains cas, remettre en cause la réussite des projets du wali et de l'APC. La conservation du cadre bâti du secteur sauvegardé et de ses abords peut entraîner des servitudes particulières susceptibles de compliquer certains projets entrepris par le wali et l'APC dans le cadre du développement des infrastructures et de l'économie de la région (comme le cas du projet d'alimentation du village Ait El Kaid en gaz de ville, retardé en raison des démarches administratives relatives à l'autorisation d'intervenir sur un secteur sauvegardé).

Le projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid relève du développement du secteur de la culture et dépend du ministère de la culture et des arts, ainsi que de ses établissements sous tutelle tels que la DCW et l'OGEBEC. C'est donc un projet centralisé où plusieurs administrations du secteur public sont impliquées, soulignant ainsi l'importance accordée à la mise en œuvre de la politique nationale dans le cadre de la réglementation en vigueur et à l'approbation des différentes phases du processus de conservation et de la création du PPSMVSS.

Le développement socio-culturel, des infrastructures, et la promotion du tourisme culturel sont des objectifs qui inscrivent le projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid dans une perspective de durabilité. Ces objectifs sont soutenus par les autorités responsables de la promotion du secteur de la culture, les institutions du secteur public. Cependant, le développement des infrastructures peut remettre en cause le processus de gestion des projets du BET, car la concrétisation de cet objectif implique une prise en charge particulière des démarches concernant l'étude de la faisabilité du PPSMVSS élaboré par le BET.

La sensibilisation de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient impliqués ou non dans le projet de conservation et de mise en valeur du village Ait El Kaid, est un objectif assuré principalement par la « DCRPC », la « DCW », et l'« OGEBEC ». Ces acteurs agissent en tant que sensibilisateurs visant à diffuser les valeurs culturelles, sociales et économiques des biens culturels, à fournir des

formations et à éduquer la communauté et le public sur l'importance du patrimoine culturel, sa conservation et sa mise en valeur. Ainsi, l'objectif de sensibilisation de la communauté est indispensable pour la réussite des projets de plusieurs acteurs tels que l'association ITRANE, le comité de village et les citoyens locaux d'Ait El Kaid, car plus ils sont sensibilisés, plus ils agiront pour l'intérêt du patrimoine.

La lutte contre les constructions altérant l'authenticité et l'aspect traditionnel du village Ait El Kaid est un objectif auquel la majorité des acteurs impliqués s'opposent. En effet, la DPLBC et les citoyens locaux du village Ait El Kaid sont des acteurs directement impliqués dans cet objectif. La DPLBC met en place un système de protection du caractère authentique du village par le biais de textes juridiques, et les citoyens sont les plus concernés, car faute de moyens, de sensibilisation et de savoir-faire technique, ils construisent souvent des maisons anarchiques non conformes au caractère traditionnel du village Ait El Kaid.

2. Les rapports entre les acteurs du projet de conservation et de mise en valeur du village Ait El Kaid : une structure complexe, un jeu instable

Le projet de conservation du village Ait El Kaid constitue un terrain complexe où les acteurs rivalisent pour leurs objectifs et intérêts respectifs. L'analyse et la compréhension des relations et interactions entre les acteurs impliqués dans ce projet sont rendues possibles grâce aux données générées par la Matrice des Influences Directes (MID) à travers le logiciel MACTOR. En effet, la Matrice (MID) peut être utilisée pour calculer le degré d'influence directe entre les acteurs, nous pouvant ainsi étudier les paramètres suivants (Kachef Atout, 2022) :

- Evaluer l'intensité des interdépendances entre les groupes d'acteurs par le biais de la Matrice des Influences Directes et Indirectes (MIDI)
- Positionner l'ensemble des acteurs sur le Plan Influence/Dépendance
- Estimer et calculer les rapports de force (Ri) correspondants à chaque acteur
- Elaborer une Hiérarchisation des acteurs à travers la Balance Nette des Influences (BN).

2.1. Analyse des rapports d'influences et dépendances entre les acteurs du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid

La matrice MIDI sert à délimiter les influences directes et indirectes du deuxième ordre entre les acteurs. Cette dernière vise à fournir une conception exhaustive des dynamiques de force et de pouvoir. Il est toutefois judicieux de souligner qu'au sein de cette dynamique si complexe un acteur peut développer deux sorte d'influence sur le reste des acteurs, il s'agit en premier lieu de influence directe et de l'influence indirecte exercer sur un acteurs par le biais d'un acteurs tierce ou intermédiaire (acteur relais), l'acteur en question peut également exercer une influence indirecte sur lui-même, cette auto influence est désignée par l'indicateur de rétroaction (Bernoux et al., 2001).

Afin de représenter les interactions et le pouvoir des acteurs dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid les uns sur les autres, deux indicateurs sont calculés à partir de la matrice MIDI :

- Le niveau d'influence directe et indirecte de chaque acteur (Ii), qui constitue la somme influences directes et indirectes de l'acteur, sans tenir compte de sa rétroaction.
- Le niveau de dépendance directe et indirecte de chaque acteur (Di), qui constitue la somme des dépendances directes et indirectes de l'acteur, sans tenir compte de sa rétroaction.

MDII	DPLBC	DCRPC	DEPDI	SGG	COM.N	WALI	COM.W	DCW	OGEB	APC	BET	ITRANE	C.VIL	CIT	Ii
DPLBC	5	8	6	3	3	10	8	8	10	10	19	7	7	10	109
DCRPC	4	10	5	1	7	12	11	10	12	12	23	8	8	10	123
DEPDI	3	8	4	2	5	9	8	10	8	7	12	3	6	6	87
SGG	4	3	2	4	2	4	4	3	5	4	5	1	1	0	38
COM.N	5	8	4	4	7	13	13	10	14	14	17	6	5	6	119
WALI	2	4	3	1	5	11	11	7	14	12	15	8	7	7	96
COM.W	2	6	3	1	2	9	6	8	9	8	15	7	7	10	87
DCW	5	10	5	1	6	12	11	10	12	11	21	8	8	9	119
OGEB	2	6	3	1	5	9	9	9	11	10	15	5	7	5	86
APC	0	1	1	0	2	5	6	4	6	5	7	5	4	5	46
BET	0	2	2	0	0	5	4	4	4	4	6	4	5	5	39
ITRANE	2	8	5	0	3	8	6	6	6	5	10	5	5	6	70
C.VIL	0	6	4	0	1	7	4	4	7	7	12	5	6	9	66
CIT	0	6	4	0	3	9	7	6	10	8	11	6	7	8	77
Di	29	76	47	14	44	112	102	89	117	112	182	73	77	88	1162

Figure 5 - 5 : Matrice des Influences Directes et Indirectes (MIDI).

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Dans le cadre du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid, l'acteur le plus influent est la DCRPC ($I_i=123$) avec une forte dépendance ($D_i=76$), suivi par la DCW qui présente un indice d'influence et de dépendance élevé ($I_i=119$, $D_i=89$). La Commission Nationale des Biens Culturels, bien que dotée d'une force d'influence similaire à celle de la DCW ($I_i=119$), est moins dépendante ($D_i=44$).

Dans le cadre du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid, la DPLBC ($I_i=109$, $D_i=29$) et la DEPDI ($I_i=87$, $D_i=47$) sont des acteurs qui exercent une grande influence, mais avec une indépendance relativement moins élevée que le reste des acteurs relevant du ministère de la culture et des acteurs sous sa tutelle.

Dans le contexte du projet, le WALI ($I_i=96$, $D_i=112$), la commission de wilaya des biens culturels ($I_i=87$, $D_i=102$) et l'OGEBC ($I_i=86$, $D_i=117$) sont des acteurs dont le rapport de force et de dépendance est équilibré par rapport aux autres acteurs. Ces acteurs exercent une influence significative sur le reste des acteurs, mais sont également fortement influencés.

Le reste des acteurs, à savoir les citoyens ($I_i=77$, $D_i=88$), le comité de village ($I_i=66$, $D_i=77$), l'association ITRANE ($I_i=70$, $D_i=73$), l'APC ($I_i=46$, $D_i=112$), et le BET ($I_i=39$, $D_i=182$), présente des indices d'influence très faibles et des indices de dépendance variés. En effet, l'APC et le BET sont très fortement influencés par les autres acteurs impliqués dans le projet de conservation et de mise en valeur du village Ait El Kaid.

La matrice d'entrée « acteur/acteur » offre une représentation des rapports de force entre les acteurs, permettant ainsi d'établir une visualisation des influences et dépendances en établissant un graphe sur lequel les acteurs seront positionnés en fonction de leurs influences et dépendances directes et indirectes. Cette représentation permet d'éclaircir les aptitudes des acteurs dans le jeu. Au sein de ce graphe deux axes sont utilisés pour analyser cette aptitude :

- La bissectrice qui illustre le niveau l'implication dans le jeu : en effet un acteur peu influent et peu dépendant est hors-jeu ; à l'inverse, plus un acteur s'éloigne du point d'origine, son implication dans la sphère des influences augmente et ses moyens d'action se renforcent.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

- Le second axe c'est le (NO-SE) qui permet de positionner les acteurs dominants situés dans la partie (Nord-Ouest) du graphe et les acteurs les plus sensibles sur la partie (Sud-Est) (Meziani, 2018).

Dans le cas du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid, le graphe des influences et dépendances entre acteurs se présente comme suit :

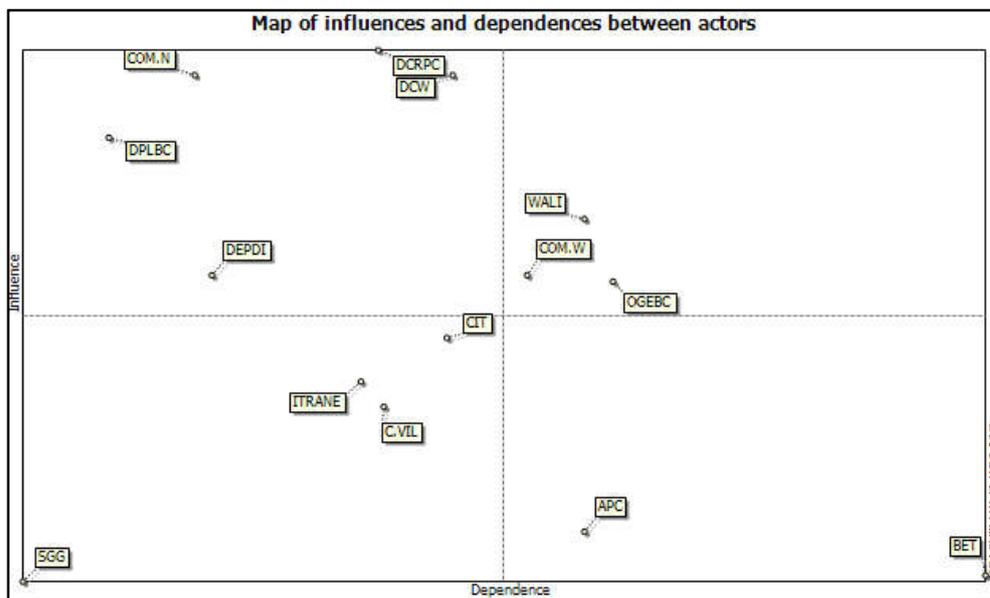


Figure 5 - 6 : Plan des influences et dépendances entre acteurs.

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

Le jeu des acteurs engagés dans le projet d'étude peut être classé en quatre catégories : les acteurs dominants, les acteurs dominés, les acteurs relais et les acteurs autonomes. L'élaboration de cette hiérarchie formulée en 4 catégories est basée sur le degré d'influence et de dépendance qu'exerce et subit chaque acteur par rapport aux autres.

- **Les acteurs dominants** (Nord-Ouest), (forte influence/faible indépendance) :

Ces acteurs détiennent une influence significative sur les autres acteurs, tout en ayant eux-mêmes une faible dépendance à l'égard des influences extérieures. Dans notre cas d'étude, ce sont principalement les trois directions responsables de la protection et de la gestion du patrimoine culturel au sein du ministère de la Culture et des Arts, la Commission nationale des biens culturels, ainsi que la Direction de la Culture de la wilaya de Tizi Ouzou. Ces acteurs jouent un

rôle décisionnaire dans l'amélioration et la promotion du secteur culturel tant au niveau national que local.

- **Les acteurs relais** (Nord-Est) (forte influence/forte dépendance) :

Ces acteurs détiennent une influence significative et sont également fortement dépendants. Il s'agit principalement de la commission de wilaya des biens culturels, du wali et de l'OGEBEC dans le contexte actuel. Le wali, en tant que président de la commission de wilaya des biens culturels, tire sa force d'influence des acteurs impliqués au niveau local, étant donné que le projet de conservation et de mise en valeur du village Ait El Kaid, situé dans le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, revêt un aspect de projet de développement socio-culturel et économique d'envergure pour toute la wilaya de Tizi Ouzou. L'OGEBEC, en tant qu'établissement public sous tutelle du ministère de la Culture, exerce son influence dans la deuxième phase du projet, celle de l'établissement du PPSMVSS, grâce à son expertise technique, ses compétences et sa connaissance approfondie dans le domaine de la conservation et de la gestion du patrimoine.

- **Les acteurs dominés** (Sud-Est) (faible influence/forte dépendance)

Dans cette catégorie d'acteurs, on retrouve la maîtrise d'œuvre, qui intervient dans la deuxième phase du projet pour l'étude et l'établissement du PPSMVSS. En effet, le BET n'intervient pas dans le processus de classement du village et n'a donc aucune influence à cette phase. Bien que le BET joue un rôle important dans l'établissement du PPSMVSS, sa force d'influence par rapport aux autres acteurs reste très limitée, car l'accomplissement des missions qui lui sont confiées est conditionné par un cahier des charges préétabli par le maître de l'ouvrage et le maître de l'ouvrage délégué. Les décisions prises dans le cadre du projet peuvent être remises en cause ou refusées si elles sont jugées inadéquates. En tant que collectivité territoriale locale, l'APC est le deuxième acteur dominé dans notre projet. Son rôle consiste à assister la direction de la culture dans son processus de gestion du projet, et son influence est très limitée.

- **Les acteurs autonomes** (Sud-Ouest) (faible influence/faible dépendance) :

Cette catégorie d'acteurs comprend en premier lieu le Secrétariat général du gouvernement, qui est à l'origine des deux axes d'influence et de dépendance. Cela est justifié par son rôle au sein

du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid, se limitant à la vérification et à la publication des textes juridiques concernant le projet, ainsi qu'à la notification du reste des ministères concernés par le projet. Il n'a donc aucune influence sur l'ensemble des acteurs, et sa dépendance est très faible, en faisant ainsi un acteur « hors jeu ». Les acteurs de la société civile, à savoir les citoyens, le comité de village d'Ait El Kaid et l'association ITRANE, sont les trois autres acteurs qui composent les acteurs autonomes du projet d'étude. En raison de la nature centralisée du projet en question, les acteurs de la société civile exercent peu d'influence sur les autres. Ils ne disposent pas de mécanismes d'action suffisants pour s'imposer, et leur participation au sein du projet se limite au stade de l'information et de la consultation. Leur participation n'est donc pas effective, et leur voix reste faible face à l'ampleur de la position que prennent les acteurs du secteur public.

La synthèse du niveau d'influence et de dépendance, ainsi que les réactions susceptibles de s'exercer sur un acteur, est encapsulée dans le facteur rapport de force (RI) (Larid, 2010).

2.2. Analyse des Rapports de forces (RI) entre les acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid

« Le rapport de force d'un acteur permet d'apprécier son poids relatif dans la régulation du jeu » (Bassaler, 2004), Il offre la possibilité d'évaluer la latitude d'action d'un acteur à l'intérieure d'un système complexe constitué de multiples intervenants aux intérêts divergents (Kachef Atout, 2022).

Pour bien assimiler la notion des rapports de force, on prend l'exemple d'un acteur avec un poids doublement supérieur à un autre par rapport au rapport de force global, cette situation se traduit implicitement par l'attribution d'un impact double à son engagement envers les objectifs qui le concernent. Cette étape vise précisément à incorporer le rapport de force accordé à chaque acteur à l'intensité de la position qu'il occupe par rapport aux objectifs (Jaziri & Bousaffa, 2007). *« Plus il est élevé, plus l'acteur pèse dans le jeu : plus il est faible, moins l'acteur est en position de défendre ses intérêts »* (Bassaler, 2004).

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

L'examen des rapports de force des acteurs facilite la compréhension et la lecture des alliances entre eux, en effet le rapport de force indique effectivement l'importance respective des acteurs dans le control des règles du jeu : un rapport de force faible serait un indice d'une situation critique pour son possesseur qui se manifeste par une difficulté de défendre ses objectifs et ses intérêts (Meziani, 2018). En revanche, plus un acteur acquiert de la force, son influence dans le jeu devient importante, sa dépendance est faible, en plus de sa rétroaction qui est faible aussi. A cet effet, on conclut que la prise en considération de l'influence relative des acteurs comme paramètre individuel n'est guère insuffisante pour mesurer leur rapport de force (Kachef Atout, 2022). Deux cas de figure peuvent ainsi se présenter :

- Une situation où un acteur possède à la fois une influence et une dépendance très forte, mais accompagnées d'une rétroaction également importante, par conséquent le rapport de force de cet acteur sera très faible.
- Une deuxième situation où un acteur possédant une influence moyenne, mais en revanche une dépendance avec une rétroaction presque ou quasiment nulles aura un rapport de force plus important.

La matrice ci-après illustre les indices relatifs aux rapports de force entre les acteurs impliqués dans le projet de conservation du village Ait El Kaid :

	\bar{R}
DPLBC	1,94
DCRPC	1,65
DEPDI	1,27
SGG	0,59
COM.N	1,93
WALI	0,93
COM.W	0,88
DCW	1,47
OGEBC	0,75
APC	0,28
BET	0,14
ITRANE	0,75
C.VIL	0,65
CIT	0,76

© JERRETTANACTOR

Figure 5 - 7 : Matrice des rapports de force entre les acteurs du projet.

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

En utilisant le logiciel MACTOR pour analyser les résultats de la matrice des influences directes et indirectes (MIDI), un histogramme accompagné d'un tableau et ont été générés pour présenter les rapports de forces entre les acteurs impliqués dans le projet de conservation et de valorisation du village d'Ait El Kaid. Ces outils indiquent les acteurs les plus influents et les plus dépendants, nous permettant ainsi de les hiérarchiser et de les classer en trois groupes distincts :

- **Première catégorie**, le groupe d'acteur avec un indice de rapport de force supérieur à 1, ($R_i > 1$) : Cette catégorie regroupe la DPLBC ($R_i=1.94$), la DCRPC ($R_i=1.65$), la DEPDI ($R_i=1.27$), la commission nationale des biens culturels ($R_i=1.93$) et la DCW ($R_i=1.47$). les rapports de forces élevés de ces acteurs sont justifiés du fait qu'ils représentent les acteurs dominants du projet, il exerce donc une forte influence (I_i DPLBC =109) (I_i DCRPC =123) (I_i DEPDI =87) (I_i COM.N=119) (I_i DCW=119) avec une dépendance faible vis-à-vis du reste des acteurs (D_i DPLBC =29) (D_i DCRPC =76) (D_i DEPDI =47) (D_i COM.N=44) (D_i DCW=8), et une rétroaction faible ($MIDI_i$ DPLBC =5) ($MIDI_i$ DCRPC =10) ($MIDI_i$ DEPDI =4) ($MIDI_i$ COM.N=7) ($MIDI_i$ DCW=10).
- **Deuxième catégorie**, le groupe d'acteur avec un indice de rapport de force inférieur à 1 et supérieur à 0.5, $0.5 < (R_i) < 1$: Le rapport de force moyen de cette catégorie est justifié par le déséquilibre marqué au niveau de leur influence, dépendance et rétroaction au sein du projet de conservation du village Ait El Kaid. En effet cette catégorie regroupe l'ensemble des acteurs relais du projet à savoir le wali la commission de wilaya des biens culturels et l'OGEBEC qui malgré leur grande force d'influence le projet leur degré de dépendance et de rétroaction élevé ont fait que leur rapport de force en soit moyen, wali ($I_i=96$, $D_i=112$, $MIDI_i=11$), COM.N ($I_i=87$, $D_i=102$, $MIDI_i=6$), l'OGEBEC ($I_i=86$, $D_i=117$, $MIDI_i=11$). Le deuxième type d'acteurs classés sous cette catégorie sont les acteurs autonomes à savoir la SGG l'association ITRANE le comité du village et les citoyens du village Ait El Kaid, en effet malgré leur degré de dépendance et de rétroaction faible (D_i SGG =14, $MIDI_i$ SGG =4), (D_i ITRANE =73, $MIDI_i$ ITRANE =5), (D_i C.VIL =77, $MIDI_i$ C.VIL=6), (D_i CIT =88, $MIDI_i$ CIT=8), l'influence exercée par ces acteurs par rapport au reste des acteurs est minime (I_i SGG =38), (I_i ITRANE =70), (I_i C.VIL =66), (I_i CIT =77), ce qui fait d'eux un groupe d'acteurs avec un rapport de force

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

moyens (Ri SGG =0.59), (Ri ITRANE =0.75), (Ri C.VIL =0.65), (Ri CIT =0.76).

- **Troisième catégorie**, le groupe d'acteur avec un indice de rapport de force inferieur à 0.5, (Ri) < 0.5 : L'APC (Ri=0.28) et le BET (Ri=0.14) sont les acteurs dominés dans le projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid et possèdent le rapport de force les plus bas par rapport au reste des acteurs. Cela est du au fait que ces deux acteurs n'exercent pas une forte influence sur les autres acteurs en revanche ils sont fortement dépendants d'eux (Ii APC=46, Di APC=112), (Ii BET=39, Di BET=182).

Selon les informations extraites de la matrice des rapports de force (Ri), la distribution des acteurs en fonction de l'importance de leur rapport de force, telle qu'illustrée dans le graphique généré par le logiciel MACTOR, semble correspondre étroitement au processus d'élaboration du projet d'étude.

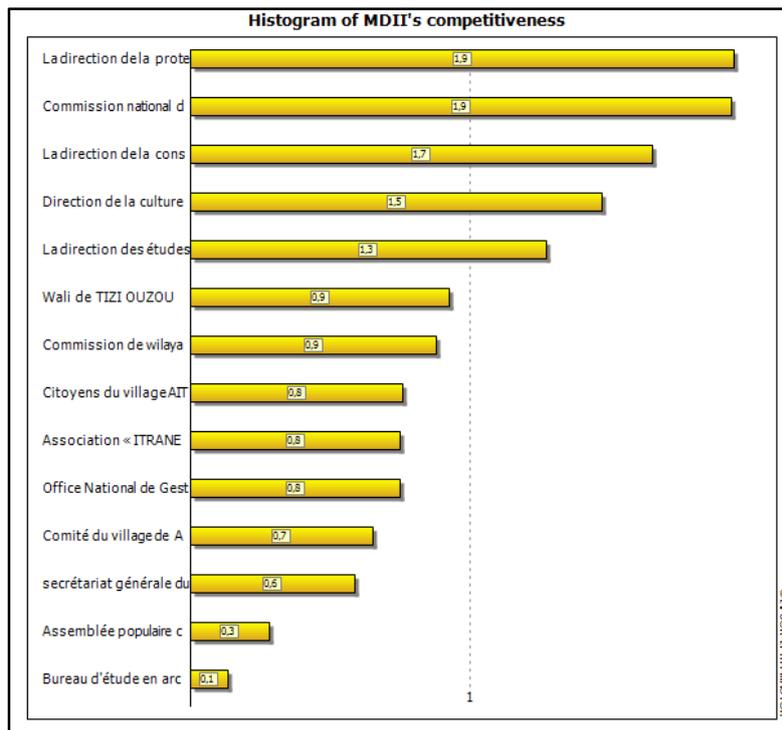


Figure 5 - 8 : Histogramme des rapports de force entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.

Source : Auteurs, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

2.3. Balance Nette des influences directes et indirectes (BN) entre les acteurs du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid

La balance nette des influences directes et indirectes constitue une matrice permettant d'évaluer, pour chaque paire d'acteurs, la différence entre les influences directes et indirectes. En effet, chaque acteur développe ou subit des influences directes et indirectes de la part de chaque autre acteur. Lorsque la balance est positive (+), cela indique que l'acteur i (situé sur les lignes horizontales de la matrice BN) exerce plus d'influences directes et indirectes sur l'acteur j (situé sur les colonnes verticales de la matrice BN) qu'il n'en reçoit de cet acteur. En revanche, si la balance est négative (-), la situation s'inverse. On calcule ainsi, pour chaque acteur, la somme totale des balances nettes de ses influences sur les autres acteurs (Bernoux et al., 2001; Kachef Atout, 2022).

NS	DPLBC	DCRPC	DEPDI	SGG	COM.N	WALI	COM.W	DCW	OGEB	APC	BET	ITRANE	C.VIL	CIT	Sum
DPLBC		4	3	-1	-2	8	6	3	8	10	19	5	7	10	80
DCRPC	-4		-3	-2	-1	8	5	0	6	11	21	0	2	4	47
DEPDI	-3	3		0	1	6	5	5	5	6	10	-2	2	2	40
SGG	1	2	0		-2	3	3	2	4	4	5	1	1	0	24
COM.N	2	1	-1	2		8	11	4	9	12	17	3	4	3	75
WALI	-8	-8	-6	-3	-8		2	-5	5	7	10	0	0	-2	-16
COM.W	-6	-5	-5	-3	-11	-2		-3	0	2	11	1	3	3	-15
DCW	-3	0	-5	-2	-4	5	3		3	7	17	2	4	3	30
OGEB	-8	-6	-5	-4	-9	-5	0	-3		4	11	-1	0	-5	-31
APC	-10	-11	-6	-4	-12	-7	-2	-7	-4		3	0	-3	-3	-66
BET	-19	-21	-10	-5	-17	-10	-11	-17	-11	-3		-6	-7	-6	-143
ITRANE	-5	0	2	-1	-3	0	-1	-2	1	0	6		0	0	-3
C.VIL	-7	-2	-2	-1	-4	0	-3	-4	0	3	7	0		2	-11
CIT	-10	-4	-2	0	-3	2	-3	-3	5	3	6	0	-2		-11

Figure 5 - 9 : Matrice de la Balance Nette des Influences Directes et Indirectes (BN) du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

La lecture de la matrice (BN) permet d'identifier deux sorte d'acteur qui sont les suivants :

- **Les acteurs qui subissent plus d'influence qu'ils en exercent** : Il s'agit du BET (-143), APC (-66), l'OGEB (-31), le wali (-16), la commission de wilaya des biens

culturels (-15), le comité de village et es citoyens du village ait el kaid (-11) et l'association ITRANE (-3).

- **Les acteurs qui subissent moins d'influence qu'ils en exercent** : Il s'agit de la DPLBC (+80), la commission nationale des biens culturels (+75), laDCRPC (+47), la DEPDI (40), la DCW (30) et la SGG (+24).

L'analyse de la matrice de la Balance Nette des Influences Directes et Indirectes du projet a révélé plusieurs paramètres essentiels à la compréhension de notre étude. En effet, l'OGEBEC, le wali et la commission de wilaya des biens culturels jouent le rôle d'acteurs relais exerçant une forte influence dans la réalisation du projet. Cependant, en raison du caractère centralisé du processus du projet de conservation du village Ait El Kaid, de nombreux acteurs agissant localement et possédant une connaissance approfondie du contexte subissent une grande influence de la part des autorités gouvernementales situées au-dessus d'eux dans la hiérarchie, ce qui peut freiner leurs actions et initiatives en faveur de la réussite du projet. En revanche, la SGG, en tant qu'acteur autonome (hors jeu), apparaît dans la matrice BN comme exerçant plus d'influence qu'elle n'en subit en raison de sa position au sein du service gouvernemental dans un processus centralisé.

3. Participation des acteurs au projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid : positions des acteurs sur les objectifs, implication et mobilisation

La lecture et la compréhension de la position de chaque acteur par rapport à chaque objectif du projet permettent de déterminer son implication et sa mobilisation dans l'ensemble du projet. La manipulation de la matrice d'entrée acteur/objectifs par le logiciel MACTOR nous fournit des informations sur le positionnement de chaque acteur par rapport aux multiples enjeux et objectifs du projet d'étude. Cela indique le niveau d'implication global des acteurs (Meziani, 2018). L'objectif de cette étape de l'analyse est de définir l'intérêt commun et collectif des acteurs autour des dix objectifs préalablement établis à partir de l'analyse des relations acteurs-objectifs d'ordre 1, 2, 3 (Saidani, 2020).

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Tableau 5 - 3 : Ordre des relations acteurs/objectifs établie par le logiciel MACTOR.

Relations acteurs, objectifs		
Relations d'ordre 1	Relations d'ordre 2	Relations d'ordre 3
Matrice des positions simples (1MAO)	Matrice des positions valuées (2MAO)	Matrices des positions valuées pondérées (3MAO)

Source : Saidani, K. (2020). *Acteurs, projets urbains et environnement : Les mutations urbaines à Alger* [Thèse de Doctorat]. Aix Marseille. France.

3.1. Les acteurs face aux objectifs : analyse des relations d'ordre 1 des acteurs avec des objectifs du projet e conservation et valorisation du village Ait El Kaid

En utilisant le logiciel MACTOR pour manipuler la matrice d'entrée acteurs/objectifs (MAO), la position de chaque acteur par rapport aux objectifs à été déterminé. La matrice (1MAO) est révélatrice de deux paramètre essentiel à la compréhension du projet, elle indique d'un côté le taux d'intérêt des d'acteurs par rapport à chaque objectif et, de l'autre côté, la somme d'objectifs approuvé par chaque acteur, et les objectifs pour lesquels ils sont opposé ou qu'ils ignorent, en attribuant les notations (1) s'il est pour, (-1) s'il est contre, ou (0) s'il est indifférent (Kachef Atout, 2022).

1MAO											Absolute sum
	CONS. PAT	EX.PAT	POLITIQ	FINANC	DEV.S.C	DEV.INFRA	TOURISM	SENSIBILIS	ANARCHI		
DPLBC	1	1	1	0	1	0	0	0	1	5	
DCRPC	1	1	1	-1	1	1	1	1	1	9	
DEPDI	1	1	1	1	1	1	0	0	0	6	
SGG	0	0	1	-1	1	0	0	0	0	3	
COM.N	1	1	1	0	1	1	1	1	0	7	
WALI	-1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	
COM.W	1	1	1	0	1	1	1	1	0	7	
DCW	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	
OGEBE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	
APC	-1	1	0	0	1	1	1	1	1	7	
BET	1	1	0	-1	1	-1	1	1	1	8	
ITRANE	1	1	0	0	1	1	1	1	1	7	
C.VIL	1	1	0	0	1	1	1	1	1	7	
CIT	1	1	0	0	1	1	1	1	1	7	
Number of agreements	11	13	9	4	14	11	11	11	10		
Number of disagreements	-2	0	0	-3	0	-1	0	0	0		
Number of positions	13	13	9	7	14	12	11	11	10		

Figure 5 - 10 : Matrice des Position simple des acteurs sur les objectifs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

L'interprétation des résultats de la matrice (acteurs x objectifs) permet notamment de dresser une liste sur laquelle figurent les acteurs par ordre hiérarchique allant des plus impliqués par la réalisation ou la non-réalisation des objectifs aux moins impliqués. La somme des positionnements absolus des acteurs en ligne donne un indicateur de cette implication dans le jeu. Les acteurs identifiés à travers l'étude documentaire et l'enquête de terrain effectuée préalablement à ce travail d'analyse sont effectivement tous impliqués dans le projet de notre étude. Aucun acteur n'est totalement indifférent à l'ensemble des objectifs. Cependant, l'échelle d'implication varie, avec la plus grande implication revenant aux acteurs locaux.

On observe aussi que les objectifs suivants :

- la valorisation du patrimoine,
- application de la politique national dans le cadre de la réglementation en vigueur et l'approbation des différentes phases de la conservation,
- le développement socio culturel du village Ait El Kaid,
- la promotion du tourisme culturel,
- la sensibiliser la communauté à l'importance du patrimoine,
- la lutte contre les constructions qui altèrent l'authenticité du village,

Les objectifs sus cités présentent un intérêt commun communautaire, ce qui se traduit par une expression de désaccords quasiment nul de part les acteurs.

3.2. L'implication et la mobilisation des acteurs: analyse des relations d'ordre 2 et d'ordre 3 des acteurs avec des objectifs du projet e conservation et valorisation du village Ait El Kaid

Les relations d'ordre 2 et d'ordre 3 sont interprétées à partir des résultats de la matrice des Position valuées des acteurs sur les objectifs 2MAO qui mesure le niveau de l'implication des acteurs sur les objectifs du projet et de la matrice des Position valuées et pondérées des acteurs sur les objectifs 3MAO qui indique le degré de mobilisation des acteurs sur les objectifs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid. La fusion de données issues de ces deux matrices permettrait la compréhension de la participation des acteurs sur le projet d'étude.

4. Le caractère conflictuel et consensuel des objectifs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid

L'analyse de la matrice (1MAO), telle qu'elle a été renseignée auparavant, permet d'identifier les objectifs les plus engageants, c'est-à-dire ceux qui suscitent le plus d'implication de la part des acteurs. Le classement décroissant des objectifs les plus engageants correspond aux principaux domaines de conflit sur lesquels les acteurs se positionnent dans le projet.

En évaluant le nombre de positions vis-à-vis des objectifs accumulés par les acteurs, on constate que six objectifs sur neuf (6/9) recueillent uniquement des accords. Plus de 71% des acteurs, soit 10 sur 14, expriment une position plutôt favorable ou neutre vis-à-vis de ces objectifs :

- Exploitation du patrimoine culturel
- mise en oeuvre de la politique nationale dans le cadre de la réglementation en vigueur et approbation des différentes phases de la conservation
- Développement socio culturel du village Ait El Kaid
- Promotion du tourisme culturel
- Sensibiliser la communauté à l'importance du patrimoine
- lutte contre les constructions qui altère l'authenticité du village Ait El Kaid

Les oppositions marquées au niveau de trois (3/9) objectifs sont décrites comme suite :

- L'opposition à l'objectif de la conservation du patrimoine culturel : Le wali et l'APC expriment indirectement leur opposition à cet objectif. En effet, malgré leur discours qui favorise le développement de la culture, les complications découlant de la préservation de la valeur paysagère du village et les contraintes liées au classement du village sont deux éléments défavorables à la réussite des projets de ces deux acteurs. Cette situation s'observe en 2017 lors de l'alimentation en gaz de ville du village Ait El Kaid, un projet initié par la wilaya de Tizi Ouzou et l'APC d'Agouni Gueghrane, où les travaux ont été suspendus au niveau du secteur sauvegardé du village par les services de l'APC. Cela était

dû au lancement d'une procédure administrative concernant l'autorisation d'intervenir dans un secteur sauvegardé de la part de la DCW, de l'OGEBEC et du BET.

- L'opposition à l'objectif de la gestion et de l'évaluation du financement du projet : La SGG exprime son opposition à cet objectif dans la mesure où elle coordonne le ministère des Finances, chargé du financement de tous types de projets de l'État, avec le département du ministère chargé de la gestion financière, la DEPDI. Ainsi, la SGG peut ne pas valider l'enveloppe financière estimée pour la réalisation du projet, comme cela a été le cas dans notre projet. Dans le cadre de la rationalisation des dépenses financières du gouvernement en période de crise, le financement demandé pour la partie étude et réalisation du PPSMVSS du village Ait El Kaid n'a pas été accordé de 2016 à 2023. Cette situation se traduit directement par l'opposition de la DCRPC et du BET à cette configuration financière, ce qui a entravé leur processus opérationnel de gestion et l'accomplissement de leur mission.
- L'opposition à l'objectif du développement des infrastructures dans le village Ait El Kaid : L'opposition du BET à cet objectif semble plutôt découler d'une volonté de synchroniser l'étude concernant le PPSMVSS du village Ait El Kaid et les projets de développement du village. L'objectif est d'ajuster l'étude à la réalité du terrain, assurant ainsi que les grands projets d'infrastructures à l'échelle locale du village soient cohérents avec l'objectif de conservation et de valorisation du patrimoine culturel.

Selon GODET, « *Un objectif fait état d'un consensus si plus de 75 % des acteurs sont favorables à sa réalisation. Inversement, si plus de 75 % des acteurs sont opposés à un objectif, alors il fait objet de dissension* »(Godet, 1997), Dans notre cas, le consensus autour des objectifs est majoritaire, en effet, 6 sur 9 objectifs présentent un taux favorable supérieur à 75%. Tandis que 3 sur 9 objectifs présentent des situations de « *conflits mineurs* »(Bassaler, 2004).

La hiérarchisation des objectifs du projet de la conservation et valorisation du village Ait El Kaid

- L'examen du positionnement « valué » et du positionnement « valué et pondéré » des acteurs sur les objectifs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid, et

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

l'évaluation comparative des indicateurs d'implication et de mobilisation de chaque acteur, a permis l'établissement du schéma suivant :

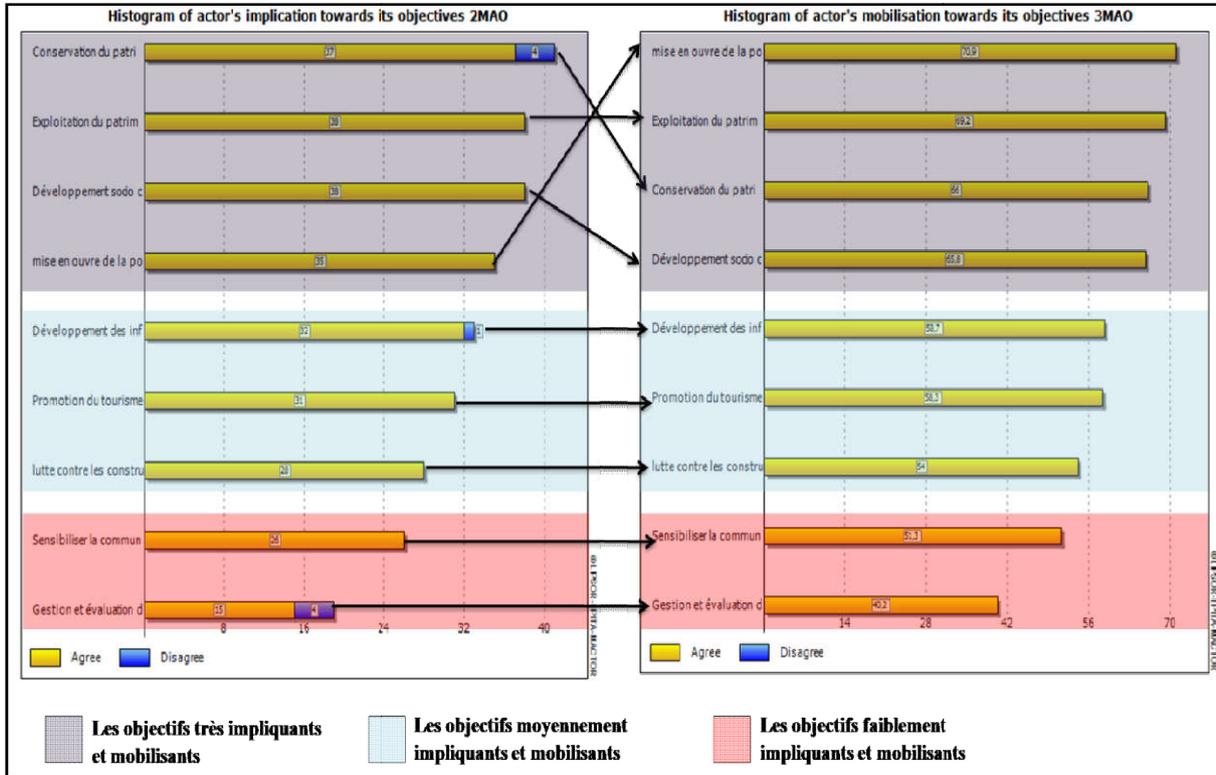


Figure 5 - 11 : Schéma comparatif des objectifs impliquant et mobilisateurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023. Sur la base des résultats du logiciel MACTOR.

L'observation des deux histogrammes présentés dans la figure précédente nous a permis d'établir un classement des objectifs impliquant et mobilisateurs du projet. On remarque une grande similarité en termes de classement des objectifs concernant leur degré d'implication et de mobilisation. Les différences de classement sont observées sur les objectifs suivants :

- L'objectif « CONS. PAT » est le premier objectif impliquant le plus d'acteurs et est classé en 3^{ème} position dans le classement des objectifs mobilisateurs des acteurs.
- L'objectif « DEV.S.C » est le quatrième objectif mobilisateur, alors qu'il est classé troisième dans le classement des objectifs impliquant les acteurs.
- L'objectif « POLITIQ » est le premier objectif à mobiliser les acteurs, tandis qu'il est classé quatrième dans le classement des objectifs les plus impliquant.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Les changements de classement observés pour ces trois objectifs restent sans effet considérable, car dans l'ensemble, la position des acteurs à propos de ces objectifs demeure la même. De cette comparaison et comme indiqué sur la figure (...), trois (3) groupes d'objectifs ont été établis :

- **Objectifs de premier rang, qui impliquent et mobilisent fortement les acteurs :** Les objectifs « CONS.PAT », « EX.PAT », « DEV.S.C » et « POLITIQ » sont au cœur du projet, constituant le centre névralgique de l'ensemble. Ils sont considérés comme les paramètres clés autour desquels s'organise la gestion du projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid en tant que projet socioculturel.
- **Objectifs de deuxième rang, qui impliquent et mobilisent moyennement les acteurs :** Les objectifs tels que « DEV.INFRA », « TOURISM » et « ANARCHI » occupent une place centrale dans le projet, leur réalisation étant indispensable pour la pleine concrétisation de la vision globale.
- **Objectifs de troisième rang, qui impliquent et mobilisent faiblement les acteurs :** L'objectif « SENSIBILIS », émanant de l'initiative directe de la maîtrise d'ouvrage et des institutions étatique et des acteurs du secteur associatif tel que les associations, et l'objectif « FINANC », relevant d'une gestion interne entre les diverses entités gouvernementales en charge du financement du projet.

Tableau 5 – 4 : Récapitulatif des catégories d'objectifs impliquant et mobilisateurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid

Objectifs de 1^{ère} position, les objectifs qui composent les principes du jeu	Objectifs de 2^e position, objectifs qui complètent le jeu	Objectifs de 3^e position Les objectifs qui accompagnent le jeu
« CONS.PAT », « EX.PAT », « DEV.S.C » « POLITIQ »	« DEV.INFRA » « TOURISM » « ANARCHI »,	« SENSIBILIS » « FINANC »
Forte implication et mobilisation des acteurs	Moyenne implication et mobilisation des acteurs	Faible implication et mobilisation des acteurs

Source : Auteure, 2023. Sur la base des résultats du logiciel MACTOR.

5. Dynamique d'alliances et conflits potentiels : analyse des convergences et divergences entre acteurs du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid

La présente étude portée sur l'analyse du jeu dans le projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid ne peut se compléter sans la compréhension des alliances et des différences au sein de ce projet. Pour ce faire, l'étude des convergences et des divergences des acteurs, en prenant en considération leur position vis-à-vis des objectifs du projet, apporte des éclairages précieux et des informations pertinentes sur cette question.

5.1. Les convergences globales entre acteurs : les alliances potentielles

Dans le but d'identifier les alliances potentielles entre les acteurs La matrice (1CAA) appelée matrice des Convergences simples Acteurs X Acteurs (1CAA), établi, le nombre d'objectifs sur lesquels deux acteurs partagent la même position (favorable ou défavorable) et où les positions neutres et indifférentes, codées « 0 », ne sont pas incluses (Jaziri & Bousaffa, 2007).

1CAA	DPLBC	DCRPC	DEPDI	SGG	COM.N	WALI	COM.W	DCW	OGEB	APC	BET	ITRANE	C.VIL	CIT
DPLBC	0	5	4	2	4	4	4	5	5	3	4	4	4	4
DCRPC	5	0	5	3	7	7	7	8	8	6	7	7	7	7
DEPDI	4	5	0	2	5	5	5	6	6	3	3	4	4	4
SGG	2	3	2	0	2	2	2	2	2	1	2	1	1	1
COM.N	4	7	5	2	0	6	7	7	7	5	5	6	6	6
WALI	4	7	5	2	6	0	6	8	8	7	5	6	6	6
COM.W	4	7	5	2	7	6	0	7	7	5	5	6	6	6
DCW	5	8	6	2	7	8	7	0	9	6	6	7	7	7
OGEB	5	8	6	2	7	8	7	9	0	6	6	7	7	7
APC	3	6	3	1	5	7	5	6	6	0	5	6	6	6
BET	4	7	3	2	5	5	5	6	6	5	0	6	6	6
ITRANE	4	7	4	1	6	6	6	7	7	6	6	0	7	7
C.VIL	4	7	4	1	6	6	6	7	7	6	6	7	0	7
CIT	4	7	4	1	6	6	6	7	7	6	6	7	7	0
Numberofconvergences	52	84	56	23	73	76	73	85	85	65	66	74	74	74

Figure 5 - 12 : Matrice des Convergences simples d'objectifs entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid

Source : Auteurs, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

En analysant cette matrice, on observe qu'il existe une convergence potentielle entre les acteurs du projet de conservation du village Ait El Kaid, à l'exception de la DEPDI (56), de la DPLBC (52) et de la SGG (23) qui présentent un nombre de convergences nettement inférieur par rapport aux autres acteurs. Le plan de convergence des acteurs d'ordre 1 est constitué de deux axes principaux qui fournissent les informations nécessaires sur la convergence des objectifs. Ces axes caractérisent deux dimensions fonctionnelles qui permettent de décrire la structure du jeu. Sur l'axe horizontal, on distingue les acteurs en fonction de leur échelle d'intervention, allant de l'intervention à caractère local pour les acteurs situés à gauche, jusqu'aux interventions à l'échelle nationale à droite. L'axe vertical, le plus pertinent, oppose la fonction de prescription (partie inférieure) impliquant le processus décisionnels, la définition du paradigme de la politique et l'élaboration des plans, à la fonction d'exécution (partie supérieure) qui concerne l'application pratique des directives et des prescriptions définies précédemment (Bassaler, 2004).

Deux catégories d'acteurs sont ainsi repérées :

- La première catégorie d'acteurs, située dans la partie inférieure du plan, joue un rôle décisif dans les prises de décision. Ce sont les acteurs les plus influents dans le projet.
- La deuxième catégorie d'acteurs, située dans la partie supérieure du plan, est constituée d'acteurs dominés ayant une influence très faible. Ils sont destinés à exécuter les décisions prises.

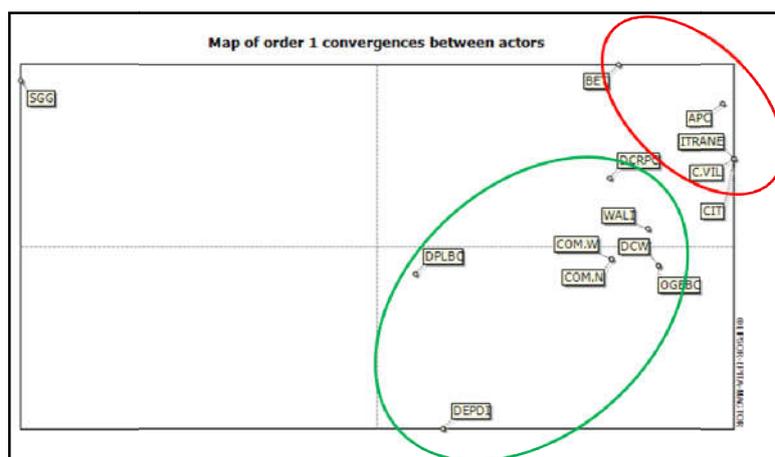


Figure 5 - 13 : Plan des Convergences d'ordre 1 entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Alors que la matrice (ICAA) mesure le nombre d'alliances potentielles entre les acteurs, la Matrice évaluée des convergences ou convergences évaluées Acteurs X Acteurs (2CAA) calcule, l'intensité moyenne des convergences développée par deux acteurs lorsqu'ils partagent la même orientation que ce soit favorable ou opposée à l'objectif. Cette intensité est calculée en prenant en compte, pour chaque paire d'acteurs, leurs hiérarchies (préférences) respectives des objectifs.

2CAA	DPLBC	DCRPC	DEPDI	SGG	COM.N	WALI	COM.W	DCW	OGEB	APC	BET	ITRANE	C.VIL	CIT
DPLBC	0,0	18,5	14,0	6,0	13,5	13,0	13,5	18,5	15,5	8,0	13,5	11,0	11,0	14,0
DCRPC	18,5	0,0	18,5	8,0	23,5	23,0	23,5	29,5	26,0	18,0	21,0	20,0	20,0	25,0
DEPDI	14,0	18,5	0,0	6,0	17,0	17,5	17,0	22,0	18,5	9,0	10,0	11,0	11,0	14,0
SGG	6,0	8,0	6,0	0,0	6,5	7,0	6,5	7,0	5,0	2,0	4,0	2,0	2,0	3,0
COM.N	13,5	23,5	17,0	6,5	0,0	17,5	20,0	23,0	19,5	12,5	13,0	14,0	14,0	18,0
WALI	13,0	23,0	17,5	7,0	17,5	0,0	17,5	26,0	23,0	17,0	12,0	14,0	14,0	18,0
COM.W	13,5	23,5	17,0	6,5	20,0	17,5	0,0	23,0	19,5	12,5	13,0	14,0	14,0	18,0
DCW	18,5	29,5	22,0	7,0	23,0	26,0	23,0	0,0	29,5	17,5	19,5	19,5	19,5	24,5
OGEB	15,5	26,0	18,5	5,0	19,5	23,0	19,5	29,5	0,0	15,0	17,0	16,5	16,5	21,5
APC	8,0	18,0	9,0	2,0	12,5	17,0	12,5	17,5	15,0	0,0	11,0	13,0	13,0	17,0
BET	13,5	21,0	10,0	4,0	13,0	12,0	13,0	19,5	17,0	11,0	0,0	14,0	14,0	18,0
ITRANE	11,0	20,0	11,0	2,0	14,0	14,0	14,0	19,5	16,5	13,0	14,0	0,0	14,0	19,0
C.VIL	11,0	20,0	11,0	2,0	14,0	14,0	14,0	19,5	16,5	13,0	14,0	14,0	0,0	19,0
CIT	14,0	25,0	14,0	3,0	18,0	18,0	18,0	24,5	21,5	17,0	18,0	19,0	19,0	0,0
Number of convergences	170,0	274,5	185,5	65,0	212,0	219,5	212,0	279,0	243,0	165,5	180,0	182,0	182,0	229,0
Degree of convergence (%)	92,7													

Figure 5 - 14 : Matrice des Convergences évaluées des objectifs entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

La convergence des acteurs atteint un taux de 92,7%, soulignant ainsi étroitement le rapport significatif de proximité entre les divers intervenants. Cette similitude de positions parmi les acteurs du projet de conservation du village Ait El Kaid concernant la plupart des objectifs constitue, dans ce contexte, un « socle d'intérêt collectif » (Bassaler, 2004).

La matrice (2CC) a pour fonction de créer le plan des convergences entre les acteurs d'ordre 2, offrant ainsi une représentation graphique des situations de convergence développées entre eux. Les liens représentent le taux de convergence, calculé à partir de la matrice (ICAA) (Jaziri & Bousaffa, 2007)

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Le plan de convergences entre acteurs présenté ci-dessus, avec ses deux axes factoriels principaux, offre une richesse maximale d'informations concernant la convergence des objectifs : plus les acteurs sont proches sur ce plan, plus leurs positions sont similaires, traduisant une convergence plus marquée. L'axe horizontal, synthétise de manière optimale la convergence entre acteurs et les alliances potentielles. De plus, les deux axes fournissent deux mesures essentielles liées au fonctionnement des acteurs dans leur jeu : l'axe vertical met en lumière l'intensité de la convergence entre acteurs, allant de négligeable (partie inférieure) à conséquente (partie supérieure), tandis que l'axe horizontal distingue les acteurs en fonction de la nature de leur modalité d'intervention : isolée à gauche et regroupée à droite (Saidani, 2020).

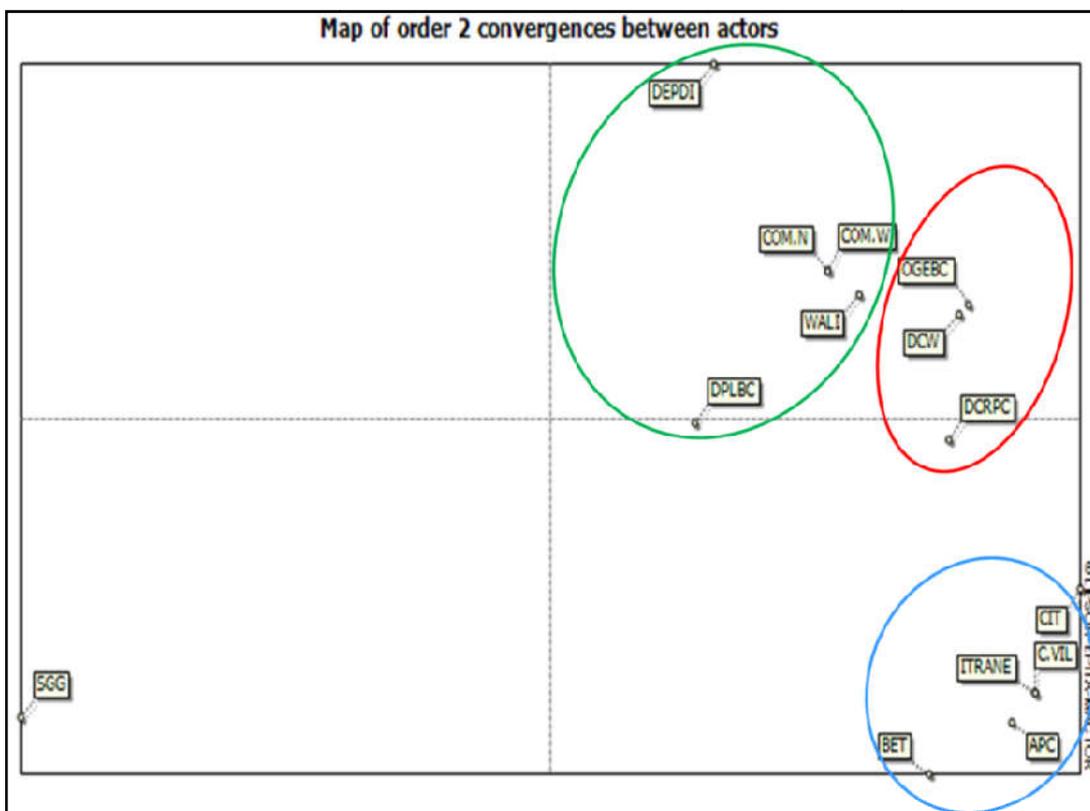


Figure 5 - 15 : Plan des Convergences d'ordre 2 entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

Suite à l'examen et à l'analyse du plan des convergences entre acteurs concernant les objectifs du projet, une classification des acteurs peut être établie de la manière suivante :

- Un groupe d'acteurs fortement convergents : il englobe la DCRPC fortement polarisée (proximité élevée par rapport à l'axe), la DCW et l'OGEBC. Ces trois acteurs représentent la maîtrise d'ouvrage du projet.
- Un premier groupe moyennement convergent : constitué de la DPLBC, le WALI, la COM.N, la COM.W et la DEPDI. La position de convergence de ces acteurs est par rapport aux objectifs du projet sont entièrement similaires.
- Un deuxième groupe moyennement convergent : il comprend les CIT, l'association ITRANE, le C.VIL, l'APC et le BET.

Ce plan met également en évidence la faible intensité de convergence de la SGG et la DEPDI. Il permet également de comprendre le fonctionnement et la structure du jeu. En effet, la position dans la partie inférieure du plan de la convergence entre CIT, ITRANE, C.VIL, APC et BET révèle que les convergences entre ces acteurs sont négligées. Tandis que la position en haut du plan de la DCRPC, la DCW, l'OGEBC, la DPLC, le WALI, la COM.N, la COM.W et la DEPDI révèle que leur convergence est conséquente sur le projet. On constate également une faible convergence, traduite par une position éloignée sur le plan, des acteurs de la société civile par rapport aux acteurs institutionnels du secteur public.

5.2. Les divergences globales entre acteurs : les conflits potentiels

La Matrice évaluée des divergences des acteurs (2DAA), vise à identifier l'intensité des divergences qui peuvent prendre place entre deux acteurs en particulier quand ils sont en opposition. La matrice 2DAA révèle un taux relativement faible de divergence des acteurs sur le projet de conservation et de mise en valeur du village Ait El Kaid, renforçant ainsi l'idée que le projet constitue un « socle d'intérêt collectif ». Cependant, trois acteurs se distinguent par un nombre de divergences considérable par rapport aux autres, à savoir le BET (39), le Wali (38.5) et l'APC (32), mettant en évidence la présence de conflits autour de ces acteurs.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

2DAA	DPLBC	DCRPC	DEPDI	SGG	COM.N	WALI	COM.W	DCW	OGEBC	APC	BET	ITRANE	C.VIL	CIT
DPLBC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DCRPC	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	5,0	0,0	2,5	2,5	3,0	2,0	0,0	0,0	0,0
DEPDI	0,0	2,5	0,0	2,5	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	3,0	5,5	0,0	0,0	0,0
SGG	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	2,0	0,0	2,5	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
COM.N	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	2,5	2,0	0,0	0,0	0,0
WALI	3,0	5,0	3,0	2,0	2,5	0,0	2,5	3,0	2,5	0,0	8,0	2,0	2,0	3,0
COM.W	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	2,5	2,0	0,0	0,0	0,0
DCW	0,0	2,5	0,0	2,5	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	3,0	4,5	0,0	0,0	0,0
OGEBC	0,0	2,5	0,0	2,5	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	2,5	4,0	0,0	0,0	0,0
APC	3,0	3,0	3,0	0,0	2,5	0,0	2,5	3,0	2,5	0,0	5,5	2,0	2,0	3,0
BET	0,0	2,0	5,5	0,0	2,0	8,0	2,0	4,5	4,0	5,5	0,0	1,5	1,5	2,5
ITRANE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	2,0	1,5	0,0	0,0	0,0
C.VIL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	2,0	1,5	0,0	0,0	0,0
CIT	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	3,0	2,5	0,0	0,0	0,0
Number of divergences	6,0	17,5	16,5	9,5	7,0	38,5	7,0	15,5	14,0	32,0	39,0	5,5	5,5	8,5
Degree of divergence (%)	7,3													

© LIPSO-EPITA-MACTOR

Figure 5 - 20 : Matrice des Divergences valuées d'objectifs entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid .

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

Les conflits entre ces trois acteurs du projet se manifestent principalement autour de trois objectifs, où se joue la confrontation en ce qui concerne la conservation du patrimoine culturel et la promotion des infrastructures dans le village d'Ait El Kaid. Le graphe des divergences entre les acteurs d'ordre 2 donne la possibilité de détecter et de représenter les relations conflictuelles existant entre ces acteurs.

Ce conflit met en opposition les deux visions divergentes de ces trois acteurs. En effet, l'objectif principal du BET, qui est l'établissement du PPSMVSS pour la conservation du patrimoine, entre en conflit avec les intérêts de l'APC et du Wali en ce qui concerne le développement des infrastructures dans le village.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

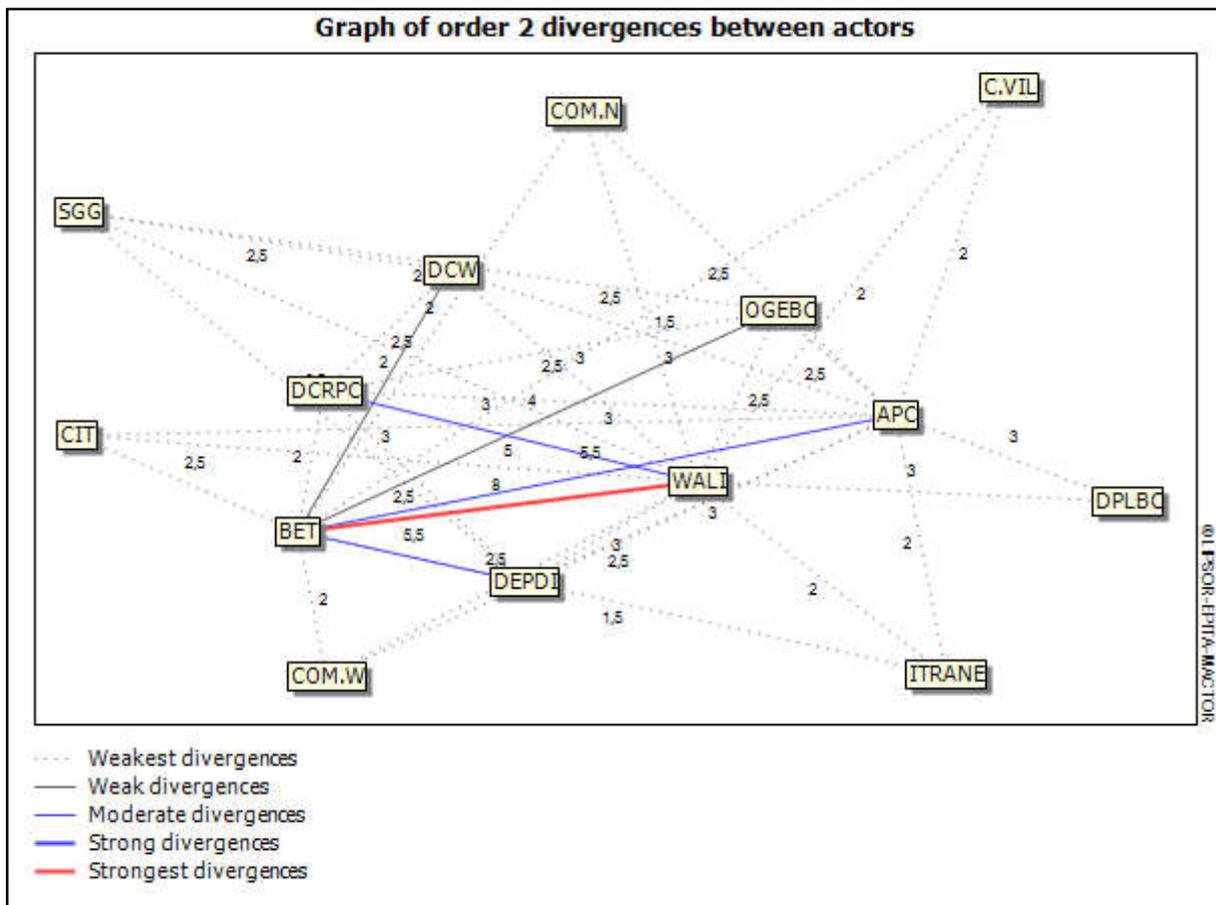


Figure 5 - 17 : Graphe des Divergences d'ordre 2 entre les acteurs du projet de conservation et mise en valeur du village Ait El Kaid.

Source : Auteure, 2023. A l'aide du logiciel MACTOR.

Conclusion

L'exploration du jeu d'acteurs élaborée grâce au logiciel MACTOR et dans le cadre du projet de conservation et valorisation du village Ait El Kaid présenté dans ce chapitre, nous a offert une compréhension approfondie de la dynamique opérationnelle des acteurs impliqués dans le projet. Cette analyse nous a également permis de saisir les interactions entre eux, en explorant leurs influences et dépendances mutuelles, ainsi que leurs attitudes envers les objectifs prévus dans le cadre du projet. De plus, elle a permis de déterminer les alliances et les conflits potentiels, qu'ils soient de convergence ou de divergence.

Une des premières réflexions que l'on peut faire à partir de l'analyse porte sur la domination très nette des acteurs du secteur public, notamment les organismes représentant la maîtrise d'ouvrage, tels que les trois directions du ministère de la Culture et des Arts (la DPLBC, la DCRPC, la DEPDI), la Direction de la Culture de la wilaya de Tizi Ouzou, et l'OGEBEC, ainsi que les institutions qu'elles impliquent tant au niveau local que national.

On note en premier lieu leur aptitude significative à exercer une influence et une maîtrise sur le déroulement du jeu en bénéficiant d'un rapport de force optimal. Ces acteurs disposent des moyens nécessaires pour orienter l'évolution du projet. Ils semblent ainsi détenir des prérogatives particulières dictées par le paradigme centralisé du projet, leur permettant de maîtriser le jeu et son évolution.

Une seconde conclusion qu'on peut qualifier de paradoxale émerge de cette analyse, il s'agit des acteurs de la société civile et des institutions agissant au niveau local, tels que l'APC et le BET qui se retrouvent dans une position de domination par rapport aux autres acteurs. Malgré leur faible autorité de supervision sur le jeu, ces acteurs ne peuvent influencer de manière significative sa construction.

Le paradoxe réside dans le statut de ces acteurs locaux en tant que maîtres d'usage et premières institutions locales. Vu sous l'angle d'une approche ascendante (bottom-up), ces acteurs sont les premiers concernés par le projet parmi tous les intervenants, suggérant que leur implication et mobilisation devraient être plus importantes, avec un rapport de force plus considérable.

Chapitre 5 : La stratégie des acteurs dans le projet de la conservation et de mise en valeurs du village Ait El Kaid : analyse des implications et interactions à l'aide du MACTOR

Toutefois, cette contradiction demeure à cause de l'absence ou du manque de moyens pour se faire entendre.

En parvenant à cette étape de la méthode MACTOR, l'ensemble des interactions dégagées entre les acteurs et les objectifs constituent la base pour une exploration analytique plus poussée lors des futures réflexions sur cet axe de recherche en particulier en Algérie où le terrain est vierge et presque inexploité. Cela implique une exploration et une interprétation plus poussées des résultats, mettant l'accent sur l'identification de tout élément potentiellement influent dans le jeu des acteurs. Cette démarche englobe les rôles, les relations entre les acteurs, ainsi que les modifications organisationnelles.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Cette synthèse englobe de manière générale les conclusions énoncées tout au long des divers chapitres de la thèse, il n'est donc pas prétendu ici d'établir un examen complet de tous les points évoqués au cours de cette recherche. Cependant, l'objectif est de reformuler certains résultats en exposant, dans un premier temps, l'état de la participation communautaire dans les opérations de conservation et de valorisation du patrimoine, et dans un deuxième temps, nous examinons de manière approfondie les aspects essentiels issus de l'analyse du jeu d'acteurs susceptibles de constituer un fondement pour le renforcement de la participation communautaire dans la gestion des projets de classement des sites du patrimoine en secteur sauvegardé.

Par la suite, une approche exhaustive sera entreprise pour combiner les dimensions liées aux résultats susmentionnés, dans le but de dessiner des perspectives futures présentés en tant que des lignes directrices et de recommandations visant à orienter la démarche de conservation du patrimoine en Algérie vers des approches participatives. Enfin, nous tenterons d'esquisser certaines orientations en matière de recherche visant à approfondir le sujet de la présente thèse.

1. Résultats de la recherche

Les conclusions tirées de cette thèse font partie de l'initiative de recherche portant sur les potentialités des approches participatives en matière de préservation du patrimoine culturel. Notre contribution se situe dans la lignée des travaux explorant la participation communautaire et citoyenne en conjonction avec la conservation du patrimoine, envisagée pour la collaboration entre les acteurs de la communauté et des dynamiques qui en découlent (Khattali et al., 2016; Li et al., 2020a; Zerarka, 2021).

L'interrogation soulevée par cette thèse suggère l'hypothèse selon laquelle, par le biais de l'évaluation des échanges entre les acteurs induits par l'opération de classement et d'établissement du PPSMVSS du village Ait El Kaid, une évaluation de l'état de la participation communautaire en ce qui concerne le domaine de la gestion patrimoniale en Algérie pourrait être réalisée en premier lieu. En second lieu, cette analyse pourrait contribuer au renforcement des initiatives participatives en proposant une stratégie de gestion du patrimoine axée sur la participation communautaire.

Conclusion générale

L'analyse du processus de conservation du village Ait El Kaid, à travers son classement en secteur sauvegardé et l'établissement de son PPSMVSS, a constitué une opportunité pour nous de déchiffrer les dynamiques d'acteurs émergentes de ce projet. Cette démarche visait à corroborer ou à établir la validité de l'hypothèse de recherche.

Les résultats concernant la participation communautaire dans le processus de gestion du patrimoine culturel représentent une double démarche visant à appréhender et à évaluer l'état de la participation communautaire dans les opérations de conservation des sites patrimoniaux en Algérie. L'examen approfondi des textes de dispositions réglementaires algériennes relatives à la gestion de patrimoine architectural et urbain, l'interprétation des résultats des diverses enquêtes sur le terrain menées auprès des parties prenantes du projet (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et citoyens), ainsi que l'exploitation des données élaborées grâce au logiciel MACTOR, ont permis de déduire un ensemble de constatations significatives.

D'abord on a constaté que la gestion du patrimoine culturel est un processus centralisé avec les acteurs du service public au sommet du projet, où le gouvernement algérien a institué des entités du secteur public, telles que les Directions de la Culture et des Arts au niveau des wilayas, dans le but de décentraliser le pouvoir de gestion du gouvernement central vers ces instances locales. Cependant, divers aspects au sein de cette initiative de décentralisation n'ont pas bénéficié d'une attention adéquate, en particulier l'implication effective des communautés locales, notamment les acteurs du secteur associatif et les citoyens, dans les organismes de décision. L'analyse du système opérationnel de conservation du patrimoine souligne un niveau de participation communautaire limité, en raison de la prédominance des acteurs du service public étatique sur tous les aspects et enjeux du projet, notamment le classement en secteur sauvegardé, l'établissement du PPSMVSS et le financement des travaux portés par celui-ci.

Comme discuté dans les chapitres précédents, l'émergence de la vie associative en Algérie a pris naissance dans le courant de la fin du 20^e siècle, plus particulièrement depuis le début des années 1990 par la loi 90-31 relatives aux associations, les associations n'ont donc intégré le domaine de conservation du patrimoine que tardivement ce qui a causé par la suite leur participation inerte et des fois insignifiante dans les opérations de patrimonialisation et gestions des sites patrimoniaux.

Conclusion générale

De leur côté, et en raison de la prépondérance de l'État dans les opérations de gestion et la préservation du patrimoine, les citoyens tendent à adopter une position passive. Les résultats de nos observations et de l'enquête sur le terrain auprès des résidents du village de Ait El Kaid conduisent à la conclusion que, malgré la valeur qu'ils accordent à leur village, leur participation dans le projet demeure insignifiante. Cette participation se limite aux dispositifs symboliques instaurés par les services publics de l'État et par le maître d'œuvre, tels que la diffusion d'informations à une échelle restreinte et la consultation d'un nombre limité d'individus.

De ce fait l'amélioration de la participation communautaire requiert le partage du pouvoir dans le processus décisionnel, dans une perspective de démocratie et de gouvernance. Dans cette optique, le système de gestion institutionnelle du patrimoine culturel devrait adopter un caractère inclusif en impliquant une diversité d'acteurs, nécessitant ainsi le recours à une dynamique partenariale. L'analyse des acteurs impliqués dans le projet de conservation du village Ait El Kaid révèle que l'approche partenariale n'a pas rencontré un terrain propice pour sa concrétisation. Cette situation met en lumière les relations entre des acteurs fortement engagés et dominants d'une part, et une autre catégorie d'acteurs dominés, participant de manière symbolique d'autre part. Ces relations se caractérisent par :

- **Une convergence entre acteurs du même groupe**

Au sein du cadre institutionnel régissant les opérations de conservation patrimoniale, deux niveaux de convergence se manifestent. Une convergence se dessine entre les acteurs institutionnels du secteur public qui sont les plus impliqués et mobilisés. Ces acteurs comprennent les directions responsables du patrimoine au sein du ministère de la Culture et des Arts, la (DCW), (l'OGEBEC), le Wali, ainsi que les deux commissions des biens culturels au niveau national et de wilaya. En second lieu, une convergence s'observe entre les acteurs dépourvus de pouvoir, caractérisés par des rapports de force relativement faibles. Cette catégorie inclut les citoyens locaux, l'association ITRANE, le comité de village, l'Assemblée Populaire Communale (APC), et le Bureau d'Études Techniques (BET). Ces convergences autour des objectifs du projet offrent la possibilité de forger une stratégie d'alliance, potentiellement garante de succès sur le court et le long terme du projet, ainsi que de la réalisation de ses objectifs.

- **Une divergence fonctionnelle**

L'étude des divergences entre les acteurs est cruciale pour la résolution des conflits pour laisser place à un système de gestion fondé sur le partenariat. Conformément au cadre de notre recherche l'étude des divergences entre les acteurs impliqués au projet de conservation du village Ait El Kaid reflète les conflits qui se sont fait repérer entre trois acteurs (le BET, le Wali et l'APC). Le conflit se manifeste principalement autour de trois objectifs, où se joue la confrontation entre la conservation du patrimoine culturel et le développement des infrastructures dans le village d'Ait El Kaid. Ce conflit met en opposition les deux visions divergentes de ces trois acteurs. En effet, l'objectif principal du BET, qui est l'établissement du PPSMVSS pour la conservation du patrimoine, entre en conflit avec les intérêts de l'APC et du Wali par rapport à la promotion des infrastructures dans le village.

L'analyse des divergences entre les acteurs revêt une importance cruciale pour la résolution des conflits et l'élaboration d'un système de gestion fondé sur le partenariat. Pendant de cette recherche, l'analyse des divergences entre les acteurs concernés par le projet de conservation du village d'Ait El Kaid met en lumière des conflits émanant de trois acteurs spécifiques, à savoir le (BET), le Wali, et l' (APC). Ces conflits se manifestent principalement autour de trois objectifs, où se cristallise la confrontation entre la préservation du patrimoine culturel et le développement des infrastructures dans le village. Cette confrontation révèle des visions divergentes entre ces trois acteurs. En effet, l'objectif principal du BET, axé sur l'établissement du PPSMVSS, entre en conflit avec les intérêts de l'APC et du Wali concernant le développement des infrastructures dans le village.

2. Orientations et recommandations

Cette section consacrée à l'émission de nos recommandations, fondées sur notre compréhension du sujet issue du travail analytique mené sur le projet de conservation et de valorisation du village Ait El Kaid, elle se veut comme un élément de réponse à la seconde partie de notre problématique de recherche qui se concentre sur l'optimisation de la participation en vue de renforcer le succès des projets de conservation des sites patrimoniaux. Nous nous proposons d'explicitier ci-dessous une série d'actions et de démarches ancrées dans la participation de l'ensemble des acteurs de la communauté, dans le cadre des opérations de patrimonialisation des

Conclusion générale

ensembles urbains et ruraux. Nous prenons comme exemple notre étude de cas, à savoir le village Ait El Kaid. Il est toutefois pertinent de souligner que ces orientations peuvent faire l'objet d'adaptations pour l'ensemble des sites patrimoniaux.

L'examen de la politique patrimoniale liée au classement et à l'établissement du (PPSMVSS) du village d'Ait El Kaid met en évidence des limites apparentes en matière de décentralisation du pouvoir. Cela survient malgré la promulgation d'un ensemble de lois visant à favoriser l'adoption d'approches participatives dans les projets de conservation et de valorisation du patrimoine architectural et urbain.

La participation des acteurs issus des secteurs associatifs et des citoyens locaux dans le projet de conservation du village d'Ait El Kaid s'achève au niveau de l'information et de la consultation, ce qui s'avère insuffisant pour instaurer un modèle exhaustif visant à élaborer un plan de gestion patrimoniale fondé sur la participation communautaire à toutes les étapes du processus, que ce soit le classement en secteur sauvegardé, l'établissement, ou la réalisation du (PPSMVSS). Ce modèle repose, en premier lieu, sur la reconnaissance des rôles spécifiques des acteurs, puis avance des suggestions préconisant l'implication d'un plus grand nombre de participants dans les opérations prévues dans le cadre du projet. Cela s'accompagne de la mise en œuvre d'une démarche participative à travers des dispositifs ciblés à chaque étape, visant ainsi à orienter efficacement la gestion vers une véritable implication communautaire.

Au début de la première phase relative au classement du site en secteur sauvegardé, les autorités gouvernementales, représentées par la direction de la culture et des arts (DCW), ainsi que les acteurs du secteur associatif, principalement le comité de village et les associations culturelles engagées dans la conservation du patrimoine, devraient intensifier les actions visant à accroître le niveau d'information au sein de la communauté. L'organisation de réunions, de rencontres, d'entretiens et workshops permettrait l'élaboration participative du plan de proposition du site patrimonial en vue de son classement en secteur sauvegardé et la prise en charge des objectifs, des besoins, et des attentes de tous les acteurs concernés. À ce stade, le rôle des acteurs associatifs en tant que médiateurs entre les citoyens et les acteurs du secteur public devrait être renforcé. À la conclusion de cette phase, le processus de classement du site en secteur sauvegardé résultera d'une démarche participative construite sur un partenariat entre tous les acteurs communautaires engagés.

Conclusion générale

L'établissement du (PPSMVSS) devrait comporter une phase de délibération résultant de consultations avec un "mini public", constitué d'un jury de citoyens. Cette version de travail pourrait être approuvée par le biais d'un partenariat entre les acteurs communautaires.

La dernière phase du projet de conservation et de mise en valeur des sites patrimoniaux devrait s'articuler autour d'un partenariat, assistée par un jury de citoyens, afin de veiller à ce que les décisions prises soient prises en compte dans les phases antérieures à la réalisation, cela inclut les objectifs, les attentes et les besoins des citoyens, dans le but de les transformer d'acteurs dominés et passifs en acteurs disposant d'un plein pouvoir sur le projet de conservation du site patrimonial qui les concerne au plus haut degré.

L'application de ce modèle participatif vise à équilibrer le projet de conservation et de valorisation des sites patrimoniaux en intégrant une approche centralisée (top-down) dirigée par le gouvernement et les institutions sous sa tutelle, et une approche participative (bottom-up) fondée sur l'inclusion de la communauté.

La transition du système actuel de gestion des actions liées au patrimoine vers des approches ascendantes (bottom-up) est un processus qui nécessite le développement de l'arsenal juridique de la gestion du secteur de la culture, ainsi que la compréhension des positions et des influences de chaque acteur. Cela implique également d'accroître les capacités des citoyens et de les responsabiliser pour assumer pleinement la gestion des projets patrimoniaux. Cette responsabilisation passe par la sensibilisation menée par les acteurs du service public en collaboration avec ceux du secteur associatif, agissant en tant que médiateurs entre ces entités gouvernementales et les citoyens locaux. La sensibilisation des citoyens devrait englober plusieurs aspects, notamment :

- L'enjeu économique véhiculé par le patrimoine culturel, mettant en lumière les mécanismes d'exploitation afin d'accroître les gains économiques des citoyens.
- L'enjeu social, visant à reconnaître les valeurs culturelles identitaires et paysagères du site patrimonial.
- L'enjeu politique, garantissant que les citoyens concernés soient informés de leurs droits dans le processus de gestion du patrimoine.

Conclusion générale

Le projet de conservation et de valorisation du patrimoine culturel ne devrait pas reposer exclusivement sur les décisions prises par les acteurs institutionnels du secteur public. Les acteurs du secteur privé, le secteur associatif et les citoyens locaux devraient également être impliqués. Tenir compte à la fois des divergences et en même temps des convergences entre les acteurs communautaires sur les objectifs du projet permettrait d'établir des partenariats de type vertical, créant ainsi une synergie entre les acteurs moins influents et les responsables du projet. De plus, des partenariats horizontaux pourraient renforcer les liens fonctionnels entre les acteurs au sein du même groupe ayant les mêmes centres d'intérêt.

L'établissement de partenariats entre les acteurs de la communauté locale, le gouvernement et les experts vise non seulement à intégrer les maîtres d'usage dans la gestion du patrimoine, mais également à les impliquer activement dans les activités économiques locales liées au patrimoine, telles que le tourisme culturel et les métiers artisanaux. Cette démarche a pour objectif d'augmenter leurs compétences tant sur le plan participatif qu'entrepreneurial. Le partenariat se matérialise par une transaction d'informations et de connaissances scientifiques et techniques entre le gouvernement et les experts d'un côté, et du savoir-faire traditionnel des habitants locaux, dans le but de stimuler le développement local. Dans ce processus, les habitants locaux agissent en tant qu'informateurs et investisseurs, tandis que le gouvernement et les experts jouent un rôle de catalyseurs du développement.

3. Limites, perspectives de la recherche

À l'issue de notre étude, nous aspirons à apporter une contribution à la recherche sur la participation communautaire dans le secteur de la gestion du patrimoine culturel, malgré les divers obstacles auxquels nous avons été confrontés et qui ont restreint notre enquête, notamment :

- La complexité de la conduite de l'ensemble des entretiens initialement programmés avec les acteurs présents lors du déroulement du projet.
- Les défis liés à l'accès à l'information, en particulier aux procès verbaux de réunions entre les acteurs du secteur public et privé et les citoyens au cours des sessions de consultation lors des phases de classement et d'établissement du PPSMVSS, ainsi que les contraintes financières liées à la réalisation de ce dernier.

Conclusion générale

Cette modeste participation devrait, nous l'espérons, susciter des discussions à ce sujet et ouvrir la voie à de nouvelles perspectives d'avenir et à de nouvelles recherches, notamment en ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre des dispositifs participatifs engagés par notre modèle de gestion participative des projets de conservation et de mise en valeur des sites patrimoniaux. Les analyses effectuées dans ce contexte pourraient explorer le cadre législatif du secteur du patrimoine ainsi que les mécanismes de protection et de mise en valeur qu'il engendre.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- Aliane, O., & Salhi, M. B. (2014). Savoir-faire vernaculaires du village traditionnel Kabyle : Aït El Kaïd. *conference*, 12.
- Alili, S. (2013). *Guide technique pour une opération de réhabilitation du patrimoine architectural villageois de Kabylie* [MEMOIRE DE MAGISTER]. UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU.
- Alili, S., & Guenadez, Z. (2023). Impact de la participation citoyenne sur le développement touristique d'une région : Cas des villages kabyles, Bejaia. *Technium Social Sciences Journal*, 40, 323.
- André, P., Martin, P., & Lanmafankpotin, G. (2012). *PARTICIPATION CITOYENNE* [Dictionnaire en ligne]. Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique.
<http://www.dictionnaire.enap.ca/>
- Angers, M. (2009). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (5e édition). CEC.
<https://www.decitre.fr/livres/initiation-pratique-a-la-methodologie-des-sciences-humaines-9782761728409.html>
- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224. <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>
- Assam, M. (2022). Des tribus en Kabylie ? : Les At Zemminzer, de la tribu précoloniale à la reconstruction identitaire berbère. In *Des tribus en Kabylie ? : Les At Zemminzer, de la tribu précoloniale à la reconstruction identitaire berbère*. Presses de l'Inalco.
<https://doi.org/10.4000/books.pressesinalco.44452>
- Aylett, A. (2010). Participatory Planning, Justice, and Climate Change in Durban, South Africa. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 42(1), 99-115. <https://doi.org/10.1068/a4274>
- Bacqué, M.-H., & Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. *Participations*, 1(1), 36-66. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0036>

Bibliographie

- Bacqué, M.-H., & Sintomer, Y. (2001). Gestion de proximité et démocratie participative. *Les Annales de la recherche urbaine*, 90(1), 148-155. <https://doi.org/10.3406/aru.2001.2418>
- Badene, S. (2014). *Mutations de l'habitat villageois et incidences sur le patrimoine vernaculaire : Cas de Taguemount azouz* [MEMOIRE DE MAGISTER]. Université MouloudMammeri tizi ouzou.
- Basagana, R., & Sayad, A. (1974). *Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie* (Vol. 23). Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques.
- Bassaler, N. (2004). Le jeu des acteurs de l'information géographique : Un cas appliqué de la méthode Mactor. *Cahiers du LIPSOR*, 17.
- Belakehal, A., Farhi, A., Mazouz, S., Naceur, F., Zerouala Mohamed, N., Boukarzaza, H., Ben Saci, A., & Duprat, B. (2009). MOUVEMENT ASSOCIATIF ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN. ETUDE COMPARATIVE DE CAS EN ALGERIE ET EN FRANCE. *Courrier du Savoir*, 9, 63-10.
- Belfellah, Y., & Gassemi, K. (2017). Stratégies d'acteurs et démarche prospective : Essai de formalisation des mécanismes de pouvoir au sein du secteur touristique marocain: *Recherches en Sciences de Gestion*, N° 116(5), 25-49. <https://doi.org/10.3917/resg.116.0025>
- Benabbas, M., Djaghroui, D., & Afren, R. (2017). *PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CONTEXTE ALGERIEN: UNE DUALITE COMPLEMENTAIRE OU OPPOSEE ?*
- Benedjma, I., & Mahimoud, A. (2020). Applying the MOA (motivation-opportunity-ability) model for the evaluation of residents' participation in built heritage rehabilitation : The case of Constantine. *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, 11(1), 18-38. <https://doi.org/10.1108/JCHMSD-08-2018-0055>
- Berezowska-Azzag, E. (2012). *Projet Urbain, guide méthodologique. Volume 2 : Comprendre la démarche du projet urbain.*
- Bernoux, P., Bion, J.-Y., Cohen, J.-C., & Meunier-Chabert, M. (2001). *L'analyse des systèmes d'acteurs : Cahier n°1 : Diagnostics de territoire et systèmes d'acteurs.*

Bibliographie

- Berriane, M., Michon, G., Skounti, A., Moizo, B., Romagny, B., & Tebbaa, O. (2015). Les « patrimoines ruraux » au Maroc : Un nouveau produit des mobilités contemporaines ? *GéoDév.ma*, 3(0), Article 0. <https://doi.org/10.48343/IMIST.PRSM/geodev-v3.4086>
- Berthold, É. (2019). Patrimoine et participation citoyenne : Une relation complexe à revisiter. Le cas du Vieux-Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 62(175), 59-79.
<https://doi.org/10.7202/1057080ar>
- Blanco, I. (2001). Les jurys citoyens en Espagne : Vers un nouveau modèle de démocratie locale ? *Mouvements*, 18(5), 132-137. <https://doi.org/10.3917/mouv.018.0132>
- Boncompain, L. (2014). *LA PROPAGATION DU PROJET DE CLASSE AU SEIN DE L'ÉCOLE PRIMAIRE : UNE QUESTION D'INFLUENCES SOCIALES ENTRE ENSEIGNANTS ?*
Université de Bordeaux.
- Bouchenaki, M. (2020). *Les premiers pas de la législation Algérienne dans la gestion du patrimoine culturel*. Vidéo-conférence dans le cadre de la célébration du moi du patrimoine en Algérie.
- Boulifa, A. ou S. (1925). *Le Djurdjura à travers l'histoire : Depuis l'Antiquité jusqu'à 1830 : organisation et indépendance des Zouaoua (grande Kabylie)* (Hachette Livre BNF).
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5608584b>
- Bouzaher Lalouani, S. (2015). *Un aménagement durable par un projet écotouristique Cas des ksour de la micro région des Ziban. Le redressement d'un circuit écotouristique*. [Thèse de doctorat en sciences]. Université Mohamed Khider – Biskra.
- Bouzaïane, L., & Mouelhi, R. (2008). *Analyse du jeu des acteurs*.
- Bresson, M. (2014). La participation : Un concept constamment réinventé. *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 9, Article 9. <https://doi.org/10.4000/socio-logos.2817>
- Champy, F. (1995). Françoise Choay, L'Allégorie du patrimoine. *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 42(2), 348-352.

Bibliographie

- Chan, P. Y. (2016). *Community Participation in Heritage Management : A Case in Macao* [Degree Master, Columbia University]. <https://doi.org/10.7916/D8Z31ZQ4>
- Condevaux, A., & Leblon, A. (2017). Construire des « patrimoines » culturels en mobilité : Acteurs, circuits, réseaux: *Autrepart*, N° 78-79(2), 5-20. <https://doi.org/10.3917/autr.078.0005>
- conseil de l'europe. (2005). *Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société*.
- Cunningham, J. V. (1972). Citizen Participation in Public Affairs. *Public Administration Review*, 32, 589-602. <https://doi.org/10.2307/975227>
- Dao, T. N. (2017). *Urbanisation and urban architectural heritage preservation in Hanoi : The community's participation?* [Thèse de doctorat]. UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE.
- Di Meo, G. (2006). Les territoires de l'action. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 48, 7-17.
- Diest, C. van. (2017). *Mémoire collective, participation citoyenne et contestations urbaines : La construction de l'Ex-carcél de Valparaiso (Chili) comme un espace patrimonial*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01724626>
- Dorcé, R. (2019). Participation communautaire, patrimoine et tourisme en Haïti : Le cas du parc de Martissant. *Rabaska: Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, 17, 121. <https://doi.org/10.7202/1066011ar>
- Dormaels, M. (2013). Global ou local : La place des habitants dans le patrimoine mondial. In *Les quartiers historiques : Pressions, enjeux, actions* (illustré). Presses de l'Université Laval.
- Dufresnes, E., Catherine, B., Wurtz, E., Achard, G., & Debizet, G. (2008). *Modélisation du système de management urbain durable*.
- Fiala, P. (2003). Dictionnaire multilingue de l'aménagement du territoire et du développement local. *Mots. Les langages du politique*, 72, Article 72. <https://doi.org/10.4000/mots.6733>

Bibliographie

- Fixot, A.-M. (2014). Vers une ville convivialiste. Introduction de la maîtrise d'usage: *Revue du MAUSS*, n° 43(1), 154-168. <https://doi.org/10.3917/rdm.043.0154>
- Forget, C. (2010). MORISSET, Lucie K. (2009) Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale. Québec, Presses de l'Université du Québec ; Rennes, Presses universitaires de Rennes, 131 p. (ISBN 978-2-7605-2354-8). *Cahiers de géographie du Québec*, 54(153), 551. <https://doi.org/10.7202/1005643ar>
- Foukroun, M. (2018). La restauration du Hammam Es-sebaghine – Tlemcen. Un projet, une expérience. *Les cahiers du Crasc*, 43, 67-84.
- Frendi, K. (2016). *LE VILLAGE KABYLE TRADITIONNEL DE LA SAUVEGARDE VERS LA RECONNAISSANCE D'UN PAYSAGE CULTUREL* [Mémoire Master II]. UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU.
- Garcia, A., & Fabrice, H. (1993). La prospective : Pratiques et méthodes. *Politique étrangère*, 4, 1072-1073.
- Gavard-perret, M., Gotteland, D., Haon, C., & Jolibert, A. (2012). *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion : Réussir son mémoire ou sa thèse* (2e édition). Pearson France. <https://www.pearson.fr/fr/book/?GCOI=27440100048890>
- Ghidouche, K. A.-Y., Kaawach, I., & Ghidouche, F. (2016). *La participation citoyenne comme approche innovante de co-création de valeur d'une ville Le cas de la ville d'Alger*. 11-17.
- Gillot, L., Del, A., Cohen, M., Vallat, J. P., Goumézianne, N., & Janty, G. (2012). *PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : PRATIQUES INSTITUTIONNELLES ET PRATIQUES SOCIALES*.
- Godet, M. (1991). Actors' moves and strategies : The mactor method. *Futures*, 23(6), 605-622. [https://doi.org/10.1016/0016-3287\(91\)90082-D](https://doi.org/10.1016/0016-3287(91)90082-D)
- Godet, M. (1997). *Manuel de prospective stratégique – Tome 2 – L'Art et la méthode* (DUNOD).
- Gourgues, G., Rui, S., & Topçu, S. (2013). Gouvernamentalité et participation : Lectures critiques. *Participations*, N° 6(2), 5-33. <https://doi.org/10.3917/parti.006.0005>

Bibliographie

- Gourgues, G., & Ségas, S. (2021). La démocratie participative : Entre techniques de gouvernement et pratiques sauvages. In T. Frinault, C. Le Bart, & É. Neveu (Éds.), *Nouvelle sociologie politique de la France* (p. 137-150). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.frina.2021.01.0137>
- Gravari-Barbas, M. (1995). *Le « Sang » et le « sol » : Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain*. 9.
- Guerroudj, T. (2000). La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie. *Insaniyat / إنسانيات* / *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 12, Article 12. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.7892>
- Guicheney, H. (2001). *Du patrimoine rural au développement local : Les atouts de la race bazadaise*. Educagri Editions.
- Guy, E. (2012). *PARTICIPATION ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL À L'ISLE-AUX-GRUES ET L'ISLE-AUX-COUDRES (QUÉBEC)*. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel Tome 1, Rationalité de l'agir et rationalisation de la société* (Fayard). <https://www.librairiedialogues.fr/livre/551459-theorie-de-l-agir-communicationnel-tome-1-rati--jurg-en-habermas-fayard>
- Habermas, J. (2019). Réflexions sur le concept de participation politique (C. Bouchindhomme, Trad.). *Archives de Philosophie*, 82(1), 11-64. <https://doi.org/10.3917/aphi.821.0011>
- ICCROM. (2015). *People-Centred Approaches to the Conservation of Cultural Heritage : Living Heritage*.
- Igheroussen, H. (2011). *LES FERMES COLONIALES OUTILS DE DEVELOPPEMENT LOCAL*. UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU.
- Jacquot, S. (2015). Politiques de valorisation patrimoniale et figuration des habitants en banlieue parisienne (Plaine Commune). *EchoGéo*, 33. <https://doi.org/10.4000/echogeo.14317>
- Jaouad, M., Tbib, A., & Mtimet, Z. (2014). Des zones arides, fragiles et menacées en valorisation ? *Revue Tunisienne de Communication*, 62, 17-30.

Bibliographie

- Jaziri, R., & Bousaffa, A. (2007). *Etude prospective du développement du tourisme saharien en Tunisie : Analyse des jeux d'acteurs par la méthode Mactor*. 233-262.
- Joly, D. (2014). La participation citoyenne : Gage de pérennité pour le patrimoine. *REVUE QUÉBÉCOISE D'URBANISME*, 12-16.
- Jones, A. (2006). L'apparition de la notion de participation dans la pensée et le discours du développement. *Perspectives internationales et européennes*, 2.
- Jooheo Lee & Soonhee Kim. (2014). Active Citizen E-Participation in Local Governance : Do Individual Social Capital and E-Participation Management Matter? *2014 47th Hawaii International Conference on System Sciences*, 2044-2053. <https://doi.org/10.1109/HICSS.2014.259>
- Kachef Atout, S. (2022). *Gouvernance urbaine et mise en valeur des villes dans le cadre d'un projet urbain. -Cas du tramway de Sétif-* [Thèse de doctorat en sciences]. Université Mohamed Khider – Biskra.
- Kaci, M. (2006). L'architecture rurale traditionnelle en kabylie, un patrimoine en péril. *Vies de villes*, 5, 84-88.
- Kessab, A. (2019). ETUDE COMPARATIVE SUR CERTAINS ASPECTS DES POLITIQUES CULTUELLES EN ALGERIE, EN TUNISIE, AU MAROC ET EN EGYPT. *Culture Resource*.
- Kessab, D. A. (2016). Secteur de la culture en Algérie, GUIDE DE L'INVESTISSEUR. *Culture Resource*.
- Khattali, H., Sghaier, M., & Sandron, F. (2016). *Rôle des acteurs dans le processus de conservation et de valorisation du patrimoine local du village berbère de Chenini (Sud-est Tunisien), analyse des jeux d'acteurs par la méthode MACTOR*.
- Larid, M. (2010). Contribution méthodologique pour la connaissance du rôle des acteurs locaux dans la réalisation d'un projet de territoire : Le cas du projet de la réserve naturelle de Réghaia dans la zone côtière Est de l'Algéro. *Développement durable et territoires, Vol. 1, n° 3*.
<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8694>

Bibliographie

- Larousse, É. (s. d.). *Dictionnaire Français en ligne—Larousse*. Consulté 26 novembre 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>
- Lecourtois, C. (2009). Quelles qualités pour l'espace architectural ? *Cahiers RAMAU. Revue du Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme*, 5, 71-87.
- Li, J., Krishnamurthy, S., Pereira Roders, A., & van Wesemael, P. (2020a). Community participation in cultural heritage management : A systematic literature review comparing Chinese and international practices. *Cities*, 96, 102476. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2019.102476>
- Li, J., Krishnamurthy, S., Pereira Roders, A., & van Wesemael, P. (2020b). Informing or consulting? Exploring community participation within urban heritage management in China. *Habitat International*, 105, 102268. <https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2020.102268>
- Li, J., Krishnamurthy, S., Pereira Roders, A., & van Wesemael, P. (2020c). State-of-the-practice : Assessing community participation within Chinese cultural World Heritage properties. *Habitat International*, 96, 102107. <https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2019.102107>
- Li, J., Krishnamurthy, S., Pereira Roders, A., & van Wesemael, P. (2021). Imagine the Old Town of Lijiang : Contextualising community participation for urban heritage management in China. *Habitat International*, 108, 102321. <https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2021.102321>
- Macintosh, A., & Whyte, A. (2008). Towards an Evaluation Framework for eParticipation. *Transforming Government People Process and Policy*, 2. <https://doi.org/10.1108/17506160810862928>
- Mahimoud, A., & Benedjma, I. (2021). Limits of residents' participation in the heritage conservation operations—The case of of Constantine. *Present Environment and Sustainable Development*, 15(2), 121-134. <https://doi.org/10.15551/pesd2021152010>
- Mazouz, F. (2015). Le renouvellement du patrimoine bâti vétuste en Algérie. Le cas du centre-ville d'Oran. *Droit et société*, n°89(1), 151. <https://doi.org/10.3917/drs.089.0151>

Bibliographie

- Meziani, M. (2018). ANALYSE DES STRATÉGIES D'ACTEURS D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ PAR LA MÉTHODE MACTOR: CAS DE VINGT ENTREPRISES CERTIFIÉES DE LA WILAYA DE BEJAIA (ALGÉRIE). *Idara*, 48, 29-50.
- Modeste Muke, Z. (2011). *LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES - Guide pratique, méthodologie et cas concrets* (L'harmattan). https://www.editions-harmattan.fr/index_harmattan.asp?navig=catalogue&obj=livre&razSqlClone=1&no=35266
- Nedjai, F. (2014). *LES INSTRUMENTS D'URBANISME ENTRE PROPRIETAIRE FONCIER ET APPLICATION CAS D'ETUDE : LA VILLE DE BATNA*. Université Mohamed Khider R Biskra.
- Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. *Sociologie*, 2(4), 387-404. <https://doi.org/10.3917/socio.024.0387>
- Nora, P. (1997). *Science et conscience du patrimoine : Entretiens du patrimoine, Théâtre national de Chaillot, Paris, 28, 29 et 30 novembre 1994*. Fayard.
- Oladeji, S. O., Grace, O., & Ayodeji, A. A. (2022). Community Participation in Conservation and Management of Cultural Heritage Resources in Yoruba Ethnic Group of South Western Nigeria. *SAGE Open*, 12(4), 215824402211309. <https://doi.org/10.1177/21582440221130987>
- Opita, F. C. Y. (2014). *LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX AU CONGO-BRAZZAVILLE : CAS DU PROJET D'EXPLOITATION DE LA MINE DE FER DE MAYOKO*. UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE.
- Oulebsir, N. (2004). *Les Usages du patrimoine : Monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*. Les Editions de la MSH.
- Pereira Roders, A., & Van Oers, R. (2015). Cultural heritage management, sustainable development and communities. *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development*, 5(1). <https://doi.org/10.1108/JCHMSD-03-2015-0006>
- Piolat, A. (2002). *La recherche documentaire : Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*. De Boeck Supérieur.

Bibliographie

- Poulot, D. (2015). Vous avez dit Patrimoine rural ? : *Pour*, N° 226(2), 39-47.
<https://doi.org/10.3917/pour.226.0039>
- Pourtois, H., & Pitseys, J. (2017). La démocratie participative en question: *La Revue Nouvelle*, N° 7(7), 30-35. <https://doi.org/10.3917/rn.177.0030>
- PPSMVSS Ait El Kaid. (2013). *Direction de la culture et des arts de Tizi Ouzou*. Papport de présentation.
- Proulx, G. (2020). Du bénévolat au crowdsourcing : Évolution de la participation citoyenne dans les bibliothèques. *Documentation et bibliothèques*, 66(3), 47. <https://doi.org/10.7202/1071201ar>
- Rasse, P. (2006). *La rencontre des mondes : Diversité culturelle et communication*. Armand Colin.
- Rémond, M. (1933). *Au cœur du pays Kabyle*. Éditions Baconnier-hélio.
- Saddou, H. (2020). Patrimoine et patrimonialisation : Processus et nouvel enjeu de valorisation territoriale. *Ideário Patrimonial*.
- Saidani, K. (2020). *Acteurs, projets urbains et environnement : Les mutations urbaines à Alger* [Thèse de Doctorat]. Aix Marseille.
- Smith, L. (2006). *Uses of Heritage* (1ère édition). Taylor & Francis. <https://www.routledge.com/Uses-of-Heritage/Smith/p/book/9780415318310>
- Sokka, S., Badia, F., Kangas, A., & Donato, F. (2021). Governance of cultural heritage : Towards participatory approaches. *European Journal of Cultural Management and Policy*, 11, v11iss1-article-1. <https://doi.org/10.3389/ejcmp.2023.v11iss1-article-1>
- Timhadjelt, S., Bouzaher Lalouani, S., & Kachef, S. (2023). *Analyse comparative de l'état actuel du village Kabyle Ait El Kaid par rapport au plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé*. Troisième Séminaire national sur le patrimoine architectural et urbain en Algérie, Université Batna 1 Laboratoire LEVE.
- Timhadjelt, S., Bouzaher, S., & Kachef, S. (2023). Assessment of Community Participation in Heritage Management in Algeria : Case of Safeguarded Sectors (Analysis Through Legislation

Bibliographie

- Documents). *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 14(3), 11. <https://doi.org/10.36941/mjss-2023-0015>
- Timhadjelt, S., & Gueliane, N. (2024). Les comités de villages en Kabylie : l'innovation sociale des populations locales pour la valorisation du patrimoine culturel traditionnel. [Conférence]. Colloque national, Dynamiques territoriales de développement : Vers une gouvernance territoriale innovante à l'ère du numérique, Université de Tizi-Ouzou
- Tournay, L. (2018). *L'identité villageoise à travers le patrimoine rural*. Université catholique de Louvain.
- Trabelsi, S. (2016). *Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : Le rôle médiateur des ONG: cas du Sud-tunisien*. Université Côte d'Azur.
- UNESCO. (1972). *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*. 121-121.
- Van Campenhoudt, L., & Charlier, J.-E. (2014). *Quatre méthodes de recherche en sciences sociales. Cas pratiques pour l'Afrique francophone et le Maghreb*.
<https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A146176>
- White, M., & Langenheim, N. (2021). A ladder-truss of citizen participation : Re-imagining Arnstein's ladder to bridge between the community and sustainable urban design outcomes. *Journal of Design Research*, 19(1/2/3), 155-183. <https://doi.org/10.1504/JDR.2021.121067>
- Wilcox, D. (2003). *The guide to effective participation*. Partnerships Online.
- Zagre, A. (2013). *Méthodologie de la recherche en sciences sociales : Manuel de recherche sociale à l'usage des étudiants*. Editions L'Harmattan.
- Zerarka, I. (2021). *Savoirs citoyens et processus de patrimonialisation en centre urbain ancien : Référentiels d'actions participatives à la Casbah de Dellys et à Sidi El Houari d'Oran*. ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME -EPAU-.
- Zuniga-Teran, A. A., Fisher, L. A., Meixner, T., Le Tourneau, F.-M., & Postillion, F. (2022). Stakeholder participation, indicators, assessment, and decision-making : Applying adaptive management at the

watershed scale. *Environmental Monitoring and Assessment*, 194(3), 156.

<https://doi.org/10.1007/s10661-021-09741-4>

Textes législatifs

- Journal officiel de la république algérienne, Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Article 2, 41, 42, 43
- Journal officiel de la république algérienne, Décret exécutif n° 03-322 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés. Article 5, 7
- Journal officiel de la république algérienne, Décret exécutif n° 03-324 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS). Article 9, 10, 13, 15
- Journal officiel de la république algérienne N°71, Décret N°09-405 du 29 novembre 2009 portant création et délimitation du secteur sauvegardé du village Ait El Kaid.
- Journal officiel de la république algérienne N°16, Décret exécutif n° 05-79 du 17 Moharram 1426 correspondant au 26 février 2005 fixant les attributions du ministre de la culture. Article 1 et 4
- Journal officiel de la république algérienne N°16, Décret exécutif n° 05-80 du 17 Moharram 1426 correspondant au 26 février 2005 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la culture.
- Journal officiel de la république algérienne N°32, Décret législatif 94-07 du 7 Dhou El Hidja 1414 correspondant au 18 mai 1994 relatif aux conditions de production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte. Article 7
- Journal officiel de la république algérienne N°79, Décret exécutif n° 94-414 du 19 Joumada Ethania 1415 correspondant au 23 novembre 1994 portant création et organisation des directions de la culture de wilaya. Article 3

Bibliographie

- Journal officiel de la république algérienne N°83, Décret exécutif n° 05-488 du 20 dhou el kaada 1426 correspondant au 22 décembre 2005 portant transformation de la nature juridique de l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques et changement de sa dénomination.
- Journal officiel de la république algérienne N°13, Décret exécutif n° 12-89 du 6 Rabie Ethani 1433 correspondant au 28 février 2012 modifiant et complétant le Décret exécutif n° 05-488 du 20 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 22 décembre 2005 fixant les statuts de l'office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.
- Journal officiel de la république algérienne N°25, Décret exécutif n° 01-104 du 29 Moharram 1421 correspondant au 23 avril 2001 portant composition, organisation et fonctionnement de la commission national et de la commission de wilaya des biens culturels.

ANNEXES

Annexes

Annexe 01

Liste des entretiens réalisés avec les acteurs du secteur public

Organisme d'appartenance	Nature de l'entretien	Statut	Nom	Date de l'entretien
Direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ozou	Entretien téléphonique d'exploration et d'orientation	Directrice de la culture et des arts	GOUMEZIANE Nabila	12 Décembre 2021
	exploratoire des documents	Chef de service du patrimoine immobilier	HACHOUR N.	22 Septembre 2021
	Entretien approfondi			08 Septembre 2022
	Entretien de perfectionnement			01 Octobre 2023
Wilaya de Tizi Ouzou	Entretien approfondi	Elus à l'APW de Tizi Ouzou	N. Samir	06 Février 2023
APC Agouni Guegherane	Entretien approfondi	Président de l'APC	BACHOUCHE. F	16 Septembre 2024
		Elus à l'APC	TOUDJINE	
OGEBC	Entretien approfondi	Chef de service	CHERAITIA. N	18 Juin 2023
Ministère de la culture et des arts	Entretien approfondi	Directeur de la DPLBC	NOUARA Amar	12 Mars 2023
		Directrice de la DEPDI	BERBACHE Ouahiba	
		Chef de service DEPDI	BOUABIDA Samir	

Annexes

Annexe 02

Liste des entretiens réalisés avec les acteurs du secteur privé

Organisme d'appartenance	Nature de l'entretien	Statut	Nom	Date de l'entretien
Bureau d'étude AKRETCHE Lounes	Premier échange et exploratoire des documents	Architect	AKRETCHE Lounes	28 Octobre 2021
	Entretien approfondi			22 Novembre 2021
	Entretien téléphonique			Janvier 2022

Annexes

Annexe 03

Liste des entretiens réalisés avec les acteurs du secteur associatif

Organisme d'appartenance	Nature de l'entretien	Statut	Nom	Date de l'entretien
Comite de village Ait El Kaid	Entretien approfondi	Président du comité de village Ait El Kaid	ZANOUN Mouloud	
		Membre du comité de village Ait El Kaid	SOUDAD Belaid	
Association ITRANE	Entretien téléphonique	Ancien membre de l'association ITRANE	Massi	

Annexes

Annexe 04

Questionnaire auprès des citoyens du village Ait El Kaid

1. Eléments biographiques

Q1 : Genre

- Homme
- Femme

Q2 : Age

- Moins de 25
- Entre 25 et 45
- Plus de 45

Q3 : Profession

2. Relations des citoyens avec le village Ait El Kaid

Q4 : Possédez vous une maison dans le secteur sauvegardé de ait el kaid ?

- Non
- Oui, ma propre maison
- Oui, la maison de la grande famille

Q5 : Êtes-vous prédisposés à donner votre maison pour les autorités afin de la conserver et valoriser ?

- Non
- Oui, contre une indemnisation
- Oui

Q6 : Selon vous, est-ce que la dégradation du cadre bâti du village est freinée depuis son classement en secteur sauvegardé ?

- Non
- Oui

Annexes

Q7 : Pensez-vous que le village traditionnel d'Ait El Kaid nécessite des travaux de réhabilitation et de renouvellement dans lesquels l'aspect traditionnel du village devrait être préservé ?

- Non
- Oui

Q8 : Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confronté dans votre vie quotidienne au sein du village Ait El Kaid ?

3. Degré d'information des citoyens dans l'opération de classement du village Ait El Kais en secteur sauvegardé et l'établissement de son PPSMVSS

Q9: Saviez-vous que le village traditionnel d'Ait El Kaid est classé secteur sauvegardé de la nation ?

- Non
- Oui

Q10 : Si oui, comment en avez-vous eu connaissance ?

- Sensibilisation des autorités locale
- Comité de village
- Médias
- Autre

4. Degré de consultation des citoyens et les partenariats dans l'opération de classement du village Ait El Kais en secteur sauvegardé et l'établissement de son PPSMVSS

Q11 : Avez-vous été consulté lors de l'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé d'Ait El Kaid ?

- Non
- Oui

Q12 : Avez-vous participé au projet de classement du village traditionnel d'Ait El Kaid en secteur sauvegardé ?

- Non
- Oui

Q13 : Si oui, par quels moyens avez-vous participé au classement du village et à sa gestion actuelle ?

- Informer les autorités sur l'histoire du village
- Faciliter l'accès des autorités au village

Annexes

- Participer aux réunions de la commission de wilaya des biens culturels

5. Les enjeux et les objectifs des citoyens dans le projet de patrimonialisation du village Ait El Kaid

Q14 : De quelle manière le classement du village Ait El Kaid vous concerne-t-il et comment vous est-il bénéfique ?

- Conservation du patrimoine
- Profiter des revenus du tourisme
- Développement du village

Q15 : Quels sont vos besoins qui ont été inclus dans le projet de classement du village et quels sont vos besoins qui ne sont pas été inclus

6. Initiative et engagement des citoyens dans le projet de patrimonialisation du village Ait El Kaid

Q16 : Avez-vous entrepris des travaux pour la préservation des valeurs authentiques du village traditionnel de Ait El Kaid ?

- Non
- Oui

Q17 : Si des travaux de valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid étaient organisés, quel serait votre niveau d'engagement à y participer ?

- Fort
- Moyens
- Faible
- nul

7. Les relations des citoyens avec les acteurs du projet de patrimonialisation du village Ait El Kaid

Q18 : Quel genre de relation entretenez-vous avec les autorités publiques impliquées dans le projet de classement et de gestion du secteur sauvegardé de Ait El Kaid ?

- Relation faible
- Aucune relation

Q19 : Faites-vous partie d'un organisme qui vous engage à participer à la gestion et à la valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid, si oui lequel ?

- Aucun organisme
- Comité de village
- Associations

Annexes

Réponses des citoyens sur le questionnaire

1. Eléments biographiques

Q 1 : Genre	
Homme	Femme
48/105 – 46%	57/105 – 54%

Q2 : Age		
Moins de 25 ans	Entre 25 et 45 ans	Plus de 45 ans
17/105 – 16%	59/105 – 56%	29/105 – 28 %

Q3 : Profession			
Retraités	Chômage	Fonction libérale	Architectes
45/105 – 43%	25/105 – 24%	19/105 – 18%	6/105 – 6%
Enseignants	Etudiants	Topographes	Ingénieur en hydraulique
4/105 – 4 %	4/105 – 4 %	1/105 – 1%	1/105 – 1%

2. Relations des citoyens avec le village Ait El Kaid

Q4 : Possédez vous une maison dans le secteur sauvegardé de ait el kaid ?		
Non	Oui, ma propre maison	Oui, la maison de la grande famille
88/105 – 87%	9/105 – 9%	4/105 – 4%

Q5 : Êtes-vous prédisposés à donner votre maison pour les autorités afin de la conserver et valoriser ?		
Non	Oui, contre une indemnisation	Oui
9/13 – 69%	4/13 – 31%	0/13 – 0%

Annexes

Q6 : Selon vous, est-ce que la dégradation du cadre bâti du village est freinée depuis son classement en secteur sauvegardé ?	
Non	Oui
105/105 – 100%	0/105 – 0%

Q7 : Pensez-vous que le village traditionnel d'Ait El Kaid nécessite des travaux de réhabilitation et de renouvellement dans lesquels l'aspect traditionnel du village devrait être préservé ?	
Non	Oui
7/105 – 7%	98/105 – 93%
Q8 : Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confronté dans votre vie quotidienne au sein du village Ait El Kaid ?	
Manque de transport	Manque d'espaces d'accompagnements
Coupure d'eau	Alimentation en gaz de ville

3. Degré d'information des citoyens dans l'opération de classement du village Ait El Kais en secteur sauvegardé et l'établissement de son PPSMVSS

Q9: Saviez-vous que le village traditionnel d'Ait El Kaid est classé secteur sauvegardé de la nation ?	
Non	Oui
3/105 – 3%	102/105 – 97%

Q10 : Si oui, comment en avez-vous eu connaissance ?			
Sensibilisation des autorités locale	Comité de village	Médias	Autre
0/105 – 0%	12/105 – 12%	32/105 – 31%	58/105 – 57%

Annexes

4. Degré de consultation des citoyens et les partenariats dans l'opération de classement du village Ait El Kais en secteur sauvegardé et l'établissement de son PPSMVSS

Q11 : Avez-vous été consulté lors de l'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé d'Ait El Kaid ?	
Non	Oui
95/105 – 90%	10/105 – 10%

Q12 : Avez-vous participé au projet de classement du village traditionnel d'Ait El Kaid en secteur sauvegardé ?	
Non	Oui
98/105 – 93%	7/105 – 7%

Q13 : Si oui, par quels moyens avez-vous participé au classement du village et à sa gestion actuelle ?		
Informers les autorités sur l'histoire du village	Faciliter l'accès des autorités au village	Participer aux réunions de la commission de wilaya des biens culturels
4/7 - 57%	2/7 - 23%	1/7 - 14%

5. Les enjeux et les objectifs des citoyens dans le projet de patrimonialisation du village Ait El Kaid

Q14 : De quelle manière le classement du village Ait El Kaid vous concerne-t-il et comment vous est-il bénéfique ?		
Conservation du patrimoine	Profiter des revenus du tourisme	développement du village
102/105 – 97%	82/105 – 78%	103/105 – 98%

Q15 : Quels sont vos besoins qui ont été inclus dans le projet de classement di village et quels sont vos besoins qui ne sont pas été inclus ?
Aucun besoins n'a été inclut

Annexes

6. Initiative et engagement des citoyens dans le projet de patrimonialisation du village Ait El Kaid

Q16 : Avez-vous entrepris des travaux pour la préservation des valeurs authentiques du village traditionnel de Ait El Kaid ?	
Non	Oui
97/105 – 92%	8/105 - 8%

Q17 : Si des travaux de valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid étaient organisés, quel serait votre niveau d'engagement à y participer ?			
Fort	Moyens	Faible	Nul
9/105 – 9%	49/105 – 47%	28/105 – 27%	19/105 – 18%

7. Les relation des citoyens avec les acteurs du projet de patrimonialisation du village Ait El Kaid

Q18 : Quel genre de relation entretenez-vous avec les autorités publiques impliquées dans le projet de classement et de gestion du secteur sauvegardé de Ait El Kaid ?		
Relation forte	Relation faible	Aucune relation
0/105 – 0%	6/105 – 6%	99/105 – 94%

Q19 : Faites-vous partie d'un organisme qui vous engage à participer à la gestion et à la valorisation du secteur sauvegardé de Ait El Kaid, si oui lequel ?		
Aucun organisme	Comité de village	Associations
100/105 - 95%	4/105 – 4%	1/105 – 1%

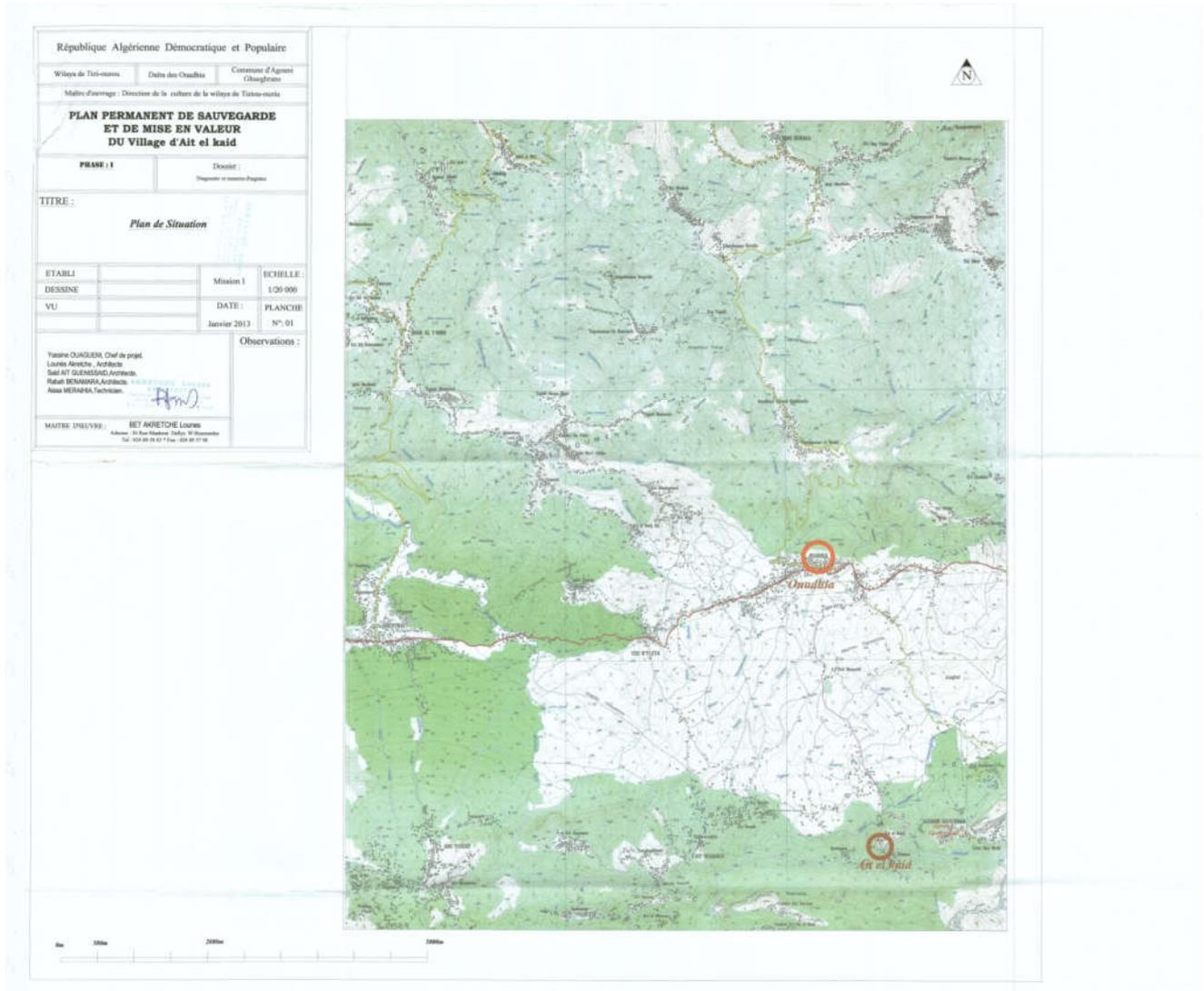
Annexes

Annexe 05

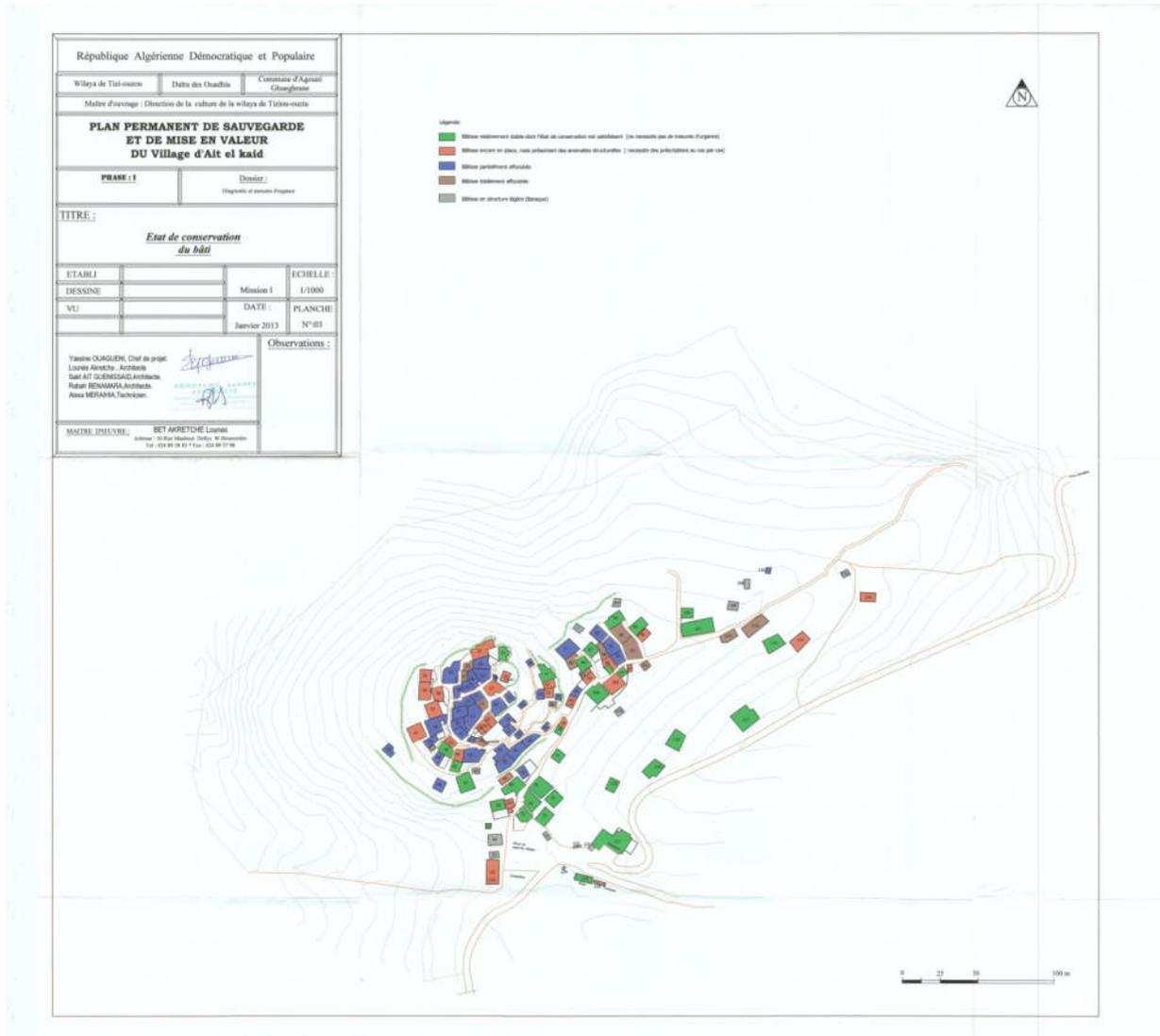
**PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDE
DU VILLAGE AIT EL KAID**

Extrait de la phase I : diagnostique et mesure d'urgence

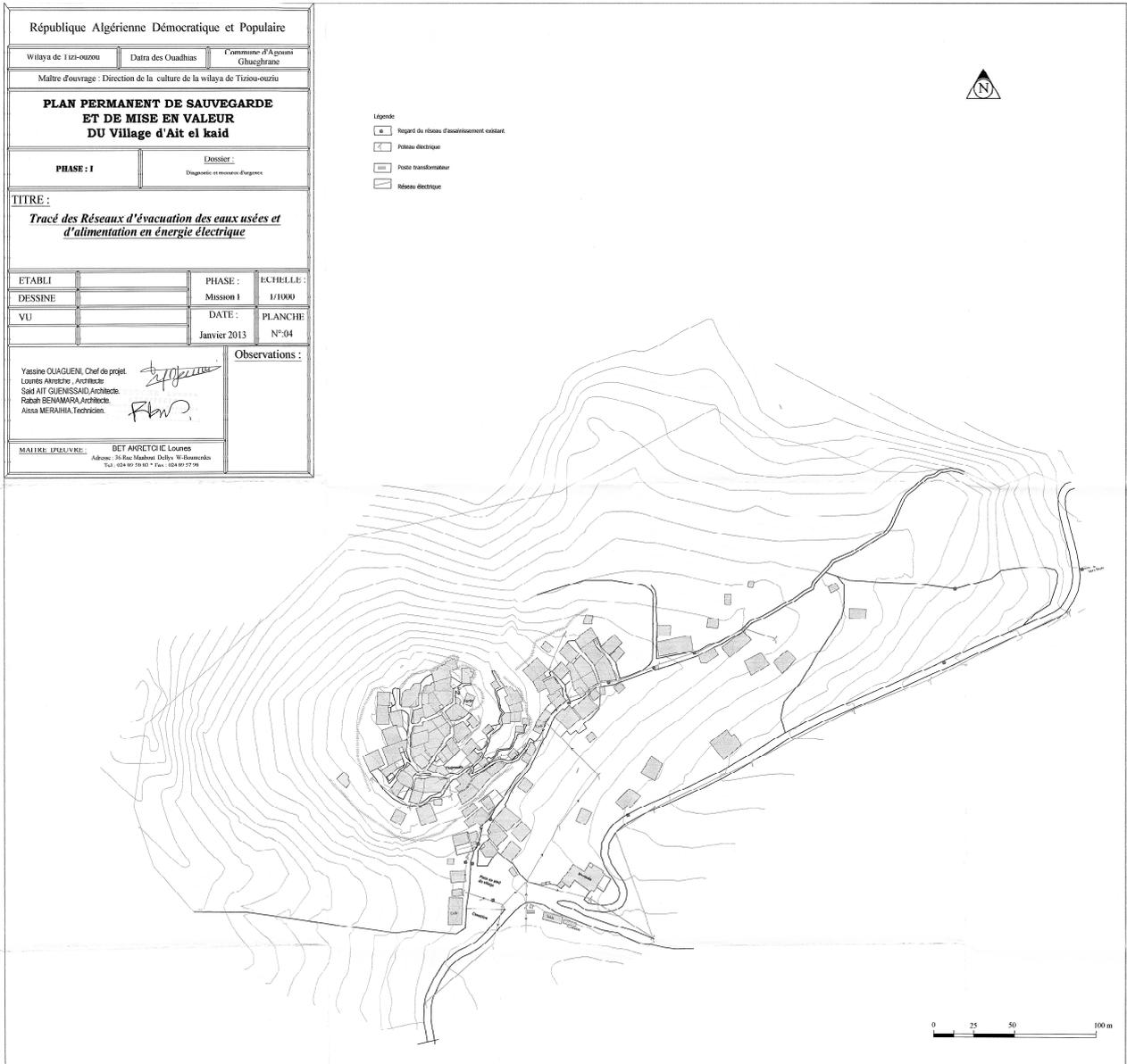
Annexes



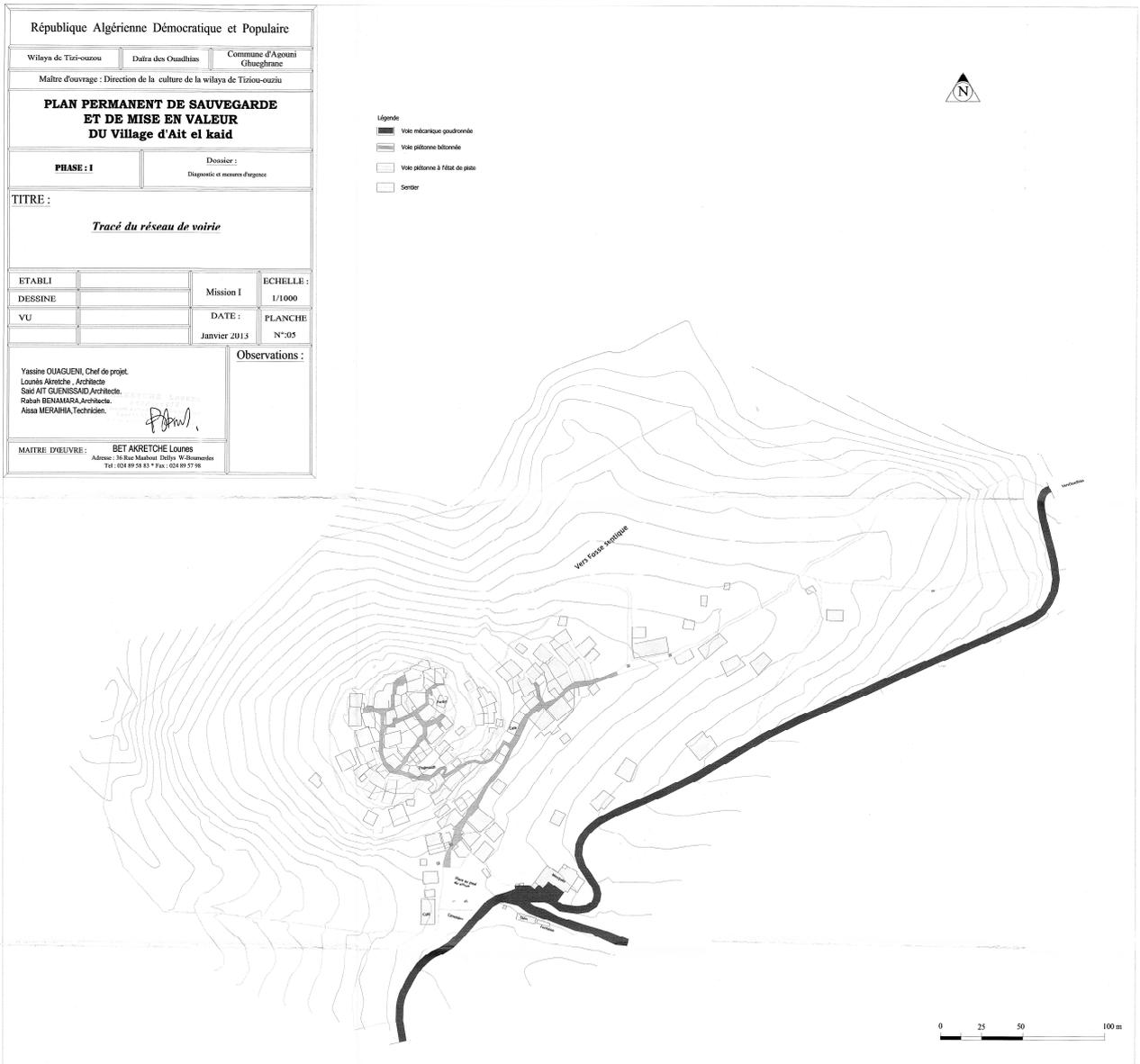
Annexes



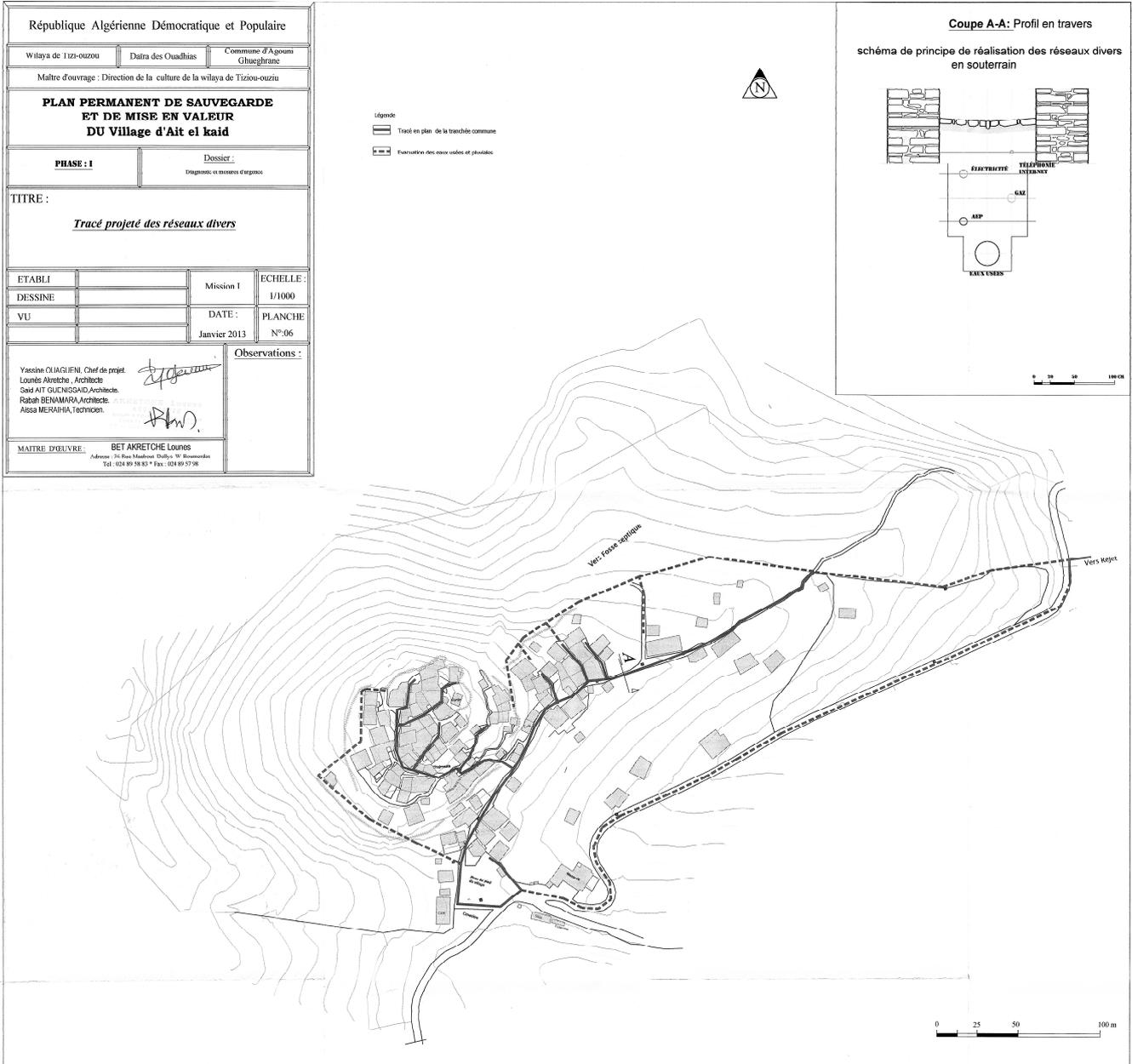
Annexes



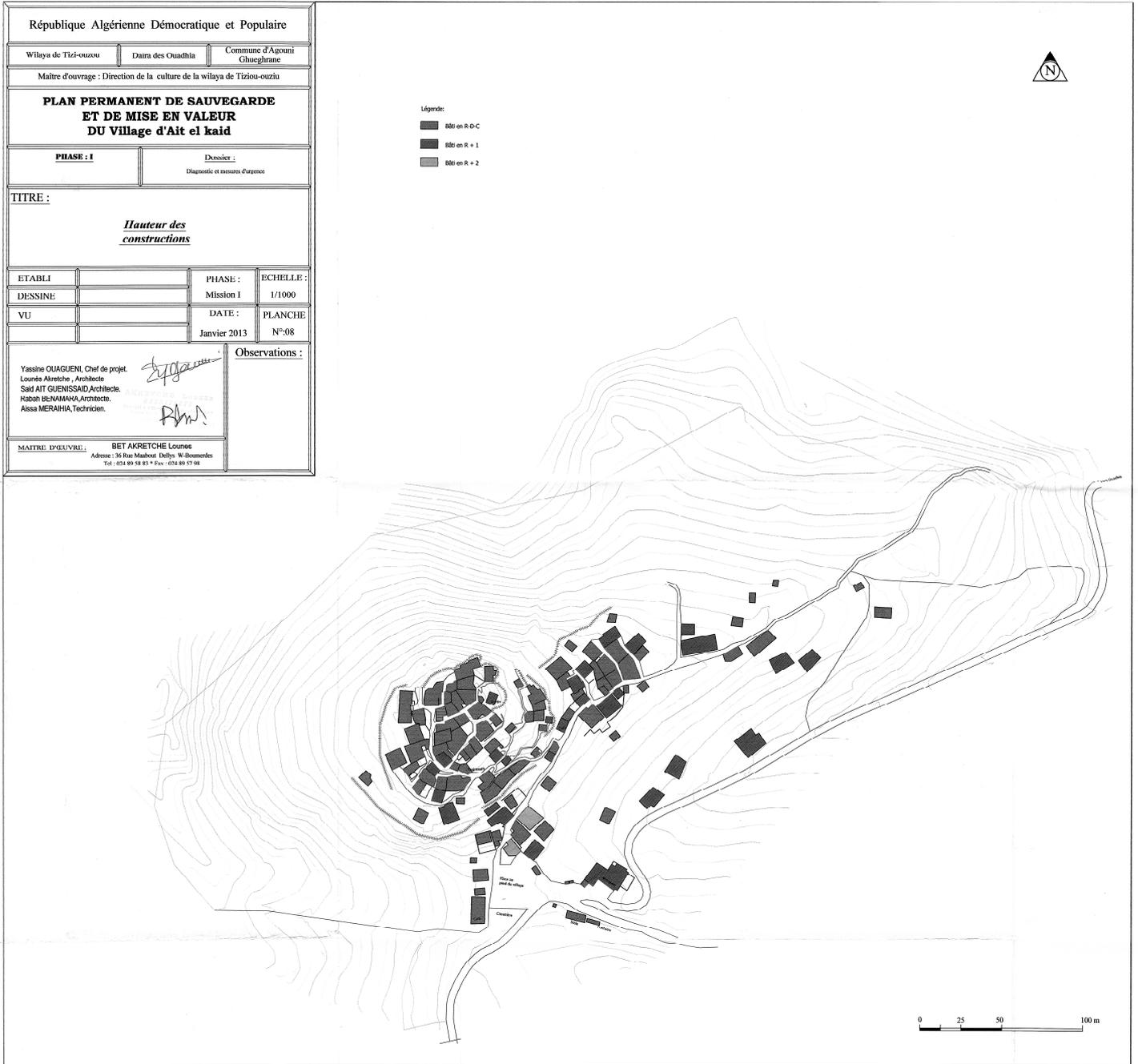
Annexes



Annexes



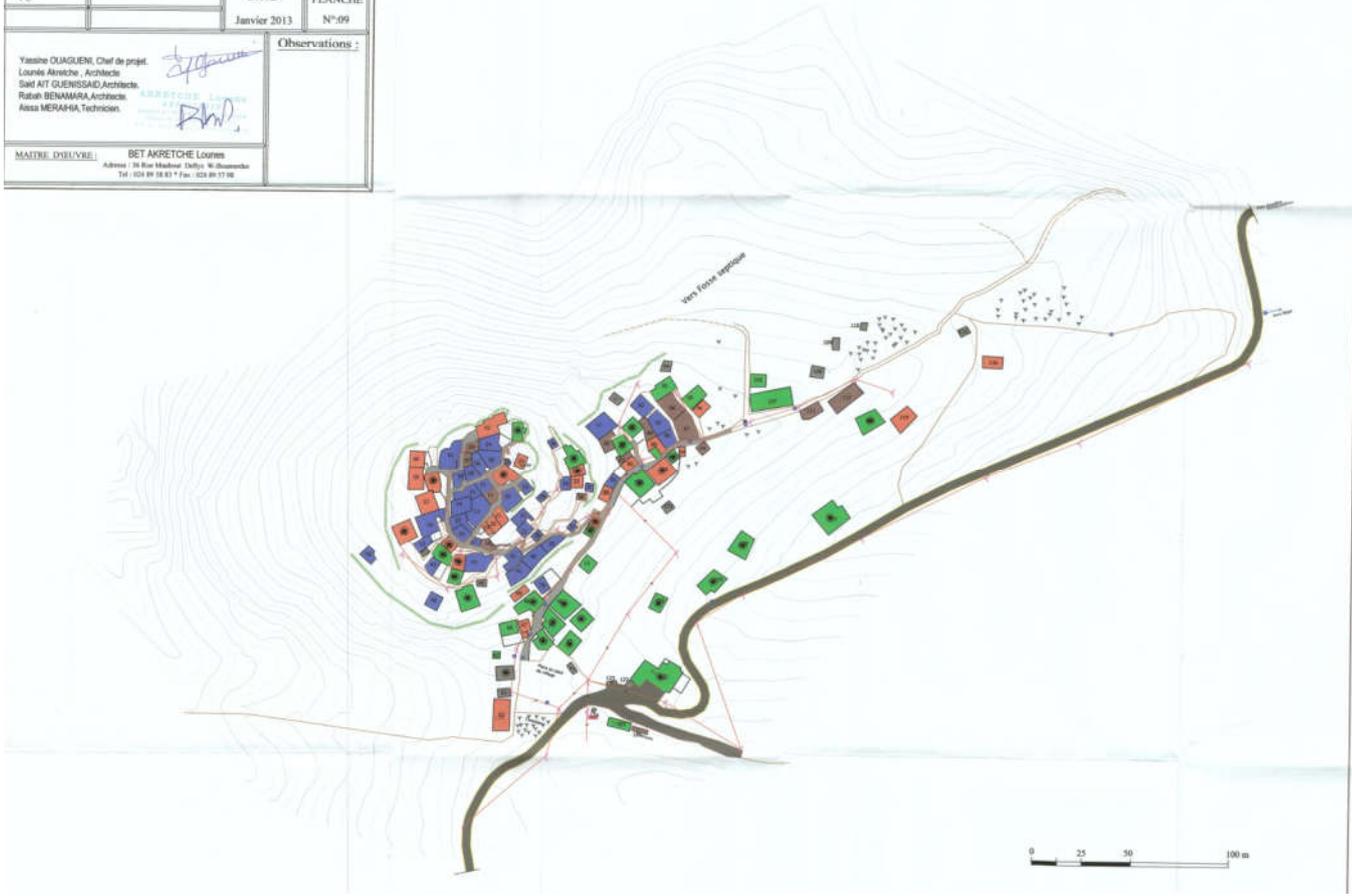
Annexes



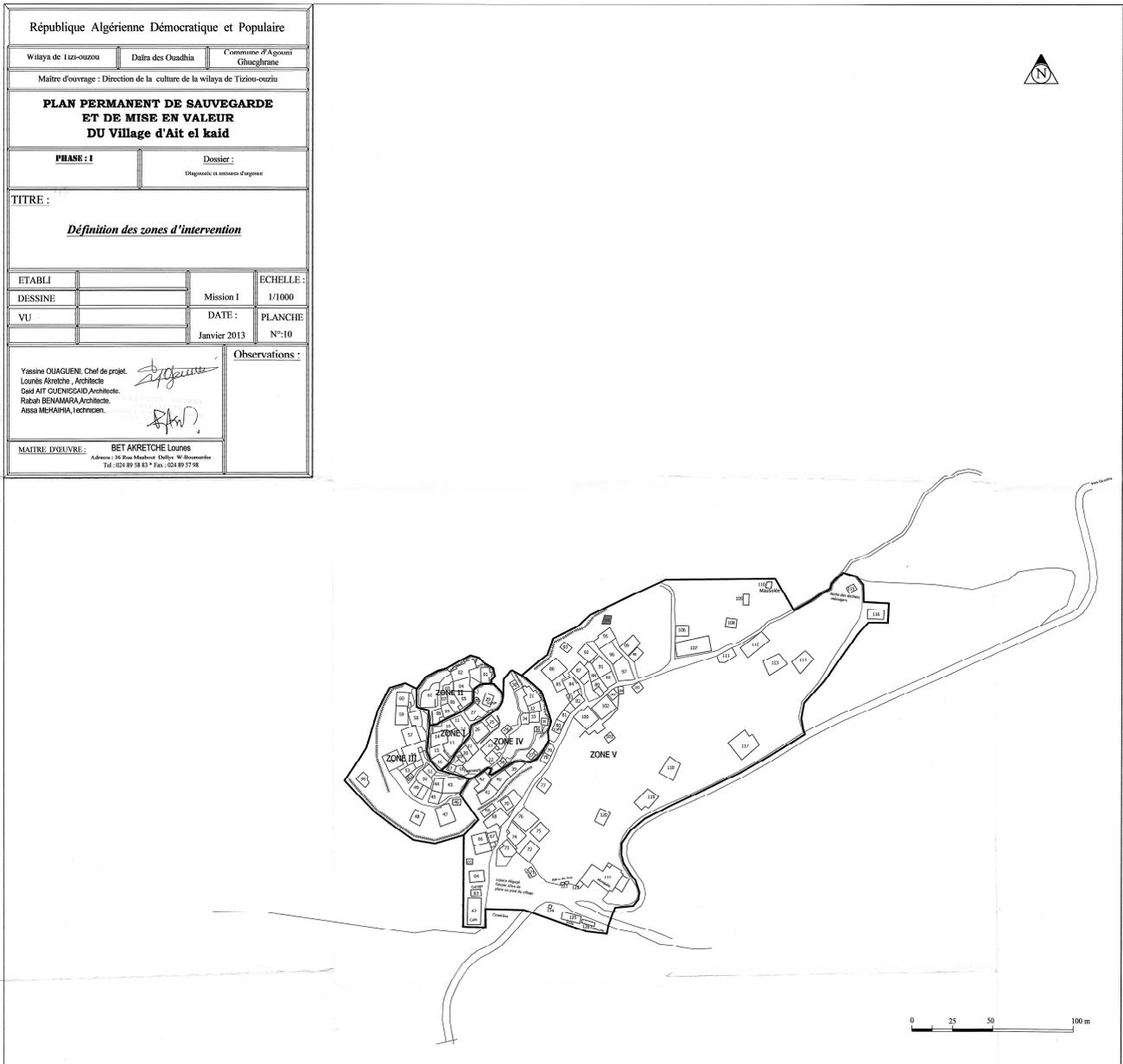
Annexes

République Algérienne Démocratique et Populaire			
Wilaya de Tizi-ouzou	Daira des Ouedjia	Commune d'Agouni Ghazlane	
Maître d'ouvrage : Direction de la culture de la wilaya de Tizi-ouzou			
PLAN PERMANENT DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU Village d'Ait el knaid			
PHASE : I		Dossier : Diagnostic et essai d'ergone	
TITRE : Carte de synthèse			
ETABLI		Mission I	ECHELLE : 1/1000
DESSINE		DATE : Janvier 2013	PLANCHE N° 09
VU		Observations :	
Yassine OUGUENI, Chef de projet. Lourdes Akretche, Arch/Meché. Said AIT GUENISSAID, Architecte. Fatouh BENAMMOU, Architecte. Aissa MERAMIA, Technicien.			
MAÎTRE D'ŒUVRE : BET AKRETCHÉ Lourdes Adresse : 36 Rue Mouloud Delfly, W. Boumerdes Tél. : 033 89 18 83 * Fax : 033 89 17 18			

- Légende**
- Vite réhabilitée/généralisée
 - Vite polystyrol isolée
 - Vite polystyrol à l'état de pose
 - Sable
 - Regard de niveau d'assainissement existant
 - Poteau électrique
 - Poste transformateur
 - Adresse électrique
 - Bâtisse relativement stable dans l'état de conservation ou satisfaisant (ne nécessite pas de mesures d'urgence)
 - Bâtisse encore en place, mais présentant des anomalies structurelles (nécessite des précautions au cas par cas)
 - Bâtisse partiellement effondrée
 - Bâtisse totalement effondrée
 - Bâtisse en structure légère (Bermag)
 - Bât fonctionnel (occupé)



Annexes



Annexes

Extrait de la PHASE III : REDACTION FINALE DU PPSMVSS

(Pas encore approuvée)

5. Cadre démographique et socio-économique

Le nombre d'habitant à l'intérieure du périmètre de sauvegarde est de : 126

La répartition par catégorie d'âge est la suivante :

Tranches d'âges	0 - 5	6 - 11	12 - 15	16 - 18	19 - 24	25 - 62	63 et Plus
Nombre de population	02	11	09	06	17	71	10

Parmi la population recencée nous comptons 21 enfants scolarisés :
09 dans le primaire, 06 au moyen, 04 au secondaire et 02 à l'université.

6. Perspectives démographiques et socio-économiques

Les 126 habitants recencés au sein du périmètre de sauvegarde n'occupent que 18 bâtisses à usage résidentielle sur les 98 existante, le taux d'occupation du village n'est donc que de 18,36%.

Il est évident qu'avec le lancement du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du village d'ait el kaid , la population enregistrera dans les très proches années à venir une tendance vers le réinvestissement du secteur sauvegardé et la revalorisation des activités traditionnelles et touristiques.

7. Les activités économiques, sociales et culturelles

Annexes

Hormis une agriculture vivrière, qui se résume à la collecte des olives, des figues et quelques jardins potagers, il n'existe aucune activité économique significatives à Ait el Kaid. Les classes de l'ancienne école située au pied du village étant démolies ; à côté, le café ne garde que son enseigne ; il ne reste que la moquée et l'arrêt du bus comme seuls pôles « attractifs ».

Les hauteurs du village ne sont fréquentées que par les femmes et les enfants des quelques maisons encore habitées, alors que le fortin, culminant au plus haut point, et « tadjmaat », flanquée au versant du promontoire, confirment par leur état d'abandon le glissement de la vie de plus en plus vers le pied du village.

La restauration du fortin, de « tadjmaat » et de la fontaine, ainsi que la réhabilitation de la mosquée et l'aménagement du pôle (Mosquée, café, cimetière, arrêt de bus, Monument aux Martyrs, etc.) situé en aval du village.

Ainsi, l'opération de réhabilitation de la mosquée consiste à mettre aux normes fonctionnelles et structurelles le bâtiment de la mosquée (Réf. Ministère des Affaires religieuses et des wakfs).

La restauration du fortin de l'époque coloniale et de ses abords immédiats aura comme objectif la réappropriation des hauteurs du village.

Actuellement, le fortin et son environnement immédiat se présentent dans un état qui nécessite dans le cadre des travaux d'urgence la réfection des parapets et de l'étage. Au vu de l'importance des travaux à engager il convient dès cet instant de décider de sa future vocation avec l'Association du village et d'entreprendre dans cette même phase les études et les travaux de restauration afin d'éviter son exposition à une dégradation certaine.

La terrasse du fortin recevra les antennes collectives (qu'il s'agira d'intégrer dans le respect des caractères paysagers du village), un paratonnerre et pourra servir de belvédère.

8. Nature juridique des biens immobiliers

Il y'a lieu de signaler l'absence des actes de propriétés et des plans cadastraux, pour l'établissement de la nature juridique des biens immobiliers, nous nous sommes basés sur les informations fournies par les membres de l'association du village.

Annexes

Nous distinguons deux types de biens à l'intérieur du secteur sauvegardé ; les biens appartenant à des particuliers et les biens appartenant à la communauté villageoise, ce dernier type représente une infime partie.

11. Actions prioritaires de mise en valeur

1- il y'a lieu de souligner l'importance d'entreprendre les travaux d'urgence, qui non seulement vont stopper les facteurs de dégradation de la situation du village dans son ensemble, mais aussi, cela va susciter de l'espoir chez les citoyens.

2- Inscrire des opérations de réhabilitation des équipements publics et des infrastructures:

- Réhabilitation de l'ensemble des V-R-D.
- Réhabilitation de la mosquée du village.
- Réhabilitation du Fortin.
- Reconstruction de Thadjmaath oufella
- Mise aux normes des cimetières
- Réaliser un chantier école de réhabilitation d'une bâtisse qui sera choisie sur des critères bien définis.